

Groupe de Sociologie Pragmatique et Morale
Institut Marcel Mauss
ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SCIENCES SOCIALES
MASTER 2 DE SOCIOLOGIE

Mathieu BRIER

LA CONTRADICTION DEMOCRATIQUE
Économie des pouvoirs et gestion des critiques
au Nouveau Parti Anticapitaliste

Sous la direction de Cyril Lemieux
Soutenu le 08 octobre 2009

Jury

- E. Agrikoliansky, maître de conférences à l'Université Paris Dauphine (IRIES)**
L. Israël, maître de conférences à l'EHESS (CMH)
C. Lemieux, maître de conférences à l'EHESS (GSPM)

**LA CONTRADICTION
DÉMOCRATIQUE**

*Économie des pouvoirs et gestion des
critiques au Nouveau Parti Anticapitaliste*

Résumé

Le début de l'année 2009 a vu se tenir successivement le congrès de dissolution de la Ligue Communiste Révolutionnaire et le congrès de fondation du Nouveau Parti Anticapitaliste. Le NPA revendique d'avoir 'construit un parti par le bas' avec 'tous ceux qui voulaient prendre parti' et affiche plus de 9000 membres au moment de sa naissance. Le processus affiche d'emblée des ambitions démocratiques et se trouve confrontée à des critiques internes s'adossant à différentes conceptions de ce que serait 'un fonctionnement démocratique'. Ces critiques contradictoires, lorsqu'elles s'expriment sous la forme d'une défiance envers le processus, font peser le risque d'une désagrégation du collectif en formation, d'une mise en échec du projet. Le feu croisé de ces critiques et leur gestion en vue de faire perdurer l'organisation constitue ce qu'on appelle la contradiction démocratique dans laquelle est prise le NPA. Le mémoire questionne cette contradiction à travers l'étude de la situation particulière du recrutement et de la prise de décision d'une organisation en train de se fonder. Cette étude permet de comprendre pourquoi aucune des critiques adressées au processus de fondation du NPA depuis ses propres rangs n'a entraîné la mise en échec du projet. Par une approche combinant différents types de scènes (locales et nationales, plus ou moins publiques) et différents matériaux (observations, entretiens et documents), on se propose de répondre à l'aide du cadre théorique proposé par l'étude des mécontentements d'Albert Hirschman, entre loyauté, défection et prise de parole. On voit alors que la mise en place de dispositifs concrétisant le processus de fondation favorise la prise de parole et limite ainsi les défections, mais que les acteurs doivent ancrer cette possibilité de prise de parole au développement de la loyauté pour limiter les frustrations qu'engendrent l'écart entre prise de parole et décision effective. Les controverses en cours ne sont pas stoppées, mais leur évolution s'éloigne de la crise institutionnelle pour se rapprocher de formes descriptibles par les acteurs comme un « nécessaire débat entre camarades ».

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Bertrand Ravon, qui, après m'avoir transmis le goût pour la rigueur scientifique et la curiosité sociologique, m'a encouragé à me lancer dans la recherche dont les résultats sont exposés ici.

Je remercie Cyril Lemieux pour sa disponibilité tout au long de l'année et son obstination à exiger et contribuer à une problématisation des résultats sans jamais se substituer à l'apprenti chercheur qui mène sa propre enquête.

Je remercie l'ensemble des personnes engagées dans le processus de fondation du Nouveau Parti Anticapitaliste (et celles qui ont choisi de le quitter) qui ont accepté de m'ouvrir des portes dans leurs quotidiens militants et ce qu'elles avaient à en dire.

Ce texte doit beaucoup à Thomas Angeletti, Pauline Delage, Jacopo Galimberti, Vincent Gay, Samuel Hayat, Catherine Hurtig-Delattre, Florence Johsua, Didier Laurencin, Dominique Linhardt, Claire Marx, Raphaëlle Marx, Muriel Mille, Sophie Rogues, Gérôme Truc et Philippe Urfalino. La lecture de leurs critiques et les discussions que j'ai eu la chance d'avoir avec eux m'ont fait avancer de multiples façons. Un merci spécial à Sophie Rogues qui a eu la patience de retranscrire une partie de mes entretiens.

J'ai également pu présenter une partie de mon travail et le soumettre à la discussion collective lors des séances du Groupe de Travail sur les Mouvements Sociaux et les Partis Politiques d'une part, de l'atelier rassemblant les étudiants dirigés par C. Lemieux d'autre part. Autant d'occasions de progresser par la discussion de nos recherches respectives. Je salue en outre Étienne et Raphaëlle qui mènent également des recherches sur le processus de fondation du NPA et leur souhaite la meilleure réussite.

Enfin j'adresse de chaleureux remerciements à l'ensemble des lieux qui ont accueilli mon bureau itinérant et notamment Chez Yseult, les Caves Populaires, la Garnison, le Café I, Le Pavillon, Aux Cercles Bleus, Croisilles, sans oublier la salle M de la BNF.

Sommaire

PRÉAMBULE : La loi d'airain de l'oligarchie condamne-t-elle toute tentative de démocratisation ?

INTRODUCTION : Le cas du processus de fondation du Nouveau Parti Anticapitaliste

PREMIÈRE PARTIE : LE RECRUTEMENT

Chapitre 1.

Un cercle d' « intéressés »

Chapitre 2.

Prendre parti

Chapitre 3.

Coûts et rétributions

Chapitre 4.

Sous le régime de l'opinion

DEUXIÈME PARTIE : LA PRISE DE DÉCISION

Chapitre 5.

Discuter ou décider ?

Chapitre 6.

Équipements de l'égalité

Chapitre 7.

La mise en scène de la minorité

Chapitre 8.

S'organiser pour peser

CONCLUSION : La contradiction démocratique

PRÉAMBULE :
La loi d'airain de l'oligarchie
condamne-t-elle toute tentative
de démocratisation ?

« Le paysan de la fable confie à ses enfants, sur son lit de mort, qu'un trésor est enfoui dans son champ ; le vieux mort, les fils se mettent à remuer avec acharnement la terre. Pas de trésor, bien entendu. Mais ils réussissent, à force de travail inlassable, à acquérir une certaine aisance.

Le trésor de la fable peut très bien symboliser la démocratie. La démocratie est, elle aussi, un trésor que personne ne pourra jamais mettre à jour. Mais en poursuivant les recherches et en fouillant infatigablement pour trouver l'introuvable, on n'en accomplira pas moins un travail profitable et fécond pour la démocratie »¹

Robert Michels, *Les Partis Politiques*, 1911

Robert² Michels a participé il y a environ cent ans à poser les bases de l'étude des fonctionnements, et plus particulièrement de la démocratie, au sein des partis politiques. La thèse qui en a été retenue est simple : les dominés reconnaissent à raison la nécessité de s'organiser pour lutter contre leur domination. Or toute organisation nécessite un groupe d'organiseurs³ et ce groupe tend structurellement à s'autonomiser et à dominer toujours plus le reste de l'organisation. La démocratie et l'égalité sont donc impossibles à réaliser dans une organisation politique, quelles que soient les ambitions sincères qui motivent sa création. En s'organisant en partis politiques, les dominés se donnent donc inéluctablement de nouveaux maîtres, les chefs de ces partis.

1 Michels (R.), [1911] 2009 : *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, trad. de l'allemand [*Zur Soziologie des parteiwesens in der modernen demokratie (Untersuchungen über die oligarchischen tendenzen des Gruppenlebens)*], Alfred Kröner Verlag, Stuttgart] par S. Jankelevitch, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 271 p., p. 265-266

2 Robert et Roberto sont deux versions concurrentes utilisées dans la littérature francophone pour désigner R. Michels. Nous utiliserons ici la version retenue par Flammarion comme par les Éditions de l'Université de Bruxelles qui ont publié successivement son ouvrage.

3 Il n'est pas étonnant de voir là un lien avec la conception weberienne de la bureaucratie, Michels et Weber ayant entretenu une étroite relation intellectuelle (Scaff (L.A.), 1981 : « Max Weber and Roberto Michels », *American Journal of Sociology* (86-6), p. 1269-1286). La teneur exacte de cette relation a été l'objet de débats académiques dans les années 1980 qu'il n'est pas le lieu d'explorer plus en détail.

L'impossibilité de la démocratie : sentence élitiste ou incitation à tendre vers mieux ?

Après avoir terminé sa démonstration, Michels prévient que s'il n'a pas indiqué de « voies nouvelles »⁴, « ce serait commettre une grande erreur que de tirer de toutes ces constatations et convictions scientifiques la conclusion qu'il faut renoncer à toute recherche sur les limites des puissances oligarchiques (État, classe dominante, parti, etc.) qui se superposent à l'individu »⁵. Il admet même la possibilité de considérer le caractère démocratique ou non d'une organisation et d'une société en termes de degrés, plutôt que par le biais d'une qualification binaire opposant radicalement démocratie à oligarchie. Ainsi il explique que « nous n'entendons pas nier, toutefois, que tout mouvement ouvrier révolutionnaire, et animé d'un sincère esprit démocratique, ne soit à même de contribuer à l'affaiblissement des tendances oligarchiques. »⁶

Cependant il ne faut pas rigidifier complètement les conceptions de Robert Michels : il n'hésite pas à déployer largement une critique avant d'expliquer son contrepoint plusieurs dizaines de pages plus tard. Ainsi de la définition de la démocratie : on n'en trouve pas qui soit explicitement formulée, puis reprise et utilisée de manière régulière. Celle qui domine l'ouvrage peut être formulée aujourd'hui comme '**le commandement de l'organisation par tous ceux qui la composent, au même niveau de responsabilité effective**'. C'est cette démocratie là dont il démontre d'abord l'impossibilité, et la vigueur qu'il donne à sa dénonciation des illusions entretenues à ce sujet peut laisser croire que c'est le seul apport de l'ouvrage. Le parcours personnel de Michels, du militantisme socialiste au fascisme, en passant par une proximité avec les syndicalistes révolutionnaires⁷, donne d'ailleurs de sérieuses prises à une lecture radicalement pessimiste. De la démonstration de l'impossibilité d'une égalité totale de responsabilités effectives dans le commandement d'une organisation découlerait une forme de rejet de la démocratie, ramenée à sa seule dimension illusoire⁸. Sans entrer plus

4 Michels (R.), [1911] 2009, *op. cit.*, p. 265

5 *Ibid.*, p. 265

6 *Ibid.*, p; 265

7 Pouthier (J.L.), 1986 : « Roberto Michels et les syndicalistes révolutionnaires français », *Cahiers Georges Sorel* (4), p. 39-60. Là encore la place du syndicalisme révolutionnaire dans son parcours a d'ailleurs fait débat. Nous ne voulons pas ici dire que c'est spécifiquement sa proximité avec le syndicalisme révolutionnaire qui aurait fait passage vers le fascisme.

8 Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun discréditent par exemple l'« idéologue nourri aux sources de l'élitisme » [Donegani (J.-M.), Sadoun (M.), 1994 : *La démocratie imparfaite. Essai sur le parti politique*,

loin dans l'exégèse et les différents débats sur Robert Michels lui-même, nous partons ici d'une autre lecture de son œuvre fondatrice.

Nous choisissons donc d'**articuler le pessimisme lucide des constats de Michels à la pertinence d'étudier chaque tentative des acteurs de tendre vers plus de démocratie.** À l'analyse des représentations illusoire d'une démocratie achevée que les acteurs peuvent porter et mettre en avant, on ajoute donc la nécessité de l'étude de leurs pratiques en ce qu'elles tendent plus ou moins à 'l'affaiblissement des tendances oligarchiques'. C'est équipé de cette posture que nous allons nous pencher plus avant sur les apports potentiels de l'œuvre de Michels à une recherche contemporaine sur les fonctionnements des organisations qui se réclament d'un attachement particulier à la démocratie interne.

De la psychologie des foules à l'analyse des compétences inégalement distribuées

La profonde incompétence des masses préoccupe beaucoup Robert Michels. Il la perçoit avec le logiciel des sciences sociales naissantes de l'époque, qui prend bien souvent pour objet les masses ou la foule en tant que telles et leur attribue rapidement toute sortes de qualités (qui sont d'ailleurs toujours des défauts)⁹. Ainsi l'auteur allemand consacre plusieurs chapitres¹⁰ au « besoin de chefs »¹¹, à « la gratitude politique »¹² ou encore au « besoin de vénération »¹³ des masses. Loin des standards de scientificité contemporains, il va par exemple jusqu'à affirmer que « la masse ne possède pas une sensibilité très fine. Des événements se produisent sous ses yeux, des révolutions s'accomplissent dans la vie économique, sans que son âme en subisse des modifications notables »¹⁴. De manière générale, **il considère donc la masse comme incompétente et passive.** Ces affirmations marquent la démonstration par leur caractère abrupt et largement détaché de

Paris, Gallimard, 270 p, p. 78]

9 Le principal représentant de cette « psychologie des foules » est Gustave Le Bon qui attribue impulsivité, vision à court terme, mobilité, irritabilité, suggestibilité, crédulité, déraison, extrémisme, intolérance, soumission à l'autorité du leader, inconscience, conservatisme, traditionalisme et moralisme à l'objet 'foule' en tant que tel [Le Bon (G.), [1895] 1963 : « Sentiments et moralité des foules » in *Psychologie des foules*, Paris, Presses Universitaires de France]

10 Il faut cependant noter qu'un chapitre, dans *Les Partis Politiques*, fait rarement plus de dix pages, de telle façon que l'ouvrage en compte pas moins de trente.

11 Michels (R.), [1911] 2009, *op. cit.*, p. 33-40

12 *Ibid.*, p. 41-42

13 *Ibid.*, p. 43-48

14 *Ibid.*, p; 151

vérifications empiriques sérieuses. Faut-il pour autant considérer qu'elles ne posent en rien des bases utiles pour une réflexion sur les formes contemporaines de fonctionnement interne des organisations politiques ?

Il faut, pour comprendre en quoi les considérations de Michels peuvent servir de base, regarder les travaux répondant aux critères de scientificité qui ont, depuis, répondu en partie aux interrogations qu'elles soulevaient. Et en effet, les questions de l'inégale distribution des compétences requises pour participer à une organisation politique d'une part, des variations de l'intensité de l'engagement public d'autre part se sont posées avec une acuité certaine aux sciences sociales. Il a été établi de manière solide que ces inégalités et ces variations étaient réellement existantes et dépendantes de l'état de la structure sociale¹⁵. Plutôt qu'une quelconque 'profonde incompétence des masses', c'est donc **l'existence de compétences permettant l'engagement politique et de motivations à s'engager publiquement socialement distribuées** que nous retenons comme premier élément de cadre à une réflexion sur les organisations politiques contemporaines.

L'inéluctable différenciation des tâches et la spécialisation des militants est le deuxième problème soulevé par Robert Michels que nous mettons ici en avant. Il consacre deux chapitres à « la nécessité de l'organisation » et l' « impossibilité mécanique et technique du gouvernement direct des masses ». Formulée dans des termes plus proches des raisonnements contemporains que la précédente, cette question soulève simplement le problème de l'organisation concrète de l'activité coordonnée de plusieurs milliers de personnes. Michels explique tout le mal qu'il pense de la solution représentative, qui s'imposera comme un modèle hégémonique. Aujourd'hui l'évidence de la délégation et du principe de représentation est de plus en plus remise en cause¹⁶. Cependant **la nécessité de trouver autre chose que la réunion physique de l'intégralité des membres d'une organisation afin d'organiser l'action collective, et l'ensemble des problèmes que soulève cette nécessité** reste un deuxième élément de cadre à une réflexion sur les organisations politiques contemporaines.

15 Parmi de nombreux travaux, on citera ici seulement l'ouvrage fondateur de Daniel Gaxie [Gaxie (D.), [1978] 1993 : *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 268 p.]

16 Par de nombreux auteurs qui s'appuient sur l'ouvrage de Bernard Manin qui a retracé l'histoire de l'avènement de l'hégémonie du gouvernement représentatif [Manin (B.), [1995] 1996 : *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 316 p.]

L'impossibilité d'une critique purement démocratique ne tient pas la même place centrale que les deux points précédents dans le livre de Michels. Elle est exprimée sous différentes formes à plusieurs endroits, sans que l'auteur y consacre en propre plus qu'une partie d'un chapitre sur la lutte entre les chefs. Cependant cette question nous semble importante également pour l'écho qu'elle trouve dans le questionnement contemporain des organisations politiques. Michels, s'il pourfend le caractère oligarchique des chefs, se garde bien de faire des acteurs qui portent le même type de critiques que lui des démocrates respectables. Au contraire, après avoir signalé l'indéfinition entre luttes idéologiques et luttes personnelles, il pointe l'utilisation stratégique que peuvent faire les uns et les autres de l'invocation de la démocratie. Il dénonce d'abord l'hypocrisie de la mise en avant de la démocratie au sein d'un point précis de discussion sur une décision à prendre :

« Dans les luttes que les différents chefs se livrent pour l'hégémonie, le principe démocratique devient un simple appât destiné à attirer et à leurrer les masses.

Tous les moyens sont bons pour conquérir et conserver le pouvoir. Il est facile de s'en rendre compte, en lisant les discussions qu'a soulevées l'importante question concernant le système à adopter pour la nomination des membres de la direction du parti. Les différentes tendances qui se manifestent à ce propos visent toutes au même but, à savoir au maintien de l'hégémonie d'un groupe donné.

C'est ainsi qu'en France les 'guesdistes' qui comptent beaucoup d'adhérents, voudraient voir adopter le principe de la représentation proportionnelle ; tandis que les 'jaouessistes', qui disposent de plus de sections que de membres, ainsi que les 'hervéïstes', demandent le maintien du système de la représentation locale ou par délégations. »¹⁷

Puis il s'intéresse à l'invocation de la démocratie, de manière générale, par les opposants à la tendance majoritaire dirigeante :

« Comme les catholiques qui, toutes les fois qu'ils sont en minorité, deviennent des partisans fervents de la liberté, les chefs socialistes, qui sont à la tête de la minorité opposante de leur parti, se posent en ennemis acharnés de toute tyrannie. Ils protestent avec véhémence contre l'esprit étroit et policier des chefs au pouvoir et affectent une attitude irréprochablement démocratique.

Mais, à peine les nouveaux chefs sont-ils parvenus [...] à s'emparer du pouvoir à leur tour, on voit aussitôt s'opérer en eux une transformation qui finit par les rendre exactement semblables, sous tous les rapports, aux tyrans détrônés. [...]

17 Michels (R.), [1911] 2009, *op. cit.*, p. 111-112

Le fait est que les révolutionnaires d'aujourd'hui sont les réactionnaires de demain. »¹⁸

Enfin il considère tous les acteurs critiques non comme l'expression de la capacité critique de la 'masse' mais comme l'émergence de futurs chefs en devenir, qui, voyant leur route barrée par les chefs déjà-là, essaient de s'appuyer sur la masse pour devenir chefs à leur tour¹⁹.

Là encore, si le propos manque de nuance et place les acteurs dans une unicité cynique dont on doute qu'elle permette d'expliquer tous leurs comportements, il pose une question dont l'actualité se vérifie à la moindre occasion dans les organisations politiques. La question de l'invocation de la démocratie est logiquement beaucoup moins centrale que les deux précédentes dans la littérature de sciences sociales, mais structure tout de même des travaux autour notamment de la place du couple hypocrisie / sincérité dans la délibération²⁰. De manière plus générale, on retient ici **les liens entre les positionnements de chaque acteur pris dans la critique, la situation d'énonciation de cette critique et son contenu lui-même** comme troisième et dernier élément de cadre à une réflexion sur le fonctionnement des organisations politiques contemporaines.

Une lecture attentive aux pratiques des acteurs

On a donc retracé trois repères à garder en tête au moment de s'intéresser aux organisations contemporaines. Mais tous les trois relèvent surtout de la construction d'un constat lucide et d'outils permettant de prendre garde aux tentatives de présenter une organisation ou un discours comme totalement démocratique, au sens d'une participation effective de tous au même niveau à la prise de décision et à la mise en œuvre des décisions. Mais ces trois repères ne nous donnent pas tellement de pistes pour alimenter une recherche qui se donnerait pour but d'étudier chaque tentative des acteurs d'aller vers plus de démocratie. Est-ce à dire que la lecture de Robert Michels ne nous en donne aucune ? Qu'elle nous condamne à ne voir que le caractère inéluctable de la domination intrapartisane, la fameuse loi d'airain de l'oligarchie, et de laisser en arrière-plan la vision en

¹⁸ *Ibid.*, p. 114-115

¹⁹ *Ibid.*, p. 106

²⁰ Notamment depuis l'étude de l'argumentation dans les Assemblées constituantes françaises et américaines de Jon Elster [Elster (J.), [1995] 2005 : « L'usage stratégique des arguments », trad. de l'anglais [« Strategic Uses of Argument » in K. Arrow et al (eds), *Barriers to the Negotiated Resolution of Conflict*, New York, Norton, p. 236-257] par C. Dubois, *Négociations* (2005/2), p. 59-82]

termes de degrés de démocratisation, de formes d'implication du plus grand nombre, de types de relations entre 'les chefs' et 'la masse' ?

Nous allons d'abord voir que lorsque Michels s'attache explicitement aux techniques employées par les acteurs pour réduire l'oligarchie, c'est pour les ramener dans le meilleur des cas à leur inefficacité, et dans le pire des cas à leur rôle dans le maintien de la domination. Puis nous verrons que c'est en fait lorsque Michels s'attache à décrire les conditions de possibilité pratiques de la mise en place et du maintien de l'oligarchie qu'il nous donne des pistes de recherche pour comprendre la portée des tentatives des acteurs d'infléchir la loi d'airain.

L'inefficacité des « essais de limitation du pouvoir des chefs »²¹ occupe explicitement une partie de l'ouvrage. Elle discute quatre arguments, dont un seul concerne l'étude d'un dispositif pratique qui viserait à modifier les contraintes pesant sur la décision dans l'organisation et ainsi à la rendre plus démocratique. Il s'agit du chapitre premier, consacré au référendum. Le « manque de compétences des masses, ainsi que le manque de temps matériel »²² sont les premières raisons avancées pour s'en méfier. Suivent notamment le problème de l'inertie qu'il engendre dans le parti et enfin le pouvoir que conserve les chefs dans la maîtrise du calendrier et des questions posées. Michels en conclut que « par son caractère absolu et soustrait à toute critique, le référendum favorise la domination d'aventuriers adroits. Le pouvoir du bonapartisme dérive en fait du référendum »²³. Le second argument concerne le traitement qu'il convient de réserver à ceux des chefs qui sont issus de la bourgeoisie et non de la classe ouvrière, afin de leur faire tout à fait quitter leur condition antérieure. Ce point s'inscrit dans une autre ligne de force qui traverse l'ouvrage de Michels et que nous avons choisi de ne pas approfondir ici²⁴ : l'étude du lien entre les origines sociales des chefs et leur comportement en tant que chefs. Il repousse en tout cas vivement l'idée que le fait de transformer complètement les chefs issus de la bourgeoisie en 'vrais ouvriers' puisse être plausible ou désirable. Les deux derniers arguments disqualifient successivement le syndicalisme de lutte et l'anarchisme comme réalisation de l'action collective démocratique. Il leur reconnaît à chacun un certain

21 Michels (R.), [1911] 2009, *op. cit.*, p. 217 - 238

22 *Ibid.*, p. 219

23 *Ibid.*, p. 219

24 Sur le choix de placer le focus sur le déroulement pratique des situations, voir le passage consacré au cadre théorique dans l'introduction générale

nombre de qualités, mais pas celle de permettre la participation effective de tous au même niveau.

Rares sont les passages où Michels s'abandonne à donner explicitement un signe d'espoir. Le lecteur peut alors être étonné lorsqu'il nuance finalement son propos en affirmant :

« Le propre de la démocratie en général, de celle du mouvement ouvrier en particulier, est en effet de fortifier et d'exciter chez l'individu l'aptitude intellectuelle à la critique et au contrôle.

Nous savons déjà à quel point la bureaucratisation progressive des organismes démocratiques neutralise les effets bienfaisants de cette aptitude. Mais il n'en reste pas moins qu'en vertu même des postulats théoriques qu'il proclame et défend, le mouvement ouvrier suscite souvent, à l'encontre de ses chefs, un certain nombre d'hommes libres qui, soit par principe, soit par instinct, veulent réviser la base sur laquelle s'appuie l'autorité. »²⁵

Cependant les voies qu'il indique pour voir progresser cette capacité critique ne sont pas directement issues des situations qu'il a jusqu'alors étudiées :

« cette prédisposition à la libre recherche [...] augmentera à mesure que s'amélioreront et deviendront plus sûres les conditions économiques des masses, et que celles-ci seront admises à jouir, dans une plus grande mesure, des bienfaits de la civilisation.

Une instruction plus étendue implique une capacité de contrôle plus grande. [...]

C'est donc à la pédagogie sociale qu'incombe la grande mission d'élever le niveau des masses, afin de les mettre à même de s'opposer, dans les limites du possible, aux tendances oligarchiques qui les menacent»²⁶.

En renvoyant au niveau général de vie et d'instruction des membres de l'organisation (et ainsi, en fait, à la réduction des inégalités entre les membres de ce point de vue), Michels pointe à coup sûr une condition importante du succès des tentatives de relativisation de la domination au sein d'une organisation. Mais ce n'est pas encore là que nous trouvons une accroche pour l'observation des tentatives issues directement des acteurs. **C'est en effet lorsque Robert Michels s'attache à restituer les dispositifs qui permettent la prise de parole et la prise de décision, délimitant ainsi les conditions de possibilité pratiques de la mise en place et du maintien de l'oligarchie, que nous trouvons des points d'accroche pour étudier les tentatives des acteurs d'infléchir la loi d'airain de l'oligarchie.** Évidemment il ne

25 Michels (R.), [1911] 2009, *op. cit.*, p. 266-7

26 *Ibid.*, p. 267

le formule pas dans ces termes là, et il présente bien souvent les situations dans ce qu'elles ont d'inéluctablement reproductrices des inégalités. Mais justement, pour se faire, il s'appuie nécessairement sur la description concrète des situations. Lorsqu'il se prend à discuter, dans le domaine de la pure théorie, de l'éventuelle légitimité d'un système électif basée sur le constat que ce sont bien les acteurs qui délèguent librement leur pouvoir à un autre par l'intermédiaire de leur vote, il s'en remet d'ailleurs à l'observation des pratiques réelles pour maintenir sa position :

« Le raisonnement à l'aide duquel on défend la prétention des chefs à l'obéissance des masses est en théorie absolument irréfutable. Mais, dans la pratique, l'élection des chefs, et surtout leur réélection se font d'après des méthodes telles et sous des suggestions et d'autres influences coercitives tellement fortes que la liberté de décision des masses s'en trouve considérablement diminuée. »²⁷

En identifiant de quoi sont faites les situations, on peut ainsi analyser les différences qui se présentent d'une situation concrète à une autre, et seulement ensuite en tirer les conclusions qui s'imposent considérant l'amélioration ou non de la participation effective de tous au commandement de l'organisation. Ce n'est qu'en assumant ce passage par la pratique concrète des acteurs que l'on peut, non pas discuter la pertinence d'imaginer ou non un fonctionnement débarrassé de toute domination, mais comprendre en quoi un dispositif tend ou non à démocratiser le fonctionnement d'une organisation, et dans quelle mesure. On va donc voir quelques éléments donnés par Michels que l'on peut regrouper sous deux catégories : la maîtrise de la mise en place du dispositif et la connaissance des usages du dispositif.

La maîtrise de la mise en place du dispositif est le premier élément que l'on voudrait pointer dans le livre de Robert Michels. En effet au fil du texte il nous donne à découvrir des techniques mises au point par les chefs pour assurer le maintien de leur pouvoir. La première réside dans l'organisation, dans le détail, de la répartition des décisions entre différents types d'instances, et du réglage du caractère plus ou moins public de celles-ci.

« Jusque dans les congrès, qui représentent cependant la quintessence du parti passée à travers sept cribles, nous voyons de plus en plus s'établir l'usage de renvoyer les questions importantes aux commissions qui délibèrent à huis clos. »²⁸

²⁷ *Ibid.*, p. 142

²⁸ *Ibid.*, p. 17

Une seconde technique réside dans l'organisation du vote sensé renouveler la direction.

« le statut fondamental du parti [socialiste allemand], voté au congrès de Mayence en 1900, stipule bien qu'à chacun de ses congrès annuels le parti doit 'renouveler' au vote secret et à la majorité absolue, tout le comité de direction [...] Mais cette résolution, qui s'inspire de la plus pure doctrine démocratique, est généralement observées de telle sorte qu'à chaque congrès on distribue aux délégués des bulletins imprimés portant les noms des membres de la direction sortante.

Ceci prouve non seulement qu'on compte sur la réélection de ces membres, mais encore qu'on exerce une pression pour l'obtenir. »²⁹

La troisième se trouve en quelque sorte un niveau au-dessus, puisqu'elle concerne directement le mode de désignation des dirigeants, et leur capacité, en tant que dirigeants, à influencer dessus. Michels explique en effet que les chefs se renouvellent « non par l'élection populaire, mais par cooptation »³⁰, tendant ainsi à s'isoler plus complètement du reste du parti.

Dans chacun de ces trois exemples, les dirigeants pèsent sur le dispositif qui encadre la prise de décision, et ainsi allègent d'eux-mêmes l'épreuve à laquelle ils s'appêtent à se soumettre, et du même coup la rendent plus difficile pour les autres acteurs.

La connaissance des usages du dispositif se décrit elle aussi à travers différentes compétences que les dirigeants acquièrent du fait de leur statut, et qu'ils déploient afin de le conserver. Une série de compétences est décrite à l'occasion de la critique du pouvoir des parlementaires. Michels nous explique ici que ces savoir-faire sont appris au Parlement, avant d'être transportés par les parlementaires dans une autre arène régie par des dispositifs similaires, l'assemblée du parti.

« Les parlementaires sont passés maîtres dans l'art de diriger les assemblées, d'appliquer et d'interpréter les règlements, de proposer des motions en temps opportun, bref, d'user de toutes sortes d'artifices pour soustraire à la discussion des points controversés, pour arracher à une majorité hostile un vote qui leur soit favorable ou, tout au moins et dans le cas le plus défavorable, pour réduire cette majorité au silence. Et pour atteindre ce but, les moyens ne manquent pas : depuis la façon habile de poser la question au moment même du vote, jusqu'à

²⁹ *Ibid.*, p. 69-70

³⁰ *Ibid.*, p. 73

l'action suggestive qu'on exerce sur la foule à l'aide d'insinuations qui, tout en n'ayant aucun rapport avec la question, ne laissent pas d'impressionner l'assistance. »³¹

C'est le même type de compétences qui est décrit à l'occasion du récit de la lutte entre les chefs qui ont gravi un à un les échelons du parti et ceux qui ont plutôt fait jouer une célébrité acquise hors du parti pour y conquérir une place de pouvoir. Michels explique que la méconnaissance des usages en vigueur coûte aux nouveaux venus qui respectent moins les « formes extérieures de la démocratie »³² que les anciens chefs « pas plus démocrates, mais [...] plus habiles »³³

Nous ne suivons pas Michels lorsqu'il place totalement et définitivement le respect des formes démocratiques (ni même la mise en scène de leur respect) du côté de la stratégie cynique sans effet autre que celui de discréditer un adversaire³⁴. C'est donc simplement la mise en valeur d'une compétence parmi d'autres, et du pouvoir que donne son inégale distribution parmi les acteurs en présence, que nous relevons ici. Dans ces deux exemples, les acteurs n'agissent pas sur le dispositif lui-même, mais au sein du dispositif : ils y déploient les compétences adaptées pour sortir grandis de l'épreuve.

À parti démocratique, société démocratique ?

L'étude de Robert Michels a été reconnue, avec celle de Moïseï Ostrogorski³⁵, comme pionnière de la sociologie politique. Cependant ce qui en a longtemps été retenu est plus la démarche (qui malgré tous ses défauts vise à produire une analyse objective d'une organisation en tant que telle et se distingue de l'essai ou de la dissertation philosophique) que la question posée. Ainsi Florence Faucher-King explique qu'au cours du vingtième siècle se sont développées des approches théoriques centrées sur la réactivité des partis face aux échéances électorales « qui ont largement contribué à détourner l'attention des

31 *Ibid.*, p. 61-62

32 *Ibid.*, p. 53

33 *Ibid.*, p. 53

34 Ce qui ne signifie nullement que nous ramenons non plus ce respect à une pure sincérité dénuée de stratégie.

35 L'étude d'Ostrogorski, centrée sur la Grande Bretagne et les États-Unis, est même antérieure à celle de Michels. La thèse principale qui ressort des extraits disponibles de son étude est que la vie démocratique d'une société est entravée par l'existence de partis stables prétendant se positionner sur tous les sujets. Il préconise une vie politique animée par des ligues temporaires et constituée autour d'un but précis. Centrés sur les liens entre parti et système politique et appuyés sur l'étude de partis ne présentant pas les mêmes ambitions égalitaristes que les partis socialistes de l'époque, les textes réunis par Pierre Rosanvallon ne présentent pas la même importance que l'ouvrage de Michels pour une étude contemporaine des fonctionnements des partis politiques se réclamant spécifiquement de la démocratie interne [Ostrogorski (M.) [1902] 1979 : *La Démocratie et les partis politiques* (textes choisis et présentés par P. Rosanvallon), Paris, Le Seuil, 306 p.].

politistes des questions de démocratie interne, celle-ci étant considérée comme à la fois utopique et néfaste à la démocratie du régime »³⁶. En effet, Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun reprennent à leur compte la « critique de cette approche, aujourd'hui bien argumentée, [qui] s'est exercée sur trois points : avant d'être une organisation, le parti est une instance de médiation entre la société et l'État ; le jugement sur la nature oligarchique du parti ne peut pas être appliqué sans réserve à l'ensemble du système politique ; la représentation n'est pas la négation de la démocratie »³⁷.

Mais, comme l'explique Florence Faucher-King, la « question de la démocratie interne est revenue sur le devant de la scène dans les années 70 en raison des critiques articulées par les mouvements protestataires. La nouvelle gauche, les écologistes et les autogestionnaires ont centré leurs critiques des organisations partisans classiques autour de questions relatives à la démocratie interne »³⁸. On peut adresser aujourd'hui une réponse à chacune des critiques synthétisées par Donegani et Sadoun.

- Le parti, a fortiori lorsque le rapport de forces politique le maintient durablement hors du pouvoir d'État, est au moins autant une organisation qu'une instance de médiation entre la société et l'État.
- Sans juger l'ensemble du système politique à partir de là, on peut considérer le parti comme un 'laboratoire' présentant des problèmes à résoudre collectivement, encadrés par des contraintes certes infiniment moins fortes que celles d'une société, mais bien plus proches de celles-ci que dans la plupart des situations sociales (du fait de l'importance de la démocratie parmi les contraintes)
- Si la représentation n'est pas la négation de la démocratie, la démocratie ne se résume pas à la représentation, et de nombreux acteurs portent une critique argumentée de la représentation comme outil démocratique.

On voit se dessiner le profil des acteurs dont l'activité est le plus à même d'être questionnée pertinemment dans la continuité de Robert Michels : durablement éloignés du pouvoir d'État, cherchant à 'faire laboratoire' d'une société plus démocratique, se revendiquant d'une élaboration critique vis-à-vis de la représentation. Cette définition

36 Faucher-King (F.), 2007 : « Les verts et la démocratie interne », in F. Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 452 p., p. 103-142, p. 105

37 Donegani (J.-M.), Sadoun (M.), 1994, *op. cit.*, p. 77

38 Faucher-King, 2007, *art. cit.*, p. 106-107

correspond d'ailleurs peu ou prou à un champ de la recherche contemporaine, certes marginal dans les sciences sociales du politiques, mais bel et bien existant.

*L'étude du fonctionnement des organisations se
réclamant de la démocratie dans les sciences
sociales contemporaines*

Cet intérêt des sciences sociales pour les élaborations démocratiques des acteurs contestataires, s'il ne fut pas continu de l'ouvrage de Michels à aujourd'hui, n'est pas pour autant réapparu sans prémisses. Après Claus Offe et Herbert Kitschelt³⁹, c'est Francesca Polletta qui, en retraçant l'histoire des pratiques démocratiques des mouvements sociaux américains au vingtième siècle, et particulièrement depuis les années 1960, montre l'intérêt d'étudier de plus près cette diversité de fonctionnements et les problèmes qui se posent aux acteurs contestataires en situation⁴⁰.

L'exemple le plus net de cet intérêt contemporain réside dans le programme DEMOS (Democracy in Europe and Mobilization of Society) coordonné par Donatella della Porta de 2004 à 2008. La responsable du programme pose en effet comme hypothèse de départ que « la réflexion sur la démocratie joue un rôle important dans les organisations du mouvement social et que, inversement, les mouvements sociaux sont des acteurs importants des démocraties contemporaines »⁴¹. Ce programme a ainsi questionné ces dernières années « les formes de démocratie participative telles qu'elles sont élaborées "par le bas" et mises en œuvre dans l'organisation interne des mouvements sociaux ainsi que dans les expériences de prise de décision délibérative. Le projet étudie en particulier la

39 Offe, en 1985, évoque ce qu'en France Alain Touraine a appelé les Nouveaux Mouvements Sociaux et présente ce qu'il considère comme un changement de paradigme politique et une redéfinition des frontières entre privé et politique. On comprend alors mieux l'émergence de la critique de la démocratie représentative portée par les nouveaux mouvements sociaux et les luttes entreprises pour promouvoir une démocratie plus directe, moins élitiste et plus « représentative » de la volonté populaire [Offe, (C.), 1985 : « New social movements: challenging the boundaries of institutional politics », *Social Research* (52-4), p. 817-868]. Herbert Kitschelt, de son côté, entreprend la construction d'un cadre d'analyse des partis politiques en lien avec les mouvements sociaux où il distingue les partis *right-authoritarian* des *left-libertarian* [Kitschelt (H.), 1988 : « Left Libertarian Parties : Explaining Innovation in Competitive Party System », *World Politics* (40), p. 194-234]

40 Polletta (F.), 2002 : *Freedom is an Endless Meeting. Democracy in American Social Movements*, Chicago, The University of Chicago Press

41 « the reflection about democracy plays an important role in social movement organizations and that, conversely, social movements are important actors in contemporary democracies » della Porta (D.), 2007 : « Global Activists: Conceptions and Practices of Democracy in the European Social Forums », document de travail, European Consortium for Political Research, Helsinki, 7-12 mai 2007, p. 2 (traduction effectuée par nos soins)

question de la démocratie active telle qu'elle émerge dans les théories et les pratiques des mouvements revendiquant une "mondialisation par le bas" »⁴². Ces perspectives de recherche comprennent une transversalité des questionnements entre mouvements sociaux et partis politiques illustrée notamment par la définition que donne della Porta du 'Mouvement pour la Justice Globale' (GJM, communément appelé 'altermondialiste' en français) comme « le réseau peu dense d'organisations (plus ou moins formelles, incluant les partis politiques) et d'autres acteurs, engagés dans des actions collectives de différents types, sur la base du but partagé de faire avancer la cause de la justice (économique, sociale, politique et environnementale) parmi et entre les peuples à travers le globe »⁴³.

Ce programme de recherche a permis d'interroger les organisations politiques « comme des espaces d'élaboration de conceptions de la démocratie et de premières expérimentations de celles-ci »⁴⁴ à travers l'étude de cas aussi variés que la discrimination envers les femmes d'Europe de l'Est dans les Assemblées préparatoires du Forum Social Européen (FSE) – N. Dörr - ; la conception de la démocratie dans les mouvements sociaux espagnols – A. Calle, M. Jiménez - ; l'importance de l'amitié dans les comités de quartier – C. Patsias – ou encore la prise de décision dans les squats de Catania – G. Piazza⁴⁵.

L'intérêt récent des sciences sociales pour la question du fonctionnement des organisations politiques ne se limite cependant pas à ce programme, comme le montre une série de publications récentes inscrites dans différentes traditions de recherche. Pour s'en tenir aux organisations se réclamant particulièrement de la démocratie interne et de la critique de la représentation, on note notamment l'étude des difficultés du consensus au sein d'Agir ensemble contre le Chômage -D. Mouchard- ; du fonctionnement quotidien d'un comité interne d'A.T.T.A.C. -M. Szczepanski- ; de la persistance des dominations au sein d'une usine récupérée en Argentine -M. Quijoux- ; de la pluralité des régimes d'engagement en vigueur à Droit Au Logement – E. Doidy- ; des critiques internes et de la

42 <http://demos.iue.it/French.shtml> (consultée le 12/09/2009)

43 : « We have defined the GJM as the loose network of organizations (with varying degrees of formality, and even including political parties) and other actors, engaged in collective action of various kinds, on the basis of the shared goal of advancing the cause of justice (economic, social, political and environmental) among and between peoples across the globe » della Porta (D.), 2007, *art. cit.*, p. 3 (traduction effectuée par nos soins)

44 *Ibid.*, p. 6

45 On trouve les rapports d'étape de ces différentes recherches sur le site du projet de recherche (demos.iue.it)

crise de direction d'A.T.T.A.C. -R. Wintrebert-et enfin de la démocratie interne chez les Verts -F. Faucher-King-⁴⁶.

De l'évaluation normative à l'éclairage des fouilles

Une lecture de l'ouvrage fondateur de Robert Michels attentive aux *degrés* de démocratisation et aux *pratiques* des acteurs nous amène donc à questionner les dispositifs encadrant la prise de parole et la prise de décision dans les organisations politiques pour comprendre les tentatives des acteurs de lutter contre la loi d'airain de l'oligarchie. Les organisations impliquées dans les mouvements sociaux combinant une critique de la démocratie telle qu'elle se pratique dans la société contemporaine et une prétention à expérimenter de meilleures formes de démocratie constituent le meilleur terrain pour se demander si la loi d'airain de l'oligarchie condamne toute tentative de démocratisation interne. On va alors voir que le projet de nouveau parti lancé par la Ligue Communiste Révolutionnaire en mai 2007 fournit un objet de recherche à même de contribuer au champ dont nous venons de dessiner les contours. Cependant on ne va pas se lancer bille en tête dans une évaluation normative de ce processus qui viserait à répondre à Robert Michels en reprenant à notre compte sa définition de la démocratie. A partir des définitions de la démocratie mobilisées par les acteurs eux-mêmes, on va plutôt chercher à comprendre comment leurs propres évaluations se confrontent à l'épreuve d'un processus de fondation.

On espère réussir alors à éclairer quelque peu le champ de fouilles qui voit les acteurs piocher à la recherche de l'introuvable démocratie...

46 Mouchard (D.), 2002 : « 'Politique délibérative' et logiques de mobilisation. Le cas d'Agir ensemble contre le chômage », *Politix* (15-57), p. 125-145 ; Szczepanski (M.), 2003 : « Du militantisme à la militance : une étude microsociologique des modalités de participation des militants « antimondialisation » à travers l'exemple d'un comité local de l'Association pour la taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens (A.T.T.A.C.) », *Regards sociologiques* (24) ; Quijoux (M.), 2005 : *Destins féminins, genre et autogestion dans une entreprise récupérée d'Argentine : la coopérative du 18 décembre ex-Bruckman*, mémoire de DEA, Paris, IHEAL ; Doidy (E.), 2007 : « Le logement décent et l'épreuve de la réquisition. A propos de la 'précarité' des mobilisations de précaires » in M. Boumaza et P. Hamman (dir.), *Sociologie des mouvements de précaires. Espaces mobilisés et répertoires d'actions*, Paris, L'Harmattan, p. 79-104 ; Wintrebert (R.), 2007 : *Attac, la politique autrement ? Enquête sur l'histoire et la crise d'une organisation militante*, Paris, La Découverte, 310 p ; Faucher-King (F.), 2007, *art. cit.*

INTRODUCTION GÉNÉRALE :
Le cas du processus de fondation du
Nouveau Parti Anticapitaliste

Mardi 29 mai 2007

France 2

Télé Matin, « Les 4 vérités »

« [Quelques semaines après l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République, Olivier Besancenot est l'invité politique de l'émission Télé Matin. Le journaliste Roland Sicard le questionne d'abord sur une potentielle « affaire airbus » liée à un soupçon de délit d'initié de certains des dirigeants de l'entreprise aéronautique. Puis l'entretien aborde différents points de l'actualité politique et médiatique. Besancenot appelle enfin à voter pour les candidats des listes LCR-100 % à gauche pour les prochaines élections législatives.] [00.06.45] *Olivier Besancenot* [...] peut-être parce que les gens se sont dit, quitte à pas voter P.S., pour battre la droite, autant voter pour le plus à gauche possible.

Roland Sicard _ Si le Parti Socialiste se recentre, devient plus social-démocrate, est-ce qu'il y a pas un espace qui se crée à gauche pour vous, et pour les autres de la gauche de la gauche ?

OB _ Je crois qu'il y a un espace politique en effet nouveau à occuper, je crois que plus que jamais l'urgence est de voir comment on peut rassembler les forces anticapitalistes pour construire peut-être dans les prochains mois pourquoi pas, un nouveau parti, anticapitaliste, à gauche, qui soit capable d'occuper cet espace là, mais on le fera aussi dans le cadre des résistances qui sont à construire, on va pas le faire dans un grand colloque, et les résistances elles sont importantes parce que Sarkozy a annoncé beaucoup de choses mais quand on va rentrer dans le détail de sa politique, il y aura des contestations et de la mobilisation mais il faudra aussi une vraie résistance politique.

RS _ Merci Olivier Besancenot

OB _ Merci à vous

RS _ William c'est à vous [00.07.31] ['Les 4 vérités' sont terminées, laissant place aux autres rubriques de Télé Matin.] »

« Besancenot : Pourquoi pas un nouveau parti »

extrait de l'enregistrement vidéo de l'émission Télé Matin du 29/05/2007,

<http://www.radio-rouge.org/index.php/2007/05/31/318-olivier-aux-4-verites-du-29-mai-2007> (consultée le 22/08/2009)

Quelques deux ans plus tard, l'idée émise en toute fin d'interview par Olivier Besancenot a pris une certaine consistance. Le Nouveau Parti Anticapitaliste vient de tenir fièrement sa première Université d'Été, fin août 2009, qui a réuni environ 1500 militants et sympathisants pendant trois jours dans un village de vacances. Le Conseil Politique National réunissant environ 150 membres devra bientôt se prononcer sur la stratégie que ce nouveau parti adoptera lors des élections régionales prévues en 2010.

Faut-il en déduire qu'Olivier Besancenot a réussi à dissoudre « son » ancien parti pour en fonder un nouveau, plus à même de le lancer efficacement vers l'échéance

présidentielle de 2012 ? Ou au contraire affirmer que l'ensemble des militants qui formaient la Ligue Communiste Révolutionnaire ont fait la preuve de leur capacité à abandonner un outil de lutte qui n'était plus adapté à la situation politique, pour construire une organisation totalement nouvelle, par la base, à partir des luttes, démocratiquement ?

On retrouve bien là une des tensions qui structurent, au moins depuis l'œuvre de Robert Michels, l'étude des partis politiques. En effet voir la principale figure médiatique d'une organisation annoncer à la télévision, « pourquoi pas », ce qui signera finalement la fin de l'organisation en tant que telle, et ce avant que la direction élue n'ait officiellement et définitivement acté quoi que ce soit peut laisser songeur quand on pense au 'chef' décrit par Michels qui « prend alors l'habitude d'expédier la plupart des affaires importantes et de résoudre un nombre de plus en plus grand de questions se rattachant à la vie du parti et cela de sa propre initiative, sans prendre l'avis ni demander le concours de la masse »¹. Et pourtant s'abandonner à ne percevoir qu'un 'effet Besancenot'² là où des milliers de personnes vont pendant plusieurs mois se réunir régulièrement, débattre vivement, militer ensemble et finalement s'engager dans la construction effective d'un parti réunissant trois fois plus de militants que la LCR reviendrait à renoncer d'emblée à percevoir la complexité des réalités empiriques que recouvre le passage de la LCR au NPA.

La recherche menée dans le cadre d'un Master de Sociologie dont les résultats sont exposés dans les pages qui suivent a donc permis d'explorer les contradictions qui sont ici formulées dans des termes puisés directement dans le langage commun. Plus précisément, on se demandera, alors que le processus de fondation du Nouveau Parti Anticapitaliste était pris dans une contradiction démocratique faite de critiques antagonistes portant le risque d'une désagrégation de l'organisation, pourquoi les militants ont réussi à éviter cette désagrégation et au contraire à afficher un certain succès, au moins numérique, du processus. Avant d'entrer dans le développement de nos arguments permettant de répondre à cette interrogation, il nous faut introduire ce travail. Cette introduction sera découpée en sept temps. Nous ferons d'abord (1) un point sur ce que le lecteur doit savoir de l'histoire de la Ligue Communiste Révolutionnaire et des conceptions de la démocratie qui s'y sont développées au moment de s'intéresser à l'organisation nouvelle à laquelle elle a donné naissance. Puis nous verrons en quoi le processus de fondation du Nouveau Parti Anticapitaliste est un objet pertinent pour étudier le fonctionnement et la gestion des

1 Michels (R.), [1911] 2009, *op. cit.*, p. 18

2 Pingaud (D.), 2008 : *L'effet Besancenot*, Paris, Seuil, 152 p.

critiques appuyées sur la démocratie interne. En effet (2) une brève analyse de l'appel lancé par la LCR pour un nouveau parti permettra de comprendre les ambitions démocratiques qui sont assignées au processus par les acteurs, puis (3) nous présenterons les trois définitions antagonistes de la démocratie sur lesquelles s'appuient les critiques internes adressées au processus. C'est à partir de l'exposé de ces trois définitions que nous pourrions annoncer (4) plus en détail la problématique qui guide l'ensemble du travail. Il sera alors temps (5) d'exposer le cadre théorique de la recherche ainsi que (6) la méthodologie qui a été employée pour le recueil des matériaux empiriques. Enfin (7) le plan des développements qui constituent l'exposé des résultats de la recherche sera annoncé.

1968-2009 : l'héritage d'une organisation en mouvement

Le présent mémoire se propose d'étudier la contradiction démocratique formée par les critiques antagonistes formulées par les acteurs à l'encontre du processus de fondation du NPA. Or le Nouveau Parti Anticapitaliste, s'il présente de nombreux caractères nouveaux, n'en représente pas moins une certaine continuité organisationnelle avec la Ligue Communiste Révolutionnaire³ qui en a impulsé la création. Il est donc indispensable de connaître en premier lieu les conceptions de ce qu'est une organisation politique, de son fonctionnement interne, du lien entre sa structure et son projet politique qui étaient élaborées et véhiculées au sein de ce parti dit trotskyste⁴.

3 La LCR, au moment d'acter sa dissolution, est la Section Française de la Quatrième Internationale (SFQI). Elle est un des trois principaux partis français dont la stratégie comme le programme sont largement inspirés des écrits de Léon Trotsky, avec l'Union Communiste Internationaliste (UCI, plus connue sous le nom de son hebdomadaire *Lutte Ouvrière*) et le Parti Ouvrier Indépendant (POI). Elle revendique environ 3000 militants, son principal porte-parole, Olivier Besancenot, a recueilli 4,08 % des suffrages exprimés lors de l'élection présidentielle tenue en 2007 et elle ne dispose que de très peu d'élus locaux. La LCR dispose de locaux nationaux, d'une imprimerie (Rotographie), d'un hebdomadaire (*Rouge*) et d'une revue théorique (*Critique Communiste*).

4 On trouve dans la littérature l'usage de l'orthographe trotskyste et trotskiste. La revue *Dissidences* nous apprend que « l'académie française [a] imposé l'usage de Trotski et trotskisme dans les dictionnaires [mais que] Trotsky lui-même [écrivait] son pseudonyme avec un y [...] la consultation de n'importe quel document émanant des militants s'en réclamant permet de voir que les vocables trotskysme et trotskystes ont toujours eu et gardent encore leur préférence » [Dissidences, 2009 : « Présentation », *Dissidences* (6), p. 11-16, p. 16]. Nous suivrons ici le choix de l'équipe de *Dissidences* en utilisant l'orthographe 'trotskyste'.

L'histoire de la LCR est maintenant assez bien documentée, avec en premier lieu la thèse de Jean-Paul Salles qui retrace précisément toute la première période, jusqu'à 1981⁵. Les travaux de Florence Johsua, depuis un point de vue sociologique, sont la meilleure référence concernant l'histoire récente de la LCR⁶. La thèse de Stéphanie Rizet retravaille notamment ces publications à la lumière d'une enquête par entretiens et propose ainsi un point de vue sur l'ensemble de l'histoire de la LCR⁷. C'est donc principalement à partir de ces trois sources que nous présentons ici quelques éléments de l'histoire des relations des militants de la LCR avec le questionnement du fonctionnement, la place du débat, de la hiérarchie et de la démocratie interne⁸. En effet l'histoire de l'organisation éclaire son présent, comme pour toute institution, mais tout particulièrement du fait de sa relative jeunesse : un certain nombre d'acteurs ont ainsi vécu de l'intérieur l'ensemble des étapes, de la Jeunesse Communiste Révolutionnaire au Nouveau Parti Anticapitaliste. D'autres, nombreux également, les ont accompagnées de plus ou moins près, entrant parfois à la LCR avant d'en ressortir, et ont finalement participé aux processus de fondation du NPA . Nous allons donc présenter, à partir des travaux existants, trois caractéristiques qui marquent la LCR au fil de son histoire, essentielles à la compréhension du présent : (1) le 'trotsko-guévarisme' et l'expérience minoritaire, (2) le rapport aux 'institutions bourgeoises' et les transmutations de l'organisation et (3) la participation des militants aux organisations du 'mouvement social'.

5 Salles (J.-P.), 2005 : *La ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes

6 Johsua (F.), 2004 : « La dynamique militante à l'extrême gauche : le cas de la Ligue Communiste Révolutionnaire », *Cahiers du Cevipof* (37) ; Johsua (F.), 2007 : « Les conditions de (re)production de la LCR : l'approche par les trajectoires militantes », in F. Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 452 p., p. 25-67

7 Rizet (S.), 2006 : *La distinction militante. Transformations et invariances du militantisme à la Ligue communiste révolutionnaire*, thèse de doctorat en Sociologie, sous la direction de Vincent de Gaulejac, Université Paris VII-Denis Diderot, 486 p.

8 Ce n'est pas le lieu ici d'une histoire plus complète de la LCR. Nous invitons le lecteur curieux d'en savoir plus à se référer aux ouvrages cités pour des présentations synthétiques. Pour approfondir un point en particulier, deux très bonnes bibliographies commentées recensent les travaux existants sur la LCR et plus largement sur l'histoire du trotskysme. La première constitue l'introduction générale de l'ouvrage de Jean-Paul Salles (Salles (J.-P.), 2005, *op. cit.*). La seconde est faite de l'ensemble des notes bibliographiques mises à disposition par l'équipe de Dissidences - bulletin de liaison des études sur les mouvements révolutionnaires- sur leur site internet (dissidences.net). Enfin pour une simple liste de travaux, mais qui tend à l'exhaustivité, des mémoires de maîtrise aux témoignages d'acteurs, voir Beuvain (C.) (et. al.), 2009 : « Bibliographie : les trotskysmes en France », http://www.dissidences.net/documents/complement_vol6_biblio.pdf (consultée le 22/08/2009).

Le 'trotsko-guévarisme' et l'expérience minoritaire

Le 18 septembre 1968, le premier numéro de *Rouge* paraît. Il est édité par un groupe de militants venus (ou proches) de deux organisations fraîchement dissoutes, la Jeunesse Communiste Révolutionnaire et le Parti Communiste Internationaliste minoritaire. C'est la date que nous retenons ici comme point de départ de la Ligue Communiste Révolutionnaire⁹, qui tiendra plus de quarante ans après son 18ème et dernier congrès, le 05 février 2009. Les militants des comités Rouge présentent deux caractéristiques utiles à connaître pour la compréhension des événements contemporains : (1) l'importance qu'ils accordent à la révolution russe d'octobre 1917, aux thèses de Léon Trotsky, à l'action des guérillas et au rôle du parti révolutionnaire, (2) leurs expériences comme militants minoritaires dans d'autres organisations.

L'importance de la révolution russe d'octobre 1917, mais aussi l'attrait de l'action de Che Guevara, sont soulignées par Jean-Paul Salles. Partageant la théorie de la révolution permanente, la tactique du front unique ouvrier, le principe des réformes de transition et l'opposition au bureaucratisme symbolisé par l'URSS avec les autres groupes se réclamant du trotskysme, les militants de la JCR se distinguent par leur croyance peut-être plus développée dans le rôle d'une avant-garde éclairée et combative, et leur orthodoxie limitée, en tout cas relativement à celle des autres courants. Ils sont ainsi moins prompts à

⁹ Choix nécessairement un peu arbitraire dans une histoire agitée qui propose beaucoup de dates fondatrices, depuis celles de la naissance du mouvement trotskyste en France entre les premières publications de *La Lutte de Classe* en 1928 et la création de la IV^{ème} Internationale en 1938. Citons les étapes les plus importantes concernant la naissance de la LCR :

Juillet 1952 : scission du Parti Communiste Internationaliste (PCI), naissance du PCI minoritaire (dont des militants participeront plus tard à *Rouge*).

Avril 1966 : création de la Jeunesse Communiste Révolutionnaire (JCR) (dont des militants participeront aussi à *Rouge*) par des militants exclus de l'Union des Étudiants Communistes (UEC) et des militants venus des Étudiants Socialistes Unifiés (ESU).

Juin 1968 : dissolution des organisations trotskystes et révolutionnaires (dont le PCI minoritaire et la JCR)

Septembre 1968 : lancement de *Rouge*

Avril 1969 : premier congrès de la Ligue Communiste (LC) sur les bases des comités rouge. La LC sera la Section Française de la Quatrième Internationale (SFQI).

Juin 1973 : dissolution de la Ligue Communiste (LC) suite à l'attaque du meeting de l'organisation d'extrême droite Ordre Nouveau

Avril 1974 : création du Front Communiste Révolutionnaire (FCR) par des militants de la LC fraîchement dissoute

Décembre 1974 : premier congrès de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) sur les bases du FCR

[Beuvain (C.), Salles (J.P.), 2009 : *Trotskysmes en France : chronologie (1928-2009)*, http://www.dissidences.net/documents/complement_vol6_chrono.pdf (consultée le 22.08.2009)]

dénoncer l' 'aventurisme' de telle ou telle initiative, et au contraire plus séduits par tout ce qui pourrait s'avérer devenir une étincelle décisive dans le processus révolutionnaire¹⁰.

Les militants sont par ailleurs persuadés que l'organisation du parti bolchévique a été primordiale dans le basculement de la crise du régime en Russie. Salles explique ainsi :

« Persuadés que seul un parti structuré fonctionnant avec rigueur est capable d'amener des résultats positifs, les militant(e)s tentent de le construire en s'inspirant du schéma bolchevik, bien décidés à ne pas se laisser surprendre par la prochaine crise révolutionnaire. »¹¹

C'est donc un parti rassemblant les révolutionnaires les plus convaincus qu'il faut construire, et il s'agit de les organiser avec rigueur et discipline. Le modèle du révolutionnaire professionnel¹² bat alors son plein : être à la Ligue, c'est être un « militant 'exemplaire' »¹³. Il s'agit de consacrer l'ensemble de sa vie au parti et à la lutte. Le fait que l'organisation soit alors largement composée d'étudiants permet de donner une consistance particulière à cette obligation.

Cette conception du militantisme et de la révolution axée sur un parti d'avant-garde et des révolutionnaires professionnels va perdre son hégémonie, jusqu'à n'être plus du tout légitime. La conception dominante du militantisme et de la 'transformation révolutionnaire de la société' aujourd'hui est moins rattachée à des repères doctrinaux et laisse plus de marges de manœuvre individuelle. On ne peut alors comprendre le rapport au militantisme dans la LCR des dernières années et dans le NPA sans connaître un minimum les conceptions qui animaient les fondateurs de la Ligue il y a une quarantaine d'années, d'autant qu'elles étaient le plus souvent vécues comme des certitudes.

L'expérience comme militants minoritaires est une autre caractéristique déterminante des militants des comités Rouge, qui fonderont par la suite la LCR. En effet la Jeunesse Communiste Révolutionnaire est fondée suite à l'exclusion d'Alain Krivine et d'un certain nombre de militants de l'Union des Étudiants Communistes (tenue par le Parti Communiste Français) pour 'activités fractionnelles'¹⁴ en 1966. Les fondateurs ont donc connu de ce côté la difficulté de se faire entendre face à une majorité, ou plus

10 Louis (comité A) raconte ainsi comment il était fasciné par les luttes Tiers-mondistes et par Che Guevara, mais aussi à quel point il s'en était voulu d'avoir 'loupé' Mai 68 en ne s'investissant pas assez dans ces moments si importants.

11 Salles (J.P.), 2005, *op. cit.*, p. 43

12 Théorisé par Lénine dans *Que Faire ?* [Lénine (V.I.), [1900-1904] 2004 : *Que Faire ?*, Paris, Science Marxiste, 336 p.]

13 Salles (J.P.), 2005, *op. cit.*

14 Krivine (A.), 2006 : *Ça te passera avec l'âge*, Paris, Flammarion, p. 69

précisément la lutte interne menée par la direction contre les 'oppositionnels'. Ainsi l'ensemble du mouvement trotskyste présente une histoire marquée par sa position extrêmement minoritaire face aux Partis Communistes. Mais même au sein du mouvement trotskyste, la LCR occupe une position particulière. Dans le cas du PCI minoritaire la situation était différente, car les deux tendances se sont rapidement séparées en deux partis différents. Cependant Stéphanie Rizet signale que la position de rupture des militants du PCI minoritaire les a amenés à être plus en contact avec le reste du mouvement social, contrairement au PCI majoritaire où les jeunes militants étaient encadrés par les militants historiques du mouvement trotskyste¹⁵.

Isabelle Sommier a bien montré comment, dans un autre contexte, la « carrière militante antérieure marquée par une position de marginalité ou d'opposition qui s'est fréquemment soldée par une exclusion de leur organisation »¹⁶ a influé sur les militants à l'origine de ce qu'elle appelle la gauche mouvementiste¹⁷, lieu d'élaboration de nouvelles formes organisationnelles mettant en valeur l'exigence de démocratie interne. De la même manière, l'expérience oppositionnelle transcrivait dans la pratique des militants la critique de la bureaucratie que leur courant politique portait. Ainsi Alain Krivine raconte :

« Ces cinq ans [à l'UEC] me permirent, ainsi qu'à toute une génération militante, de voir de près en quoi consistaient les méthodes stalinienne. En effet, tout l'appareil du PC se mobilisait pour remettre les étudiants dans le droit chemin. Les militants de l'UEC, dont beaucoup étaient également membres du Parti, étaient systématiquement convoqués par leur cellule ou leur fédération qui essayaient de les convaincre. Lors d'un congrès où j'étais à la tribune, je constatai que l'envoyé de la direction du PCF n'avait qu'un seul souci : savoir où se trouvait la prise du micro, pour pouvoir éventuellement le couper. Il obéissait là à une tradition bien ancrée : lorsque les propos n'étaient pas dans la ligne du Parti, on coupait... »¹⁸

La nécessité de fonder une organisation rigoureuse et efficace a alors dès l'origine été accompagnée d'un impératif de discussion interne porté par les acteurs, et de différenciation des méthodes 'stalinienne' qu'ils dénonçaient. Les 'Bulletins Intérieurs' (BI) de débats deviennent ainsi au fil du temps une marque de fabrique de la LCR : permettant notamment aux différentes tendances de s'exprimer avant un congrès, ils sont

15 Rizet (S.), 2006, *op. cit.*, p. 94-95

16 Sommier (I.), 2008 : « La gauche mouvementiste et l'aspiration à un 'politique autrement' », in B. Geay et L. Willemez (éd.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, p. 57-73, p. 63

17 Constituée notamment d'AC! ou du DAL.

18 Krivine (A.), 2006, *op. cit.*, p. 63

toujours très imposants. Jean-Paul Salles explique ainsi que la Ligue, « vue à travers sa presse et ses bulletins intérieurs, donne l'image d'une organisation plurielle, malgré sa petite taille. Le débat, la confrontation des points de vue, y sont permanents, au risque de désorienter certains adhérents à la recherche de certitudes. [...] Cette acceptation de la diversité, des débats, distingue la LCR de l'OCI-PT et de LO. »¹⁹

L'attachement à la démocratie interne, la différenciation face aux pratiques d'adversaires politiques jugés autoritaires, l'habitude de débats réguliers et virulents sont des traits que l'on retrouve dans le processus du NPA et qui intéressent tout particulièrement la présente recherche. Il est donc indispensable de se rappeler de l'expérience des militants des origines comme minoritaires dans d'autres organisations, de l'importance qu'ils accordent à la démocratie interne, mais aussi de la tension que cela engendre avec l'idée d'avant-garde et d'efficacité des militants révolutionnaires.

Rapport aux 'institutions bourgeoises' et croissance de l'organisation

Le 1er juin 1969, Alain Krivine est le candidat de la Ligue Communiste à l'élection présidentielle. Il obtient près de 240 000 voix, soit plus de 1 % des suffrages exprimés. Jean-Paul Salles présente cette élection comme « une sorte de 'coup', comme les affectionnent les militants de cette organisation. Il va réussir au-delà de tous les espoirs, même si les résultats sont modestes. Désormais la Ligue est connue ailleurs que dans les universités. Elle commence ainsi à s'inscrire dans le paysage politique »²⁰.

Le rapport aux 'institutions bourgeoises' que représentent le système électoral et l'appareillage médiatique qui l'accompagne est ambigu depuis cette première participation en 1969. En effet cette année là, Krivine, le 'candidat bidasse', participe à la campagne électorale et publie dans le même temps un ouvrage dénonçant ce système : *La farce électorale*²¹. D'abord, les militants refusent de considérer les élections comme le point central de leur activité²². Si l'espoir d'une crise révolutionnaire imminente a

19 Salles (J.P.), 2005, *op. cit.*, p. 349

20 *Ibid.*

21 Krivine (A.), 1969 : *La farce électorale*, Paris, Seuil

22 Ce qui ne dit rien de la répartition effective de leur énergie militante ni des conséquences du choix de participer aux élections sur l'ensemble de l'organisation.

progressivement perdu toute sa vigueur, le refus de considérer la victoire électorale comme l'étape clé du changement social a perduré jusqu'à aujourd'hui.

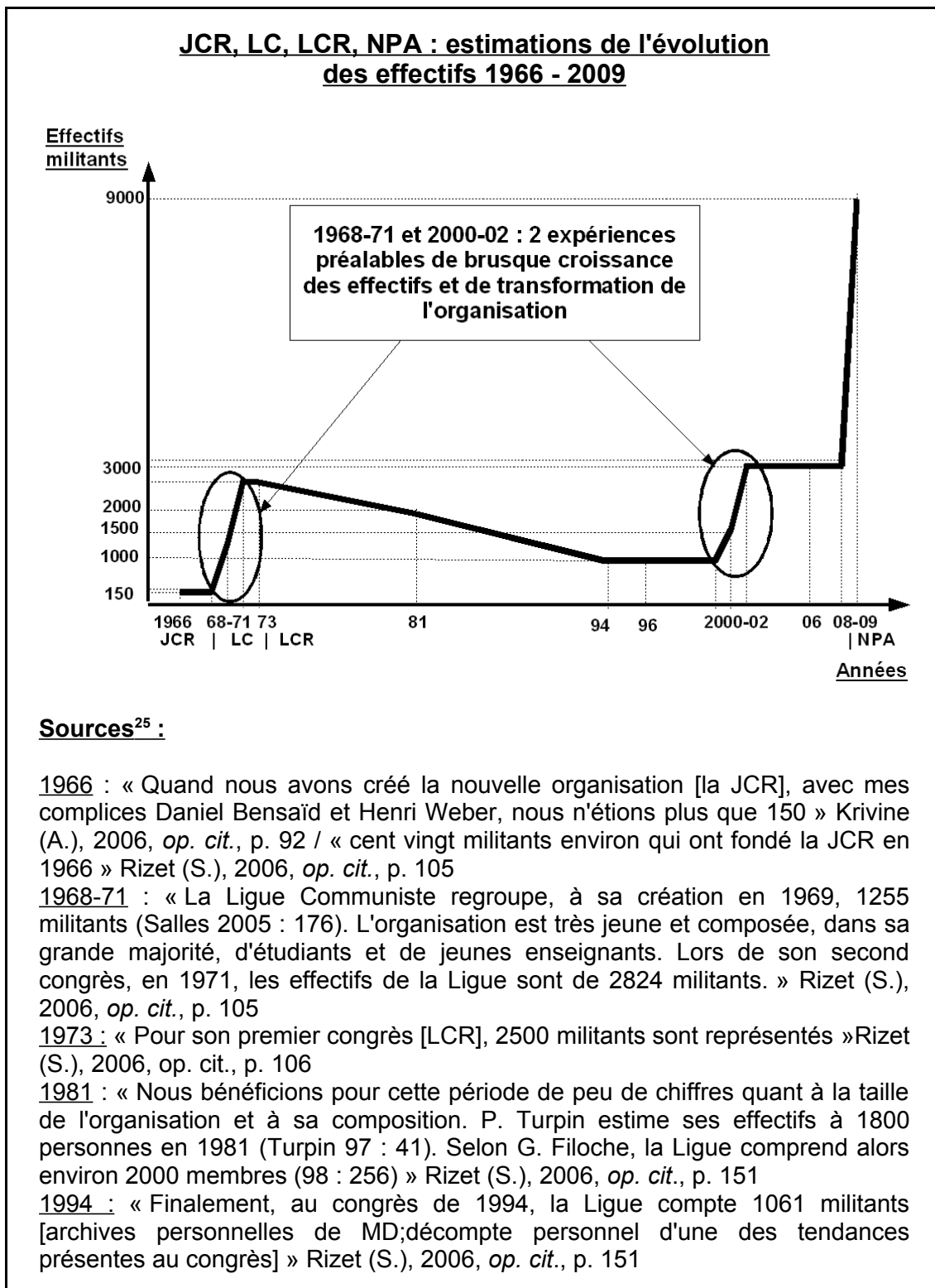
Pourtant ils font le choix de participer malgré tout aux élections, considérées comme 'bourgeoises' dans leur vocabulaire marxiste. La volonté de profiter de la tribune offerte par la campagne électorale pour s'adresser à un public large l'a régulièrement emporté sur la réticence face aux fonctionnements médiatiques.

Les phases de croissance successives de l'organisation sont fortement liées à ce choix de finalement participer aux élections. Les acteurs racontent, à différentes époques, les campagnes électorales comme des moments où leur amateurisme ressort tout particulièrement²³. Cet amateurisme est certes réel par rapport aux mondes qu'ils sont alors amenés à fréquenter. Cependant la lecture de ces récits montre également comment les acteurs se soumettent à de nouvelles contraintes et s'organisent pour réussir à y faire face. La compétition électorale est par exemple un moment particulièrement adapté à la mise en place d'un schéma de mobilisation de la base par le sommet : le candidat et son entourage perçoivent de manière aiguë les contraintes et doivent mobiliser efficacement le reste de l'organisation pour réussir. La participation réussie à une élection nécessite également une spécialisation accrue des tâches entre les militants. Les élections sont donc des moments de transformations qualitatives de l'organisation allant vers le renforcement de son côté hiérarchique et la professionnalisation de ses dirigeants.

La participation aux élections, si elle a donc eu des effets sur la structure de l'organisation, a effectivement permis de se faire connaître du plus grand nombre. Cependant il est délicat de déterminer dans quelle mesure la présence médiatique joue dans le renforcement de l'organisation, par rapport à la présence sur le terrain des luttes sociales. Toujours est-il qu'à deux reprises, l'organisation a connu une séquence composée d'une forte présence sur le terrain des luttes suivie d'une participation remarquée à la compétition électorale, qui ont amené une croissance brusque de ses effectifs. Cette croissance a à chaque fois provoqué une véritable transformation de l'organisation.²⁴

²³ Les récits de la campagne d'Alain Krivine en 1969 [Krivine (A.), 2006, *op. cit.*, p. 177-183] et de celle d'Olivier Besancenot en 2002 [Hacquemand (E.), 2008 : *Olivier Besancenot, l'irrésistible ascension de l'enfant de la gauche extrême*, Monaco, Editions du rocher, 297 p., p. 83-123] frappent par la similitude du ton employé par les acteurs pour raconter leur prestation de 'vrai candidat' dans l'univers perçu comme étrange des médias.

²⁴ Même s'il est compliqué de ne voir que la croissance comme facteur de transformation, alors que la transformation préalable est aussi susceptible de favoriser la croissance. Le statut de stagiaire a par exemple été supprimé avant le succès électorale de 2002 dans le but de rendre le parti plus accessible.



25 Ce schéma est largement imparfait du fait des laps de temps considérables ou on ne dispose pas d'estimations des effectifs et de la variété des sources selon les époques qui n'est pas gage de la meilleure scientificité. Il donne cependant un aperçu satisfaisant de l'évolution de l'organisation.

1996 / 2000 : « A son douzième congrès, en 1996, elle en comprend 1041 (archives MD) [...] en juin 2000, elle regroupe sensiblement le même nombre de militants que pour les deux congrès précédents » Rizet (S.), 2006, *op. cit.*, p. 201

2001-02 : « un parti qui ne comptait guère plus de 1500 militants dans toute la France avant 2002 » puis « durant la campagne présidentielle de 2002, et en particulier après le 21 avril, la LCR a vu ses effectifs quasiment doubler » (Johsua (F.), 2008 : « Le parti doit changer de bases : la LCR et le "Nouveau Parti", transformations militantes et (re)définitions partisanses » in B. Geay et L. Willemez (éd.), 2008 : *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 316 p., p. 277-292, p. 278)

2006 : Florence Johsua a réalisé une enquête par questionnaires auprès des militants de la LCR en janvier 2006. Elle annonce « un total d'environ 3000 militants dans toute la France » (Johsua (F.), 2008, *op. cit.*, p. 279)

2008-09 : Le passage de 3 à 9 000 militants correspond aux chiffres communiqués par l'équipe dirigeante du NPA, sur la base d'une synthèse des procès verbaux remontés des congrès locaux. Si les chiffres de participation aux partis politiques sont traditionnellement sujets à caution, l'enquête montre d'une part que les chiffres remontés des congrès locaux observés correspondaient à peu près à la présence effective de militants, d'autre part qu'en interne, les acteurs prennent ces chiffres au sérieux, et non pas comme une simple construction à destination de la presse. Cependant ils sont certainement un peu surestimés : les responsables des mandats remarquaient avec amusement pendant le congrès que la plupart des congrès locaux annonçaient beaucoup plus souvent 21, 31, 41, 51 participants que 29, 39 ou 49. En effet le nombre de mandats étant fixé en fonction du nombre de dizaines de membres présents, chacun aura eu intérêt localement à tomber sur un compte avantageux. Cependant il ne semble pas que cela modifie de beaucoup le compte, nous choisissons donc de reprendre ces chiffres à notre compte, sans pouvoir cependant les vérifier réellement.

« JCR, LC, LCR, NPA : estimations de l'évolution des effectifs 1966 - 2009 »
 tableau réalisé pour l'enquête à partir de données publiées

La première croissance brusque et porteuse de transformations se situe donc au tout début de la vie de l'organisation. Alors que la JCR d'avant 68 pourrait presque être qualifiée de groupuscule surtout parisien, c'est en tant que vrai parti politique, certes tout petit, mais néanmoins relativement implanté nationalement et connu de la population, que la Ligue Communiste aborde les années 1970 après la candidature d'Alain Krivine. Et déjà à l'époque les nouveaux militants apparaissent comme de « jeunes recrues [...] peu formées à la théorie et à la pratique militante d'une organisation d'extrême gauche [par rapport au] petit groupe des militants aguerris de la JCR »²⁶ Cette première séquence nous renseigne sur l'expérience d'une certaine improvisation permanente, du mélange inscrit

²⁶ Rizet (S.), 2006, *op. cit.*, p. 106

dans l'action entre respect des doctrines politiques fondatrices et adaptation aux événements, à la situation, aux opportunités, très tôt accumulée par certains militants.

Cependant la séquence la plus importante pour éclairer la question du fonctionnement et des critiques internes est bien celle qui a vu la LCR doubler ses effectifs en 2002. En effet c'est en comprenant cette séquence que l'on évite complètement l'image d'une LCR monolithique, organisation bien campée sur des traditions intangibles et aux effectifs militants homogènes, qui subitement déciderait de se dissoudre pour s'ouvrir à tous les vents. Un article de Florence Johsua y est justement consacré, qui présente les résultats de son enquête par questionnaire menée auprès de l'ensemble des militants en janvier 2006, complétée par des observations et des entretiens (et alimentée par une précédente analyse de l'ensemble des talons de carte de membres en 2003). Elle dessine ainsi avec rigueur et précision le profil social et politique des militants qui composent la LCR contemporaine, celle-là même que nous allons évoquer dans l'ensemble du mémoire. Cela mérite donc que nous présentions de manière relativement détaillée les enseignements amenés par Florence Johsua.



« La jeunesse de ses effectifs est une des caractéristiques qui distingue fortement la LCR des partis de la gauche institutionnelle. En 2003, un quart des militants avait moins de 30 ans [...] La vague d'adhésion qui a suivi le 21 avril 2002 a beaucoup contribué à ce **rajeunissement des effectifs** et cette tendance se poursuit aujourd'hui avec des demandes d'adhésion provenant de très jeunes gens après l'élection présidentielle de 2007. [...] Les questionnaires indiquent un rajeunissement encore plus net [...] après 2002 : [près de 70 % des militants post-2002 ont moins de 40 ans]. **Ces nouveaux entrants sont aussi plus souvent des femmes** : parmi les militants entrés avant 2002 à la LCR, on compte seulement un quart de femmes. Cette proportion passe à 38,5 % chez ceux entrés à partir de l'année 2002. [...] Qu'ils soient entrés avant ou après 2002, la majorité des militants de la LCR occupent un emploi stable à temps plein [...] les questionnaires révèlent une **progression de 150 % des emplois à contrat précaire ou des situations de chômage** chez les nouveaux militants post-2002, par rapport au groupe entré avant 2002 [8,8 % du groupe avant 2002 contre 21,9 % du groupe post-2002...] Bien que leur proportion diminue de 5 points chez les nouveaux militants post-2002, **les enseignants demeurent la profession la mieux représentée à la LCR**. Mise à part cette stabilité du poids des enseignants, le classement des différentes catégories socioprofessionnelles (CSP) par poids relatif met en lumière la transformation de la composition sociale de l'organisation. [...] Si la situation actuelle ne semble pas pouvoir compenser l'échec

des tentatives de 'tournant ouvrier' impulsées à la LCR, en revanche, **on pourrait presque parler d'un 'tournant employé' à partir de l'année 2002**. Entre le groupe des militants entrés avant 2002 et ceux entrés après 2002, les catégories populaires augmentent fortement, passant de 19,5 % à 30,5 %. Mais cette croissance des catégories populaires est très inégalement répartie entre les ouvriers, dont la proportion reste stable, et **les employés dont le poids double chez les militants recrutés à la LCR depuis 2002**. [...] Il s'agit d'un changement important pour une organisation qui recrutait jusqu'ici prioritairement dans les couches moyennes et supérieures de la population active [...]

Les nouveaux adhérents se distinguent des anciennes générations militantes sous l'angle de la formation politique, du 'capital militant' [voir les travaux de Frédérique Matonti et Franck Poupeau], de la pratique militante, de leurs référents, ou plutôt de leur absence de référents, ou encore du point de vue des rythmes d'engagement qu'ils sont prêts à suivre, ce qui n'est pas sans conséquence sur leur intégration dans le parti. [...] **une part importante des militants entrés à partir de l'année 2002 à la LCR n'a jamais milité auparavant**, et ne s'est même parfois jamais investie dans une mobilisation au préalable. Si, en 2002, ce profil n'est pas majoritaire [militants entrés avant 2002 : 50 % ont déjà milité dans une association, 80,2 % dans un syndicat. Militants entrés après 2002 : 41,5 % ont dans une association, 62,4 % dans un syndicat], en 2007, il semble se généraliser. [...]

La nouvelle génération militante est ainsi majoritairement constituée de jeunes, peu ou pas formés au préalable dans d'autres structures militantes. [cet écart de formation entre les nouveaux et les anciens amène des tensions perceptibles notamment dans les entretiens] Les tensions évoquées ne recoupent donc pas strictement la ligne de fracture entre 'anciens' et 'nouveaux' militants. D'abord parce que **des évolutions de même nature (remise en cause des référents identitaires, des anciens modèles...)** avaient déjà eu lieu **auparavant**, et dont on peut penser qu'elles ont favorisé l'arrivée de nouvelles générations militantes. Ensuite, parce que **beaucoup de militants historiques se félicitent de cet afflux de nouvelles recrues**. Pour eux, l'effacement des référents et le manque de formation ne constituent pas de réels problèmes, ils voient surtout qu'une relève se présente enfin. Il y a paradoxalement parfois plus de blocages au niveau des strates intermédiaires, chez des militants plus jeunes, mais entrés dans la décennie 1980, qui regrettent que 'le niveau baisse' »²⁷

«Florence Johsua : Profil social et politique de la LCR contemporaine »

extraits de 'Le Parti doit changer de base'



²⁷ Johsua (F.), 2008, *art. cit.*, p. 280-289 (surligné par nous)

La LCR qui lance un appel à fonder un nouveau parti anticapitaliste, lors de son 17ème congrès (janvier 2008), n'est donc pas une organisation figée et homogène, loin de là. On pourrait, en cédant à une réification certaine de « la » LCR, dire qu'elle est bouleversée et contente d'être bouleversée. En soi, cet enseignement est essentiel à la compréhension du processus de dissolution et de fondation du NPA, qui suit immédiatement la période étudiée par Florence Johsua. Ici, il l'est d'autant plus que les thématiques soulevées vont pour partie être centrales dans l'étude des fonctionnements et des critiques au cours de ce processus. Quels rapports au quotidien entre des militants aux parcours très hétérogènes, et plus hétérogènes que ce à quoi les anciens militants étaient habitués ? En quoi les changements d'échelle bouleversent le fonctionnement de l'organisation ? Que change l'augmentation de la diversité sociale dans la pratique des comités locaux ? Quel rapport à la médiatisation, quand la personnalisation qu'elle implique s'intensifie, augmentant les contraintes mais aussi les bénéfices pour l'organisation ? Quelle gestion des rythmes à l'heure d'une définition plurielle du militantisme ? Autant de questions qui émergent de l'analyse des changements récents de la LCR et qui irriguent nécessairement toute réflexion sur les fonctionnements internes observés durant le processus de fondation du Nouveau Parti Anticapitaliste.

La participation des militants aux organisations du 'mouvements social'

Le 10 mai 1968, les militants de la Jeunesse Communiste Révolutionnaire participent activement à la 'nuit des barricades' autour de la Sorbonne. Alain Krivine raconte comment les autres organisations d'extrême-gauche avaient une relation complètement différente au mouvement en train de démarrer. Depuis le regard d'un militant historique de la LCR, l'appel à la grève générale formulé par Pierre Lambert et les militants de l'Alliance des Jeunes pour le Socialisme (AJS, proche de l'OCI, ancêtre du POI) sonnait creux. Il raconte en effet comment les militants de l'AJS « partirent se coucher » pendant que la JCR organisait une permanence rue Gay-Lussac.²⁸ Il évoque ensuite avec un ton moins moqueur l'action de Voix ouvrière (ancêtre de l'UCI - Lutte Ouvrière) : « leurs militants étudiants n'intervenaient pas dans les universités et utilisaient toute leur énergie à distribuer des tracts à la porte des entreprises »²⁹. On trouve là ce qui

²⁸ Krivine (A.), 2006, *op. cit.*, p. 101-102

²⁹ *Ibid.*, p. 102-3

sera un autre trait essentiel de la LCR au fil de son histoire. Si l'implantation ouvrière est source d'éternelles insatisfactions au sein de la LCR, la participation de ses militants aux mouvements sociaux est par contre une marque de fabrique fièrement assumée. La volonté d'être une 'organisation de la classe ouvrière' et la difficulté à s'implanter réellement dans les entreprises se retrouve régulièrement, entraînant des discussions récurrentes sur le type d'unités militantes de bases adéquat— plutôt section locale ou plutôt cellule d'entreprise ?

Les militants de la LCR n'ont en tous cas jamais abandonné leur investissement dans les différentes luttes sociales au profit d'une éventuelle implantation ouvrière. Jean-Paul Salles explique ainsi que la volonté d'un 'tournant ouvrier' n'est pas allée sans tentatives de prendre en compte 'toutes les révoltes'. Ainsi dans les années 1970, la LCR sera présente sur de nombreux fronts : luttes des lycées et des universités, 'travail armée', 'travail femme', lutte contre le nucléaire, ...³⁰ Cette présence se perpétuera au fil du temps jusqu'à l'investissement notable des militants de la LCR dans les nouvelles structures militantes telles que ATTAC ou AC!. Florence Johsua montre par exemple en 2003 l'importance du multi-engagement des militants de la LCR dans le monde associatif³¹. Cet engagement continu dans les structures du mouvement social joue un rôle déterminant dans les évolutions récentes de la LCR, évolutions qui, on l'a vu, sont loin d'être sans rapport avec ce qui se joue au NPA.

30 Salles (J.P.), 2005, *op. cit.*, chapitres 4 et 5

31 Johsua (F.), 2004, *op. cit.*, p. 52-55

Un processus marqué d'emblée par l'ambition 'démocratique'

Huit mois après l'intervention d'Olivier Besancenot sur France 2, le 27 janvier 2008, les délégués au 17ème congrès de la Ligue Communiste Révolutionnaire ont voté une « Adresse du congrès national de la LCR pour un nouveau parti anticapitaliste ». Les mois qui précèdent cette décision ont vu les militants débattre du projet à tous les échelons du parti, puis différentes tendances se constituer en vue du congrès. Contrairement aux années précédentes qui avaient vu des désaccords stratégiques traverser largement le parti, la position majoritaire rassemble cette fois de manière significative avec plus de 80 % des suffrages. Le texte voté ce jour là n'est pas seulement une mise au point interne permettant aux militants de savoir vers quoi ils décident d'aller. Il sera en effet diffusé, notamment par tracts, et servira ainsi aux militants de points d'appui pour organiser les réunions permettant de commencer à concrétiser l'idée de nouveau parti.

Il est donc essentiel, avant de chercher à comprendre pourquoi les critiques adressées au processus de fondation n'ont pas empêché l'agrégation de nombreux militants dans un nouveau parti et leur affirmation d'une attention à la démocratie interne, de comprendre pourquoi des critiques adressées au principe de démocratie pouvaient mettre en danger le processus. L'appel pour un nouveau parti, en tant que principal point d'appui au lancement du processus, est le meilleur point d'entrée pour vérifier que la démocratie interne est une ambition affichée par les acteurs. Ce n'est que face à ces ambitions affichées que des critiques dénonçant le manque de démocratie du processus pourront le mettre en danger.

POUR UN NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE



Le 6 mai 2007, l'échec de la gauche gouvernementale a laissé le champ libre à la droite la plus réactionnaire incarnée par Sarkozy, l'ami des patrons et des milliardaires. La guerre sociale qu'ils mènent, c'est la violence quotidienne et la répression. Elle s'inscrit dans la mondialisation capitaliste qui voudrait dresser les travailleuses et travailleurs du monde entier les uns contre les autres pour mieux les exploiter. La folle course au profit dans laquelle sont engagés les maîtres du monde menace notre survie même, en pillant et détruisant la planète. Ce système produit régulièrement des crises et ce sont toujours les peuples qui payent la facture. Aux guerres sociales et écologiques s'ajoutent les guerres impérialistes.

La politique de la gauche gouvernementale est impuissante parce qu'elle accepte la logique du profit, de la concurrence et la remise en cause des services publics. Pour mener son offensive en rafale contre la majorité de la population, Sarkozy a le pouvoir, les patrons ont le MEDEF. Et nous, qu'avons-nous d'efficace pour porter les aspirations populaires sur le terrain politique ? Qu'avons-nous pour construire les mobilisations capables d'imposer un autre partage des richesses ?

Il y a urgence à reprendre l'offensive. Ces dernières années s'expriment le mécontentement, la révolte, une nouvelle volonté de résister. L'espoir vient des grandes mobilisations, luttes des salarié-es, de la jeunesse scolarisée ou des quartiers populaires, luttes des « sans »... Mais elles restent trop souvent infructueuses, quand un syndicalisme d'accompagnement prend le pas sur un syndicalisme lutte de classe et de transformation sociale.

Il manque cruellement un outil qui aide à la convergence des luttes en un mouvement d'ensemble capable de faire reculer le pouvoir et de changer le rapport de force. L'espoir a aussi besoin d'imaginer qu'un autre monde est possible. Nous sommes nombreuses et nombreux à vouloir cet outil : un parti utile aux mobilisations d'aujourd'hui. Un parti pour préparer un changement radical, révolutionnaire de la société c'est-à-dire la fin du capitalisme, de la propriété privée des principaux moyens de production, du pillage de la planète et de la destruction de la nature.

Nous voulons une société capable de satisfaire les besoins sociaux, débarrassée de toutes les formes d'exploitation et d'oppressions de classe, de genre, d'âge, d'origine. Une société où la démocratie ne s'arrête pas au droit de vote et permette à toutes et tous de décider.

Le congrès national de la LCR s'adresse à toutes celles et tous ceux, individus, équipes militantes, courants politiques, qui veulent se regrouper dans un cadre politique organisé, militant, national et

démocratique, un parti tissant des liens internationaux avec les forces qui défendent une telle perspective.

Donnons-nous un parti qui s'approprie l'expérience des luttes d'hier et d'aujourd'hui, ouvrières, altermondialistes, internationalistes, écologistes, féministes, antiracistes. Un parti luttant contre l'exploitation, contre toutes les oppressions, les discriminations et pour l'émancipation humaine, individuelle et collective. Construisons un parti internationaliste qui refuse la politique de pillage des pays du Sud et la logique guerrière de la France, de l'Union Européenne et des Etats-Unis. Un parti indépendant, qui à l'inverse notamment du Parti Socialiste, refuse de cogérer ce système. Un parti en rupture avec le capitalisme et les institutions de la classe dominante. Un parti démocratique dont le projet permette à la population elle-même de diriger ses mobilisations pour demain être en mesure de diriger la marche de

Nous nous adressons

- aux femmes et aux hommes de toutes origines, avec ou sans papiers qui pensent que leurs vies valent plus que les profits ;
- à la jeunesse qui répond « résistance ! » quand on cherche à préciser son avenir ;
- aux militant-es associatifs, syndicalistes, qui agissent au quotidien dans leurs quartiers ou entreprises ;
- aux militantes et militants socialistes, antilibéraux, communistes, verts qui n'acceptent plus les recentrages, les reniements et les demi-mesures ;
- aux militant-es anticapitalistes, révolutionnaires, à toutes les organisations et courants politiques nationaux ou locaux, qui pensent qu'il est temps de se rassembler par delà les divisions anciennes ;
- et surtout à celles et ceux qui jusque là n'ont pas trouvé de parti leur donnant suffisamment envie de s'engager...

la société et de l'économie. Donnons-nous un parti pour inventer le socialisme du XXI^e siècle.

Par cette adresse, nous voulons initier sans délai un processus constituant qui aboutisse à la fondation d'un nouveau parti anticapitaliste.

Dans les entreprises, sur les lieux de travail et d'étude, les quartiers, à tous les échelons, local, régional, national, l'heure est maintenant à nous organiser ensemble dans des comités d'initiative pour prendre en main la construction de cet outil collectif. Ces comités auront à se fédérer à tous les niveaux par ville, par département, par secteur, nationalement. Ils auront à prendre en charge tant leurs activités et interventions politiques que les discussions et initiatives visant à créer une réelle dynamique collective.

A partir des premiers bilans, forums locaux et rencontres nationales permettront d'élaborer un mode de fonctionnement démocratique, respectant la diversité des opinions et des parcours, d'ouvrir les travaux préparatoires au congrès de fondation du nouveau parti.

► ► ► Ce parti appartiendra à toutes celles et ceux qui s'y engageront. C'est maintenant à celles et ceux qui veulent « prendre parti » de décider ensemble, de construire ensemble !



« Adresse de la LCR pour un nouveau parti anticapitaliste »
tract national, premier semestre 2008

L'appel de la LCR donne la ligne politique du projet qu'elle propose de concrétiser : un parti « anticapitaliste », « un parti indépendant, qui à l'inverse du Parti Socialiste, refuse de cogérer ce système ». Mais ce qui nous préoccupe le plus ici, c'est l'ambition démocratique que la LCR choisit d'afficher à travers cet appel. Ce qui est appelé à être construit, c'est d'abord un « outil : un parti utile aux mobilisations d'aujourd'hui ». Cet outil devra être « un cadre politique organisé, militant, national et démocratique ». Ainsi les réunions qui seront convoquées localement ne sont pas sensées être le lieu d'élaborations indépendantes : chaque nouveau comité à vocation à s'inscrire dans un tout.

La démocratie en cascade : le parti, les luttes, la société

La suite de l'appel décline ce que devra être le parti. Des quatre termes qualifiant l'outil, seul le caractère démocratique est repris au côté des questions programmatiques et stratégiques. C'est là que le lien entre le fonctionnement interne du parti et l'ambition démocratique à l'échelle de la société est exprimé par les acteurs : « **Un parti démocratique dont le projet permette à la population elle-même de diriger ses mobilisations pour demain être en mesure de diriger la marche de la société et de l'économie** ». C'est donc un modèle à trois niveaux : un parti comme lieu d'élaboration et d'apprentissage de la démocratie, qui irrigue les luttes amenées à renverser les 'institutions antidémocratiques', et la victoire obtenue par ces luttes organisées démocratiquement doit permettre une démocratisation radicale. « Une société où la démocratie ne s'arrête pas au droit de vote et permette à toutes et à tous de décider », voilà l'objectif. **On est donc bien face à des acteurs qui affichent des ambitions démocratiques tout en critiquant la démocratie représentative.**

La fin de l'appel dessine un 'mode d'emploi' pour aller vers la formation effective d'une nouvelle organisation, par la constitution de comités d'initiative. Le statut hybride de ces comités est déjà dans la double tâche qui leur est assignée : « ils auront à prendre en charge tant leurs activités et interventions politiques que les discussions et initiatives visant à créer une réelle dynamique collective ». Ce statut hybride joue un rôle central dans la compréhension du processus : les acteurs participent d'un collectif *déjà là* et en même temps *pas encore là*, c'est à dire dépendant de l'ailleurs (les autres comités) et du futur (les décisions à prendre par le congrès fondateur).

Décider par en haut de construire un parti par en bas

L'appel est constitutif d'une contradiction qui marque le processus puisqu'elle en est presque son acte de naissance. En effet il se propose de fixer un premier cadre, une façon de faire pour réaliser ce nouveau parti, et se propose dans le même temps de donner toutes les clés aux acteurs qui s'empareront de l'idée. La fédération de ces comités au niveau local devra ainsi donner lieu à des « forums locaux et rencontres nationales » qui « permettront d'élaborer un mode de fonctionnement démocratique ». Mais dans le même temps, « ce parti appartiendra à toutes celles et ceux qui s'y engageront. C'est maintenant à celles et ceux qui veulent 'prendre parti' de décider ensemble, de construire ensemble ! » On a là une contradiction démocratique qui marque le processus dans la voie même qui lance son existence : c'est **le haut** (le congrès national, à la suite de la DN) qui **se propose d'organiser un processus constituant par en bas**.

Cette ambition démocratique est relayée, on l'a dit, par les militants de la LCR qui s'appuient sur le texte voté pour présenter le projet, mais aussi médiatiquement par les interventions d'Olivier Besancenot, lequel insiste régulièrement sur l'importance de la construction par en bas. Cette démocratie, si centrale, n'en est pas pour autant définie clairement par les acteurs, du moins ils ne formulent pas une définition positive et homogène de la démocratie. C'est à partir des dénonciations de ce qui n'est pas démocratique que l'on arrive à comprendre, ce qui, ici, est appelé un fonctionnement démocratique. Or on va voir que ces dénonciations ne sont pas homogènes non plus : au contraire, elles mobilisent des définitions antagonistes de ce qu'est un fonctionnement démocratique. En détaillant chacune des trois définitions que nous nous proposons d'explicitier, on comprendra en quoi le processus est pris dans une contradiction démocratique : en se mettant complètement à l'abri d'un type de critiques, les acteurs ne peuvent que s'exposer à l'affirmation d'un autre type de critiques. On comprendra alors bien en quoi l'étude qui est nécessaire est une étude de la gestion des différentes critiques, de l'effet que les dispositifs mis en place produisent sur l'affirmation de l'une ou l'autre d'entre elles, plutôt qu'une tentative d'évaluer le niveau général de critiques qui s'expriment à propos du processus de fondation.

La 'démocratie' au cœur des critiques adressées au processus de fondation

On a vu que Robert Michels critiquait le parti socialiste allemand depuis une définition de la démocratie impliquant une participation effective de tous à la décision, que l'on se proposait d'étudier le fonctionnement du processus de fondation du NPA, mais sans reprendre à notre compte cette définition, ni en choisir une autre plus ou moins arbitrairement. Ce n'est donc qu'à partir des définitions mobilisées par les acteurs eux-mêmes que l'on va s'attacher à comprendre l'expression et la gestion des critiques au NPA.

Dès avant le lancement du nouveau parti, celui-ci a fait l'objet de critiques diverses, qui se sont parfois prolongées tout au long du processus. Elles se sont exprimées de différentes façons : tribunes dans la presse militante, déclaration aux médias , intervention dans les réunions des comités d'initiative... Elles ont été portées par des acteurs au profil varié : anciens militants minoritaires de la LCR, militants libertaires, nouvelles personnes sans expérience militante... Elles se sont fixées enfin sur différents points : la ligne politique proposée, le fait de ne pas associer d'emblée d'autres grosses organisations, la sincérité de volonté de dépassement de la LCR....

Face à cette diversité, l'observateur est face à une énigme : on peine à distinguer continuités et discontinuités dans le mode d'expression, le côté 'constructif' ou non, le poids symbolique des acteurs ou encore leur positionnement politique. Et pourtant considérer tous les mécontentements d'un seul et même mouvement n'est pas opératoire, et présente le grand inconvénient de construire une analyse qui mettrait face à face contents et mécontents, ou, pire, attentifs à la démocratie et fautifs au vu de la démocratie. Une dualité de ce genre ne résiste pas longtemps à l'épreuve des matériaux empiriques, qui rappelle vite que ces positions sont par trop réversibles, et trop liées au degré de publicité de la situation pour servir d'appui à l'analyse. C'est d'ailleurs ce type de catégorisation qui amène Robert Michels à ne donner aucun sens positif aux prétentions démocratiques des acteurs qu'il observe, un jour minoritaires et critiques, le lendemain au pouvoir et auto-satisfaits.

C'est alors par la pluralité des définitions de la démocratie qui sont mobilisées, plus ou moins explicitement, dans les critiques que font les acteurs que l'on parvient

finalement à ordonner cette réalité de façon à la comprendre efficacement. Si le modèle que l'on construit pour l'analyse est encore une ébauche³², on verra qu'il permet bel et bien de mieux saisir les matériaux empiriques recueillis.

Typifier les critiques en fonction de la définition de la démocratie mobilisée

On propose donc ici trois définitions idéal-typiques de la démocratie : les critiques étudiées sont toujours descriptibles en référence à au moins l'une des trois. Ces définitions sont largement contradictoires, en cela qu'une organisation quelle qu'elle soit peut difficilement se mettre totalement à l'abri de critiques adossées à l'une des définitions sans s'exposer à des critiques adossées à une autre définition de la démocratie. Pour autant il arrive régulièrement qu'un acteur mobilise successivement l'une puis l'autre, voire que les critiques s'appuient sur une définition hybride, empruntant à plusieurs de ces définitions. Si elles sont construites pour l'analyse, à partir de l'enquête, elles empruntent évidemment aux nombreuses définitions de ce que peut être un fonctionnement démocratique élaborées dans la littérature.

Précisons que la question n'est pas, ici, celle du degré de sincérité de l'acteur lorsqu'il mobilise une définition de la démocratie pour formuler une critique au processus. Nous considérons ici que la formulation de critique est toujours susceptible de relever plus ou moins du cynisme et plus ou moins d'un attachement sincère aux valeurs défendues. Comprendre ces deux dimensions dans telle ou telle situation peut d'ailleurs souvent s'avérer éclairant. Cependant il est ici plus heuristique de ne pas commencer par là, mais bien d'identifier les conceptions de la démocratie qui sont mobilisées. En effet quel que soit le degré de sincérité de celui qui s'en empare, le fait même de mobiliser publiquement une conception de la démocratie pour formuler une critique produit des effets et fait peser des contraintes particulières sur le processus. C'est de ce point de vue là que nous nous proposons ici d'étudier les critiques.

³² Il pêche notamment dans son inscription trop mal assurée dans les sciences sociales. Une confrontation avec les différentes théories de la démocratie d'une part, avec les classifications déjà opérées (notamment au sein du projet DEMOS, sans doute pas seulement) par d'autres chercheurs d'autre part, avec la notion de régime d'engagement enfin, sont les conditions qui permettraient de faire cette ébauche un modèle d'analyse. Ce travail théorique permettrait alors d'envisager le transport de cet outil d'analyse d'un objet empirique à un autre.

Pour chacune des trois définitions typiques de la démocratie, on propose cinq éléments permettant de la saisir dans sa relation entre théorisation et réalité empirique. On commence par décrire la conception de la démocratie qui est la définition à laquelle on considère que ce type de critiques est théoriquement rattaché. Puis on voit en quoi les acteurs impliqués dans le processus s'en réclament positivement (condition nécessaire pour être exposé à des reproches qui touchent leur cible). On présente ensuite quels types de manquements, en théorie, peuvent être dénoncés à partir d'une telle définition. On peut alors voir que de telles critiques ont effectivement été portées dans la réalité observée. Enfin on présente les 'risques' que ce types de critiques font porter au processus. On considère en effet que toute critique porte en elle à la fois la perspective de modifications du fonctionnement et celle de la désagrégation de l'organisation. Il est donc utile de considérer, en théorie, ce qui adviendrait si l'expression d'un certain type de critiques participait d'une désagrégation de l'organisation. C'est à partir de ce scénario imaginaire qu'on pourra comprendre à quel point la réalité s'en est ou non rapprochée. La sixième étape, de confrontation de ce risque théorique au réel, sera l'objet du mémoire lui-même.

C'est donc en comprenant chacune de ces définitions, les critiques qui lui sont associées et le risque que ces critiques font courir au processus, que l'on pourra ensuite se demander pourquoi aucun de ces risques n'est complètement advenu. Nous allons alors présenter successivement les trois définitions : (1) la 'démocratie-forum' comme possibilité d'expression et de participation individuelle à la prise de décision, (2) la 'démocratie-vote' comme respect de la légitimité des structures élues et (3) la 'démocratie-conflit' comme organisation du conflit et respect des positions minoritaires.

*La 'démocratie-forum' comme possibilité
d'expression et de participation individuelle à la
prise de décision*

Quelle conception de la démocratie recouvre effectivement cette définition ? Elle regroupe en fait deux définitions différentes, mais qui ici vont nourrir le même type de critiques, et s'articuler très fortement. La première est la définition que nous avons identifiée comme étant celle qui guide majoritairement les écrits de Robert Michels : le

commandement de l'organisation par tous ceux qui la composent, au même niveau de responsabilité effective.

La seconde est celle qui porte l'exigence de possibilité effective pour tous de participer aux discussions précédant la prise de décision, de faire entendre leurs voix. Elle est largement discutée en philosophie politique contemporaine à partir des élaborations de Jürgen Habermas et de John Rawls³³. La définition précise de la légitimité démocratique y est l'objet d'un débat qu'il n'est pas le lieu de reprendre ici, on se contentera alors de suivre Loïc Blondiaux lorsqu'il cite Sylvia Benhabib affirmant que « la légitimité et la rationalité des décisions collectives reposent sur un processus de délibération collective, conduit rationnellement et équitablement entre des individus libres et égaux »³⁴

Où et quand les acteurs portent-ils cette définition ? C'est la définition la plus répandue. Elle sous-tend la plupart des interventions des acteurs qui impulsent le processus, que ce soient les interventions médiatiques d'Olivier Besancenot ou les présentations des militants à la base qui évoquent un parti construit 'par le bas' et expliquent lors des premières réunions que 'tout le monde va discuter de ce qu'on veut comme nouveau parti'. L'appel lui, même, comme on l'a vu, annonce que c'est à “celles et ceux qui veulent 'prendre parti' de décider ensemble”. C'est la conception dominante, celle qui est légitimée par le plus d'acteurs dans le plus de situations.

Quel type de manquements à la démocratie sont susceptibles d'être dénoncés depuis cette définition ? Il s'agit du fait que seule une partie des personnes investies dans le processus s'expriment et décident, ou pire, puissent s'exprimer et décider. Le manquement absolu réside dans la monopolisation du pouvoir par un seul. La dénonciation des manquements à la démocratie comme possibilité d'expression et de participation à la prise de décision pour tous se retrouve dans des formulations telles que 'tout est déjà défini' ou 'la LCR verrouille tout à l'avance'. L'expression 'LCRbis', abondamment utilisée pour disqualifier le caractère nouveau de l'organisation en cours de fondation, s'appuie le plus souvent sur cette définition. A la promesse d'une organisation au fonctionnement discuté

33 A commencer par Habermas (J.), [1992] 1997 : *Droit et Démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard et Rawls (J.), [1993] 1995 : *Libéralisme politique*, Paris, PUF

34 Benhabib (S.), 1996 : « Towards a Deliberative Model of Democratic Legitimacy », in S. Benhabib (éd.), *Democracy and Difference. Contesting the Boundaries of the Political*, Princeton, Princeton University Press ; citée dans Blondiaux (L.), 2008 : *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil-La République des Idées, p. 41

et défini par 'tous ceux qui veulent prendre parti', la critique oppose l'anticipation d'une organisation au fonctionnement 'calqué sur celui de la LCR' ou 'décidé d'en haut'.

Quelles critiques effectives s'appuient sur cette définition ? De nombreuses tribunes critiques, issues par exemple de groupes politiques réagissant à l'appel de la LCR, marquent leur scepticisme face à la promesse d'expression et de participation de tous à la décision. Ainsi plusieurs militants d'Alternative Libertaire publient une tribune où ils interrogent :

« On nous objectera que le projet de la LCR est tellement ouvert que tout – projet politique, méthode, stratégie – pourrait être discuté. Il est en effet assez nouveau pour une organisation se référant au marxisme et, pour une bonne partie, au léninisme et au trotskisme, que la question du programme soit présentée comme secondaire, voire que cela s'élaborerait de façon pragmatique, au fil de l'eau et des débats. À moins que le flou entretenu n'ait d'autres buts que de repousser le débat sur le projet politique et de pouvoir afficher le plus vite possible un renforcement numérique. Un parti verra donc le jour cette année. Mais quelle sera sa part de nouveauté ? Sera-t-il autre chose que la LCR élargie et rebaptisée ? »

Ce type de critiques est également très courant dans les discussions informelles et dans les réunions des comités d'initiative pour un nouveau parti.

Quel risque les critiques appuyées sur cette définition font-elles courir au processus de fondation ? Face à l'impossibilité de prendre la parole ou de participer effectivement à la décision, les personnes intéressées par l'idée de nouveau parti peuvent être amenées à choisir rapidement la sortie de l'organisation. N'ayant encore pas d'histoire avec cette organisation et très peu d'attachement particulier à elle (puisqu'elle n'existe même pas encore vraiment), la loyauté susceptible de les retenir ne jouerait pas.

Si l'épreuve constituée par la mise en œuvre du processus de fondation donne complètement raison aux critiques face aux promesses, cela engendre le risque qu'aucun nouveau collectif ne se forme. Cela aurait pu se concrétiser par un abandon du projet et un maintien de la LCR dans sa forme ancienne, ou encore par un projet qui aboutisse à une organisation très difficilement descriptible comme nouvelle, à quelque titre que ce soit.

La 'démocratie-vote' comme respect de la légitimité des structures élues

Quelle conception de la démocratie recouvre effectivement cette définition ? Face à l'importance de l'expression et de la participation de quiconque se présente comme intéressé par l'idée de nouveau parti, elle oppose la consistance de l'héritage de la LCR. Cet héritage se compose de l'ensemble de ressources accumulées par la LCR, et promises au nouveau parti (financières, humaines, immobilières, politiques et médiatiques). Pourquoi ne se composerait-il pas aussi d'une légitimité à prendre plus de poids dans la décision attachée à certaines personnes (en l'occurrence la direction élue de la LCR) ? Cette conception de la démocratie rehausse l'importance des épreuves passées et la 'confiance politique' que les dirigeants de la LCR peuvent revendiquer de la part de plusieurs milliers de personnes participant aux comités d'initiative. Elle place les militants issus de la LCR non comme des acteurs susceptibles de trop s'exprimer, de trop participer, de priver les autres de ces possibilités, mais comme des militants revendiquant le droit de peser sur les décisions via les délégations de responsabilité qu'ils ont déjà établies entre eux.

Cette définition renvoie à la définition classique et toujours dominante dans les sociétés occidentales contemporaines de la légitimité démocratique. Décrite par Bernard Manin³⁵, elle vise à répartir le pouvoir entre les plus dignes de confiance de la part de tous, et entre ceux reconnus comme les plus capables de tous, plutôt que directement entre tous. Évidemment la situation au début du processus est très particulière, puisque ceux des acteurs qui peuvent bénéficier d'une telle légitimité issue de la délégation ne la doivent qu'à une partie du 'corps politique' constitué par les personnes intéressées par le nouveau parti. C'est d'ailleurs cette particularité qui explique la rareté des critiques exposées très publiquement depuis une telle définition.

Où et quand les acteurs portent-ils cette définition ? Au contraire de la première, cette définition est rarement défendue publiquement. Elle est pourtant bien présente dans certaines critiques, formulées plus souvent dans des espaces moins publics que les tribunes de presse tels que les réunions de la LCR et les discussions interpersonnelles. Elle pourra également parfois être observée dans les réunions des comités d'initiative, mais bien moins souvent que la première. La compréhension de cette conception est essentielle pour

35 Manin (B.), [1995] 1996 : *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 316 p.

comprendre la dynamique de dissolution/fondation, parce que c'est à partir d'elle qu'un contrepoint 'continuité' vient se mettre en face du 'changement' promu par ailleurs. On repère, chez les dirigeants de la LCR, la promesse du respect de cette conception lorsqu'ils annoncent que 'la LCR prendra toute sa place' ou qu' 'on sait quand même un minimum où on va'. A certains moments clés du processus, l'ensemble du raisonnement expliqué ci-dessus peut même être parfois explicité par les acteurs, pour défendre par exemple l'intégration de l'intégralité du Bureau Politique de la LCR à la direction provisoire du NPA.

Quel type de manquements à la démocratie sont susceptibles d'être dénoncés depuis cette définition ? Il s'agit, par exemple, du pouvoir trop important que prendrait les personnes qui passent le plus de temps dans les réunions du processus de fondation, alors qu'elles ne parlent qu'en leur nom propre, face aux membres de la direction de la LCR ou d'autres représentants d'une entité collective. Une direction provisoire constituée uniquement de volontaires ou tirée au sort, et qui constituerait une rupture brutale avec les instances de la LCR, serait un exemple frappant de manquement à la 'démocratie-vote'. La dénonciation des manquements à la démocratie comme respect des hiérarchies établies par délégation de pouvoirs se retrouve dans des formulations telles que 'on perd quelque chose', 'le NPA est trop flou', ou 'ça va être n'importe quoi'. C'est à travers la perte de ce que les dirigeants étaient justement sensés sauvegarder que les critiques s'expriment. Le trop grand flou idéologique, la modification de la ligne politique ou stratégique, le risque d'interventions en trop grande rupture avec les traditions d'interventions de la LCR sont autant de dangers qui peuvent être dénoncés depuis ce point de vue. A la promesse d'une organisation qui assure d'une nouvelle manière la continuité du projet politique porté par la LCR, la critique oppose l'anticipation d'une organisation si radicalement différente qu'elle ne puisse prétendre à une quelconque continuité.

Quelles critiques effectives s'appuient sur cette définition ? Par définition, les critiques qui s'expriment moins publiquement sont moins accessibles à l'observateur. C'est donc à travers les discussions informelles et lorsque 'ceux qui ne viennent plus' sont évoqués par les militants de la LCR que l'enquête a permis de constater l'existence de ces critiques.

Quel risque les critiques appuyées sur cette définition font-elles courir au processus de fondation ? Face à l'importance donnée à la prise de parole sans contraintes et à l'ouverture à tous les possibles, les militants de la LCR peuvent être amenés à choisir la sortie de l'organisation. La remise en discussion de beaucoup de points constitutifs de l'identité de l'organisation correspond alors à une remise en discussion de la loyauté qu'ils avaient envers elle.

Si l'épreuve constituée par la mise en œuvre du processus de fondation donne complètement raison aux critiques face aux promesses, cela engendre le risque d'un effondrement du collectif préexistant au processus. Cela aurait pu se concrétiser par la formation de nombreux collectifs locaux se revendiquant du processus de fondation du nouveau parti, mais difficilement descriptibles comme constitutifs d'une seule et même organisation nationale, voire même par le développement d'une 'LCR-canal historique' revendiquant la continuité de l'organisation.

La 'démocratie-conflit' comme organisation du conflit et respect des positions minoritaires

Quelle conception de la démocratie recouvre effectivement cette définition ? Face à l'importance de l'expression de tous et à la mise en avant de l'héritage de la LCR, elle oppose la nécessité de cerner les désaccords pour protéger les opinions minoritaires contre le rouleau compresseur du consensus. Plus que la participation individuelle de chacun aux discussions et à la prise de décision, plus que le respect des choix accumulés au fil du temps, c'est le combat d'idées qui est mis en valeur. Cette conception de la démocratie rehausse l'importance de la contradiction, de la possibilité offerte d'argumenter pour modifier le cours des choses.

Où et quand les acteurs portent-ils cette définition ? Elle est déjà repérable dans l'affirmation, moins mise en avant que la 'construction du parti en bas' mais tout aussi catégorique, de l'importance du droit de tendance dans le futur parti. Le droit de tendance correspond au principe selon lequel les minorités se voient reconnaître le droit de s'organiser, de publier leur point de vue dans la presse interne, de bénéficier des moyens de l'organisation, etc. Cependant l'affirmation de l'importance de l'organisation du conflit

et du respect des minorités est largement placée en retrait du fait de la primauté donnée à la participation de tous. En effet les militants de la LCR promeuvent plutôt l'idée d'une 'remise à plat' des désaccords passés, de 'discuter sur de nouvelles bases'. Envisager d'ores et déjà des problèmes d'étouffement d'une minorité par une majorité peut alors être considéré comme une négation de la nouveauté, de la place donnée à l'expression des nouveaux, de la nouvelle donne qu'elle va susciter. Comme pour la définition précédente, on retrouve cependant l'affirmation de cette conception lors de certains moments clés, comme l'élection de la direction du nouveau parti.

Quel type de manquements à la démocratie sont susceptibles d'être dénoncés depuis cette définition ? Le principal manquement à la 'démocratie-conflit' qui puisse être dénoncé est la mise en avant d'un consensus qui masque l'impossibilité d'exprimer les désaccords. La mise en place d'une direction qui joue sur les modes de désignation de manière à ne représenter que les courants de pensée dominants serait également un manquement à ce type de démocratie. La dénonciation des manquements à la démocratie comme respect des droits des minorités se retrouve dans des formulations telles que 'la direction impose ses points de vue', 'la dissolution/fondation est une façon d'épurer le parti' ou 'ça ressemble aux procès de Moscou'. La nouveauté, l'ouverture et la recherche du consensus sont alors dénoncés comme autant de faux nez de l'imposition de la ligne majoritaire comme ligne hégémonique. A la promesse d'une organisation pluraliste qui favorise le débat interne, la critique oppose l'anticipation d'une organisation où la diversité des opinions exprimées va de pair avec l'impossibilité de peser réellement sur la ligne politique mise en œuvre.

Quelles critiques effectives s'appuient sur cette définition ? Cette définition est avant tout celle qui est mobilisée par les militants issus de la minorité UNIR de la LCR. Christian Picquet est celui qui l'exprime avec le plus de virulence et de défiance envers la majorité de la LCR, notamment par des déclarations à la presse. Cependant on retrouve le même type de critiques, formulées différemment, dans les textes officiels diffusés par UNIR et dans les interventions des militants issus de la minorité dans les réunions des comités d'initiative. Au fur et à mesure du processus, de plus en plus d'acteurs ne venant pas de la LCR se perçoivent comme minoritaires et font appel à cette conception de la

démocratie. Ils ne critiquent alors pas la LCR comme un bloc homogène qui limiterait la possibilité d'expression de toutes les opinions, mais la majorité de la LCR et les nouveaux militants qui participent de la même ligne politique comme une majorité qui limiterait la possibilité de progression de la minorité.

Quel risque les critiques appuyées sur cette définition font-elles courir au processus de fondation ? Face à l'importance accordée à la prise de parole sans contraintes et à la construction d'un consensus au détriment de la prise en compte sérieuse des désaccords, les militants de la LCR et les personnes intéressées par le nouveau parti peuvent être amenés à choisir la sortie de l'organisation. Le processus de dissolution/fondation est alors perçu comme une opération de perte de droits qui justifie une baisse de la loyauté accordée à l'organisation.

Ce type de mécanisme a été effectivement à l'œuvre dans la scission opérée par une partie des militants issus de la minorité UNIR de la LCR. Cette scission a eu lieu dans la foulée du congrès fondateur avec la création de Gauche Unitaire, dont les militants ont participé au Front de Gauche lors des élections européennes face aux candidats présentés par le NPA.

Si l'épreuve constituée par la mise en œuvre du processus de fondation donne complètement raison aux critiques face aux promesses, cela engendre le risque d'une scission entraînant une grande quantité de militants dans son sillage. Cela aurait pu se concrétiser par la diminution drastique des effectifs du NPA, allant jusqu'à le rendre difficilement descriptible comme plus large que la LCR.

Problématique de recherche

Le processus de fondation du Nouveau Parti Anticapitaliste est donc pris dans une double contradiction démocratique. D'une part, les dirigeants (et par extension les militants les plus expérimentés au niveau local) se proposent d'organiser par en haut un processus de construction par le bas et s'exposent ainsi à un feu croisé de critiques. S'ils n'organisent pas assez, ils ne respectent pas le premier terme de leur proposition. S'ils organisent trop, ils ne respectent pas le second terme de leur proposition. D'autre part, les acteurs, aussi bien les militants de la LCR que les personnes intéressées par le nouveau parti, mobilisent des définitions contradictoires de ce qu'est un fonctionnement démocratique pour critiquer le processus. Se prémunir complètement de telle critique, c'est s'exposer à telle autre. Il n'est donc pas de scénario dénué de toute critique qui puisse servir de point de référence imaginaire. Comprendre le processus de fondation du NPA, c'est comprendre la gestion de ces contradictions en situation.

Il faut alors étudier les dispositifs qui font exister dans la pratique le 'processus de fondation du nouveau parti'. Ces dispositifs ne sont pas nécessairement pensés par les acteurs pour réaliser un équilibre théorique entre différentes conceptions de la démocratie, mais répondent plutôt à ce que les acteurs présentent comme des nécessités pratiques, correspondent à des 'arrangements' entre les différentes contraintes identifiées. Cependant l'étude de ces dispositifs, de la façon qu'ont les acteurs de s'en emparer et des situations ainsi produites permet de comprendre pourquoi tel type de critique se développe plus que tel autre, pourquoi tel ou tel risque encouru théoriquement par le processus s'avère complètement écarté tandis que tel autre est rendu particulièrement présent pour les acteurs. En effet les critiques de différents types que nous venons d'exposer se sont toutes exprimées durant le processus, de différentes manières et la plupart du temps articulées à d'autres thématiques, au premier rang desquelles figure la ligne politique et la stratégie à adopter. Elles ont toutes été liées à la sortie d'un certain nombre de personnes du processus, et donc à un amoindrissement des effectifs du nouveau parti. Pour autant, aucun des trois scénarios correspondant à une défaite totale des ambitions démocratiques face à telle ou telle critique ne s'est produit. (1) L'organisation issue du processus de fondation est descriptible comme nouvelle : ses effectifs représentent le triple des effectifs de la LCR et ses instances de direction affichent un certain nombre de nouvelles têtes. Les

critiques sur l'insuffisance de cette nouveauté, son caractère décevant au regard des promesses affichées et la tendance des anciens dirigeants de la LCR à exagérer la nouveauté du NPA existent bel et bien. Cependant elles intègrent toujours le caractère nouveau du NPA et ne rabattent presque jamais complètement cette organisation à une LCR qui aurait changé de nom. (2) L'organisation issue du processus de fondation est descriptible comme nationale et unifiée : elle a déjà mené une campagne électorale, ses comités locaux utilisent le matériel militant national, ses dirigeants ont le monopole de l'expression publique en son nom³⁶. Les critiques sur le flou programmatique, la perte de démocratie due au bouleversement de l'organigramme et les positions de pouvoir acquises sans suffisamment de légitimité et de 'confiance politique' par certains nouveaux existent bel et bien. Cependant elles intègrent toujours la continuité entre la LCR et le NPA et ne contestent jamais complètement la légitimité des nouvelles instances dirigeantes. (3) L'organisation issue du processus de fondation est descriptible comme pluraliste et reconnaissant les droits de ses minorités : une tendance importante s'y est créée (Convergence et Alternative), ses militants publient parfois dans la presse interne et affirment associer désaccord avec la ligne majoritaire et loyauté à l'organisation. Les critiques sur la place trop importante des uns ou des autres dans l'exécutif, la mainmise de l'ancienne direction de la LCR sur le calendrier interne, les décalages entre la vigueur des affichages démocratiques et l'avancement des améliorations réelles existent bel et bien. Une scission a même eu lieu, donnant naissance à Gauche Unitaire. Cependant elle n'a entraîné que peu de militants (quelques dizaines, voire centaines) au regard de ce que représentait la minorité UNIR et des presque 20 % de suffrages qui ne s'étaient pas portés sur la position majoritaire lors du lancement de la dissolution/fondation. Quant aux critiques qui continuent d'être exprimées par la principale tendance minoritaire, elles intègrent la nécessité d'une majorité qui permette de prendre des décisions et s'inscrivent dans ce qui peut être décrit par les uns comme par les autres comme un 'nécessaire débat entre camarades'.

Pourtant au moment de décider le lancement du processus, aucun de ces trois scénarios n'était inenvisageable. En annonçant que tout serait nouveau et remis en question, les dirigeants et les militants de la LCR se mettaient face à une forte contrainte,

³⁶ Cela ne signifie en aucun cas que les dirigeants nationaux soient les seuls à s'exprimer publiquement, mais que personne ne leur conteste la légitimité à le faire au nom de l'organisation. Personne ne prétend représenter une quelconque 'coordination des authentiques comités locaux du NPA' ni d'un 'vrai renouveau de la LCR'.

en délégitimant largement toute référence aux acquis de leur organisation au cours du processus qui s'ouvrait. En se fixant pour objectif de conserver une organisation nationale unifiée et un certain nombre de principes politiques et stratégiques, ils se mettaient face à une autre contrainte, en considérant d'avance toute perspective de créer autre chose comme un risque d'échec du projet.

On est donc bien face à un groupe d'acteurs qui se fixe des contraintes contradictoires, parmi lesquelles le caractère démocratique de leur fonctionnement. Ce groupe, par la fondation d'un nouveau parti, s'est soumis à une épreuve à l'issue incertaine, qui a redéfini son attachement à telle ou telle conception de la démocratie. La recherche dont les résultats sont exposés ici se propose alors de suivre la problématique suivante :

Alors que le processus de fondation du nouveau parti anticapitaliste était pris dans une contradiction démocratique faite de critiques antagonistes portant le risque d'une désagrégation de l'organisation, pourquoi les militants ont-ils réussi à éviter cette désagrégation et au contraire à afficher un certain succès, au moins numérique, du processus ?

Cadre théorique

Poser cette question, c'est déjà poser un certain regard sur la réalité complexe que l'on regroupe sous l'appellation 'processus de fondation du Nouveau Parti Anticapitaliste'. Dans l'infinité de regards possibles sur la réalité, la démarche entreprise ici se situe dans un espace bien délimité. Délimité d'abord par le cadre général de la science, des sciences sociales et plus précisément de la sociologie entendue³⁷. Précisons également que nous nous situons dans « [un espace délimité par des démarches sociologiques qui répondent *par l'affirmative* à] la question, [...] éminemment problématique, de savoir si la sociologie a pour vocation de contribuer à plus de justice sociale et de démocratie »³⁸. On finira de restreindre les possibilités en posant comme terrain d'investigation la question de la démocratie au sens large, et plus précisément de la contradiction démocratique exposée ci-dessus. La question posée ne s'impose pourtant pas, au sein de cet espace très limité, sans justification. C'est pourquoi on expliquera d'abord (1) pourquoi cette façon de poser la question s'inscrit dans ce qu'on appelle la 'sociologie pragmatique', en cela qu'elle est particulièrement attentive à une diversité des modes d'engagements des acteurs dans les situations concrètes qui forment la vie sociale. On verra ensuite (2) que le logiciel théorique guidant l'ensemble du travail, et permettant en toute fin de répondre à la question posée, est celui développé par Albert Hirschman autour du triptyque Exit / Voice / Loyalty³⁹. Enfin nous expliquerons (3) pourquoi l'inscription dans un cadre général déterminé et l'utilisation d'une façon précise de conceptualiser le réel n'interdit pas d'utiliser une pluralité d'outils de descriptions et d'analyses issues des sciences sociales.

37 La sociologie ne se laisse pas (encore ?) décrire de manière unifiée et consensuelle, comme l'illustre la parution régulière d'ouvrages mettant en question sa définition (notamment Lahire (B.) (dir.) [2002] 2004 : *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, 193 p.) et le débat récent autour de la validité sociologique d'une thèse pourtant dûment validée par un jury universitaire (l' 'affaire' Maffesoli-Tessier). Ce n'est évidemment pas le lieu ici d'entrer dans les débats sur la définition de la sociologie.

38 Lemieux (C.) et Barthe (Y.), 2002 : « Quelle critique après Bourdieu ? », *Mouvements* (24), p. 33-38, p. 33

39 Hirschman (A. O.), [1970] 1995 : *Défection et prise de parole : théorie et applications*, trad. de l'anglais par C. Besseyrias, Paris, Fayard, 212 p

La 'sociologie pragmatique' comme cadre général

A partir des contradictions que porte le processus de fondation, d'autres questions auraient donc pu se poser. On va d'abord présenter la démarche de recherche centrée sur l'étude des trajectoires sociales et de leurs rôles dans l'accumulation de différents types de capitaux, avant de voir pourquoi on privilégie ici une démarche de recherche centrée sur l'étude des dispositifs encadrant la prise de parole et de leurs rôles dans l'expression de différents types de critiques internes.

Une recherche centrée sur l'étude des trajectoires et des capitaux amènerait plutôt à se demander, par exemple, quels acteurs portent chaque type de critique et quels ressources ils engagent dans la lutte engagée par la critique. L'éloignement du risque d'une désagrégation de l'organisation, et la possibilité pour les acteurs d'afficher un certain succès du processus, serait alors principalement expliqué par la mobilisation efficace, par les militants les mieux pourvus, des capitaux accumulés tout au long de leur parcours personnel. La notion de capital serait en effet placée au cœur de l'exploration d'une telle problématique. Élaborée par Pierre Bourdieu autour de la définition de différents capitaux (culturel, économique, social)⁴⁰, elle connaît depuis quelques années une déclinaison spécifique au champ du militantisme qui a permis une meilleure compréhension des organisations politiques⁴¹.

Pour s'en tenir aux recherches qui font le plus écho aux interrogations de recherche posées ici, on peut citer trois travaux qui illustrent les possibilités de ce cadre théorique. Sur le fait de prendre parti d'abord. Julien Frétel propose une analyse de

40 Bourdieu (P.), 1979 : *La distinction*, Paris, Éditions de Minuit, 672 p.

41 Frédérique Matonti et Franck Poupeau ont ainsi ouvert des pistes de recherche en formalisant l'idée de capital militant : il « désigne, par delà la diversité des formes d'engagement, des savoir-faire acquis en particulier grâce à des propriétés sociales permettant de jouer, avec plus ou moins de succès, dans un espace qui est loin d'être unifié. Mais, au delà de la manière dont les agents sociaux l'acquièrent puis en usent, il reste à saisir la logique des transferts par lesquels le capital militant (une partie du moins) peut être utilisé dans d'autres espaces, et inversement la façon dont certaines propriétés efficientes dans d'autres domaines peuvent être transférées dans ces instances. Il reste sur ce point à établir les règles des 'taux de change' entre les différentes espèces de capitaux selon les univers sociaux où ils sont engagés, et à montrer la forme spécifique que revêt, dans le cas du militantisme, la relation entre des investissements sociaux et les transformations du champ dans lequel ils se produisent » (Matonti (F.) et Poupeau (F.), 2004 : « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* (155), p. 4-11, p. 11). Les numéros 155 et 158 des ARSS sont principalement consacrés à l'exploration des potentiels heuristiques de la notion de capital militant.

l'engagement à l'UDF par une mise en perspective du parcours des militants, et ainsi de leur socialisation, avec l'*habitus militant* qui s'exprime à l'UDF.⁴² Sur les conditions de la prise de parole et ses effets dans un collectif politique ensuite. Delphine Dulong et Frédérique Matonti ont en effet cerné la place du genre dans les positions des un(e)s et des autres au sein d'un Conseil Régional : si les différences de capital social, militant et politique expliquent « la plupart des différences de pratiques entre élu(e)s », « il n'en reste pas moins que le genre a des effets spécifiques » dans le rapport à la prise de parole publique, plus facile pour les hommes et élément clé de l'acquisition de positions plus élevées dans la hiérarchie.⁴³ Sur la question de la cohabitation en situation de militants s'adressant des critiques mutuelles sur la façon de s'organiser enfin. On doit ainsi à Frédérique Péroumal et Evelyne Perrin la mise en lumière du rôle des différences de modalités de constitution des capitaux militants dans les tensions entre 'jeunes grévistes' et syndicalistes aguerris dans les grèves de la restauration rapide⁴⁴.

On voit donc l'intérêt d'une telle démarche. Une recherche plutôt orientée vers l'analyse des trajectoires, de la constitution et de l'utilisation de différents types de capitaux ne peut pas être ramenée à une entreprise de dénonciation des fausses représentations véhiculées par des acteurs forcément ignorants. Pour autant si elle permet de produire une représentation scientifique des dominations réellement existantes et de leur évolution, elle peine à offrir le même type de solidité théorique aux tentatives des acteurs de s'attaquer à ces dominations, tentatives non moins réellement existantes. En privilégiant cette démarche, on tend à voir d'abord l'importance de ce qui est préalable à la situation étudiée (les capitaux et l'*habitus* hérités du parcours social en ce qu'ils déterminent les positions des agents), et ainsi à minorer ce qui est propre à la situation donnée (le dispositif mis en œuvre en ce qu'il permet plus ou moins aux acteurs de déployer leur compétences critiques).

Une recherche centrée sur l'étude des dispositifs encadrant la prise de parole et la décision nous amène plutôt à nous demander comment chaque type de critique se déploie,

42 Fréte! (J.), 2004 : « Quand les catholiques vont au parti. De la constitution d'une illusio paradoxale et du passage à l'acte chez les 'militants' de l'UDF », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* (155), p. 76-89

43 Dulong (D.) et Matonti (F.), 2007 : « Comment devenir un(e) professionnel(le) de la politique ? L'apprentissage des rôles au Conseil Régional d'Île de France », *Sociétés et Représentations* (24), p. 251-267

44 Abdelnour (S.) (*et. al.*), 2009 : « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes ? », *Sociétés contemporaines* (74), p. 73-95

en quoi elle pèse sur le processus de fondation et en quoi sa manière de s'exprimer en est dépendante. L'éloignement du risque d'une désagrégation de l'organisation, et la possibilité pour les acteurs d'afficher un certain succès du processus, sont alors principalement expliqués par l'efficacité des dispositifs mis en place pour concrétiser le nouveau parti, en ce qu'ils articulent particulièrement loyauté à l'organisation et facilité de prise de parole. Cette façon de questionner le monde social s'inscrit, en termes très généraux, dans la continuité des travaux constitutifs de ce qu'on appelle imparfaitement la sociologie pragmatique⁴⁵ et plus précisément des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot⁴⁶ d'abord, de Cyril Lemieux par la suite⁴⁷. Plutôt qu'une présentation détaillée de du lourd appareillage théorique que cela représente, on signalera simplement la définition que Cyril Lemieux donne de la critique interne lorsqu'il justifie le fait de privilégier leur étude pour comprendre le travail journalistique (à l'occasion d'un dialogue critique avec la sociologie bourdieusienne). C'est la même démarche qui nous amène à étudier les trois types de critiques que nous avons distinguées, que l'on peut toutes qualifier de critiques internes.

« L'approche internaliste, conçue comme alternative à cette approche globalisante et déresponsabilisante, consiste à prendre appui sur le sens de la justice des 'acteurs eux-mêmes' [...]. Elle s'attache aux corps, aux gestes et aux énoncés qui leur servent d'appuis pour juger et agir en situation, afin de pointer dans l'immédiateté même de leurs pratiques les points d'entame d'une critique de leur activité qui soit recevable de leur propre point de vue.

On développe par la-même les conditions d'une critique immanente du travail journalistique, non plus fondée sur la revendication d'une 'supériorité' de point de vue, mais au contraire sur la clarification, l'approfondissement et l'analyse d'un sens commun déjà à l'oeuvre chez les individus. L'efficacité de cette critique immanente découle du fait qu'elle ne se contente pas de dévoiler des 'rapports de domination' ou des 'censures', mais qu'elle permet de penser d'une part, les conditions sous lesquelles une attitude est ou devient injustifiable aux yeux des autres partenaires impliqués dans l'action collective, d'autre part, de quelle façon

45 En effet Thomas Bénatouïl, en introduction de ce qui constitue une des meilleures présentations du débat entre 'critique' et 'pragmatique', précise qu' « Il n'existe assurément pas une sociologie commune à Bruno Latour, Michel Callon, Luc Boltanski, Laurent Thévenot et leurs élèves respectifs, pas plus d'ailleurs qu'il n'existe *une* sociologie de Pierre Bourdieu. [cependant Bénatouïl montre] qu'il existe deux 'approches sociologiques' unifiées et stables, communes à l'ensemble des travaux qu'elles ont rendu et rendront possibles » (Bénatouïl (T.), 1999 : « Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture », *Annales HSS* (54-2), mars avril 1999, pp. 281-317, p. 281-282.

46 Boltanski (L.), Thévenot (L.), 1991 : *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 485 p

47 Lemieux (C.), 2000 : *Mauvaise Presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié

l'aménagement de dispositifs de production et d'échange permet d'encourager ou au contraire de limiter pour les différents partenaires les chances d'adopter vis-à-vis d'autrui des conduites injustifiables. »⁴⁸

Parmi la multiplicité de recherches récentes s'appuyant sur ce type de cadrage théorique, nous ne signalerons que celles qui enrichissent particulièrement la compréhension des organisations politiques et nous donnent des pistes de recherche. Sur les dispositifs encadrant la prise de parole et de décision lors des réunions militantes d'abord. Janine Barbot, dans son étude des réunions hebdomadaires d'Act Up Paris, met en évidence les jeux de variations de publicité permis par l'invocation de trois 'tiers' : le nouveau, l'espion et la caméra⁴⁹. Sur les risques de désagrégation encourus par les collectifs politiques hétérogènes ensuite. Eric Doidy a montré comment les militants de différents collectifs politiques prévenaient, et faisaient face au risque de violence, par une composition entre différentes formes d'engagement⁵⁰. Sur le rapport individuel à l'engagement (nécessairement lié à la conception de la démocratie mobilisée dans les engagements) enfin. Irène Pereira explore ce qu'elle appelle des 'grammaires philosophiques de l'engagement' dont elle dégage trois formes distinctes : le rapport total à l'engagement, le rapport esthétique individualiste et le rapport pragmatique⁵¹.

C'est donc cette démarche que nous avons adopté pour la recherche dont les résultats sont exposés ici. Pour autant, comme on l'a dit, c'est une façon de questionner le réel, qui peut s'exprimer à travers différentes manières de faire de la sociologie. Il nous faut donc expliquer aussi ce qui sera le logiciel de ce mémoire.

Le modèle d'Albert Hirschman

(Exit/Voice/Loyalty) comme fil rouge

Dans ce qui peut apparaître à première vue comme un paradoxe, ce logiciel n'est pas directement issu de la tradition sociologique que nous venons d'évoquer. Publié en 1970, *Exit, voice and loyalty*⁵² se situe à la fois *avant* et *en dehors* du débat entre les

48 Lemieux (C.), [1999] 2001 : « Une critique sans raison ? L'approche bourdieusienne des médias et ses limites. » in B. Lahire (dir.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Paris, La Découverte, p. 205-229, p. 226

49 Barbot (J.), 1995 : « Entre soi et face aux autres. La réunion hebdomadaire d'Act-Up », *Politix* (8-31), p. 113-123

50 Doidy (E.), 2004, « Prévenir la violence dans l'activité militante. Trois études de cas », *Revue Française de Sociologie* (45-3), pp. 499-527

51 Pereira (I.), 2007 : « Individualité et rapports à l'engagement militant », *Interrogations* (5), p. 85-101

52 Hirschman (A. O.), [1970] 1995, *op. cit.*

différentes options de recherche que nous venons de présenter. Albert Hirschman y propose une modélisation des différentes voies de la protestation. Il explique en effet que dans toute institution, les mécontents disposent de trois différentes façons d'agir : la défection (exit), la prise de parole (voice) et la loyauté (loyalty). La défection consiste en une sortie de l'institution, une démission, une cessation des activités, ou, quand l'acteur est en position de client, un passage à la concurrence. La prise de parole consiste en une protestation, plus ou moins publique, liée au mécontentement. La loyauté consiste dans le maintien des activités précédant le mécontentement, sans prise de parole, et s'explique par l'attachement de l'acteur à l'institution, à l'organisation, à l'entreprise. Ces trois attitudes ne sont pas nécessairement exclusives : elles peuvent s'articuler, comme lorsqu'une démission s'accompagne d'une prise de parole publique la justifiant, par exemple. Cependant, elles fonctionnent en quelque sorte à la manière de vases communicants : ainsi en expliquant l'essor de l'une, on contribue à expliquer le recul de l'autre. Ce modèle amène à questionner le rapport d'une organisation aux mécontentements que son fonctionnement génère : privilégie-t-elle la lutte contre l'exit, en facilitant la prise de parole ? Mise-t-elle sur un développement particulier de la loyauté ? Ou au contraire réduit-elle au maximum les possibilités d'expressions internes des mécontentements, au risque de fortes défections ?

Cette modélisation s'est avérée efficace pour expliquer le déclin des organisations, mais aussi leur fonctionnement normal, et s'est imposée comme une référence transdisciplinaire, alimentant des recherches tant en économie qu'en histoire et en sociologie. S'il n'est donc pas lié à la 'sociologie pragmatique' dans son énonciation, et que ses usages sont loin de s'y limiter, le projet théorique formulé par Albert Hirschman est, si l'on ose dire, 'compatible' avec les questions posées par ce type de sociologie. Ainsi Dominique Cardon, Jean-Philippe Heurtin et Cyril Lemieux ont choisi d'ouvrir le numéro de *Politix* consacré à l'étude des modes de prises de paroles en public par un entretien avec Albert Hirschman. Ils y expliquent que

« le modèle de la défection et de la prise de parole présente encore un intérêt tout particulier, puisqu'il invite clairement à considérer la présence d'une sphère de publicité élargie comme l'espace 'naturel' des prises de parole, alors que les stratégies de défection restent individuelles, privées et donc silencieuses »⁵³.

53 Hirschman (A. O.), 1995 : « Vertus et limites de la prise de parole en public. Entretien avec Albert Hirschman », entretien recueilli par D. Cardon, J.-P. Heurtin, C. Lemieux, *Politix* (8-31), p. 20-29, p. 20

C'est le modèle qui servira de fil rouge, qui cadrera le déroulé de la réponse apportée à la problématique posée pour notre recherche. Nous verrons donc comment les acteurs construisent un processus sensé faciliter la prise de parole, et comment ils limitent ainsi les défections. Nous verrons également que la possibilité de prise de parole, si elle limite par certains côtés les défections, entraîne également des frustrations porteuses de nouvelles défections possibles. En portant attention aux efforts des acteurs pour articuler fortement la possibilité de prise de parole au développement de la loyauté envers l'organisation, en comprenant leurs succès et leurs échecs dans cette entreprise, on finira alors d'expliquer l'évitement des différents risques de désagrégation de l'organisation.

Les sciences sociales dans leur diversité comme boîte à outils

On dispose donc d'un modèle théorique principal, auquel nous nous proposons de soumettre les matériaux empiriques recueillis, dans une démarche générale de recherche située par rapports aux enjeux de la sociologie française contemporaine. Cela nous condamne-t-il à nous passer des nombreux travaux qui, bien que pris dans d'autres filiations théoriques, proposent des façons de décrire et d'expliquer le monde social efficaces sur notre terrain ?

Nous pensons au contraire qu'il est possible d'utiliser une diversité de typologies et de concepts sans tomber dans un éclectisme qui utiliserait un peu de tout, sans rien utiliser vraiment. La validité de cette posture ne peut dépendre que de l'usage précis qui est fait des 'sciences sociales comme boîte à outils'. C'est donc au fil du texte que nous justifierons chacun des principaux outils utilisés, au vu non seulement de leur adéquation avec les matériaux empiriques mis en exergue, mais aussi de leur adéquation théorique au cadre général.

Méthodologie

La volonté initiale d'interroger les fonctionnements contemporains des partis politiques, plus particulièrement là où les acteurs tentent de limiter le caractère oligarchique de ce fonctionnement, trouve donc un objet d'étude approprié dans le processus de fondation du Nouveau Parti Anticapitaliste. L'histoire des rapports entretenus par la LCR avec son fonctionnement interne, l'ambition démocratique affichée au lancement du processus et l'existence de contradictions démocratiques mettant en danger le projet de nouveau parti valident en effet la pertinence de cet objet d'étude pour permettre d'interroger à nouveaux frais les questions soulevées par Robert Michels. Cet objet d'étude ne peut nous renseigner quant à nos interrogations initiales qu'en étant confronté à une problématique de recherche qui sorte l'observateur d'une posture descriptive pour aller vers une analyse : c'est ce que permet l'étude de la gestion de la contradiction démocratique qui évite la désagrégation de l'organisation. La démarche générale de la sociologie pragmatique et le modèle exit/voice/loyalty d'Albert Hirschman sont les outils théoriques adéquats pour poser le regard sur le dit processus et chercher à comprendre le rôle des dispositifs de prise de parole et de décision sur les risques qu'encourt le processus face aux critiques qui lui sont adressées. Cet objet de recherche, cette problématique et cet appareillage théorique ne sauraient pourtant apporter quoi que ce soit à l'étude du fonctionnement des organisations politiques sans confrontation avec des données empiriques précises. Quel méthode est alors la plus adaptée pour recueillir ces données ? Comment s'attaquer à la somme de faits sociaux que désigne l'objet 'processus de fondation du Nouveau Parti Anticapitaliste' ?

Comprendre la gestion de la contradiction démocratique nécessite de saisir comment les différentes critiques se déploient en situation, comment elles pèsent sur le déroulement des réunions, comment les acteurs s'appuient sur elles pour actualiser des contraintes encadrant leur action. En effet la période exploratoire a rapidement permis de constater qu'il n'existe pas de lien mécanique entre, par exemple, une agitation médiatique centrée sur les problèmes du parti et une perturbation de la vie quotidienne du comité. Il n'y a pas non plus de concordance automatique entre la prise de position du chef de telle ou telle tendance et le ralliement, ou le départ, de bataillons entiers de militants. Pour autant, l'engagement que l'on peut constater durant le processus de fondation est

suffisamment fragile pour qu'une étude de ce qui, dans le déroulement concret des interactions, le fait perdurer ait un sens : on constate des défections, des mécontentements, des mises en retrait, et ceux qui restent sont pour la plupart toujours susceptibles de partir.⁵⁴ **L'observation de réunions de comités d'initiative pour un nouveau parti est donc la première source de matériaux empiriques de l'enquête.**

Les comités d'initiatives, en se reconnaissant dans l'étiquette 'NPA', se lient à une entité qui les dépasse, à tous les autres comités d'initiatives pour un NPA. Ce lien est matérialisé par un ensemble de relations avec les instances dirigeantes du processus⁵⁵. Pour comprendre ce que ces instances offrent comme incitations à critiquer, et inversement comme appui aux acteurs pour légitimer telle ou telle contrainte, il faut pouvoir les observer directement. **L'observation de réunions à tous les échelons du parti est donc la seconde source de matériaux empiriques pour l'enquête.**

L'enquête basée principalement sur l'observation présente deux risques majeurs : l'un réside dans le lien entre les situations effectivement observées et l'ensemble des situations non observées constitutives de l'objet que l'on prétend étudier, l'autre dans le lien entre ce qui se donne à voir dans la situation et ce qui reste dans les corps des acteurs dont on prétend expliquer les actions. En l'occurrence, la recherche se propose d'étudier 'LE' processus de fondation du nouveau parti anticapitaliste. Or ce processus, pour s'en tenir aux réunions (ce qui n'est déjà qu'une part de la réalité), est fait de plusieurs centaines de comités différents. Seule une série de monographies dans des contextes différents permettrait de valider tout à fait le transport des enseignements apportés par l'étude de comités vers l'ensemble du processus. Cependant l'étude simultanée de deux comités différents permet déjà de commencer à distinguer le commun et le particulier. Les discussions informelles et les entretiens réalisés avec des membres d'autres comités permettent ensuite de comprendre à quel point les situations observées sont ou non proches d'une hypothétique réunion idéal-typique. La lecture de récits d'acteurs et de discussions sur les forums actifs sur le web ainsi que les échanges avec d'autres

54 Non pas qu'il n'y ait aucun frein limitant la défection. Les mécanismes du désengagement sont d'ailleurs mieux connus depuis la parution du livre coordonné par Olivier Filleule les décortiquant [Fillieule (O.) (dir.), 2005 : *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 319 p]. On souhaite simplement distinguer cette situation de celles où les coûts du départ sont particulièrement élevés, à commencer par la situation des militants communistes qui ont pu être inscrits dans une véritable 'contre-société'.

55 le Secrétariat du Bureau Politique (SBP) de la LCR d'abord, puis le Comité d'Animation National et son secrétariat. Ces instances sont présentées dans le détail dans l'annexe 2. La place du reste du processus dans les réunions locales (donc notamment des instances dirigeantes) est traitée dans le chapitre 4.

observateurs du processus permettent enfin de limiter les risques de prendre pour exemplaire une situation qui serait au contraire exceptionnelle. Enfin, la lecture d'articles de presse consacrés au processus (il arrive tout de même assez régulièrement qu'ils ne se contentent pas de reprendre une dépêche mais soient issus d'une enquête journalistique), qui ne doivent évidemment pas être pris pour argent comptant, joue un rôle similaire. Malgré ces précautions, l'observation de deux comités seulement pose une limite à l'ambition de la recherche dont les résultats sont exposés ici.

L'accès au terrain s'est fait, pour le premier comité, lors de la campagne électorale précédant les élections municipales de 2008, avant le début du processus de fondation du NPA dans la ville concernée. La section LCR organisait alors régulièrement des 'réunions de campagne' ouvertes à tous. Nous avons donc assisté à l'une de ses réunions, sous la triple étiquette d' « habitant du quartier, électeur et étudiant en sociologie qui s'intéresse au fonctionnement des groupes politiques ». Après quelques réunions, et la décision de faire effectivement du processus de fondation du nouveau parti l'objet de notre recherche, nous avons entrepris de 'demander' s'il était envisageable de prendre la section LCR et le futur comité d'initiative comme objet d'étude. Il a alors été nécessaire de préciser qu'il n'était pas question ici de devenir militant et de se définir comme 'de gauche, ayant déjà milité dans des petits groupes, à Lyon, contre le G8 ou la pub mais jamais dans une grosse organisation', mais 'ne faisant plus rien, au moins pour le temps de la recherche'. L'accès au terrain a ensuite été l'objet de négociations successives selon les scènes, sans jamais que toutes les portes paraissent grandes ouvertes ni complètement fermées. La décision de suivre un second comité a été prise au cours des premiers mois de recherche, et le contact avec le comité B s'est noué par le biais d'une lointaine connaissance personnelle qui était très active dans la section de la LCR. Nous nous sommes alors présenté comme étudiant en sociologie qui travaille sur le processus de fondation du NPA. Pendant plusieurs mois, l'accès aux moments de sociabilité informels a été très compliqué, du fait de la posture d'observation participante *passive*, et de la volonté de ne pas être étiqueté politiquement autrement que vaguement 'à gauche' qui a pu amener la présentation d'un personnage trop lisse pour nouer les liens indispensables à la compréhension des situations. C'est donc en donnant d'avantage de prise, en laissant peut-être un peu plus les acteurs nous analyser à leur tour, que des relations se sont nouées et ont permis un accès plus complet au 'monde' du NPA. La posture *passive* s'est alors finalement révélée particulièrement adaptée,

permettant de s'intéresser aux différentes controverses en cours en tant que tiers et non comme possiblement partie prenante du débat.

Les deux comités observés ont réuni, au fil de l'enquête, plus de cinquante adhérents chacun dont une trentaine de militants participant régulièrement aux réunions et aux activités du parti. La tentative de construire un échantillon représentatif de chaque comité avec qui mener un entretien approfondi n'a malheureusement pas abouti et empêche de présenter réellement les caractéristiques sociales et les trajectoires militantes des membres des comités observés. Il aurait sans doute fallu recueillir un minimum d'informations par le biais d'un questionnaire, initiative qui n'a pas été prise du fait de l'ambition de parvenir à réunir un échantillon dans le corpus des entretiens, auxquels cas ceux-ci auraient permis de réunir les informations nécessaires et rendaient caduques la nécessité d'un questionnaire. C'est la principale erreur de l'enquête. C'est donc avec la plus grande prudence que nous allons tout de même présenter à minima les membres des comités étudiés.

Nous n'avons malheureusement pas réussi à obtenir de liste des adhérents du comité A, nous nous limiterons donc à une courte description des membres actifs à partir de nos observations. Le comité A regroupe environ 5 personnes de moins de 25 ans, douze personnes dont l'âge se situe entre 25 et 40 ans et une vingtaine de membres âgés de plus de 40 ans. Il compte légèrement plus d'hommes que de femmes. Situé dans une ville catégorisée comme 'populaire', le comité compte plutôt moins de militants appartenant aux catégories socioprofessionnelles plus élevées que la LCR, et probablement que l'ensemble du NPA. Pour autant comparativement à la population de la ville, ces catégories restent tout à fait surreprésentées. La plupart des militants habitent ainsi au centre-ville et non dans les 'quartiers populaires'. La majorité des membres actifs étaient militants à la LCR, mais la proportion a diminué au fil de l'enquête avec l'intégration de nouveaux militants au processus de fondation. Ceux-ci ont souvent des expériences militantes précédentes non-partisanes (collectifs de luttes sur des sujets spécifiques). Parmi les militants de la LCR, plusieurs sont impliqués dans les instances nationales du parti.

On dispose d'une liste des adhérents du comité B datant du mois de mai 2009, ce qui permet malgré l'absence de questionnaire une description un peu plus sérieuse. Le comité comprend 62 membres, dont 26 femmes et 36 hommes. Il compte également seulement quelques membres de moins de 25 ans, mais beaucoup de membres dont l'âge

se situe entre 25 et 40 ans, sans doute plus de la moitié et notamment la plupart des militants les plus actifs. Le comité a pour particularité de comporter énormément de membres enseignants (d'avantage encore que parmi l'ensemble de la LCR, qui comptait déjà beaucoup de membres de l'Education Nationale). 32 membres étaient auparavant membre de la LCR ou des JCR, dont huit étaient entrés à la Ligue dans les mois précédant sa dissolution. Parmi la trentaine de militants qui n'étaient donc pas à la LCR, on trouve des nouveaux militants, des membres de la Fraction L'Étincelle de Lutte Ouvrière, une membre de la Gauche Révolutionnaire, une militante anciennement exclue du PCF, un militant proche d'Alternative Libertaire et de nombreuses personnes qui avaient des expériences militantes non-partisanes. Une particularité importante du comité B est que son 'noyau militant' s'est très rapidement composé de militants venus d'horizons politiques différents, quand le comité A restait animé principalement par les militants de la LCR.

Le second risque de l'observation concerne les éléments susceptibles d'éclairer la situation qui ne s'y rendent pas immédiatement visibles pour l'observateur. Là encore, les entretiens et peut-être surtout les discussions informelles jouent un rôle essentiel en complément de l'observation : ils donnent accès à de nombreuses clés de lecture activées par les acteurs en situation. La lecture de documents relatifs à l'histoire de la LCR permet également de mieux comprendre les situations observées. La durée de l'enquête et la possibilité d'observer les acteurs dans des situations variées (notamment dans leur caractère plus ou moins publiques) est en cela essentielle : c'est elle qui permet de distinguer progressivement ce que disent les acteurs, ce qu'ils font et ce qu'ils disent qu'ils font, dans la complexité des relations entre ces trois opérations. On peut ainsi tenter d'échapper aux deux risques pour l'observateur que sont la naïveté face au discours des acteurs (assimilant la parole de l'acteur à une description objective des faits) et la posture dénonciatrice (assimilant la parole de l'acteur à un masque empêchant la perception des faits). Cependant là aussi, l'observation de scènes principalement publiques pose une limite à l'ambition de la recherche. **La multiplication des contacts informels, la durée de l'enquête, la lecture de documents internes et externes et la série d'entretiens sont donc autant de compléments indispensables aux deux sources principales de matériaux empiriques pour l'enquête.**

Les résultats présentés ici sont donc le fruit d'un travail de terrain s'étendant de mars 2008 à juin 2009. Il s'est concentré sur une observation participante *passive* de 2 comités d'initiatives pour un nouveau parti anticapitaliste (qui deviendront 6 comités de base du NPA durant l'enquête), tous deux situés en région parisienne.



Anonymat

Les comités étudiés seront désignés comité A (Arcueil) et comité B (Paris). Le comité A est situé en banlieue parisienne mais il n'a rien à voir avec Arcueil. Chaque fois que le mot Arcueil est présent, il faut lire 'ville du comité A'. Le comité B est lui bien situé à Paris, mais Paris compte de nombreux comités d'initiatives. Les prénoms des acteurs ont été modifiés, à l'exception de quelques-uns, considérés comme personnages publics, auquel cas leur nom de famille est associé à leur prénom.

Citations

Seuls les entretiens et les séquences enregistrés sont cités *in extenso*. Les citations d'entretiens sont toujours accompagnées du numéro de l'entretien en question, qui renvoie au tableau récapitulatif proposé en annexe n°4. Elles sont également toujours accompagnées d'un repère sous la forme [hh.mm.ss]. Il correspond non pas à la seconde exacte où la phrase citée a été prononcée, mais à la balise la plus proche contenue dans la retranscription. Les propos de l'enquêteur sont par ailleurs toujours reportés en italique. Le signe / signale un accent tonique porté par le locuteur sur le mot ou la syllabe qui le suit immédiatement. Le signe _ marque un changement de locuteur. Dans les entretiens, si deux locutions sont placées à la suite, sans retour à la ligne, cela signifie qu'elles se sont enchaînées, voire que le second locuteur a coupé le premier. Si la conversation prend la forme de questions / réponses avec un marquage net entre chaque intervention, une ligne est sautée au changement de locuteur.

Il pourra arriver que le lecteur trouve des phrases encadrées de guillemets, mais n'étant pas accompagnées de la référence à un entretien. Il s'agit alors non pas de citations, mais de phrases-types, écrites par nous, en écho à des formulations proches que nous avons pu entendre à plusieurs reprises sur le terrain.

« Méthodes d'écriture »

conventions adoptées pour la retranscription des matériaux empiriques



Plan du développement

Alors que le processus de fondation du NPA était pris dans une contradiction démocratique faite de critiques antagonistes portant le risque d'une désagrégation de l'organisation, pourquoi les militants ont-ils réussi à éviter cette désagrégation et au contraire à afficher un certain succès, au moins numérique, du processus ? Nous disposons maintenant des deux piliers indispensables à la formulation d'une réponse à cette question : un cadre théorique et des matériaux empiriques. Le développement de nos arguments va alors s'organiser autour de deux parties : le 'recrutement' et la prise de décision. Chaque chapitre essaiera de dégager un élément particulier du processus en comprenant en quoi il influe sur les mécontentements militants comme sur la gestion des critiques.

Le premier chapitre montrera que les conditions de constitution d'**un cercle d'« intéressés »** influent sur le mode de gestion de la contradiction démocratique en plaçant la prise de parole critique comme une habitude et le risque de défection au centre de l'attention des primo-militants. On comprendra alors qu'éloigner ce risque, c'est confirmer et renforcer la possibilité de prise de parole, mais en l'articulant fortement à une loyauté envers le parti naissant. Les conditions de constitution d'un cercle d'intéressés influent également sur le mode de gestion de la contradiction démocratique en installant une tension comme en surplomb de cette contradiction : la personnalisation et le jeu médiatique sont à ranger parmi les conditions de possibilité du projet (en permettant la constitution d'un cercle d'intéressés) tout autant qu'ils menacent sa concrétisation (en empêchant la démocratie entre les militants). Le chapitre deux expliquera comment la forme que revêt l'ensemble d'activités et d'interactions nommé '**prendre parti**' joue un rôle paradoxal en accordant une importance primordiale à la prise de parole tout en affichant une stabilité qui vient la contredire immédiatement. Ce style particulier d'interactions est alors un facteur important de défections, mais il pose le cadre dans lequel vont pouvoir se développer loyautés et prises de paroles dans la durée. Le troisième chapitre analysera les **coûts et rétributions** de l'engagement pour comprendre comment l'action volontariste des primo-militants permet de limiter les défections en baissant les coûts et de développer la loyauté en distribuant les rétributions de l'engagement, mais surtout qu'elle se heurte à des constantes du militantisme qui placent une fois de plus la prise de parole comme principal enjeu. Le chapitre quatre montrera que le dispositif des

réunions et les règles auxquelles les acteurs se rappellent les uns les autres, en ancrant les situations **sous le régime de l'opinion**, joue un rôle essentiel dans l'engagement des acteurs (donc le développement de leur loyauté envers l'organisation) et l'éloignement du risque porté par un certain type de critique adossée à une conception de la démocratie comme possibilité d'expression et de participation individuelle à la prise de décision. On peut résumer l'enjeu de ces quatre chapitres appuyés sur l'étude du recrutement en affirmant que **la première partie montre comment la mise en place de dispositifs concrétisant le processus de fondation favorise la prise de parole et limite ainsi les défections.**

Le chapitre cinq, qui cernerá en quoi les échanges de paroles durant les réunions consistent à **discuter ou décider**, montrera que le mode de prise de décision, en ne laissant que rarement place à un moment déterminé de l'arrêt de la décision, est une condition de possibilité de la liberté dans les prises de paroles, mais il est aussi un appui pour une critique du manque de démocratie. Le sixième chapitre consacré au dispositif mis en place pour l'écriture des textes fondateurs du parti le désignera comme instituant des **équipements de l'égalité**, qui, en rendant visible pour *tous* la participation de *beaucoup*, permet d'articuler la prise de parole à la loyauté. Le chapitre sept expliquera comment les dirigeants se sont appuyés sur **la mise en scène de la minorité** pour maintenir les possibilités de prise de parole dans le contexte du congrès fondateur. Le huitième et dernier chapitre expliquera enfin que dans un tel fonctionnement il est indispensable pour les militants de **s'organiser pour peser** sur la décision et que cette organisation collective intra-partisane, en permettant d'articuler expression des opinions et influence sur le cours des événements, agit comme un filtre : elle oriente ceux qui ne s'y inscrivent pas vers la défection et développe la loyauté de ceux qui s'y inscrivent. On peut donc résumer l'enjeu de ces quatre chapitres appuyés sur l'étude de la prise de décision en affirmant que **la seconde partie montre comment les acteurs doivent ancrer la possibilité de prise de parole au développement de la loyauté pour limiter les frustrations qu'engendrent l'écart entre prise de parole et décision effective.**

La conclusion montrera l'intérêt des apports de ce développement en les utilisant pour éclairer la scène de la fin du congrès fondateur du NPA, où les trois types de critiques que nous avons identifiées dans cette introduction ont eu l'occasion de s'exprimer, sans qu'aucune des trois n'agrège complètement les mécontentements.

PREMIÈRE PARTIE :
LE RECRUTEMENT

Mercredi 03 septembre 2008, 20 h 30

Arcueil, Bourse du Travail

Réunion comité A

Je rentre à peine de l'été où j'ai été coupé du NPA, c'est le retour sur le terrain. Antonin est à la maison, il est motivé pour aller avec moi voir à quoi ressemble une réu. Quelques jours auparavant (le 31 août), Myriam a envoyé un mail sur la liste NPA qui commence par un agenda national des mobilisations et du NPA puis comporte le passage suivant :

A partir de cet agenda chargé (tant mieux!) la réunion de ce matin soumet à discussion l'activité suivante pour le comité NPA de Arcueil :

- Réunion publique de rentrée le 18/09, avec mobilisation massive (au moins 5000 tracts). Le thème de la réunion s'articulant autour des résistances à construire face au développement de la crise économique et politique actuelle : les attaques contre les jeunes et les salariés ainsi que le renforcement de la politique de guerre.
- Participation à la mobilisation pour la manifestation anti-guerre de fin septembre.
- Participation à la journée d'action NPA sur le pouvoir d'achat.
- Week-end de débat à Arcueil sur les positions politiques que doit adopter le NPA sur différentes questions (à déterminer collectivement en fonction des envies de chacun et des questions soulevées dans les mobilisations) les 11 et 12 octobre.

Ces dates s'articulent également avec la mobilisation dynamique, à Arcueil, pour le droit au logement. La commission logement du NPA Arcueil s'étant réunie plusieurs fois depuis le début de l'été, du fait d'une l'activité militante soutenue, propose d'ailleurs un nouveau RDV le lundi 08/09 à 18h.

Extrait du mail « [Comité A] Compte rendu de la réunion du comité d'animation »,
31.08.2008, liste comité A

Le mail indique ensuite un ordre du jour prévisionnel et se termine par une injonction à arriver le plus tôt possible, afin de commencer « vraiment à 20h30 ».

On arrive vers 20 heures 30, la réunion se déroule dans une salle de la Bourse du Travail. Un feuillet préparé par Myriam est distribué, il comprend notamment un calendrier des mobilisations et un compte-rendu du dernier comité national d'animation. Les tables sont disposées en carré, une vingtaine de personnes arrivent petit à petit et s'assoient autour. Des affiches de la C.G.T sont accrochées aux murs. Une dizaine de personnes a des stylos et des feuilles, les autres non. Une feuille circule avec des colonnes 'Prénom', 'Quartier', 'Assoc'/Syndicat' et 'Mail/téléphone'.

A 20h50, une personne prend la parole et parle de l'Université d'Eté de la LCR telle qu'elle a été reportée dans les médias. Puis deux autres font un compte-rendu du déroulement de l'Université d'Eté, l'une d'entre elles critique notamment le vocabulaire utilisé lors de la discussion sur les quartiers populaires, la façon d'aborder la question. A 21h05, Corrine prend la parole et parle pendant 15 minutes de l'actualité politique de la rentrée : les attaques du gouvernement contre les travailleurs, la position de Nicolas Sarkozy, la situation

économique...[Ce type de prise de parole s'appelle une 'intro'] A la fin de l'intervention de Corinne, Myriam prend la parole :

« _ Inscrivez-vous vite pour participer à la discussion, et je vous couperai après 3 mn d'interv'. »

De premières mains se lèvent, Myriam distribue la parole, elle semble suivre l'ordre d'une liste qu'elle tient sur un papier devant elle. Les interventions portent sur le rôle des syndicats, le lien entre le NPA et les syndicats. Jean-Paul évoque notamment l'idée d'une intervention nationale au sein de la CGT, soutenue par le NPA. Après 4 interventions, Myriam annonce qu'elle va « prendre les derniers inscrits ». En tout 12 personnes prennent la parole, parfois plusieurs fois, chacune donnant son point de vue sur l'état des syndicats, les relations théoriquement souhaitables entre parti et syndicat et la stratégie à mettre en œuvre à l'heure actuelle. Une personne dit par exemple que « la dispersion des militants dans différents syndicats, c'est pas stratégique », ce à quoi une autre répond que la création d'un syndicat anticapitaliste serait « le contraire de ce qu'il faut faire ». La plupart des personnes autour de la table écoutent relativement attentivement la personne qui parle. Deux personnes communiquent par écrit, deux autres échangent parfois quelques commentaires à voix basse.

A 22h10, Myriam annonce que sa liste d'inscrits est terminée. Leïla prend la parole et parle pendant plusieurs minutes des luttes pour le logement à Arcueil. Elle raconte les derniers événements dans différents squats de la ville, les positions prises par les familles qui y habitent, les activités du Réseau Solidarité Logement. Puis Jean-Paul complète l'introduction. Ensuite la discussion reprend avec le même mode de fonctionnement par liste d'inscrits, 7 personnes parlent de la situation des luttes pour le logement dans la ville. Elles demandent et donnent des informations sur la situation précise de chaque immeuble, et échangent des analyses, des points de vue, notamment sur la position de la mairie. [...]

Il est 22h45. Myriam insiste en disant qu'il est important de parler des tâches pratiques à faire pendant que tout le monde est là. Quelqu'un lui répond qu'il faut faire avant tout la réu publique, Myriam acquiesce.

[une discussion a lieu sur le contenu de la réunion publique, ainsi que sur le tract et l'affiche qui l'annoncent]

La bourse du travail ferme à 23 h 30. Quelques minutes avant, les prises de parole se multiplient sans passer par un tour de parole. Corinne annonce finalement en parlant un peu plus fort que les autres : « Tout le monde donne ses disponibilités par internet. Le bureau gèrera samedi. » Un employé de la bourse du travail stationne devant la porte en attendant que nous quittions la salle, ce que nous faisons. Des petits groupes discutent pendant quelques minutes devant la Bourse du travail puis s'éparpillent, les uns en voiture, les autres à pied.

« Réunion ordinaire du comité A – septembre 2008 »
extrait du journal de terrain

Cette plongée dans ce qui fait le quotidien du processus de fondation du nouveau parti nous montre une scène qui paraît bien éloignée des questions de la critique, où la controverse sur le fonctionnement du parti semble le cadet des soucis des participants, où

le risque de désagrégation du collectif ne s'incarne nullement. Et pourtant, on l'a vu dans l'introduction, le processus de fondation du Nouveau Parti Anticapitaliste a bien été pris dans une contradiction démocratique faite de critiques antagonistes. Ces critiques portaient bel et bien le risque d'une désagrégation de l'organisation. Le quotidien, la façon dont se déroulent les réunions ordinaires, l'organisation que les militants mettent en œuvre de jour en jour, constitueraient-ils alors une réalité propre, détachée d'un autre monde qui serait celui de l'affrontement critique ? N'aurait-il rien à nous apprendre sur la façon dont les militants ont réussi à éviter le risque de désagrégation et au contraire à afficher un certain succès, au moins numérique, du processus de fondation ?

La première partie va justement nous permettre de mettre en évidence le rôle des dispositifs concrétisant le processus de fondation dans la possibilité de prise de parole et l'importance de cette possibilité dans la gestion de la contradiction démocratique.

A l'image de l'enquête, la partie consacrée au recrutement¹ est centrée sur les enseignements apportés par l'observation sans s'y limiter. Avant une seconde partie qui s'appuiera d'avantage sur les instances nationales, celle-ci se focalise sur les réunions ordinaires. Le premier chapitre dresse un tableau des explications disponibles de l'affluence constatée lors de ces réunions, qui forme ce qu'on appelle un cercle de personnes « intéressées » par le nouveau parti. Le chapitre deux vient se pencher au plus près des interactions constitutives des réunions ordinaires pour dégager le style particulier qui les caractérise et voir en quoi il est facteur de défection mais aussi de loyauté chez ceux qui parviennent à s'y inscrire. Le troisième chapitre prendra un peu de hauteur : en considérant l'attitude des militants face aux coûts et rétributions de l'engagement, on comprendra mieux la constitution d'un collectif nouveau et ses conséquences sur la critique. Le quatrième chapitre propose une analyse en termes de régimes de publicité : en percevant la primauté du régime de l'opinion, on sera mieux à même de saisir la place qui est faite à la possibilité de prise de parole.

¹ L'emploi du terme de 'recrutement' à propos de la constitution d'un collectif nouveau peut se discuter. La présence de militants très convaincus dès le lancement du processus, et d'autres simplement intéressés le justifie néanmoins. Cette catégorie de militants très convaincus se recoupe largement avec celle de 'militants de la LCR', sans être exactement la même. En effet quelques militants venus d'autres horizons affichent dès le début leur ferme intention de construire le nouveau parti, et quelques militants de la LCR prennent au contraire leur distance.

Chapitre 1.

Un cercle d' « intéressés »

Les réunions organisées par les primo-militants pour commencer à concrétiser l'idée d'un nouveau parti ont réuni, au fil des semaines et sur l'ensemble du territoire, largement plus de dix mille personnes². L'enquête sociologique permet d'éclairer les conditions de leur engagement dans le processus, des critiques qu'ils adressent et de leurs défections. Mais leur existence même, en tant que personnes dont l'intérêt pour le nouveau parti se manifeste explicitement, n'a rien d'évident. Le fait que des réunions pour un nouveau parti aient bel et bien lieu, et que ces dernières regroupent un nombre de personnes suffisamment important pour dépasser les effectifs du parti amené à se dissoudre n'a rien d'automatique. De précédentes annonces de création d'un nouveau parti à la gauche de la gauche, notamment celle formulée par Lutte Ouvrière en 1995 et celle prévue par la LCR en 2003, n'ont par exemple pas été suivies de telles réunions, et sont finalement restées lettres mortes. Entre le point de départ de notre interrogation (le 29 mai 2007, Olivier Besancenot évoque l'idée d'un nouveau parti sur France 2) et le point de départ de notre enquête (le 28 mars 2008, le comité A tient sa première réunion pour un nouveau parti), il y a donc une première énigme à résoudre.

En quoi les conditions de constitution d'un cercle d' « intéressés » par le NPA influent-elles sur le mode de gestion de la contradiction démocratique dès le début du processus de fondation ?

Si les matériaux empiriques recueillis ne permettent pas d'apporter d'éclairages inédits sur les raisons de ce premier succès (convertir l'idée d'un nouveau parti en réunions plus larges que les effectifs du parti d'origine), les principales explications disponibles sont tout de même indispensables à la bonne compréhension de la gestion de la contradiction démocratique dans le processus de fondation. On commencera donc par présenter la

² On ne dispose d'aucun chiffre précis concernant l'affluence dans ces réunions. Cependant dans les deux comités observés le nombre de personnes venues au moins une fois à une réunion dépasse largement le nombre de personnes ayant adhéré. Le NPA affichant plus de 9000 membres au moment de sa création, on peut estimer le nombre de personnes venues au moins à une réunion entre 15 000 et 30 000 personnes.

typologie sur laquelle on s'appuie pour parler de *cercles d'intéressés*, avant de dérouler le fil des sept pistes d'explications de la constitution de ce cercle.

I. 5 cercles : électeurs, sympathisants, intéressés, adhérents, militants

Dans son ouvrage *Les Partis Politiques*, Maurice Duverger propose de considérer différents « cercles de participation »³ : aux trois de base que sont l'« électeur », le « sympathisant » et le « militant », il ajoute l'adhérent pour les partis connaissant le principe d'adhésion. Pour notre étude, nous nous proposons d'ajouter un cinquième cercle, celui des « intéressés ». Voyons comment Duverger définit ces différents cercles et ce que ces définitions ont d'actuel, malgré les nombreuses évolutions des systèmes de partis ainsi que des types de militantisme depuis les années 1950 :

- « les **électeurs**, qui votent pour les candidats proposés par le parti lors des scrutins nationaux ou locaux »⁴ forment une catégorie qui « présente un avantage [...] : elle est facilement mesurable »⁵

Cette catégorie est bien sûr toujours centrale pour l'analyse des partis politiques, y compris pour ceux qui ne placent pas nécessairement les scores électoraux comme premier objectif : ceux-ci rythment tout de même leur vie interne (organisation des campagnes, discussion des alliances électorales passées ou à venir, évolution de la dynamique militante liée à la dynamique électorale). Cependant dans un schéma à cinq cercles, il convient de modérer un peu la clarté de la catégorie « électeur » en y considérant aussi les « électeurs potentiels » ou encore les « personnes qui disent faire confiance au parti ou à son leader ». En effet le développement et la généralisation des enquêtes d'opinion amène acteurs comme observateurs à considérer non seulement les résultats électoraux, mais également l'évolution des réponses aux enquêtes d'opinion pour délimiter le premier cercle partisan.

- « le **sympathisant** est plus qu'un électeur et moins qu'un adhérent »⁶, il déclare sa sympathie pour le parti de diverses façons, déclaration qui parfois « s'accompagne

3 Duverger (M.), [1951] 1976 : *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 565 p., p. 151-182

4 *Ibid.*, p; 151

5 *Ibid.*, p. 152

6 Duverger (M.), [1951] 1976, *op. cit.*, p. 165

d'un effort positif en faveur du parti : lecture régulière de sa presse, assistance à ses manifestations et réunions publiques, versements de dons à ses souscriptions [...] »⁷

Cette catégorie est elle aussi adaptée à l'étude des partis politiques contemporains. On se propose, pour le cas particulier d'un parti en construction, de définir ici une catégorie temporaire : les « **intéressés** ». On définit ainsi tout ceux qui font le choix d'assister, on pourrait dire participer, à une réunion durant le processus de création du Nouveau Parti Anticapitaliste. Ils diffèrent du sympathisant, qui peut lire la presse, affirmer sa sympathie ou participer à des manifestations sans pour autant jamais se déplacer à une réunion. Ils diffèrent des **adhérents**, qui ont pris leurs cartes de membres fondateurs.

- « Le **militant** est l'adhérent actif : les militants forment le noyau de chaque groupe de base du parti [...] assistent régulièrement aux réunions, participent à la diffusion des mots d'ordre, appuient l'organisation de la propagande, préparent les campagnes électorales »⁸

Pour le cas particulier du processus de fondation du Nouveau Parti Anticapitaliste, on ne parlera pas de militants mais de **primo-militants** pour désigner ceux qui, dès avant le lancement ou dès le lancement du parti, sont catégoriquement décidés à devenir militants du nouveau parti. Cette catégorie se superpose largement à celle des anciens militants de la LCR sans pour autant s'y superposer exactement : certains militants de la LCR prennent du recul au moment du lancement du processus, tandis que certaines personnes extérieures s'engagent très vite et très fermement.

La construction d'un espace formé de différents cercles concentriques permet de décrire et d'expliquer la composition d'un parti politique et son évolution. Mais comment considérer alors les cercles d'un parti en cours de construction, qui n'existe pas encore tout à fait ? Pour le cas précis du NPA, il convient de partir d'une analyse de la composition des cercles qui constituent la LCR, seule grande formation à l'origine du processus. On peut alors considérer la dissolution de l'un pour lancer l'existence de l'autre de deux manières complémentaires :

1. La dissolution / fondation comme une incitation adressée aux acteurs déjà situés dans les différents cercles 'LCR' à s'engager plus : ainsi les électeurs et les sympathisants de la LCR sont invités à devenir intéressés, puis adhérents voire militants du NPA.

⁷ *Ibid.*, p. 165

⁸ *Ibid.*, p. 174

2. La dissolution / fondation comme un redécoupage de chaque cercle : les électeurs 'P.C.', 'Verts', 'P.S.' et ceux qui ne se situent dans aucun cercle sont invités à devenir électeurs 'NPA'. De même pour les sympathisants, les adhérents et les militants.

Expliquer la présence de plusieurs milliers de personnes aux réunions organisées dans le cours du processus de constitution du nouveau parti, c'est alors expliquer la formation d'un cercle d'intéressés par le NPA, issus pour une part des différents cercles 'LCR', mais aussi d'autres appartenances partisans ou sans appartenance. Ce cercle étant par définition temporaire, propre à la situation de fondation, il est encore plus difficilement descriptible que les autres.

Décrire le projet, c'est déjà l'orienter

L'objet de ce chapitre est de comprendre en quoi les conditions de constitution d'un cercle d'« intéressés » par le NPA influent sur le mode de gestion de la contradiction démocratique dès le début du processus de fondation, pour commencer à comprendre pourquoi aucun des trois types de critiques exprimées n'a abouti à la désagrégation du collectif 'NPA'. Comme on l'a expliqué, cette première démonstration ne s'appuie pas sur le cœur des matériaux empiriques recueillis, qui concernent non pas l'ensemble des électeurs et sympathisants à qui s'adressait l'appel de la LCR mais seulement ceux qui y ont répondu et sont donc devenus des intéressés. Elle s'appuie alors sur une littérature variée qui prétend décrire et expliquer l'appel de la LCR, le projet de nouveau parti et ses premiers succès. Or face à cette variété (et une abondance certaine), l'observateur est un peu embarrassé, car ici plus qu'ailleurs, décrire et expliquer, c'est déjà orienter.

Le décrire et l'expliquer nécessite en effet une lecture particulière de l'adresse de la LCR à créer un nouveau parti, du projet d'organisation qu'il sous-tend. Or, derrière l'appellation 'créer un nouveau parti', on trouve des projets politiques différents. Projets portés par différentes sensibilités de la LCR qui se sont retrouvées sous cette appellation, mais aussi par les militants qui décident de répondre rapidement à l'appel. Pour faire vite, certains militants voudraient passer par la base pour réaliser l'alliance large à la gauche de la gauche que les dirigeants des organisations concernées n'ont pas réussi à négocier, sur un programme de rupture sans être nécessairement révolutionnaire, quand d'autres souhaitent passer par la formation d'un parti large pour convaincre les nouveaux venus de la pertinence de l'étiquette révolutionnaire. Cette lutte pour la définition du nouveau parti

n'est pas à comprendre comme une phase préalable au lancement du processus, d'où découlerait une définition unifiée et consensuelle valable éternellement. Elle concerne au contraire l'expression des contours du projet avant qu'il ne soit lancé, la définition du processus pendant qu'il se déroule et, enfin, la formulation de perspectives pour l'évolution du parti nouvellement créé.

Il convient également de situer les multiples productions écrites visant à définir le nouveau parti pour mieux le comprendre dans ce contexte : en définissant ce qu'est le parti, on commence à défendre sa propre définition de ce qu'il devrait être⁹. On ne peut donc séparer une bonne fois pour toutes les articles ou ouvrages s'annonçant comme descriptifs des contributions se voulant polémiques. Ni l'étiquette attachée aux contributeurs (de nombreux militants sont universitaires et rares sont les observateurs qui sont complètement extérieurs aux enjeux politiques), ni le type de contribution ne permet de tracer une ligne complètement étanche¹⁰. Les acteurs en sont d'ailleurs parfois conscients, comme on peut le constater en lisant l'éditorial qui présente un numéro de *Critique Communiste* (revue de la LCR) entièrement consacré au NPA : « Notre première préoccupation a été de tenter d'éclairer le sujet. C'est évidemment l'objectif de la partie introductive [...] Dès ce moment-là, divers éléments de débat commencent cependant à s'inviter »¹¹.

II. Sept pistes d'explications à un premier succès

C'est donc avec la plus grande prudence que l'on présente ici quelques éléments d'éclairages sur le lancement du nouveau parti et l'existence d'un cercle conséquent d'intéressés, parmi lesquels vont se trouver les quelques milliers de membres fondateurs. On les compte au nombre de sept : (1) l'ancienneté des débats sur la nécessité d'un nouveau parti, (2) le contexte de renaissance de la contestation sociale, (3) la popularité d'Olivier Besancenot, (4) la construction du NPA comme 'événement', (5) la position de la LCR dans le champ politique français contemporain, (6) la LCR comme organisation en

9 Le fait de considérer la définition du réel comme un objet de luttes vient de la sociologie de Pierre Bourdieu. Ici les acteurs cherchent à imposer leur propre vision du NPA, tout comme « chacun cherche à imposer sa représentation subjective de soi-même comme représentation objective » (Bourdieu (P.), [1977] 1998 : « Le paradoxe du sociologue » in *Questions de Sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 277 p., p. 86 - 95)

10 Même si, évidemment, tout ne se vaut pas du point de vue de la scientificité. Le choix des sources effectivement utilisées se fait notamment en fonction des gages apportés de ce point de vue là.

11 « Éclairages et débats sur le NPA », *Critique Communiste* (187), p. 5

métamorphose et (7) l'impossibilité de devenir adhérent sans passer par la case « intéressé ».

*Trouver la forme organisationnelle la plus
adaptée, éternel débat du « mouvement ouvrier »*

L'idée d'un nouveau parti est tout sauf neuve au moment où la direction de la LCR prend la décision de la concrétiser. La question du périmètre politique le plus adapté à donner à l'organisation en fonction du contexte est même au cœur des débats depuis l'origine de la JCR. Elle vient en fait de débats théoriques centraux à ce que l'on appelle le mouvement ouvrier, débat dont les bases ont été posées par Marx, Lénine et Trotsky. Entre parti de l'ensemble de la classe ouvrière, parti d'avant-garde, parti d'avant-garde élargie, cadre de front unique, les références sont aussi nombreuses qu'anciennes. Au sein de la LCR, la question du type d'organisation adapté se pose à ceux qui se pensent comme les 'militants révolutionnaires', ceux qui ont conscience de la nécessité non seulement de défendre ses droits, mais de renverser le système par une révolution. Ils se demandent alors, depuis plus de cent ans, comment se positionner d'une part par rapport à la classe ouvrière (qui est traversée par des niveaux de conscience différents), d'autre part par rapport aux organisations déjà existantes (qui diffèrent de la Ligue par leurs buts et / ou par leurs stratégies).

Un article signé François Duval¹² retrace quelques étapes de ces « débats sur l'outil nécessaire à la transformation révolutionnaire de la société »¹³. Il les fait démarrer dès avril 1966 avec les discussions autour de la création de la JCR. Au petit jeu des citations les plus anciennes sur le lien entre la Ligue et un futur parti plus grand, il fait fort avec un extrait de débats internes datés de 1969 !¹⁴ Le débat sur la forme organisationnelle la plus adaptée à l'époque en vue du changement social peut donc être considéré comme éternel parmi ce qu'on appelle les organisations du mouvement ouvrier, particulièrement animé chez les trotskystes en général et à la Ligue en particulier. Le changement d'échelle et de périmètre politique au sein de la même organisation, la dissolution pour créer une nouvelle organisation plus grande et la constitution d'un cartel d'organisations sont les trois

12 Duval est le pseudonyme de ce militant issu de la LCR, qui signe maintenant parfois également François Coustal

13 Duval (F.), 2008 : « La ligue, le parti, un vieux débat », *Critique Communiste* (187), p. 152-161, p. 152

14 Ibid, p. 155

principales cartes que les militants se proposent régulièrement de jouer pour parvenir à la meilleure forme organisationnelle possible.

Si les termes du débat sont posés depuis plus d'un siècle, ils ne constituent pas pour autant un continuum : le 'Parti révolutionnaire' que voulaient construire pas à pas les militants de 1969 n'est pas le même que le 'parti à gauche de la gauche' dont des militants imaginaient la LCR devenir une des composantes en 1983¹⁵. Lorsqu'Alain Krivine formule en 2003 la nécessité de s'adresser aux militants en rupture chez les Verts ou au P.C. en vue de la création d'un 'grand parti à gauche de la gauche, résolument anticapitaliste'¹⁶, c'est encore un autre type de refonte organisationnelle auquel il fait référence. Entre projet précis formulé en fonction de la conjoncture actuelle et idée vieille comme la lutte des classes, il est donc délicat de faire la genèse précise de l'idée de nouveau parti qui amena les décisions prises par les deux derniers congrès de la LCR en 2008 et 2009, lançant puis entérinant le processus de dissolution de la LCR et de fondation d'un nouveau parti.

Toujours est-il que l'ancienneté même de ce débat est un élément d'explication de la formation, suite à l'appel de la LCR, d'un cercle d'« intéressés » : en effet ce débat a pu créer des convaincus de la nécessité d'un parti plus large chez des militants politiques n'appartenant pas à la LCR, qui attendaient en quelque sorte qu'une initiative suffisamment convaincante à leurs yeux soit prise pour la rejoindre. Les propos de Kevin amènent également à formuler ce type d'explications :

« *Enquêteur_Et du coup est-ce que tu te souviens la première fois que tu as entendu parler du NPA, du projet en tant que tel ?*

Kevin_Non parce que je vais dire, ça fait un peu prétentieux mais bon, c'est très con mais je les devançais dans le sens où quand j'en ai entendu parler je m'étais déjà dit c'est ça qu'il faut faire »¹⁷

Le processus est donc immédiatement placé dans la continuité d'une tradition laissant une large place à la discussion, à la confrontation des stratégies à mettre en œuvre, mais également à la contestation de celles qui sont privilégiées.

15 Dans une contribution à la discussion pour le Vie congrès de la LCR citée par Florence Johsua dans Johsua (F.), 2008 : « Le parti doit changer de bases : la LCR et le "Nouveau Parti", transformations militantes et (re)définitions partisans » in B. Geay et L. Willemez (éd.), 2008 : *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 316 p., p. 277-292, p. 277

16 Dans une interview à Libération citée par Denis Pingaud, Pingaud (D.), 2008 : *L'effet Besancenot*, Paris, Seuil, 152 p., p. 129

17 Extrait de l'entretien° 24 avec Kevin, le 22/06/2009 à son domicile [01.12.26]

Un nouveau cycle de contestations sociales

Après le 'tournant de la rigueur' de 1983 et les 'révolutions conservatrices' menées par Margaret Thatcher en Grande-Bretagne et Ronald Reagan aux États-Unis, la chute du mur de Berlin vient consacrer le crédo néolibéral : *There Is No Alternative*. Les années 1980 et le début des années 1990 constituent le creux de la vague pour la contestation sociale. La LCR subit de plein fouet cette crise, à laquelle s'ajoute la désillusion de constater que la fin des régimes staliniens n'est nullement suivie de l'instauration de régimes progressifs, mais plutôt de la généralisation du capitalisme à l'occidentale¹⁸. Ce creux va être suivi de ce qu'il est désormais coutume d'appeler un renouveau de la contestation¹⁹, auquel on donne différentes dates de naissance, parmi lesquelles le soulèvement des indiens du Chiapas en 1994, le mouvement social français de novembre-décembre 1995 ou encore le blocage du sommet de l'O.M.C. en 1999. S'en suit une période marquée par un renouveau des luttes sociales, de critiques du capitalisme, et un regain de forme pour les mouvements militants marqué notamment par la naissance et le développement spectaculaire d'ATTAC²⁰. Les évolutions de la LCR participent de ce renouveau : à partir de 1995 les effectifs se stabilisent²¹, puis en 2002 le parti connaît une vraie vague d'adhésions²².

On peut voir ces évolutions du contexte socio-historiques sous l'angle d'un agrandissement, depuis une quinzaine d'années, des différents cercles du milieu partisan 'LCR' : la contestation du néolibéralisme, voire du capitalisme, reprenant de la voix, les électeurs et les sympathisants se font plus nombreux. Le surgissement de nouvelles formes de militantisme, moins voire pas affiliées aux partis, peut quant à lui se lire comme le développement de cercles d'adhérents et de militants à côté des cercles 'LCR'²³. Cette émergence rend plausible le pari qui sera tenté d'inviter les acteurs qui composent ces cercles militants à rejoindre activement le processus de constitution du NPA, à former ce

18 Rizet (S.), 2006 : *La distinction militante. Transformations et invariances du militantisme à la Ligue communiste révolutionnaire*, thèse de doctorat en Sociologie, sous la direction de Vincent de Gaulejac, Université Paris VII-Denis Diderot, 486 p., ch. 4 p. 149 et suivantes

19 Sommier (I.), 2003 : *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion

20 Wintrebert (R.), 2007 : *Attac, la politique autrement ? Enquête sur l'histoire et la crise d'une organisation militante*, Paris, La Découverte, 310 p.

21 Rizet (S.), 2006, *op. cit.*, ch. 5

22 Johsua (F.), 2007 : « Les conditions de (re)production de la LCR : l'approche par les trajectoires militantes », in F. Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 452 p., p. 25-67

23 Pignarre (P.), 2009 : *Être anticapitaliste aujourd'hui. Les défis du NPA*, Paris, La Découverte, 182 p., p.

cercle d' « intéressés » par le NPA. Cependant ces militants, soucieux du fait politique, se caractérisent également par une défiance envers la forme 'parti' et pourront donc à la fois être intéressés par le nouveau parti, critiques envers son fonctionnement, et susceptibles de le quitter rapidement pour tenter autre chose si la forme ne leur convient pas.

La popularité d'Olivier Besancenot

Si Philippe Pignarre a raison de refuser de « tout expliquer par les qualités d'Olivier Besancenot »²⁴, sa trajectoire médiatique et électorale a tout de même joué un rôle non négligeable dans la transformation de l'essai 'NPA'. Le journaliste Eric Hacquemand raconte comment, au début de la campagne pour les élections présidentielles de 2002, Olivier Besancenot a du mal à se faire inviter sur les plateaux téléés, les journalistes politiques considérant Alain Krivine comme seule référence valable²⁵. Fin juin 2001, son passage, estimé réussi, dans l'émission de Marc-Olivier Fogiel marque le début d'un parcours qui va le voir acquérir un tout autre statut. Les observateurs de la vie médiatico-politique évoquent son talent d'orateur, le mélange de spontanéité et de rigueur qui caractérise son intervention, sa capacité à être crédible tout en se démarquant de l'image traditionnelle du politicien professionnel pour expliquer sa progression constante dans les sondages d'opinion, et, dans un même mouvement, sa propension toujours plus grande à être invité dans les émissions télévisées. Denis Pingaud note deux étapes majeures à cette évolution, la campagne pour le refus du Traité pour une Constitution Européenne (TCE) en 2005 et la lutte contre le Contrat Première Embauche (CPE) en 2006. Au moment du lancement du NPA, Olivier Besancenot est donc solidement implanté dans le paysage médiatique comme opposant à la politique de Nicolas Sarkozy, et les enquêtes d'opinion lui accordent régulièrement ce qui est considéré comme de très bons scores²⁶. Florence Johsua explique d'ailleurs que depuis 2002, « un certain nombre [de] nouveaux militants rejoignent le 'parti de Besancenot' plutôt que la 'Ligue Communiste Révolutionnaire' »²⁷

Ces considérations permettent de penser qu'au moment de décider la dissolution / fondation, le cercle électeurs (et électeurs potentiels) du milieu partisan 'LCR' est relativement large, et même en extension. La présence de ce cercle relativement large rend

²⁴ *Ibid.*, p. 39

²⁵ Hacquemand (E.), 2008 : *Olivier Besancenot, l'irrésistible ascension de l'enfant de la gauche extrême*, Monaco, Editions du rocher, 297 p., p. 112-114

²⁶ Une enquête *Opinion Way* réalisée les 17 et 18 septembre 2008 lui donne par exemple 42 % d' « opinions favorables ». (Pingaud (D.), 2008, *op. cit.*, supplément consacré à la présentation des résultats de l'enquête)

²⁷ Johsua (F.), 2008, *art. cit.*, p. 290

plausible l'idée d'un 'basculément' d'un cercle à l'autre, par la réponse d'un certain nombre de personnes à l'invitation de la LCR à s'engager plus, à passer d'électeurs ou sympathisants de la LCR à intéressés par le NPA.

Les militants de la LCR ont d'ailleurs fait ce type de raisonnements, comme l'explique Guillaume Liégard :

« la compréhension qu'il y avait un écart trop fort entre ce qui s'incarne dans Olivier, dans ceux qui votent pour Olivier et la réalité de ce qu'on était, l'écart qu'il y avait entre ce qu'était pour de vrai la LCR et le courant de radicalisation que traduit la place qu'a Olivier, entre les deux il y avait trop d'écart. Et cet écart était pas simplement lié au fait que, qu'il fallait que la LCR se transforme etc. Ça ne pouvait pas être simplement une LCR, ou même une LCR élargie relookée etc. »²⁸

La place d'Olivier Besancenot dans la constitution du cercle d'intéressés par le NPA s'inscrit dans la relation ambiguë qu'entretenait déjà la LCR avec ce qu'elle appelle les 'institutions bourgeoises', entre objet de défiance et appui pour se développer²⁹. Il n'est donc pas étonnant qu'elle vienne alimenter la contradiction démocratique au cœur du processus : si aucune des trois conceptions de la démocratie ne reconnaît un sens positif au principe du leadership d'un seul, toutes sont confrontées au constat du rôle positif effectif de cette mise en avant dans la constitution du parti. C'est donc une contrainte qui vient complexifier le jeu de la contradiction démocratique : assumer suffisamment la personnalisation pour ne pas en perdre les bénéfices, limiter suffisamment la personnalisation pour ne pas enflammer les critiques.

La tension entre mise en valeur du personnage d'Olivier Besancenot et rejet des effets de cette mise en avant trouve peut-être sa quintessence dans la 'Une' du Monde au moment de la première coordination nationale des comités d'initiatives pour un nouveau parti. En effet ce dessin vient en quelque sorte taper là où ça fait mal, en présentant Olivier Besancenot non pas en humble porte-parole désigné pour populariser les idées révolutionnaires mais en 'grand gourou' qui joue un certain rôle avec Nicolas Sarkozy et François Hollande comme partenaires de jeu. Or comme on l'a vu dans l'introduction, la participation aux élections et l'inscription dans l'arène médiatique, si elles ne transforment pas un militant en gourou, ne sont pas sans effet sur la structure de l'organisation, vers une plus grande centralisation et personnalisation.

²⁸ Extrait de l'entretien n° 8 avec Guillaume Liégard, le 08/01/2009 dans les locaux de la LCR-Rotographie [00.46.52]

²⁹ *c.f. supra*

Mais ce dessin, placé à la 'Une' du 'quotidien français du soir de référence', est aussi exemplaire de la construction du NPA comme 'événement' qui n'est pas sans rôle dans la constitution du cercle d'intéressés par le nouveau parti.



La construction du NPA comme 'événement'

Fidèles à leur choix d'apparaître dans les 'médias bourgeois' afin de diffuser au maximum leurs idées, les dirigeants de la LCR ont contribué à faire du processus de création du nouveau parti un événement. Ainsi Olivier Besancenot a lancé l'idée dans la presse, qui relaya ensuite largement les différentes étapes du processus. Le contraste avec le processus de dissolution du Parti des Travailleurs (P.T.) et de fondation du Parti Ouvrier Indépendant (P.O.I.) est saisissant. Au même moment, le P.T. étiqueté comme trotskyste

comme la LCR, se dissout pour fonder un parti plus grand, sans presque une ligne dans la presse.

Il n'est pas d'échelle 'hors-sol' de ce qu'est un évènement, ni même un évènement politique, permettant d'estimer de l'extérieur si la presse relate telle ou telle chose de manière appropriée, pas assez, ou au contraire construit artificiellement un fait anodin comme évènement. La couverture médiatique a en tout cas été conséquente, faite donc de la 'Une' du Monde, mais aussi de directs en duplex depuis les coordinations nationales ou le congrès fondateur dans la plupart des journaux télévisés nationaux, et d'une bonne place dans Le Parisien et même les quotidiens gratuits.

La question de la réception du traitement médiatique est compliquée, et il faut prendre garde à ne pas surestimer l'importance du traitement médiatique d'une question qui possède ses logiques propres. Cependant on peut ici considérer que la couverture médiatique du lancement du projet de nouveau parti, puis des différentes étapes de sa construction, a contribué à la constitution d'un cercle de 'sympathisants' NPA, susceptibles de devenir 'intéressés'.

La LCR dans le champ politique français

Cet élément d'explication de la constitution réussie d'un cercle large d'« intéressés » par le projet de nouveau parti anticapitaliste a été particulièrement développé par les sociologues. La question de l'état du champ politique³⁰ français est en effet une des lignes qui traversent l'ouvrage coordonné par Bertrand Geay et Laurent Willemez, *Pour une gauche de gauche*³¹. Ainsi Isabelle Sommier retrace l'histoire des différentes tentatives de créer quelque chose de nouveau à gauche de la gauche depuis les élections présidentielles de 2002³². Plusieurs appels et pétitions circulent, de nouveaux collectifs mêlant divers acteurs de la 'gauche mouvementiste' se montent avec plus ou

30 Bourdieu (P.), [1999] 2000 : *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon

31 Geay (B.) et Willemez (L.) (éd.), 2008 : *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 316 p. Cet ouvrage est un bel exemple de la difficulté à tracer une frontière entre analyses extérieures et contributions au débat, l'introduction étant cosignée par un militant de la LCR (Vincent Gay). En outre Lilian Mathieu, qui signe un article d'analyse de la candidature unitaire, est lui aussi militant de la LCR et donc engagé dans le débat interne à la LCR sur la pertinence d'une candidature unitaire aux élections présidentielles de 2007 [Mathieu (L.), 2008 : Trouble dans le genre militant : l'échec de la candidature unitaire au regard des décalages entre champ politique et espace des mouvements sociaux », in B. Geay et L. Willemez (éd.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, p. 57-73, p. 93-112]

32 Sommier (I.), 2008 : « La gauche mouvementiste et l'aspiration à un 'politique autrement' », in B. Geay et L. Willemez (éd.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, p. 57-73, p. 70-72

moins de succès, puis la tenue d'un référendum sur le Traité Constitutionnel Européen (TCE) va être l'occasion d'une mobilisation unitaire de grande ampleur.

« Une campagne unitaire, qui voit se côtoyer militants associatifs, syndicaux et politiques, se développe et connaît une large diffusion à partir de février [2005]. Chez nombre de militants 'unitaires', le succès du 'non' le 29 mai 2005 vient encore renforcer le sentiment que la coalition réalisée doit désormais se maintenir pour 'changer la donne' à gauche. »³³

Le 22 novembre 2005 est lancé l' « Appel pour des candidatures unitaires en 2007 et 2008 ». S'en suivra ce qui reste pour beaucoup de militants de la LCR 'l'aventure des collectifs unitaires'. Au bout du compte, les élections présidentielles de 2007 marqueront l'échec cuisant de cet appel, avec pas moins de six candidats placés à la gauche de Ségolène Royal : Arlette Laguiller pour Lutte Ouvrière, Gérard Schivardi pour le Parti des Travailleurs, Marie-George Buffet pour le Parti Communiste Français, Dominique Voynet pour Les Verts, José Bové pour une partie des collectifs unitaires, et Olivier Besancenot pour la Ligue Communiste Révolutionnaire. Parmi ces six candidats, les collectifs unitaires ambitionnaient de réunir 'les 3 B' : Buffet, Bové, Besancenot, ce fut peine perdue. Ici plus qu'ailleurs, décrire c'est déjà participer au débat : il n'existe pas encore d'explication stabilisée de cet échec qui fasse consensus, dans les univers académiques comme militants. Le rôle du P.C.F. et de la L.C.R. sont cependant régulièrement mis en cause, le premier pour son insistance à vouloir imposer Marie-George Buffet comme candidate des collectifs unitaires, la seconde pour son hésitation à s'investir totalement, et son lancement jugé précoce d'une candidature *en solo* d'Olivier Besancenot. On peut alors considérer que du côté de la LCR, le P.C.F. est encore trop fort pour pouvoir faire quelque chose avec lui, mais est déjà assez faible pour faire quelque chose sans lui. Le résultat des élections marque en tout cas la confirmation de l'ancrage électoral de la Ligue. Florence Johsua explique ainsi :

« Si la question du 'Nouveau Parti' est récurrente, elle ne se pose pourtant pas de la même manière selon les époques. Entre l'année 1984 et l'année 2007, deux changements majeurs modifient en profondeur les termes du débat et sa portée. Tout d'abord, la position conquise par la LCR dans le champ politique, en particulier depuis sa percée électorale de 2002 : en 2007, la LCR n'est plus une organisation politique en crise, cherchant une stratégie pour faire face à sa déroute. Malgré la faiblesse des scores réalisés par l'ensemble des partis et regroupements 'à gauche de la gauche' le 22 avril 2007, la LCR se distingue par la position particulière qu'elle occupe dans cet espace : elle connaît un essor militant, elle a conquis une visibilité médiatique

33 *Ibid.*, p. 71

importante et sort renforcée par sa position de leader de la « gauche de la gauche » grâce aux 4,08 % de voix qui se sont portées sur Olivier Besancenot »³⁴

On peut donc souligner l'existence de cercles d'adhérents³⁵ et de militants qui, avant le lancement du NPA, sont clairement engagés dans le champ partisan sans pour autant y avoir d'affiliation³⁶ et se retrouvent dans la ligne politique fixée par l'appel à constituer un nouveau parti³⁷. La LCR va s'appuyer sur sa propre analyse de l'échec des candidatures unitaires (les 'accords d'appareils' n'aboutissent pas, fonctionner avec le P.C.F. aujourd'hui est trop difficile et les désaccords sont trop profonds) pour inviter les personnes qui constituent ces cercles, non pas à rejoindre ceux de la LCR, mais à constituer les nouvelles frontières du cercle d'« intéressés » par le processus pour un nouveau parti, voué à constituer les cercles 'adhérents' et 'militants' du NPA.

Ces potentiels 'intéressés' par le NPA sont caractérisés par la faible loyauté que l'on peut attendre d'eux. Présents dans le champ partisan, ils auraient pu rejoindre la LCR et ont pourtant choisi de ne pas le faire. Si l'affirmation du lancement de 'quelque chose de nouveau' est susceptible de susciter leur enthousiasme, ce ne sera pas sans méfiance face à la possibilité que ce ne soit 'que la LCR'. Mettre en évidence l'appui sur l'état du champ politique pour constituer un cercle d'intéressés contribue donc à expliquer l'existence de critiques dénonçant la place trop importante des structures élues de la LCR.

Une organisation en métamorphose

On a vu dans l'introduction que les études menées par Florence Johsua permettaient de connaître l'évolution des caractéristiques sociales et militantes des militants de la LCR au cours des dernières années et ainsi de se prémunir contre l'image

34 Johsua (F.), 2008, *art. cit.*, p; 278

35 On conserve ici le terme d'adhérent par souci de cohérence, même s'il s'agit en fait de personnes n'étant justement pas nécessairement adhérentes d'une organisation. On retrouve sous cette catégorie toutes celles qui, sans être militantes actives des collectifs unitaires ou des initiatives antérieures, les ont suivi de près et soutenues plus ou moins activement.

36 L'échec des différentes tentatives de lancer une organisation vouée à participer aux élections depuis les rangs d'ATTAC renforce l'existence de ces cercles d'adhérents et de militants.

37 Existence de militants susceptibles de s'engager et de voter pour un parti susceptible d'être éloigné durablement du pouvoir d'État qui vient en outre confirmer les analyses et perspectives de Richard Katz et Peter Mair selon lesquelles l'émergence de partis-cartels monopolisant le pouvoir favoriserait l'émergence de partis anti-cartels situés aux extrêmes du champ politique. [Katz (R. S.), Mair (P.), 1995 : « Changing models of party organization and party democracy : the emergence of the cartel party », *Party Politics* (1-1), p. 5-28]. On trouve une présentation en français et une discussion de cette analyse dans l'ouvrage coordonné par Yohann Aucante et Alexandre Dézé [Aucante (Y.), Dézé (A.), 2008 : *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po]

d'une organisation monolithique qui, tout à coup, se lancerait dans un processus de dissolution pour fonder un nouveau parti. Mais ses travaux ne se contentent pas de présenter un tableau des effectifs : elle propose une analyse des changements en cours qui permet d'éclairer les conditions de la constitution d'un cercle d'intéressés. Johsua donne ainsi les clés de lecture contemporaines de deux points dont nous avons vu en introduction l'importance historique pour la LCR : l'insertion dans les organisations du mouvement social et la conception de ce qu'est une organisation révolutionnaire.



« Il apparaît effectivement que **l'investissement des militants de la L.C.R dans les mouvements sociaux est un facteur explicatif prépondérant de sa dynamique actuelle.** Ce faisant, la L.C.R est devenue l'organisation politique « en pointe » sur ce terrain, se distinguant en cela nettement des autres partis politiques d'extrême gauche et notamment de Lutte Ouvrière. Sa pratique militante elle-même a, de fait, évolué au cours de ces années » (Johsua (F.), 2004, *op. cit.*, p.217)

« si les cadres alternatifs de mobilisation permettent au courant de se maintenir vivant, c'est aussi au risque de se perdre. **L'incertitude est une dimension constitutive des stratégies de reconversion développées par les militants pendant la période du reflux.** Les résultats sont incertains et imprévisibles. **La confrontation à d'autres buts, fonctionnements et cultures militantes, ouvre une situation délicate pour les acteurs, qui laisse le champ libre aux questionnements théoriques et donc à une possible refondation de l'identité collective du groupe.** » (Johsua (F.), *art. cit.*, 2007, p.49)

« c'est dans ce cadre particulier [effet de la génération marquée fortement par les cadres théoriques anciens combiné à l'effet de période de crise de ces cadres due au passage par la crise du militantisme et la chute du mur de Berlin] que **l'insertion des militants de la LCR dans d'autres organisations, au contact d'autres cultures politiques, a toutes les chances d'exercer, en retour, une influence sur l'institution.** » (*Ibid.*, 53)

« Derrière cette réappropriation différentielle de certains référents historiques se lit en filigrane la redéfinition de l'identité de cette organisation. Tout au long de son histoire, la LCR a fait preuve d'une étonnante plasticité. Elle a engagé une remise en chantier de son projet politique, tout en préservant les frontières d'une identité commune. **Sa capacité à intégrer l'apport des trajectoires de ses membres et à brouiller les repères d'une stricte orthodoxie en fait une organisation en métamorphose.** » (*Ibid.*, p.60-61)

« Enfin, il faut souligner que la Ligue Communiste Révolutionnaire aujourd'hui est un parti *dans le cours* de sa métamorphose. Elle se trouve *au milieu du gué*. Et, à l'avenir, un enjeu de taille

se pose à elle. Soit elle mène à bout ce processus, **en précisant son projet, en délimitant les frontières de sa nouvelle stratégie, en tournant aussi peut-être, de ce fait, certaines pages de son histoire et de l'Histoire (dont le mythe de la révolution de 1917), et alors pourraient se dessiner les contours d'une organisation « révolutionnaire » d'un nouveau type.** Ou bien cette métamorphose n'est pas assumée jusqu'au bout et la dynamique qui s'est engagée risque de se rompre.» (Johsua (F.), 2004, *op. cit.*, 221-222)

« Florence Johsua : la LCR, une organisation en métamorphose »
extraits de 'La dynamique militante' et 'Les conditions de (re)production de la LCR'



L'impossibilité de devenir adhérent sans passer par la case 'intéressé'

La dernière explication que nous présentons ne tient pas aux opportunités politiques du moment, et n'explique d'ailleurs pas l'engouement suscité par le processus de construction du nouveau parti. Elle tient à la définition par les militants de la LCR, confirmée au fil du NPA, des conditions minimales requises pour s'impliquer. En effet cette définition rend plus pertinente encore la catégorie des intéressés et permet de comprendre l'attention des militants au risque de défection suite aux premières réunions. Il s'agit donc d'expliquer ici pourquoi nous avons choisi de distinguer, parmi toutes les personnes dont l'attention a été suscitée par la création du NPA, un cercle d'« intéressés ». Ce dernier, défini par la présence à une réunion organisée dans le cadre du processus de fondation, est en effet particulièrement pertinent pour analyser le recrutement du NPA.

En effet, il est un passage (presque) obligé pour devenir adhérent et militant du NPA. Si l'on évoquait ici le recrutement traditionnel de la LCR, ou d'une autre formation trotskyste, cette précision relèverait de l'évidence : être invité à une réunion était une étape parmi d'autres d'un parcours plus ou moins long et difficile amenant à l'engagement comme militant, donc nécessairement adhérent³⁸. Dans le cas du NPA, ce n'est plus si évident : on a vu que sa naissance même avait été construite comme un évènement, et Olivier Besancenot a explicitement appelé très largement à construire 'tous ensemble' le NPA. Qui, alors, décide de ce qu'est rejoindre le NPA, de ce que cela ça représente, de comment faire concrètement ?

38 Rizet (S.), 2006, *op. cit.*, p. 243-290

En effet, les propositions affluent par internet. Des personnes que l'on peut considérer comme faisant partie du cercle des électeurs ou des sympathisants écrivent un courriel via le site internet de la LCR, puis du NPA lorsqu'il est créé. Les propositions sont alors multiples, notamment dans les courriels qui sont adressés via le site internet national : de nombreuses personnes souhaitent 'en être', 'participer', mais ne cherchent pas à entrer en contact avec un comité d'initiative. Ils se proposent plutôt d'affirmer leur appartenance par une contribution financière ou symbolique. Nous ne disposons pas de chiffres précis, mais selon les membres du Secrétariat du Bureau Politique (SBP) de la Ligue, on compte les courriels par centaines, voire par milliers. On peut donc estimer que quelques centaines de personnes se sont proposées pour « adhérer au NPA » sans chercher, de prime abord, à contacter des militants déjà engagés ou à se rendre à une réunion. Ainsi ils se proposaient de passer directement du cercle 'électeurs' ou 'sympathisants' à celui 'adhérents'.

La réaction des membres du secrétariat chargés de répondre à cet afflux de courriels est claire : « ça ne marche pas comme ça »³⁹. En effet, comme le dit Guillaume Liégard, du secrétariat du BP « être membre du NPA c'est être membre d'un comité »⁴⁰. Avec la mise en place du Comité d'Animation National (CAN) et d'un site internet propre au NPA, la question de la gestion de l'afflux des contacts est rediscutée. Les discussions observées au niveau local comme national sur les critères d'appartenance au parti ont alors pu porter sur la fréquence minimale de présence aux réunions nécessaires, mais jamais l'idée d'une appartenance au parti déconnectée des réunions locales n'a été débattue. Ainsi les 'adhérents à 20 euros' du Parti Socialiste⁴¹ sont-ils un contre-modèle, souvent évoqués

39 La page d'accueil du site internet indique d'ailleurs, sous le titre « Vous aussi, rejoignez le Nouveau Parti Anticapitalistes » : « 9123 membres fondateurs ont créé début février le NPA. Depuis, nous recevons un grand nombre de mails pour nous demander comment on fait pour télécharger un formulaire d'adhésion sur le site. Cela ne fonctionne pas comme ça... » puis sur la page dédiée à la prise de contacts « Évidemment, nous voulons traduire en engagement cet impressionnant potentiel de sympathie. Mais, pour prendre parti, rien ne vaut le contact humain ! » (<http://www.npa2009.org/content/vous-aussi-rejoignez-le-nouveau-parti-anticapitaliste> – consultée le 14/09/2009)

40 Extrait de l'entretien n°8 avec Guillaume Liégard, le 08/01/2009 à Rotographie. Le ton très sec sur lequel cette réponse a été prononcée a d'ailleurs bien marqué son caractère d'évidence. La question posée, « *et toi est-ce que t'es aussi investi dans un comité local ?* », ne répondait donc manifestement pas aux exigences d'une connaissance minimale des conditions d'appartenance au parti. L'observation montrera par la suite que la participation réelle aux activités locales des militants investis de responsabilités nationales est variable mais souvent, effectivement, conséquente. De plus elle est toujours susceptible d'être érigée en critère de jugement par les autres militants.

41 En amont de la campagne pour les élections présidentielles de 2007, la direction du Parti Socialiste a lancé une campagne d'adhésion avant la désignation de la candidate pour l'élection présidentielle par l'ensemble des militants. Adhérer ne nécessitait alors aucun engagement au-delà du paiement d'une cotisation unique fixée à 20 euros, et pouvait se faire directement depuis le site internet du parti. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont adhéré ainsi, puis ont participé à la désignation de la candidate. En 2007, le P.S. a ensuite connu 60 000 non-renouvellement des adhésions (Offerlé (M.),

comme étant ce qu'il ne faut pas faire. L'enquête ne permet pas de connaître les différentes réactions des personnes qui ont contacté le nouveau parti en construction d'une manière ou d'une autre, mais n'ont pas franchi le pas d'aller à une réunion. Ce qui est sûr, c'est qu'elles n'ont eu d'autre choix que de rester dans leur posture d'électeur et sympathisant, ou de devenir « intéressé ».

Les nouveaux sont donc obligés d'en passer par la case 'réunion', mais qu'en est-il des militants de la LCR ? Si la majorité d'entre eux a participé aux réunions constitutives du NPA, et les a même souvent organisées, certains se sont abstenus. Soit qu'ils ne venaient déjà plus ou presque plus aux réunions de la Ligue, soit qu'ils ne soient pas tout à fait convaincus par le projet de nouveau parti. Pour la plupart d'entre eux, ce fut alors le départ du parti, mais d'autres, au moment de prendre la carte de membre fondateur, ont répondu présent : parfois, ils ont même participé au congrès local et donc été comptabilisés dans les membres fondateurs. Dans ce cas, ils seront bien passé directement du cercle 'adhérent' ou 'militant' LCR au cercle 'adhérent' NPA, sans passer par ce que nous avons pris comme référence, les 'intéressés' NPA. Cependant ce cas de figure, au vu des observations réalisées et des témoignages recueillis, est réellement marginal.

Conclusion

On sait qu'au moment du congrès fondateur, plus de 9000 personnes avaient pris leur carte, ce qui suppose qu'ils aient payé une cotisation unique allant de 10 à 100 euros selon leurs ressources. Sur ces 9000 personnes, les deux tiers ont participé aux congrès locaux, ce qui indique qu'environ 6000 personnes ont passé tout ou partie d'une journée à discuter des textes fondateurs et à voter sur une série de questions. Au niveau des deux comités observés, les effectifs au moment du congrès étaient respectivement d'environ 60 et 80 militants. Les observations permettent de dire qu'un nombre de personnes largement supérieur est passé, au cours de l'année, au moins à une réunion. Sans avoir les moyens de chiffrer précisément, on peut parler de plusieurs dizaines de passages qui n'ont pas entraîné la prise de la carte. Cependant ces effectifs sont déjà considérables si on les compare avec ceux des derniers congrès de la LCR, qui se sont tenus à la même période : ils ont réunis respectivement environ 20 et 25 personnes.

[1987] 2008 : *Les partis politiques*, Presses Universitaires de France, 127 p, p. 50)

L'ancienneté et la vigueur du débat sur la forme organisationnelle la plus adaptée ; le cycle de contestations sociales en cours ; la popularité d'Olivier Besancenot ; la construction du processus comme événement ; la place de la LCR dans le champ politique ; les métamorphoses de son identité collective et l'impératif de participation à une réunion pour adhérer expliquent donc la constitution de ce cercle d'intéressés par l'idée du nouveau parti. Mais cet ensemble d'enseignements issus de la littérature existante nous informe plus précisément sur les questions qui sont ici les nôtres : la gestion des critiques et l'articulation entre loyauté, prise de parole et défection.

Les conditions de constitution d'un cercle d'intéressés influent sur le mode de gestion de la contradiction démocratique en plaçant la prise de parole critique comme une habitude et le risque de défection au centre de l'attention des primo-militants. On comprend alors qu'éloigner ce risque, c'est confirmer et renforcer la possibilité de prise de parole, mais en l'articulant fortement à une loyauté envers le parti naissant. Les conditions de constitution d'un cercle d'intéressés influent également sur le mode de gestion de la contradiction démocratique en installant une tension comme en surplomb de cette contradiction : la personnalisation et le jeu médiatique sont à ranger parmi les conditions de possibilité du projet (en permettant la constitution d'un cercle d'intéressés) tout autant qu'ils menacent sa concrétisation (en empêchant la démocratie entre les militants).

Chapitre 2.

Prendre parti⁴²

L'appel à constituer un nouveau parti s'est donc accompagné de la constitution d'un cercle de primo-militants, qui, en organisant de premières réunions, a concrétisé l'existence d'un cercle d'intéressés par le nouveau parti. L'enjeu, pour les primo-militants, est alors de taille : comment développer la loyauté envers le projet chez les intéressés afin de limiter les défections ? Comme on l'a vu dans le premier chapitre, la possibilité de prendre la parole, y compris de manière critique, est inscrite dans le projet même de nouveau parti. Mais ce qui se joue dans ces premières réunions, c'est la définition même de ce que signifie 'prendre parti' : quel ensemble d'activités, quels types d'interactions cette expression recouvre-t-elle ? Cette question est parfois l'objet des prises de paroles, mais toujours au cœur de la situation, particulière, de constitution d'un collectif nouveau. L'observation et l'analyse de la mise en place d'un ensemble d'activités et de types d'interactions qui vont caractériser le nouveau parti offre du grain à moudre pour notre problématique, qui, rappelons-le, s'attache aux risques portés par les différentes critiques adressées au processus de fondation.

En quoi la forme que prend concrètement la proposition de 'prendre parti' (à travers un type d'activité et un style d'interaction) joue-t-elle sur le développement de critiques adressées au processus de fondation ?

C'est ce que ce chapitre va s'attacher à expliquer en décortiquant, au plus près des interactions, ce que les primo-militants construisent comme concrétisation de cette invitation à 'prendre parti' qu'ils adressent aux intéressés. On va d'abord faire un rapide tour d'horizon des contours de l'activité militante au sein du NPA naissant qui montrera la centralité des réunions dans cette activité, avant de se pencher en détail sur le style des interactions qui y a cours.

⁴² Il ne faut pas voir dans la reprise de cette expression plus qu'un clin d'œil à l'étude de référence de Bernard Pudal sur le Parti Communiste Français [Pudal (B.), 1989 : *Prendre parti, pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 320 p.]

I. Differ, coller, signer : contours de l'activité militante

La volonté de lancer un nouveau parti, puis l'appel voté par le congrès de la LCR, sont suivis de l'organisation par les primo-militants de réunions constituant des comités d'initiative. Mais ensuite, quel est le quotidien qui est mis en place par ces primo-militants, et de fait proposé aux intéressés comme autant de possibilités de s'engager ? Quel est, en quelque sorte, le répertoire d'actions disponible à ce moment et à cet endroit là, dessiné par les actions régulièrement mises en œuvre par les acteurs et qui souligne en creux la non-mise en place de « toute une partie des possibilités qui leur sont en principe ouvertes »⁴³ ?

zéro licenciements, zéro suppressions d'emplois

NP
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE
www.npa2009.org

Licenciements boursiers chez Renault...

- Renault annonce 6000 suppressions d'emplois. Malgré 1,5 milliards de bénéfices nets pour le 1^{er} semestre 2008, les usines sont à nouveau sommées de « poursuivre leurs actions de productivité pour atteindre ou dépasser leur objectif de performance » Le vrai motif de ces licenciements c'est donc le choix de verser toujours plus de dividendes aux actionnaires, d'augmenter de 150% le dividende par action et de porter la marge opérationnelle à 6% en 2009.

Licenciements punition chez Goodyear...

- Les salariés de Goodyear Dunlop à Amiens avaient refusé à 65% le passage en 4x8.
- Un rythme de travail épouvantable qui exige le même travail avec une équipe en moins.
- Les patrons ne désarment pas, annoncent en janvier 2008 licenciements sur les deux sites d'Amiens si les salariés persistent à refuser de perdre leur vie à la gagner.
- Finalement à Dunlop, CGT, CFDT, FO et CGC cèdent et acceptent les 4 x 8. Les patrons s'acharnent sur le site rebelle d'Amiens Nord: 400 licenciements! Ce sont volontairement des licenciements secs, les plus brutaux possibles, pour faire payer aux salariés leur refus de couler l'échelle.
- Il faudrait aussi citer Doux en Bretagne, Altrad racheté par Imperial Tobacco, Candage sacrifié par Arcolor Mittal et bien d'autres où les patrons licencient pour augmenter leurs marges.

Suppression d'emploi dans la fonction publique

- Après les 22 000 suppressions du budget de 2008, les 11 200 de 2009, la programmation budgétaire 2009-2012, planifie la suppression de 30 600 postes de fonctionnaires en 2009.
- On se dirige à marche forcée vers les objectifs définis par la FMI : 100000 fonctionnaires de moins en 2011 et 100 milliards d'économie sur les emplois publics dans les 70 ans à venir. Ces suppressions s'accompagnent d'une offensive idéologique d'amoindrir. Avec la « redistribution » aux agents en place de la moitié des économies dégalgées sur les postes, les salaires à la tête du client sont systématisés. Comme si l'incertitude sur l'avenir et la destruction du service public ne suffisaient pas, ce système instaure comme dans le privé la division et la guerre de tous contre tous.
- Des postes supprimés c'est l'angoisse pour celles et ceux qui perdent leur emploi.
- D'autant qu'avec le chômage massif et l'offre Reasonnable d'Emploi, c'est-à-dire l'impossibilité de refuser plus de deux offres sous peine de se voir privé de ressource, la perte d'emploi s'ajoute comme la condamnation à la misère.
- Dans le public comme dans le privé les emplois supprimés se traduisent inmanquablement par un surchage de travail pour celles et ceux qui restent qui doivent se partager à moins nombreux le même travail.
- Le chômage massif pèse sur tous les salariés, il permet aux patrons de se croire tout permis, d'imposer une dégradation des conditions de travail, de salaire, de protection sociale...
- La justice ne peut pas être l'affaire des seuls salariés menacés. C'est faire l'affaire de tous. Dans des secteurs comme l'automobile, dans des régions, la mobilisation s'organise et c'est un premier pas.
- Mais nous avons besoin d'une réponse à un niveau supérieur, d'une réponse nationale et interprofessionnelle. Autour des boîtes concernées, peut se coordonner une mobilisation pour exiger que les licenciements, socialement et humainement inacceptables, soient mis hors la loi, imposer le droit à l'emploi comme un droit absolu qui doit passer avant les profits.

imprimé par nos soins

PENDANT LES VACANCES, NE LAISSONS PAS LES PRÉCAIRES AU BORD DE LA ROUTE

NP
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE
www.npa2009.org

Car c'est, c'est les vacances... enfin, pas pour tout le monde! Alors plutôt que d'offrir des vacances aux précaires, le gouvernement a décidé de leur octroyer un autre type de cadeau espéré: désormais, le RSA, Revenu de Solidarité Active, remplace le DM et l'Allocation Parents Isolés API, ainsi que les primes forfaitaires de retour à l'emploi. A croire qu'en cette période de crise où la précarité se propage de façon épidémique comme le grippe, la solution serait d'être toujours plus précaire... Implacable, la logique gouvernementale: puisque la précarité existe bel et bien, pourquoi ne pas l'institutionnaliser et la légitimer?

Car en effet, le RSA veut imposer aux bénéficiaires de prendre un petit boulot sous-payé en généralisant le temps partiel et des conditions de travail dégradées. Certes il permet à certains de dépasser de justesse le seuil de pauvreté (800 €/mois). Mais ces précaires rejoignent les 10 millions de travailleurs pauvres (dont 60% sont des femmes): le RSA décharge les patrons à payer correctement leurs salariés-es puisque l'Etat prend en charge ces bas-salaires; il amplifie la concurrence entre les salariés-es sans création d'emploi stable (9% des chômeurs ont retrouvé un emploi grâce au RSA, emplois à 70% précaires...); les jeunes de moins de 25 ans en sont exclus et restent sans aide-ressources, sans droit ni reconnaissance sociale...

Malgré la vaste opération de propagande autour du RSA et du Pôle Emploi, les choses sont claires: l'écologie et radiation attendent les RdS. Comme si c'était le manque de vision et d'intérêt personnel qui interdirait aux chômeurs de travailler... Ce genre de théorie fumeuse fait l'impassé sur le caractère profondément inégalitaire de la société dans laquelle nous vivons, et minimise les conséquences sociales de la crise actuelle: les plans de licenciements se multiplient dans le privé faisant des dizaines de milliers de salariés sur le carreau, tandis que des milliers de postes sont supprimés dans la fonction publique!

C'est pourquoi nous, militants-es du NPA, nous combattons toutes les formes de précarité et nous revendiquons l'application immédiate de:

- 300 € d'augmentation pour tous, SMIC à 1500 € net, indexation des salaires sur les prix. Diminution du temps de travail pour que TOUS travaillent moins et gagnent plus! Il faut reprendre le travail en fonction des besoins fondamentaux et écologiques de chacun.
- un droit à un emploi durable et de qualité pour tous-es, une interdiction des licenciements: obligation imposée solidement au patron de maintenir les contrats de travail et de transformer les emplois précaires en emplois stables. Il faut une ouverture des livres de comptes afin de vérifier ou va l'argent; interdiction réelle des paradis fiscaux.
- un statut de vie sociale et professionnelle pour tous garantissant un revenu individualisé des 16 ans, ayent pour référence le SMIC, évalué, et non diminué des prestations sociales et de logement. Ce statut de vie sociale et professionnelle sera à la charge du patronat.
- l'arrêt de la fusion au pôle emploi subie par les salariés-es et usagers, arrêt des radabouts, de contrôle des papiers et de la traque aux sans-papiers. STOP à l'offre raisonnable d'emploi et au RSA.
- l'arrêt des discriminations sous toutes leurs formes (race, sexe...): égalité salariale entre les hommes et les femmes.
- Développement et accélération de la construction de logements sociaux, de l'égalité des soins, et d'une éducation égalitaire pour tous(es), de la gratuité des transports publics pour les précaires mais aussi retour sous contrôle public de l'énergie (EDF/CGE) avec nationalisation sans rachat ni indemnité des entreprises privées de l'énergie (Areva, Total etc.)... pour que les services publics soient accessibles à TOUS!

le 13 juillet 2009

NP
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE
www.npa2009.org

POUR PRENDRE CONTACT :
Envoyez vos coordonnées par courrier à : NPA, 2 rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil
Ou par mail à : anticapitaliste@orange.fr

Prénom : _____
Nom : _____
Mail : _____

« 2 exemples de 'tracts hebdos' »
tracts nationaux, septembre 2008 et juillet 2009

Les 'tâches' ou 'activités' sont la base de l'action militante. Directement issues des habitudes de la LCR, elles sont mises en place au NPA avec plus ou moins de continuité

⁴³ Le répertoire d'action est une notion élaborée par Charles Tilly qui proposait une analyse historique de l'évolution des répertoires, notamment du modèle communal patronné (1650-1850) au modèle national autonome (1850-1980). De nombreuses recherches contemporaines cherchent à définir ce qui serait éventuellement un nouveau modèle. C'est un usage plus modeste qui est proposé ici pour décrire les formes d'actions dont les acteurs s'emparent et la façon dont ils « tendent à agir dans le cadre limité de ce qu'ils connaissent, à innover sur la base de formes existantes, et à ignorer toute une partie des possibilités qui leur sont en principe ouvertes » (Tilly (C.), 1986 : *La France contestée de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, p. 542)

selon les comités d'initiative. Elles consistent en trois piliers du militantisme partisan : **la 'diff', le 'collage' et la 'vente'**.

La 'diff' consiste en une diffusion de tracts dans un lieu de passage, la sortie d'un métro ou d'un centre commercial, un marché, ... Ces tracts sont rarement élaborés directement par les militants du comité. Chaque semaine le secrétariat du CAN envoie par courrier électronique le '**tract hebdo**'. C'est ce tract qui est le plus diffusé par les militants des différents comités d'initiative. Il se compose d'une accroche en gros, d'un texte écrit sur le ton de l'éditorial. et d'un espace prévu pour envoyer ses coordonnées au parti. Cependant il arrive que des militants élaborent et diffusent un tract localement, voire même éditent régulièrement une feuille d'informations qui donne l'analyse du comité sur la vie locale et fasse une actualité des luttes en cours.

Le collage consiste à coller sur les murs du quartier les affiches du parti. Parfois les militants en récupèrent élaborées par le secrétariat et imprimées à Rotographie (l'imprimerie du parti), parfois ils élaborent une affiche, notamment pour annoncer les réunions publiques qu'ils organisent.

La vente consiste à se placer au même lieu que pour une 'diff', mais armé du journal hebdomadaire du parti (*Tout Est A Nous*), et à tenter de le vendre aux passants.

Les collectifs unitaires occupent une large place de l'activité militante au NPA (là aussi, en continuité avec la LCR). Il s'agit de collectifs *ad hoc*, mis en place pour une cause particulière, et rassemblant diverses organisations, parfois en compagnie d'individus 'non-organisés'. Ils sont souvent organisés au niveau local et national, mais pas toujours. Il s'agit alors pour les militants du NPA parfois d'impulser la création d'un collectif unitaire en invitant les autres organisations à une première réunion, parfois de répondre aux sollicitations des autres. Dans ce cas la question se pose d'une part de '**signer**' ou non l'appel ou le tract rédigé par le collectif naissant, d'autre part de l'investissement à y faire. Durant l'enquête les militants des deux comités observés ont par exemple été investis, au nom du NPA, dans des collectifs unitaires locaux de défense du service public de La Poste, de soutien aux mal-logés, de contestation de la politique de l'État d'Israël, de soutien aux travailleurs sans-papiers et de défense des droits des femmes. Ces collectifs mènent alors leurs propres actions et tiennent leurs propres réunions, qui représentent en fin de compte

une bonne part de l'activité des militants du NPA⁴⁴. On peut considérer la participation à des manifestations comme une part de ce travail unitaire, le NPA n'ayant jamais organisé de manifestation de rue tout seul, en son nom propre. Les militants de la LCR ont d'ailleurs tendance à orienter les énergies des autres militants vers la constitution et le renforcement de ces cadres unitaires, dans ce qui devient parfois un véritable exercice d'apprentissage du répertoire d'actions.

Vendredi 10 juillet 2009

« Depuis quelques semaines, je suis avec attention le devenir de la révolte suscitée dans le comité B par la manifestation régulière de catholiques intégristes opposés à l'avortement dans leur quartier.

Des militantes en ont d'abord parlé lors d'une réunion ordinaire, évoquant la possibilité de 'réagir'. Des idées comme le fait d'aller directement leur dire deux mots, puis plutôt de faire des pochoirs au sol sur le lieu de leur manifestation, ou encore une diffusion de tracts simultanée, voire un autre jour dénonçant leurs idées y ont été émises. Au bout d'un moment, Bérangère, de la LCR, donne des éléments de l'histoire des relations entre l'extrême gauche et les catholiques, et explique qu'il serait préférable de discuter 'avec des camarades de la commission antifa' avant de faire quoi que ce soit, car une action mal pensée pourrait s'avérer avoir des conséquences négatives trop importantes.

Les discussions ont continué, aucune action n'a été entreprise, et quelques semaines après un militant de la commission anti-fasciste est venu faire un exposé lors d'une réunion ordinaire, exposé suivi d'une discussion reprenant les envies déjà évoquées. A ma connaissance, aucune action n'avait encore été entreprise à ce moment là.

Aujourd'hui je regarde mes courriels et tombe sur un échange entre des militants du comité B : ils terminent la rédaction d'un 'appel pour campagne féministe' titré 'Pour le droit à l'avortement et à la contraception : mobilisation !' Il articule la situation locale des manifestations anti-avortements régulières aux mobilisations nationales pour les droits des femmes et propose l'organisation d'un meeting local sur cette thématique. Cet appel est destiné aux sections locales du PCF et du PG. »

« Des pochoirs sauvages ou un meeting unitaire ? »
extrait du journal de terrain

Les autres types d'actions publiques sont très rares. Le comité de l'Appel et la Pioche a justement été mis en avant car il importait d'autres modes d'actions sous le sigle NPA en organisant des pique-niques dans les supermarchés. Ce n'est pas le lieu ici d'une analyse ni

44 Ce qui est différent de l'investissement des militants dans les organisations du mouvement social dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises, où une même personne s'engage à plusieurs titres, dans plusieurs structures. Ici la participation au collectif unitaire est une composante à part entière de l'engagement au NPA.

même d'une description fouillée de ces actions et de ce collectif⁴⁵, mais il faut tout de même signaler qu'il est très différent de l'immense majorité des comités d'initiative, pas sa composition sociale et militante, son fonctionnement interne, et donc ses répertoires d'actions. On ne peut pas dire que le NPA soit un immense laboratoire d'élaborations d'actions symboliques, directes ou même médiatiques à partir de cet exemple⁴⁶. Dans les comités observés, aucune action qui sorte du répertoire décrit n'a été mise en place. Parmi les quelques centaines de comités d'initiative existants, on a pu constater l'organisation, par exemple, de fêtes de rues ou d'autres événements publics, mais cela reste assez rare. Enfin le secrétariat a, pendant la campagne pour les élections européennes, organisé quelques actions symboliques à destination des médias auxquels une partie des militants des comités observés ont participé, comme le recouvrement du siège du MEDEF d'affiches annonçant les licenciements en cours ou la 'décontamination' de la Bourse de Paris (jouant sur la proximité de la grippe et des 'actifs toxiques' dans l'actualité).

La vie interne du parti est une activité à part entière dont les militants s'emparent plus ou moins. Dans les comités observés, de nombreux militants étaient très impliqués dans la vie interne, mais c'est loin d'être le cas dans la majorité des comités, en tout cas pour ce qui concerne la vie du 'national'. Ces activités sont par exemple : rédiger un article pour la presse du parti ; organiser les coordinations nationales des délégués (puis les CPN) en termes d'hébergement et de nourriture ; accueillir des militants d'organisations étrangères de passage à Paris ; élaborer des argumentaires ; susciter des communiqués du parti sur un sujet précis ; et avant l'élection présidentielle si le parti se présente, partir à la chasse aux signatures⁴⁷... Mais c'est aussi réagir au quotidien sur les différentes listes de discussions électroniques de l'organisation, suivre des formations sur tel ou tel thème (la crise, le patriarcat, réforme et révolution, etc.), animer et participer aux instances intermédiaires (direction ou coordination locale, départementale, parfois même régionale). Au strict niveau local, la vie interne fournit également son lot d'activités, comme écrire des comptes-rendus, tenir la trésorerie du comité, aller chercher les journaux à vendre et tenir

45 Vu son exposition, on peut raisonnablement penser qu'une étude spécifique de l'Appel et la Pioche ne tardera pas à voir le jour.

46 Plus que 'les nouvelles formes d'actions du NPA', c'est alors les relations entre les militants de ce comité atypique et le reste du parti incarné dans le secrétariat qui sont pleines d'enseignement pour l'observateur.

47 Il faut 500 déclarations d'élus issus d'au moins 30 départements différents qui 'parrainent' le candidat pour qu'il puisse se présenter à l'élection présidentielle.

la trésorerie des ventes, surveiller l'adresse électronique du comité, ou encore réserver les salles pour les réunions.

Les réunions sont un moyen de discuter et de coordonner ces différents types d'actions, mais elles sont aussi une composante du militantisme en elles-mêmes. Elles en sont même la première et la principale. Être au NPA, c'est d'abord venir aux réunions du NPA. C'est ce caractère central qui justifie de s'attarder sur le déroulement précis de ces réunions, puisqu'on va voir qu'elles sont bel et bien le lieu de l'engagement, ou au contraire des défections.

II. La réunion ordinaire et son style d'interactions

Le terme 'réunions' recouvre plusieurs formes nommées différemment par les acteurs. On trouve au moins trois types de réunions ouvertes : la 'réunion contacts', la 'réunion publique' et la réunion ordinaire du comité⁴⁸. La vie du comité peut également être rythmée par des réunions de commissions thématiques et par des réunions de 'bureau' ou d' 'animation', mais ce ne sont pas les lieux où se constitue d'abord le groupe, ni où de nouvelles personnes arrivent.

La 'réunion contacts' est une forme relativement rare : nous n'en avons observé que dans le comité B, qui en a organisé 2 ou 3 sur l'ensemble de la durée du processus. Lorsque la personne chargée de lire les messages envoyés au niveau national reçoit un courriel d'une personne habitant ou travaillant dans la zone d'un comité, elle transmet le courriel au comité concerné. La 'réunion contacts' que j'ai pu observer a été proposée par le 'responsable contacts' du comité B, suite à la réception de plusieurs courriels en quelques semaines. La réunion a alors réuni les 'contacts'⁴⁹ avec quelques militants du comité, à l'étage d'un bar où ont parfois lieu des réunions ordinaires ou d'animation. Après une présentation du processus de quelques minutes, les 'contacts' ont été incités à poser des questions, suivies d'une discussion où les différents membres des comités présents ont répondu à ces questions qui portaient sur le rôle d'Olivier Besancenot, la position électorale du parti ou encore la différence existante avec Lutte Ouvrière. Parfois les

⁴⁸ 'réunion contacts' et 'réunion publique' sont des termes indigènes. Les réunions régulières réunissant l'ensemble des membres actifs du comité sont le plus souvent appelées tout simplement 'réunions'. Nous les nommerons ici réunions ordinaires, pour plus de clarté.

⁴⁹ 'Contacts' est le terme indigène utilisé pour désigner les personnes qui viennent de prendre contact avec le parti.

'contacts' échangent quelques avis entre eux, mais la plupart du temps la discussion est un va-et-vient entre militants et 'contacts'. Au bout d'une heure, les militants communiquent les dates des prochaines réunions et activités publiques du comité ou du parti, puis la discussion continue, devant le café, une cigarette à la main, sur des thèmes plus variés. Chacun prend congé des autres à son tour.

La 'réunion publique' est une forme habituelle à la LCR, comme dans de nombreux partis politiques. Les militants en ont organisé régulièrement, tous les deux ou trois mois. Décidée et planifiée durant une réunion ordinaire ou une réunion de bureau, elle est annoncée par courriel à l'ensemble du fichier 'contacts' du comité, par un affichage sur les murs du quartier ou de la ville, par la diffusion de tracts spécifiques, et par le bouche à oreille des militants à destination de leurs connaissances potentiellement intéressées.

Les militants du comité fixent un ou plusieurs thèmes, et désignent parmi eux une ou plusieurs personnes pour préparer chaque thème. Parmi les réunions publiques observées, les thèmes étaient par exemple 'la crise financière' ou 'la nouvelle politique de guerre' (à l'approche du sommet de l'OTAN). Le comité A organise toujours ces réunions publiques dans une salle de la Bourse du Travail, tandis que les réunions publiques observées organisées par le comité B se sont déroulées dans un cinéma. Le dit cinéma accepte de laisser une de ses salles contre une participation financière du comité. Dans les deux cas, la salle est disposée avec une tribune d'un côté, une assistance de l'autre. Quelques militants du comité sont alors à la tribune. Les réunions publiques rassemblent une majorité des militants actifs du comité, qui forment environ la moitié de l'assistance : l'autre moitié se répartit entre militants moins actifs, sympathisants et personnes nouvelles. Dans le comité A, les réunions publiques démarrent parfois par un 'apéro', puis les différentes personnes s'installent sur les chaises disposées face à la tribune. Durant le processus, les réunions débutaient par un exposé introductif, suivi d'une série de questions-réponses sur le thème choisi, puis un militant présentait l'état du processus, avant que 'la salle' ne soit invitée à réagir et poser des questions. Une feuille circule afin que chacun puisse laisser son numéro de téléphone et son adresse électronique au comité.

La forme la plus fréquente est, comme son nom l'indique, la réunion ordinaire. C'est à partir de l'analyse des réunions ordinaires que ce chapitre se propose d'expliquer l'engagement ou non des « intéressés », devenant adhérents ou militants. Nous ne disposons malheureusement pas de statistiques permettant de connaître le 'parcours type'

et de savoir exactement combien de personnes 'entrent' respectivement par une réunion 'contacts', publique ou ordinaire. Les réunions contacts et publiques sont un premier filtre pour certains des intéressés, ainsi sur les cinq 'contacts' présents à la réunion observée, trois sont venus ensuite au moins à une réunion ordinaire. Parmi les nouvelles personnes qui assistent aux réunions publiques, la majorité ne vient jamais à une réunion ordinaire. Une analyse sérieuse de ce qui se joue dans ces réunions éclairerait donc à coup sûr les mécanismes de l'engagement au NPA. Cependant elle ne suffirait pas à fournir les éléments de compréhension de la formation du collectif 'membres du NPA', de l'intégration ou non de chaque personne sous cette appellation, des contraintes qui encadrent le fonctionnement commun et influent sur l'engagement ou non. En effet on sait que si tout le monde ne passe pas nécessairement par une réunion 'contacts' ou 'publique', il est au contraire nécessaire d'assister plus ou moins régulièrement à des réunions ordinaires pour être considéré comme militant, et au moins à une d'entre elles pour être adhérent. On a en outre pu constater que parmi ceux qui participent à une réunion ordinaire, de nombreuses personnes ne reviennent jamais. On va donc placer la focale sur la dernière marche, en quelque sorte, précédant l'engagement comme adhérent, en se proposant de décrire méthodiquement les réunions ordinaires observées, dans leur régularité, du comité A comme du comité B. De nombreux travaux ont été consacrés aux conditions des échanges langagiers constitutifs de ce qu'on peut appeler une réunion⁵⁰. La présente étude n'étant pas consacrée spécifiquement aux échanges langagiers, nous nous contenterons ici d'utiliser la grille de description élaborée par Sabine Klaeger à partir de ses propres lectures de la littérature socio-linguistique pour son *portrait sociostylistique d'un groupe de squatteurs à Lyon*⁵¹. Ainsi l'on prendra bien la réunion comme une « ressource, [un] outil pour étudier des phénomènes »⁵², en l'occurrence l'engagement dans le NPA, « plutôt que d'être le phénomène étudié »⁵³, sans considérer que cela dispense d'une description précise, qui seule permet de savoir réellement *de quoi on parle* au moment d'analyser *ce qui se joue* dans les réunions. Sabine Klaeger propose donc de décrire les réunions selon dix items différenciés : (1) le cadre spatio-temporel, (2) les buts et (3) les participants

⁵⁰ Qui doivent beaucoup aux perspectives de recherche ouvertes par les apports de la sociologie d'Erving Goffman, et notamment de son étude de ce qu'il appelle les rites d'interactions [Goffman (E), [1967] 1991 : *Les rites d'interaction*, trad. de l'américain [*Interaction Ritual - Essays on Face-to-Face Behavior*] Paris, Les Éditions de Minuit]

⁵¹ Klaeger (S.), 2007 : *La lutine, Portrait sociostylistique d'un groupe de squatteurs à Lyon*, Paris, L'Harmattan, 297 p., ch. 3

⁵² *Ibid.*, p. 79

⁵³ *Ibid.*, p. 79

forment les caractéristiques externes. (4) Le degré de formalité, (5) la focalisation de l'attention, (6) le déroulement/la structure, (7) l'organisation des tours de parole, (8) l'organisation thématique, (9) les rôles participatifs et (10) le mode/style forment les caractéristiques internes.

C'est par ce détour par une description technique des réunions que l'on parviendra à comprendre en quoi la forme que prend concrètement la proposition de 'prendre parti' joue sur le développement de critiques adressées au processus de fondation.

Caractéristiques externes

Le « cadre spatio-temporel »⁵⁴ est fixé lors des réunions de bureau ou d'animation. Le comité A organise ses réunions ordinaires la plupart du temps dans une salle de la Bourse du Travail (comme pour les réunions publiques), plus rarement dans le local de la section locale de la LCR, devenu local du NPA (local plus petit que les salles de la bourse du travail). Le comité B organise le plus souvent ses réunions à l'étage ou dans la salle arrière de bars qui acceptent la tenue de ces réunions à titre gracieux, et parfois au domicile de militants⁵⁵. La question de trouver un lieu plus pratique pour les réunions est régulièrement soulevée, sans réelle solution durant la durée de l'observation. Si le lieu de la réunion dispose de beaucoup de tables, elles sont organisées en un grand carré, les chaises installées à l'extérieur du carré. Sinon, une sorte de cercle de chaises est installé au milieu de la salle.

Les réunions ordinaires se déroulent généralement une semaine sur deux, mais le rythme peut varier en fonction des disponibilités et de l'actualité. Elles sont souvent prévues dès la réunion ordinaire précédente, puis toujours annoncées sur la liste de discussion électronique. Parfois le courriel confirmant la tenue de la réunion est envoyé la veille du jour de la réunion voire exceptionnellement le jour même. Il peut arriver que certains militants en appellent d'autres pour les prévenir de la tenue d'une réunion, mais aucun système régulier et organisé n'existe en ce sens. Dans le comité A, les réunions se déroulent généralement de 20 h ou 20 h 30 à 23 h 30, dans le comité B elles se déroulent de 19h30 à 21h30.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 86

⁵⁵ Dans un cas comme dans l'autre, ce sont des militants de la LCR qui disposent des contacts avec les responsables des lieux.

Les « buts »⁵⁶ « se divisent en deux catégories : le fait d'être ensemble d'une part, et le fait d'agir ensemble d'autre part »⁵⁷. Les réunions observées semblent, de ce point de vue, réunir à divers degrés l'ensemble des caractéristiques de la forme 'réunion' décrite par Sabine Klaeger. En effet la réunion au NPA est « une manifestation de l'existence même du groupe, un signe de la vitalité de celui-ci [mais aussi] le lieu où des antagonismes dans un groupe sont affirmés »⁵⁸. Elle se voit bien attribuer différents buts dont on peut dire qu'

« ils se regroupent autour des axes suivants :

- la diffusion d'information [...]
- la définition des objectifs communs, de l'idéologie du groupe, l'ajustement des objectifs et des attentes de chacun dans le groupe
- l'évolution des idées de chacun sous l'effet des idées des autres, soit dans le sens d'une stimulation, d'une synthèse ou d'un réajustement [...]
- la résolution d'un problème, la préparation d'une action, l'orientation de la conduite du groupe [...]
- l'établissement et la distribution de tâches [...] »⁵⁹

Les « participants »⁶⁰ aux réunions observées sont entre 15 et 40. Dans les deux comités, la décision a été prise au bout de quelques mois d'organiser des réunions ordinaires plus petites. Chaque comité s'est alors 'scindé' en trois, au moins pour la plupart des réunions ordinaires⁶¹. Cependant nous n'avons observé que très peu de ces réunions à effectif réduit, contre de nombreuses réunions auparavant. Ils sont tous des « participants ratifiés »⁶². Lorsque qu'une personne que très peu de participants (voire aucun) ne connaissent participe, si elle ne se présente pas, elle reçoit des regards intrigués, mais pas plus de marqueur de son éventuelle différence de statut. Lorsque les réunions se déroulent dans des bars, l'organisation spatiale permet qu'il soit très exceptionnel que quelqu'un

56 *Ibid.*, p. 88 On conserve le terme de 'buts' utilisé par S. Klaeger par souci de cohérence dans l'utilisation de la grille descriptive qu'elle propose en se gardant au maximum du risque de finalisme que son usage peut porter.

57 *Ibid.*, p. 88

58 *Ibid.*, p. 88

59 *Ibid.*, p. 89

60 *Ibid.*, p. 91

61 Dans les deux cas, le comité d'origine conserve une existence propre, notamment par des réunions de bureau ou d'animation communes, le maintien d'une liste internet commune aux trois nouveaux sous-comités, par l'organisation de réunions 'tous ensemble' de temps en temps. Ce fonctionnement se rapproche du modèle section / cellules [Duverger (M), [1951] 1976, *op. cit.*, p. 70-85], sans l'appliquer totalement.

62 Goffman (E.), [1976 -1981] 1987 : *Façons de parler*, trad. de l'américain [*Forms of talk*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press] par A. Kihm, Paris, Éditions de Minuit, 277 p., p. 141

« suiv[e] une conversation sans y participer officiellement »⁶³. A la bourse du travail ou au local, nous n'avons jamais observé la présence dans la salle-même d'individus ne semblant pas venus dans le but de participer à la réunion.

Caractéristiques internes

Le « degré de formalité »⁶⁴ est assez élevé. Le lieu et le temps sont préétablis, l'heure réelle de début de la réunion est ajustée en fonction de l'arrivée progressive des participants mais ne varie pas énormément d'une fois sur l'autre. Le cadre spatial est stable et organisé à l'avance ou en début de réunion. Les règles de circulation de la parole sont régulièrement explicitées. Le caractère du contrat de parole est semi-fermé, encadré par un ordre du jour modifiable et pas toujours respecté. La documentation de la réunion est variable, elle se fait parfois par un compte-rendu diffusé ensuite par le biais de la liste électronique, parfois non. Les rituels d'ouverture et de clôture de la réunion sont non-spontanés : s'ils diffèrent d'un comité à l'autre (*c.f. infra*), ils sont toujours encadrés soit par un énoncé, soit par le rappel d'une contrainte extérieure (en l'occurrence le personnel de la bourse du travail qui veut fermer la salle). Sur la question de la nourriture, les deux comités diffèrent. Il n'y a (presque) jamais de nourriture consommée pendant les réunions du comité A. Quand le comité B se réunit dans un bar, les participants consomment des cacahuètes et des boissons. Quand il se réunit au domicile d'un militant, plusieurs personnes amènent des 'grignotages' qui sont disposés sur une table, et circulent même entre les militants pendant la réunion.

La « focalisation de l'attention »⁶⁵ est élevée : le comportement le plus fréquent des participants est la manifestation, par un air concentré et un regard orienté vers le locuteur, d'une attention focalisée sur celui qui parle. Cette attitude est suivie de près par l'inattention passive, marquée par un regard orienté vers les autres participants, ou sur les éléments de décor de la salle, les murs, le plafond, etc. Loin derrière en terme de fréquence, on trouve ce qu'on appelle ici l'« inattention active » : lecture d'un journal, d'un tract, écriture d'un message sur son téléphone. Ces comportements sont observés à toutes les réunions, mais ne concernent à chaque fois que quelques participants pendant un

63 *Ibid.*, p. 141

64 Klaeger (S.) 2007, *op. cit.*, p. 94

65 *Ibid.*, p. 100

certain temps de la réunion. Ces trois degrés d'attention ne suscitent pas, ou très exceptionnellement, de réactions différenciées de la part des autres participants : ils semblent donc tous trois communément admis. Enfin, il arrive également que des participants formulent des énoncés privés, généralement à destination de leur voisin immédiat, à voix basse voire chuchotée. Il peut s'agir soit d'une courte conversation de quelques secondes, soit d'échanges disparates de paroles, à la façon de commentaires de la situation. Ces échanges se produisent à toutes les réunions, et représentent quelques minutes d'échanges privés, en cumulé sur l'ensemble de la réunion. Ils sont susceptibles d'entraîner des réactions allant de signes d'agacement du locuteur (souffle, pause dans l'énonciation, regard vers les fautifs) à l'injonction de se taire (par le locuteur ou une autre personne). Il n'arrive presque jamais qu'un téléphone portable sonne bruyamment, si cela arrive la personne peut s'excuser, éventuellement sortir, mais nous n'avons jamais observé de personne décrochant et conversant au téléphone dans l'espace consacré à la réunion⁶⁶.

Le « déroulement / la structure de la réunion »⁶⁷ diffère selon le comité observé. De l'arrivée de la première personne (quelques minutes avant l'heure annoncée de début de la réunion, voire au moment même) au début de la réunion s'écoule entre 10 et 30 minutes. Ce laps de temps est consacré à des conversations par petits groupes entre les différents participants présents. Certains attendent sans rien faire, d'autres lisent la presse interne ou le tract de la semaine. Au bout d'un certain temps, une personne (presque toujours la même dans le comité A, une parmi un groupe de 5 ou 6 dans le comité B) prend la parole à voix haute et annonce le début de la réunion, ou demande « si on peut commencer ». Suit parfois une séquence où les participants se mettent d'accord sur l'ordre du jour, précisent qui fera les introductions, désignent quelqu'un pour faire un compte-rendu et quelqu'un pour 'prendre les tours de parole'. Aucune de ces étapes n'est néanmoins systématique : parfois tel ou tel aspect a été décidé en réunion de bureau et n'est pas rappelé explicitement, parfois tout se passe comme si le compte-rendu, par exemple, avait été oublié par les participants. Le début effectif de la réunion est constaté lorsque les discussions secondaires cessent, que les participants sont assis et (presque

66 A l'exception notable d'une réunion du comité B où Marc a répondu au téléphone au milieu de la réunion, puis a réalisé quelques minutes après une synthèse des informations recueillies, présentées comme les nouvelles fraîches d'une lutte en cours.

67 Klaeger (S.), 2007, *op. cit.*, p. 102

tous) attentifs à un locuteur principal. Une personne, pas nécessairement la même, prend alors la parole pendant plusieurs minutes pour introduire le premier sujet à l'ordre du jour.

Dans le comité A, la clôture est souvent floue. L'heure de fermeture de la bourse du travail est connue de nombreux participants, et souvent rappelée au cours de la réunion. Quelques minutes avant cette heure, des participants annoncent qu'il « ne reste plus que dix minutes », puis que « c'est fini, allez, on doit rendre la salle ». La situation est alors régulièrement confuse, certaines personnes se levant et ramassant leurs affaires tout en gardant leur attention au locuteur principal, d'autres continuant la réunion, assis et attentifs, d'autres enfin démarrant des conversations secondaires, assis ou debout. Parfois un employé de la bourse du travail est présent à la porte de la salle, présence sur laquelle s'appuient certains participants pour inviter les autres à sortir (« allez il veut fermer on y va »). On peut considérer que la réunion est *vraiment finie* lorsque plus aucun participant n'est assis et attentif à un locuteur assis (cependant des échanges entamés dans cette situation peuvent parfois se poursuivre debout, dans le couloir menant à la sortie, entre quelques participants). Dans le comité B, un horaire est parfois convenu avec le bar pour libérer la salle, mais il n'est pas aussi précis que la fermeture de la bourse du travail. Par contre les participants décident souvent, en début de réunion, d'une heure de fin (souvent un peu moins de deux heures après le début effectif de la réunion). La personne qui anime la réunion montre, dans le cours de la réunion, sa volonté de permettre de « finir pas trop tard » par des interventions rappelant l'heure ou modifiant l'ordre du jour. Après une série de points où la discussion se déroule sur le principe du tour de parole (*c.f. infra*), la fin de la réunion, consacrée à l'organisation de l'activité militante, voit se succéder des interventions sans nécessairement qu'une personne ne distribue la parole. Au bout d'un moment, quelqu'un prononce une phrase du type « bon allez ben on a fini là, la réunion est finie ». Généralement elle est suivie d'une intervention cherchant à relancer une discussion collective du type « et non non il fallait que je vous dise, euh, il y a la manif' samedi, on fait comment on se retrouve et où ? » ou par l'annonce d'un événement dans les jours à venir où « ça serait cool qu'il y ait des camarades ». Dans ce cas là soit quelques personnes démarrent un court échange tout en se levant et en rangeant leurs affaires, pendant que les autres se lèvent et ne sont plus particulièrement attentives. Soit les participants arrêtent de ranger leurs affaires, la réunion perdure quelques minutes, puis une phrase de clôture est prononcée à nouveau. Au bout de la deuxième fois généralement on ne constate plus de

locuteur principal, les participants partent ou entament des discussions en petits groupes. Dans les deux comités, des participants arrivent après le début de la réunion et s'installent discrètement. Généralement très peu de participants quittent la réunion avant la dernière séquence, que nous venons de décrire.

L'« organisation des tours de parole »⁶⁸ est très institutionnalisée. A chaque réunion, une personne 'prend les tours de parole'. Le fait de distribuer les tours de parole est très inégalement réparti parmi les participants : seuls quelques membres le font au fil des réunions. Comme on l'a vu, il arrive que la question soit posée en début de réunion de savoir « qui va prendre les tours de parole ». Dans ces cas là, une personne se désigne.

La personne qui prend les tours de parole a un papier posé devant elle et un stylo à la main. Chacun peut lui faire un signe lorsqu'il souhaite avoir l'opportunité de parler. De son côté, elle distribue la parole en annonçant le prénom de l'un des participants à la fin de chaque intervention. L'ordre de distribution est sensé correspondre à l'ordre chronologique de ceux qui se sont signalés. Si nous n'avons jamais tenu de liste des personnes se signalant afin de constater la correspondance avec la distribution effective de la parole, elle semble largement respectée. Cette correspondance est parfois questionnée par les acteurs sur le mode « euh ça fait un quart d'heure que je lève la main là ». La personne qui prend les tours de parole répond alors, soit en précisant la position de la personne sur sa liste, soit en s'excusant de ne l'avoir pas vu. Nous n'avons observé, durant le processus, aucun conflit ouvert à ce sujet, mais il arrive que les militants reprochent en privé à telle ou telle personne de « ne jamais [les] voir, comme par hasard »⁶⁹. Exceptionnellement, il arrive que la personne qui prend les tours de parole annonce qu'elle va « donner d'abord la parole à ceux qui n'ont pas encore parlé ». La personne qui prend les tours de parole profite souvent du petit laps de temps entre deux interventions pour demander à chacun de « faire court », « surtout les camarades qui ont déjà parlé ». Parfois elle se manifeste par des gestes voire prononce quelques mots pour enjoindre un locuteur à abrégé son intervention. Plus rarement, cette même personne prend la parole entre deux interventions pour commenter les interventions précédentes, proposer une orientation au débat ou dire son avis sur la question.

68 *Ibid.*, p. 106

69 Dans d'autres contextes, notamment les assemblées générales de mouvements sociaux, ce reproche prend une toute autre ampleur : il fait partie des griefs récurrents envers les militants organisés, régulièrement accusés par d'autres d'avoir un champ de vision fort sélectif lorsqu'ils tiennent ce rôle.

Il y a (presque) toujours plusieurs personnes qui lèvent la main au cours des premières interventions sur un sujet. Rapidement, le délai entre le moment où on lève la main et le moment où on est désigné pour parler est de plusieurs minutes, voire dizaines de minutes. La personne qui prend les tours de parole détermine aussi combien de personnes vont parler pour chaque point de l'ordre du jour. Elle va en effet, à différents moments de la réunion, prononcer la phrase suivante : « Je prends les derniers inscrits sur cette interv' ». Cela signifie que tous ceux qui souhaitent avoir (ou avoir à nouveau) la parole sur le sujet en cours doivent se signaler pendant l'intervention suivant immédiatement cette phrase. Parfois, une autre personne s'inquiète, entre deux interventions, de la durée de la discussion, et propose qu' « on arrête la liste d'inscrits ». Après l'intervention en question, il arrive que des personnes lèvent la main pendant les interventions suivantes. La personne qui prend les tours de parole leur répond alors généralement par signes de mains et éventuellement chuchotements : soit elle signifie que 'non c'est terminé', soit elle note le prénom à la suite de sa liste. La plupart du temps elle accompagne ce geste d'un signe et de chuchotements signifiant qu'il faudra faire 'très court' ou d'un sourire dont on peut penser qu'il signifie le côté exceptionnel de la 'faveur' accordée. Parfois cependant elle note le prénom d'un air entendu. Cette séquence se déroule généralement en même temps qu'une intervention et ne modifie que très peu l'attention des participants : il peut toutefois arriver qu'elle entraîne un échange de paroles à haute voix qui interrompt l'intervention en cours et engage d'autres locuteurs dans la discussion sur l'opportunité de rajouter une intervention ou non. Dans ce cas là, la séquence est toujours très courte, amène parfois à l'inscription du candidat à la parole et parfois non, et se termine par la reprise de l'intervention interrompue ou par l'intervention qui allait commencer.

Au bout d'un certain temps, la personne qui prend les tours de paroles annonce donc que « la liste est finie ». Cette annonce marque presque toujours la fin effective de la discussion autour du sujet dont il était question. Beaucoup plus rarement, cette annonce est suivie d'un court échange entre plusieurs locuteurs, lui même parfois suivi de l'ouverture d'une nouvelle liste d'inscrits sur le même sujet.

L'immense majorité du temps de réunion observé consiste en une succession d'interventions de quelques minutes chacune, jalonnées de la désignation du locuteur suivant par la personne qui prend les tours de parole. Cependant il arrive qu'une personne

commence à parler alors que quelqu'un parle encore, ou du moins sans que quiconque ait annoncé son prénom, lui donnant ainsi la parole. Dans ce cas plusieurs scénarios sont possibles. Dans le premier cas de figure, la personne qui parle sans avoir été sollicitée se voit elle-même coupée par un ou plusieurs participants qui lui rappellent la règle du tour de parole, lui rappellent qu'il est inscrit ou lui propose de s'inscrire, elle s'arrête et l'intervention précédente reprend. Dans le second cas de figure, le rappel a lieu et entraîne une discussion sur le fait même de suspendre le tour de parole ou non, qui se termine généralement après quelques dizaines de secondes de la même façon que le premier cas. Le troisième cas de figure voit également se succéder une prise de parole non prévue et un rappel à la règle, mais ici le locuteur parvient à continuer à parler. Le tour de parole reprend alors après son intervention. Enfin, dans le quatrième cas de figure, le locuteur qui prend la parole sans y avoir été invité par la personne qui prend les tours de parole n'est pas interrompu. Son intervention est alors parfois suivie d'une séquence où les prises de paroles se font successivement, sans lever la main. C'est notamment le cas des fins de réunions du comité A, mais ce type de séquence peut aussi parfois se produire au milieu d'une réunion.

L'« organisation thématique »⁷⁰ se fait très largement par la succession de séquences fixées à l'avance et la plupart du temps rappelées voire modifiées en début de réunion, rythmées par l'établissement de listes d'inscrits et l'annonce de « la fin de la liste ».

Les « rôles participatifs »⁷¹ diffèrent selon les réunions, mais sont au minimum deux et au maximum cinq. Comme on l'a vu, il y a toujours une personne qui prend les tours de parole. Chaque réunion (ou presque) comporte également des introductions, plus ou moins préparées à l'avance, de sujets donnés. La personne qui se charge de « faire l'intro » prend donc la parole en premier et plus longtemps pour un sujet. Elle est désignée lors de la réunion précédente, lors d'une réunion de bureau ou par une discussion entre quelques membres avant la réunion, mais jamais 'au pied levé', au moment de commencer la discussion⁷². Prendre les tours de parole et faire une introduction sont donc les deux

70 Klaeger (S.) 2007, *op. cit.*, p. 108

71 *Ibid.*, p. 111

72 Le déroulement de la séquence ne permet donc pas de savoir si l'introduction est prévue de longue date ou si la personne vient de se proposer juste avant le début de la réunion.

rôles qui sont toujours assumés par une personne. Parfois, une personne s'occupe de prendre des notes en vue de prendre un compte-rendu. Enfin, il arrive qu'une personne 'préside' ou 'anime' la réunion, ou plus précisément soit désignée en tant que telle. Dans ce cas là elle prend la parole sans passer par la liste d'inscrits à plusieurs reprises dans la réunion et propose des orientations à la discussion, incite chacun à parler moins longtemps ou à être plus constructif, ou encore propose des durées indicatives pour chaque point de l'ordre du jour. Le plus fréquent est que cette personne endosse également la responsabilité de prendre les tours de parole, cependant il arrive que les deux rôles soient distribués distinctement. Enfin le dernier rôle participatif est celui de 'gérer les tâches'. En effet les diff's, collages et ventes sont généralement assez routinisées, et une personne peut parfois se charger de tenir à jour un tableau permettant de savoir qui se charge de quelle diffusion de tracts cette semaine-là, d'inciter les militants à s'inscrire pour des tâches et de signaler si le rythme des activités est en train de baisser.

Le « mode/le style/la modalité - le 'ton' »⁷³ est globalement coopératif et sérieux. Les blagues sont plutôt rares, les interventions au ton dur aussi, il arrive que des interventions adoptent un ton oratoire. Le ton adopté est, dans les deux comités observés, remarquablement homogène : avant de mesurer la diversité de ce qui est dit, on est frappé par la similitude des façons de le dire, en premier lieu chez les primo-militants. Cette façon de s'exprimer se caractérise par la posture corporelle, les intonations de la voix et les mots employés.

La **posture corporelle**⁷⁴ comporte une expression du visage assez fermée, sérieuse, une bonne tenue du buste, et souvent des mouvements des mains appuyant la prise de parole. Les **intonations de la voix** se caractérisent par une assez bonne prononciation, un volume relativement élevé, un rythme saccadé et l'absence de silences. Les **mots** employés forment des phrases longues, mais bien construites. Elles contiennent généralement des répétitions, parfois d'un mot dans une phrase et très souvent de l'idée principale à la fin de l'intervention. Rares sont les phrases commencées mais pas terminées, ou qui s'enchevêtrent (contrairement au modèle de l'échange de paroles de type 'conversation' ou ce genre de phrases domine). Enfin les interventions mobilisent un

⁷³ *Ibid.*, p. 114

⁷⁴ Il faudrait une étude encore plus précise pour pouvoir véritablement parler d'une *hexis corporelle* propre au NPA (ou à la LCR) telle que la décrit Pierre Bourdieu (Bourdieu (P.), 1979, *op. cit.*)

vocabulaire bien particulier, à commencer par l'emploi du mot 'camarades' pour désigner les membres du parti, mais aussi l'évocation régulière de la 'stratégie', de la 'ligne politique', du 'rapport de forces' ou encore des 'masses', du 'milieu' ou bien sûr de la 'bourgeoisie'. Ce vocabulaire est très largement hérité des ouvrages fondateurs du 'mouvement ouvrier', mais seule une étude dédiée permettrait de comprendre comment certains mots survivent pendant que d'autres tombent en désuétude dans les rangs des militants eux-mêmes (comme le 'gauchisme'⁷⁵, qui est encore employé mais nécessairement avec une certaine distance, ou 'l'économisme' qui a disparu).

Un style socio-linguistique, un habitus militant

Cet ensemble de dispositifs pratiques et de régularités dans les actions et les types d'interactions forment un certain style socio-linguistique en vigueur dans les réunions des comités d'initiative pour un nouveau parti anticapitaliste. On verra que ces réunions marquent de vraies différences avec les réunions de section de la LCR pour les militants qui en faisaient partie, du fait de la disparition du référent légitime qu'était justement la structure partisane. Mais on constate que les réunions ne sont pas un espace fait d'interactions indéterminées, mais au contraire le lieu d'une régularité certaine.

Cette régularité est évidemment liée à l'homogénéité d'une partie des participants, à savoir les militants de la LCR, homogénéité un peu moins forte mais tout de même présente en considérant ceux des intéressés qui ont une expérience militante, voire partisane. Il faut donc faire appel à la notion d'habitus militant pour rendre compte efficacement de l'homogénéité des types d'actions et d'interactions observées, du lien entre cette homogénéité et la constitution d'un nouveau collectif, et donc des conditions d'expressions de la critique dans le nouveau parti. La notion d'habitus militant est travaillée par Karel Yon dans son étude du courant lambertiste. Il explique qu'

« en choisissant de parler d'un *habitus* militant et non d'un *habitus* social, nous reprenons la proposition de Bernard Lahire de considérer la théorie des champs comme une théorie régionale du monde social, n'épuisant pas l'analyse de la réalité [Lahire (B.), 1998 : *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, p. 271.]. C'est l'incorporation d'un habitus militant spécifique, « système de dispositions durables et transposables » [Bourdieu (P.), 1980 : *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, p. 88] qui permet d'habiter l'institution lambertiste [...]

⁷⁵ Utilisé très sérieusement par Lénine pour titrer une de ses brochures ensuite publiée sous le titre 'La maladie infantile du communisme' (Lénine (V.I.), [1920] 1962 : *La maladie infantile du communisme*, Paris, 10 18)

Pour reprendre la distinction de Giddens [Giddens (A.), [1984] 1987 : *La constitution de la société*, Paris, PUF] la notion d'*habitus* militant permet de tenir ensemble ce qui constitue la conscience pratique des militants lambertistes, l'impensé de leurs comportements, les réflexes incorporés dans la socialisation à l'institution, et leur conscience discursive, entendue comme leur capacité à s'expliquer et exprimer leurs actes et leurs objectifs à l'aide d'une culture partisane. »⁷⁶

Conclusion

Les réunions constitutives du processus de fondation du NPA sont donc le lieu d'une certaine régularité dans les actions qui s'y organisent comme dans les interactions qui s'y déroulent. Ce style socio-linguistique et l'*habitus* militant qui l'entretient peuvent être facteurs de défection précoces des intéressés par le NPA. Ainsi Cynthia, qui déclare faire de la politique par le théâtre mais n'a pas d'expérience partisane, explique en entretien qu'elle est venue à une réunion publique, mais n'a pas envisagé rejoindre le NPA parce qu'« ils ne parlaient pas le même langage »⁷⁷. Et pourtant les dispositifs accordent une place conséquente à la prise de parole et n'encadrent jamais de manière autoritaire leur contenu. Ainsi sur la question importante du vocabulaire que nous avons évoqué, de nombreuses interventions, notamment des militants les moins expérimentés, visent à une 'mise à jour' de ce vocabulaire, parfois parce qu'ils l'associent à une façon de voir le monde qu'ils jugent dépassée, parfois simplement parce qu'ils annoncent craindre l'effet rebutant qu'il aurait sur de potentielles autres recrues. On constate donc qu'on peut contester le vocabulaire, mais qu'il continue pour l'instant d'exister et d'être relativement hégémonique.

Plus généralement, on peut dire que **la forme que revêt l'ensemble d'activités et d'interactions nommé 'prendre parti' joue un rôle paradoxal en accordant une importance primordiale à la prise de parole tout en affichant une stabilité qui vient la contredire immédiatement. Ce style particulier d'interactions est alors un facteur important de défections, mais il pose le cadre dans lequel vont pouvoir se développer loyautés et prises de paroles dans la durée.**

⁷⁶ Yon (K.), 2005 : « Modes de sociabilité et entretien de l'*habitus* militant. Militer en bandes à l'AJS-OCI dans les années 1970 », *Politix* (18-70) p. 137-167, p. 141-142

⁷⁷ Entretien n° 29, le 29/06/2009 dans un café

Chapitre 3.

Coûts et rétributions

Un conséquent cercle d' « intéressés » par le NPA qui viennent au moins à une réunion s'est donc formé, plus ou moins déterminés à devenir adhérents ou militants. Pour certains la question ne se pose même pas, ils feront partie de ce nouveau parti. Parce qu'ils ont participé ou approuvé la décision de sa création au sein de la LCR, parce qu'ils s'apprêtaient à entrer à la LCR à ce moment là, parce qu'ils attendaient de pied ferme un tel projet. Nous les avons déjà désignés sous l'appellation de primo-militants. D'autres viennent en pensant ne faire que passer, pour voir, sans croire pour autant que ce projet va devenir le leur. D'autres enfin viennent sans trop savoir, « intéressés » au premier sens du terme, mais pas fermement décidés à s'engager. L'analyse que nous nous proposons de mener concerne à des degrés divers ces trois types de personnes. En effet si le NPA représente une certaine continuité avec la LCR, le fait de déclarer haut et fort qu'on 'recommence tout', qu'on 'construit tous ensemble quelque chose de nouveau' a un effet en soi : les positions identitaires sont moins affirmées, les habitudes sont (au moins partiellement) modifiées, les appartenances se renégocient. Un primo-militant peut donc rapidement se retrouver parmi les personnes prenant de la distance. Cependant les primo-militants, conscients qu'ils participent grandement à construire les cadres de l'action⁷⁸, ont la particularité de développer une action volontariste face aux coûts et rétributions de l'engagement. Ce sont les éventuels effets de cette action volontariste qui nous intéressent pour nourrir la réflexion qui nous anime quant à la gestion des critiques et du risque de désagrégation du collectif.

En quoi l'action des primo-militants sur les coûts et les rétributions de l'engagement joue-t-elle sur l'engagement et les défections des intéressés ?

Parmi les théories élaborées suite à la formulation du paradoxe d'Olson (les individus n'auraient pas intérêt à se mobiliser pour des causes collectives, puisqu'en ne se mobilisant pas ils peuvent attendre les mêmes gains que ceux qui se sont mobilisés. Seules les 'incitations sélectives', basées sur des avantages non-collectifs réservés à ceux qui se

⁷⁸ c.f. supra, chapitre 2

mobilisent, seraient susceptibles de justifier l'engagement)⁷⁹, celle de Daniel Gaxie est la plus à même de donner un cadre pour nous permettre de répondre à cette question. Dans son article fondateur, « Économie des partis et rétributions du militantisme »⁸⁰, il se propose d'étudier méthodiquement les intérêts objectifs qu'ont les militants à s'engager dans un parti. Pour autant il prend bien soin de ne pas opposer ces intérêts objectifs à des explications fournies par les acteurs qui seraient fausses ou insincères : « Il ne s'agit pas de prétendre ici que leurs membres militent pour trouver un emploi, pour améliorer leur position professionnelle, pour exercer un pouvoir ou pour s'intégrer socialement. On voudrait simplement poser l'hypothèse que cet ensemble de rétributions permet de conserver les adhérents et contribue par là au fonctionnement des organisations. »⁸¹. Daniel Gaxie propose, derrière le mot 'rétributions', de ne pas considérer que des intérêts matériels : « L'attachement à la cause, la satisfaction de défendre ses idées constituent ainsi des mécanismes de rétribution de l'activité politique au même titre que la rémunération financière ou l'obtention d'un emploi »⁸². Avant de voir en quoi l'analyse des rétributions éclaire les engagements suscités au cours du processus de création du NPA ; nous allons étudier quels en sont les coûts, et comment les militants de la LCR ont fait un effort particulier pour les abaisser.

I. Placer les coûts relativement bas

On distingue ici trois types de coûts de l'engagement : la normalisation idéologique des prises de paroles, le coût symbolique et matériel de la carte d'adhérent et la subsistance, si ce n'est du modèle du militant révolutionnaire, en tout cas d'une pression collective vers l'engagement plus intense de chacun. Ces trois coûts présentent des points communs : leur questionnement se posait déjà dans les dernières années à la Ligue Communiste Révolutionnaire, le processus de dissolution/fondation est l'occasion d'une étape supplémentaire dans l'évolution en cours, les primo-militants mettent en œuvre une volonté de réduire les coûts qui a quelques effets, mais qui se heurte à malgré tout à une persistance des coûts qui explique des défections.

79 Olson (M.), [1965] 1978 : *Logique de l'action collective*, trad. de l'américain [*The logic of collective action. Public goods and the theory of groups*, Cambridge, Harvard University Press, 186 p.], Paris, Presses Universitaires de France

80 Gaxie (D.), 1977, *art. cit.*

81 *Ibid.*, p. 140

82 *Ibid.*, p.125

Limiter la normalisation idéologique des prises de parole

Le premier coût de l'engagement, en l'occurrence du fait d'assister à des réunions, concerne le rapport aux discours tenus, aux paroles échangées, d'un point de vue idéologique. En effet les acteurs concernés, pour beaucoup d'entre eux, se vivent comme politisés, attachés au débat d'idées, à l'expression d'opinions politiques. La réunion est, entre autres, le lieu du réglage des opinions par l'expression et les réactions des uns et des autres. On peut alors considérer comme un coût pour chacun le fait de devoir adapter sa parole à ce qu'il estime entendable par les autres, de dire son avis parmi *ce qui peut se dire*. L'estimation de ce qui peut se dire est basée sur l'anticipation de l'avis des autres, à partir de ce que l'on connaît d'eux ainsi que sur les réactions que l'on peut observer à ce qui se dit déjà. Ainsi des éclats de rire, ou au contraire une réponse plus sèche qu'à l'accoutumée, sont par exemple des réactions que l'acteur peut comprendre comme la sanction d'une parole trop mal ajustée⁸³.

Or les observations ont montré une forte capacité d'auto-contrainte des militants de la LCR, montrant peu de réactions à des prises de paroles qu'ils voyaient comme très éloignées de ce qui peut se dire. Au-delà de ce qui peut apparaître spontanément à l'observateur comme une prise de parole très hétérodoxe dans une réunion d'extrême gauche, cette capacité d'auto-contrainte est attestée par le décalage entre d'une part l'observation de moments de discussions plutôt policés entre militants de la LCR et personnes nouvelles qui arrivent dans le processus, d'autre part les déclarations de certains membres qui racontent à quel point telle ou telle prise de parole les a étonnés ou choqués. Ce décalage s'est produit dans différentes scènes à propos notamment du féminisme, de la place de la religion ou des rapports avec les syndicats. De manière encore plus évidente, les attaques, parfois virulentes, contre « le trotskysme » ou « les trotskystes » (portant d'ailleurs plus souvent sur leur style et leur vocabulaire que sur le fond de leur théorie politique) n'ont entraîné que peu de réactions négatives.

Cette limitation de la normalisation idéologique des prises de parole s'inscrit dans les évolutions récentes de la LCR. Ainsi Florence Johsua explique comment les évolutions historiques ont bousculé les référents identitaires (cf. *supra*), amenant l'organisation à

83 Goffman, [1976 -1981] 1987, *op. cit.*

porter par la voix d'Olivier Besancenot un discours moins orthodoxe qui « favorise sans doute une forme d'identification de la part des nouveaux militants qui se caractérisent souvent par l'absence d'expérience militante et de culture politique antérieures, et qui parfois même rejettent les référents identitaires de l'organisation. »⁸⁴ Ainsi le constat qu'elle dresse déjà à propos des transformations des années post-2002 est d'autant plus valable pour les observations que nous réalisons après 2007 : « Ces transformations n'ont ainsi pas été déclenchées par les nouveaux militants post-2002, elles préexistaient à leur arrivée et de longue date. Mais l'afflux de nouvelles recrues a accéléré ces évolutions et les a révélées au grand jour »⁸⁵

On ne veut pas dire ici qu'aucune contrainte ne pesait sur le contenu idéologique des prises de paroles lors des réunions du NPA observées. Au contraire, elles étaient certainement assez fortes, et nous verrons plus loin comment elles ont pu peser sur certains acteurs au point de ne pas participer au processus. **On a simplement voulu montrer que de nombreux militants de la LCR ont su s'appliquer une auto-contrainte visant à ne pas montrer de réprobation face à des interventions qu'ils jugeaient pourtant très éloignées de ce qui peut se dire, et que cette auto-contrainte a permis d'abaisser le coût de la prise de parole en termes de normalisation idéologique.**⁸⁶

La carte : coûts symboliques et financiers

La Ligue Communiste Révolutionnaire, traditionnellement, fonctionnait avec un système de cotisations mais sans carte de membre. C'est en 2002 que l'objet a été instauré, mais jamais, avant le processus de dissolution/fondation, l'ensemble des membres n'a réellement eu une carte de membre. Cependant la liste des membres à jour de cotisation tenue par le trésorier local impliquait de la même façon le paiement de cotisations mensuelles dont le niveau était fixé nationalement en fonction du revenu de chacun. Ce fonctionnement, classique dans la plupart des partis politiques⁸⁷ comme des syndicats a été

84 Johsua (F.), 2008, *art. cit.*, p. 284

85 *Ibid.*, p. 284-285

86 Robert Michels affichait d'ailleurs le plus grand mépris pour cette stratégie de baisse des coûts : « Aussi doit-on avoir de grands égards aussi bien pour les nouveaux adhérents que pour ceux qui sont seulement susceptibles de s'affilier et qu'on appelle [...] en Italie *simpatizzanti* [...] Pour ne pas effrayer ces gens qui sont encore éloignés du monde idéal du socialisme ou de la démocratie, on s'abstient de pratiquer une politique de principes, sans se demander si l'augmentation quantitative de l'organisation n'est pas de nature à porter préjudice à sa qualité » (Michels (R.), [1911] 2009, *op. cit.*, p. 241)

87 Offerlé (M.) [1987] 2008, *op. cit.*, p. 38

reconduit pour le Nouveau Parti Anticapitaliste, avec une nouvelle rigueur dans l'attribution des cartes. C'est manifestement un coût, au premier sens, monétaire, du terme. Cependant les membres de la direction ont veillé à fixer un coût, pour les plus bas revenus, qu'ils estimaient très bas (10 euros pour la cotisation unique jusqu'au congrès, puis 0,5 % du revenu tous les mois). A chaque discussion observée sur les grilles de cotisations, il était précisé que « personne ne doit être empêché de militer pour des raisons d'argent ». L'idée d'une carte de membre gratuite pour les plus bas revenus a pu être évoquée mais elle n'a pas remporté de succès. Par contre il était régulièrement précisé qu'il revenait à chaque trésorier d'adapter la grille à chaque cas, sous-entendu d'exonérer éventuellement au cas par cas certains militants de leur cotisation.

Dans les comités observés, pendant les premiers mois d'existence, sous le nom de comités d'initiative pour un nouveau parti anticapitaliste, la section de la LCR correspondante a pris en charge l'essentiel des frais (notamment pour imprimer des affiches et des tracts). Parfois un 'chapeau' circulait, permettant et incitant chacun à donner de l'argent pour participer au financement de l'activité. Puis cette question a été mise à l'ordre du jour, et dans un des comités un responsable de la trésorerie s'est attelé à la gestion des moyens financiers avec l'ancien trésorier de la section de la LCR. Lorsque le secrétariat du CAN a mis des cartes de membres fondateurs à disposition, et a diffusé par courriel une grille de cotisation, le fait de souscrire à ce système a été posé comme une évidence par certains des membres des comités. Cependant cette évidence n'était pas accompagnée de la perspective de sanctions pour celui qui ne paierait pas et continuerait à venir aux réunions. La contrainte s'applique plutôt par des injonctions collectives à « ne pas oublier les cotises », et parfois par des rappels individuels du trésorier à tel ou tel militant. Enfin, pour voter lors du congrès, il fallait « avoir sa carte », ce qui implique nécessairement d'être impliqué au moins avec la personne en charge de donner les cartes et d'encaisser les cotisations.

Nous n'avons pas rencontré de personnes expliquant que leur volonté d'engagement était freinée par manque d'argent. Par contre, certaines personnes aux revenus les plaçant en haut de la grille expliquent lors de discussions informelles que la perspective de verser plus de mille euros par an les fait réfléchir à deux fois au moment de prendre la carte⁸⁸. Si

⁸⁸ Le taux de cotisation augmente progressivement pour atteindre 3 % à partir de 3000 euros. Pour un salaire mensuel de 3500 euros, la cotisation est donc fixée à 105 euros par mois. Si le militant fait le choix de verser ses cotisations sous forme de prélèvement pour la souscription, la somme est triplée, puis il récupère les deux tiers en déductions d'impôts.

cette question semblait bien moins inquiéter les militants que celle des bas revenus, des grilles prévoyant de demander plus aux hauts revenus ont été proposées, puis rejetées par les instances nationales.

Mais le coût de l'engagement représenté par la carte n'est pas que financier : il est aussi symbolique. En effet il est invoqué par plusieurs personnes qui sont venues plusieurs fois à des réunions, n'ont pas fait le choix de « prendre la carte » et ont finalement arrêté d'aller aux réunions ou d'avoir une quelconque activité politique au NPA.

_Et pourquoi t'es pas allé au NPA finalement ?

_Ben il fallait se marier au NPA.

_Marier ? Comment ça ?

_Ben oui il fallait prendre la carte et tout

*« Il fallait se marier au NPA »
extrait de l'entretien n°33 avec Jeanne, le 04/07/2009 à son domicile*

Le rejet de l'idée de la carte n'est pas nécessairement un désaccord formulé comme tel, mais l'existence de la carte est tout de même une raison invoquée spontanément pour expliquer le non-engagement. L'image du mariage renvoie bien au côté fort, voire définitif de l'engagement dans un parti tel que peuvent se le représenter certaines personnes. L'objet carte est alors le symbole d'un ancien type de militantisme, plus stable et plus engageant⁸⁹, que les « militants affranchis »⁹⁰ ont du mal à accepter.

Cet autre extrait, issu lui d'un entretien avec un militant habitué à payer des cotisations dans un groupe politique libertaire, éclaire également le poids symbolique de la carte de membre.

_Et du coup tous les gens euh toi que tu connaissais qui avaient fait le même choix que toi ils sont tous repartis ? [...]

_Non je crois qu'il y a personne qui est resté au NPA..... A ma connaissance. Voilà après s'est posée une question d'ordre plus symbolique et éthique, quand il a commencé à y avoir des cartes, au NPA, c'est vrai que nous on n'a pas de

89 Ion (J.), 1997 : *La fin des militants ?*, Paris, Édition de l'Atelier

90 Ion (J.), Franguiadakis (S.) et Viot (P.), 2005 : *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement/ CEVIPOF

cartes on a pas du tout la culture de la carte. Et moi quand on a essayé de me vendre une carte – une carte euh militante – au début je payais mes cotisations en ramettes de papier que je chourrais au boulot, quand il a fallu voilà euh payer une coti-une carte, moi je me suis un peu éloigné [...] *Et puis t'allais devoir payer plus cher [00.33.14]* Euh oui c'était pas tant payer plus cher parce que ça m'arrivait à un moment donné au SCALP quand je bossais[...] et je payais genre 150 euros de cotise par mois, [...] *Et ça marche comment en fait euh au SCALP euh c'est une sorte de prix libre ou bien vous avez des grilles de cotise ?* _Nan on a eu plusieurs fois des grilles de cotisation indicatives,[...], _C'est le trésorier qui gère ça. *Mais je veux dire y a pas de notion de – d'être en retard ou pas en retard de tes cotises ou* _Sisisi, [au SCALP] le trésorier réclame l'argent après les gens ils disent ouais ce mois-ci je peux pas payer donc ils payent pas, ou ce mois ci je mets que 15 euros au lieu des vingt de d'habitude... *D'accord. Donc la principale différence c'est qu'il y a pas l'objet cartes ?* _Ouais...Oui...oui -c'est plus voilà c'est plus un truc symbolique que voilà

« La carte, un truc symbolique »
extrait de l'entretien n°18 avec Paul, le 15/06/2009 dans un café

De telles postures de rejet n'ont pas été exprimées dans les réunions que nous avons pu observer, ni même réellement discutées lors de moments informels. Aucune théorisation d'un militantisme sans carte n'est venue appuyer ce que ces deux enquêtés expriment en termes de 'culture'. Tout se passe comme si la question de la carte était un marqueur identitaire, qui fait (se) dire à certains que ce groupe en train de se créer n'est pas le leur.

La place à accorder à la carte et aux cotisations fait cependant l'objet de divergences que l'on a pu observer : certains souhaiteraient, sans supprimer le système, que l'on ne recoure presque jamais aux injonctions, afin de baisser au maximum le coût de l'engagement. D'autres au contraire travaillent à rendre présente cette question, affichant un souci de distinguer le 'dedans' du 'dehors' de l'organisation.

Parmi les positions exprimées dans les discussions collectives observées, un certain consensus se dégage néanmoins sur l'idée que personne ne doit être empêché de militer par manque d'argent, tout en gardant la cotisation régulière comme une nécessité concernant tous les membres du parti. Ce coût de l'engagement est donc collectivement assumé, il est d'ailleurs également la condition de possibilité de certaines rétributions, en donnant de la valeur au fait d' « être membre du NPA ». Cependant les situations observées montrent que les militants essaient de relativiser la contrainte, en

associant peu voire pas la nécessité de payer à la perspective d'une sanction, voire parfois en choisissant de ne pas actualiser la contrainte par des relances.

Difficile déconstruction du modèle du militant à plein temps

Un autre coût de l'engagement est celui de devoir se conformer au rythme militant valorisé par le groupe, ou assumer la culpabilité liée au fait de savoir que l'on est militant certes, mais moins actif que d'autres, alors qu'il y a tant de choses à faire. Paradoxalement en se plaçant hors du groupe, en faisant donc encore moins, l'individu a tendance à moins ressentir de culpabilité, car il n'est pas placé au contact régulier des injonctions à agir, des rappels de l'importance de la cause.

La LCR avait traditionnellement un fonctionnement largement basé sur la valorisation des militants au rythme d'activité le plus soutenu, prêts à faire du militantisme un élément omniprésent de leur vie quotidienne⁹¹. Ce fonctionnement, largement partagé dans les organisations politiques traditionnelles⁹², amène Jacques Ion, Spyros Franguiadakis et Pascal Viot à parler de « militant affilié »⁹³. Pour ce qui concerne la LCR, ce constat est à modérer par la comparaison avec Lutte Ouvrière : historiquement, LO est, parmi les partis trotskystes, le plus rigoureux et réclamant l'engagement le plus complet de ses membres. La proximité des deux partis amène les militants de la LCR à se vivre comme plus libres que les « moines soldats » de LO⁹⁴. Cependant le caractère presque obligatoire du 'travail de masse' (l'investissement dans un syndicat et éventuellement aussi dans une autre organisation du mouvement social) ajoutait encore au poids de l'engagement sur la vie personnelle. En élargissant un peu la focale, on peut en tout cas considérer que le mode d'engagement privilégié à la LCR nécessitait, historiquement, une implication forte dans les activités du parti.

Ce modèle de l'implication forte, voire totale, dans les activités du parti, n'était à l'origine pas seulement un modèle, mais correspondait à la réalité des « militants

91 Rizet (S.), 2007 : « Qu'est-ce qui fait courir les militants de la Ligue communiste révolutionnaire ? », *Sociologies Pratiques* (15), p. 69-81

92 Ion (J.), 1997, *op. cit.*

93 Ion (J.), Franguiadakis (S.) et Viot (P.), 2005, *op. cit.*

94 Rougier (C.), 2005 : *La vie personnelle dans le militantisme d'extrême gauche. Les relations d'interdépendance entre sphère publique et sphère privée*, Mémoire de M1 en Sociologie, sous la direction de M. Jamet et L. Bucaille, Bordeaux II, 80 p., chroniqué par J.-P. Salles sur dissidences.net

exemplaires »⁹⁵ des années 1970. Puis dans les années 1990, les rythmes se sont diversifiés, selon Guillaume Liégard, membre du Bureau Politique (BP) depuis 1998, avant que le modèle lui-même soit remis en question, lorsqu'il a été question d'

« accepter d'avoir [...] un fonctionnement plus souple. Mais c'était déjà le cas en réalité parce qu'il y avait une hypocrisie entre ce qu'on était sensé être sur le papier et puis la réalité des années 90 – 2000 parce que de toute façon quand on a des enfants il y a une disponibilité qui est pas tout à fait la même que quand on est étudiant mais du coup on a essayé de coucher sur le papier cette nouvelle réalité quoi. Pas simplement de rester avec d'un côté sur le papier les vieux schémas et puis dans la pratique quelque chose de plus empirique mais de dire que 'Oui dans une organisation il pouvait y avoir plusieurs niveaux d'investissement et que l'enjeu c'était que chacun puisse trouver sa place'. »⁹⁶

Stéphanie Rizet estime ainsi que « projet politique et modèle militant paraissent liés de telle manière que la remise en cause de l'un ne peut qu'affecter l'autre. C'est ainsi qu'il nous semble possible d'interpréter cette tension permanente au sein de la Ligue entre critique lucide du modèle en place et difficulté à le faire évoluer. »⁹⁷.

La dissolution de la LCR va être l'occasion d'aller plus loin dans la critique du modèle, entérinant le virage dans le type de militantisme promu symboliquement par l'organisation. En effet, Pierre-François Grond⁹⁸ donne le ton lors d'un des premiers rassemblements nationaux en déclarant en substance qu' "avant, on considérait que le militant le plus convaincu, le meilleur révolutionnaire, était celui qui donnait le plus de temps pour le parti. On va devoir changer de modèle, faire la place à différents rythmes d'engagement."

La pression amenant chacun à s'investir toujours plus a-t-elle pour autant disparu de la vie des comités locaux ? Le modèle du militant affilié est-il complètement absent ? Si ce côté volontariste (dans l'acceptation des différents rythmes) a également été observé dans les réunions des comités, il est toujours en balance avec une volonté d'en faire le plus possible, de mobiliser les militants plus qu'ils ne le sont. Les militants les plus actifs sont donc placés devant ce dilemme, construire un parti qui permette à chacun de militer à son rythme, mais essayer de motiver tel militant pour diffuser des tracts, tel autre pour vendre le journal. La situation est plus nette dans le comité A, où l'on observe régulièrement des

95 Salles (J.-P.), 2005 : *La ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Presses universitaires de Rennes, 424 p, chapitre 2.

96 Extrait de l'entretien n°8 avec Guillaume Liégard, le 08/01/2009 dans les locaux-Rotographie [00.42.23]

97 Rizet (S.), 2006, *op. cit.*, p. 335

98 Membre du SBP de la LCR, puis du secrétariat du CAN

injonctions de certains à l'attention d'autres (« Il reste 20 journaux de la semaine dernière, moi j'en ai vendu 4, on les commande pas pour les jeter »), tandis que dans le comité B la question apparaît plus sous forme de réflexions collectives (« on n'a pas été assez présent cette semaine, il faut reprendre la diff' du samedi au moins »). Cependant les deux aspects se retrouvent dans les deux comités. Un échange de courriels via la liste internet du comité B permet d'illustrer cette tension.

Sujet : [Comité NPA B] relevé décisions + planning

De : Bérangère

Date : 15/05/2009 10:20

Coucou!

ci-joint le planning: manque des dates, des dlieux, des cams...

Je mets le cal en copie **pour d'éventuelles inscriptions sur le planning**...D'ailleurs, pour info, nous avons fait une super discussion sur le syndicalisme, hier...

Petit relevé de décisions d'hier pour qu'on se perde pas trop:

1- Préau.

- Mairie

Nathalie donne son nom pour la mairie.

Janine écrit les lettres.

-Intervenant(e)s

Nathalie appelle ambre ou claire pour quelqu'un de la liste.

[suit une liste d'une dizaine de taches avec les noms de ceux qui s'en chargeront]

J'ai rien oublié???

Bises

Bérangère

Sujet : [Comité NPA B] Re : relevé décisions + planning

De : Nadine

Date : 19/05/2009 20:50

Bonsoir,

J'ai compris à quoi servaient les listes de diffusion : à culpabiliser ceux qui ne font rien !!!

Je suis vraiment désolée !

En revanche, où puis-je me procurer des tracts pour le 26 pour faire des boîtes aux lettres ?

Encore désolée.

Bises.

Nadine.

Sujet : Re : [comite-npa-B] journaux, diff et planning

De : Nathalie

Date : 20/05/2009 09:25

Bonjour à tous,

tout d'abord concernant les journaux, [...]

Bérangère est en weekend jusqu'à samedi, je coordonnerai donc le planning jusqu'à son retour. Je vous le renvoie donc en PJ. Les camarades des deux autres comités sont bienvenus pour s'inscrire sur notre planning. **IL faudrait absolument qu'on comble les vides**, là où il n'y a qu'une seule personne inscrite, **afin qu'on ne soit pas obligés d'annuler des diff** comme cette semaine. **D'autres propositions de diff et de collages sont bienvenues.**

Enfin nous avons reçus des messages nous demandant de mettre le paquet dans le cadre notamment des européennes. Je crois que c'est vraiment nécessaire, et **c'est le dernier effort avant les vacances d'été**. C'est la première apparition de notre nouveau parti dans des élections, **c'est important. Mais malgré tout, chacun doit pouvoir s'investir suivant ses envies et ses possibilités. Nadine, ne te culpabilise pas.** Nous utilisons cette liste mail pour nous coordonner le plus facilement possible et pour que les autres camarades soient au courant des activités en cours. **Mais chacun fait ce qu'il veut et ce qu'il peut.**

Enfin, concernant la réunion publique du 9ème, personne n'ayant répondu concernant l'invitation aux autres partis, je vais essayer de m'en occuper aujourd'hui.

Bises à tous et très bonne journée,
Nathalie
06.01.23.45.67

« Un dernier effort avant les vacances, sans culpabiliser »
extraits de la liste de discussion électronique du comité B, surligné par nous

Les militants ont donc parfois conscience du coût de l'engagement que représente le fait d'être exposé régulièrement à des injonctions à être plus actif. Par leurs actions, ils contribuent à la fois à le maintenir relativement élevé et à le relativiser.

Normalisation idéologique de la prise de parole, coût financier et symbolique de la carte, persistance du modèle du militant professionnel : on a donc vu trois types de coûts de l'engagement et les relations paradoxales qu'entretiennent les militants du NPA vis à vis

d'eux. On comprend donc mieux pourquoi de nombreuses personnes, malgré les affinités avec le projet qui les ont amenées à se déplacer au moins une fois à une réunion pendant le processus, n'ont pas décidé de s'engager plus avant. Suivant Daniel Gaxie, nous allons maintenant étudier différents types de rétributions objectives de l'engagement, susceptibles d'éclairer le fait que d'autres personnes s'engagent, au moins en prenant la carte de membre fondateur et en participant au congrès local de fondation.

II. Distribuer les rétributions

Gaxie montre bien en quoi les postes de direction de l'appareil d'État, à différents niveaux, peuvent constituer une rétribution de l'engagement partisan, du fait notamment des « nombreux avantages matériels » qu'ils offrent⁹⁹. D'une autre manière, les nombreux postes de permanents existant dans certaines organisations sont autant de 'places' à prendre, assurant un salaire comme rétribution des efforts produits. Difficile d'expliquer l'engagement au NPA naissant par ce type de perspectives : l'appareil de la Ligue ne comptait que quelques permanents, quelques élus au niveau local. La stratégie sur laquelle elle appelait à fonder un nouvel appareil se basait justement sur le refus de la participation aux exécutifs locaux à moins d'une indépendance totale avec le Parti Socialiste, ce qui limite fortement les chances d'y participer dans l'état actuel du rapport de force électoral. Peut-on pour autant considérer que l'analyse des rétributions doit ici se concentrer uniquement sur le côté symbolique ?

Ce serait oublier que pour tous ceux qui militaient déjà avant l'existence du NPA, l'annonce de la dissolution de la Ligue pour créer autre chose signifie que cette autre chose bénéficiera quoi qu'il arrive du patrimoine de la LCR. Quand Olivier Besancenot indique vouloir 'prendre le meilleur de l'héritage trotskyste', il ne faut pas se contenter de l'héritage idéologique ou d'une accumulation de savoirs-faire. En effet la LCR met dans la balance son patrimoine immobilier (le siège de Montreuil, les locaux de la librairie dans le 12ème, parfois des salles locales sont mis à disposition), ses subventions de l'État liées à sa participation passées aux élections, et plus généralement, progressivement, l'ensemble de son budget. Pour les militants qui n'étaient pas à la LCR, il y a donc un intérêt objectif à utiliser ces moyens mis à disposition. S'ils ne permettent pas de les rémunérer, ils permettent par exemple d'envisager d'éditer un tract sans avoir à prendre en charge

99 Gaxie (D.), 1977, *art. cit.*, p. 129

personnellement les coûts induits. Sans prétendre que les acteurs avaient une vision cynique de cet héritage à partager, ils ne sont pas toujours aveugles quant à ces avantages concrets. Ainsi Sylvain, du comité A, précise lorsqu'on lui demande de raconter ses expériences militantes passées (dans des groupes de soutien aux roms) que « c'était limité. [...] limité parce que y a pas de grosse orga derrière, y a pas de budget tu vois ne serait-ce que les affiches nous on tirait des A4 chacun dans son coin ne serait que ça c'est des trucs à la con tu vois mais ne serait-ce que ça »¹⁰⁰. De même, Paul, militant libertaire, explique parmi les raisons qui justifient la discussion sur l'idée d'intégrer le NPA pour une organisation anarchiste que « la Ligue ils mettent quand même sur la table des moyens assez conséquents et ils disent on va essayer de construire quelque chose ensemble, c'est pas rien »¹⁰¹.

La possibilité d'utiliser les moyens accumulés par la Ligue Communiste Révolutionnaire pour financer ses activités politiques au sein d'un groupe qui ne soit plus la LCR est donc une rétribution matérielle objective de l'engagement au NPA. Cependant les rétributions les plus importantes, que l'on va analyser ici, et qui expliquent les conditions de formation d'un collectif nouveau et d'expression de la critique en son sein, sont d'un autre ordre : il s'agit de l'honneur de participer à un moment historique et du marché affectif et matrimonial que constitue le processus.

L'honneur de participer à un moment historique

Daniel Gaxie évoque dans son article les rétributions liées au prestige des responsabilités, mêmes locales. Récompensant l'action la plus volontaire et la plus soutenue, elle vient différencier les militants les uns des autres. Par rapport à la réalité décrite alors par Gaxie, ou même à celle qui prévaut encore au Bureau National de l'UNEF à la fin des années 1990¹⁰², il convient de prendre quelques distances avant de rapporter ces analyses au NPA. En effet les interactions observées laissent voir une certaine méfiance envers la valorisation de la hiérarchie¹⁰³. Ainsi, si la charge de responsabilité est

100 Extrait de l'entretien n° 22 avec Alexis, le 20/06/2009 dans un café [00.07.51]

101 Extrait de l'entretien n° 18 avec Paul, le 15/06/2009 dans un café [00.30.32]

102 Karel Yon y décrit les rétributions accordées aux dirigeants [Yon (K.), 2003 : « L'incorporation de l'autorité sociale chez les militants du Bureau national de l'Unef-ID. Production et reproduction d'une "élite militante" », *Cahiers du GERME* (4), p. 89-107, p. 89-90]

103 Les militants de la LCR et du NPA présentent une hostilité similaire à celle décrite par Florence Faucher-King chez les Verts où « les militants dotés d'une forte personnalité et qui occupent des postes à responsabilité sont rapidement accusés d'être des dictateurs » (Faucher-King (F.), 2007 : « Les verts et la démocratie interne », in F. Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de la

certainement porteuse de rétributions symboliques, on n'a que très peu constaté « l'estime, l'affection, l'admiration, le prestige, voire la crainte qu'elle peut susciter dans le parti »¹⁰⁴. Pour d'autres raisons, plutôt liées à la faiblesse relative du nouveau parti dans la vie politique et sociale, les postes de responsabilité ne donnent également que peu « l'occasion de signer dans la presse locale, de participer aux festivités, de siéger au conseil d'administration de nombreuses associations »¹⁰⁵. Faut-il pour autant considérer que l'accès à des responsabilités n'est en rien, au Nouveau Parti Anticapitaliste, une rétribution symbolique ?

Bien au contraire. C'est la participation aux instances nationales provisoires qui procure le plus de rétributions en termes de prestige. La construction du processus comme évènement, décrite dans le premier chapitre, a eu pour point d'orgue les premières journées nationales des délégués, à une moindre mesure les deuxièmes, puis surtout le congrès. Ainsi, à chaque échéance, c'est près d'un millier de militants qui pouvaient se sentir faire personnellement la Une des journaux ! La production médiatique interne (production de bulletins de préparation et de comptes-rendus, articles dans Rouge et surtout présence sur place de militants équipés de caméras pour alimenter le site web) contribue également à faire un honneur de ce qui pourrait aussi être vu comme une tâche fastidieuse (passer son week-end à parler de choses sérieuses de manière disciplinée). L'héritage des débats sur la nécessité d'un grand parti ouvrier, expliqués au chapitre 1, est lui aussi réactivé, au moins par une partie des militants, pour faire de la participation au processus de fondation un moment historique.

Un autre élément permet une rétribution symbolique des délégués aux journées nationales et au congrès. Il réside dans le peu de rétributions dont bénéficient les dirigeants, ou plus précisément dans le peu de distinctions auxquelles ils ont droit¹⁰⁶. En effet durant un événement national, les militants sans aucune expérience politique sont logés (presque) à la même enseigne que les dirigeants historiques de la LCR : ils sont au

fondation nationale des sciences politiques, 452 p., p. 103-142, p. 129)

104Gaxie (D.), 1977, *art. cit.*, p. 130

105*Ibid.*, p. 130

106Même si le congrès de fondation du NPA, en faisant place à un discours d'Olivier Besancenot, a marqué une différence avec la tradition de la LCR qui justement ne mettait pas en scène de discours des leaders lors des congrès, et même avec les premières coordinations nationales des comités où l'intervention d'« Olivier, facteur », pendant quelques minutes 'comme tout le monde' avait fait la fierté des délégués qui pouvaient ainsi revendiquer le peu de place accordée au leader charismatique. On voit là (la mise en place, finalement, d'un discours de Besancenot) un des effets de la participation au jeu médiatique sur l'organisation (c.f. *Supra*). Olivier Besancenot a d'ailleurs passé une bonne partie du congrès encadré de caméras de télévision, ce qui relativise l'égalité de statut entre tous les militants.

contact les uns des autres pendant les pauses comme pendant les travaux. Ainsi n'importe quelle personne qui se sera retrouvée déléguée pour les journées nationales peut se retrouver à faire la queue devant Alain Krivine pour acheter son café à la buvette, ou, pour les hommes, uriner à côté d'Olivier Besancenot. Ainsi, comme le disait déjà Daniel Gaxie, « la possibilité de côtoyer des dirigeants ou des titulaires de poste officiels fait rejaillir sur les militants une partie du prestige social attaché à ses fonctions. »¹⁰⁷ Ce type de rétributions se trouve augmenté par la situation de la LCR au moment de sa dissolution : il y a une certaine déconnexion entre la hiérarchie symbolique, marquée par la célébrité médiatique, historique et éditoriale et la hiérarchie officielle du parti : ainsi Daniel Bensaïd et Alain Krivine, notamment, ne participent pas au bureau de congrès puisqu'ils ne font pas partie du secrétariat du CAN. Ils en sont donc d'autant plus présents au milieu des autres militants.

Plusieurs centaines de personnes ont participé aux deux journées nationales des délégués et au congrès fondateur. Certains ont pu participer aux trois événements, mais de nombreuses personnes n'en ont fait qu'un ou deux¹⁰⁸. Sur les 9 000 membres, c'est donc plus d'un millier qui s'est senti à un moment investi de cette responsabilité, de cet honneur. Il faut ajouter, dans une moindre mesure, les dizaines de militants de région parisienne qui participaient en tant qu'« organisateurs », pour faire les sandwiches, assurer l'accueil, la sécurité et autres « tâches ». Cette fonction les plaçait dans le même espace physique que les délégués, ils pouvaient suivre les débats hors de leur temps de « tâches », et surtout, ils participaient au même titre que les délégués aux discussions informelles qui rythmaient la journée.

Un grand marché affectif et matrimonial

Les grands regroupements nationaux sont donc l'occasion pour ceux qui y participent de se sentir participants de quelque chose d'important et de fréquenter en pairs des personnes qu'ils étaient habitués à voir à la télévision. Mais c'est aussi l'occasion de

¹⁰⁷Gaxie (D.), 1977, *art. cit.*, p. 136

¹⁰⁸Cela alors que la tradition de la LCR est plutôt de 'fixer' des personnes aux postes de responsabilité, au moins pour quelque temps. C'est même une pratique revendiquée au nom de la démocratie, car ainsi les délégués ont plus de repères et sont moins désavantagés par rapport aux dirigeants nationaux permanents. Kevin explique ainsi que « c'était pas le congrès, donc [...] je crois qu'ils ont laissé un petit peu aux jeunes l'opportunité d'être délégués », les plus expérimentés ayant conscience de la rétribution symbolique que peut représenter une telle charge pour les nouveaux militants (extrait de l'entretien n° 24 avec Kevin, le 22/06/2009 à son domicile [01.55.36])

moments de convivialité et de retrouvailles amicales qu'il faut compter au nombre des rétributions du militantisme. Ainsi Kevin explique qu'il a vécu sa présence aux journées nationales comme « vachement moins idéologique que... que de retrouver plein de gens euh plein de gens avec qui j'ai milité syndicalement, ou qu'ont connu ma mère, enfin j'aimais bien le côté 'putain on se retrouve tous quoi. Enfin. Vraiment, quoi' »¹⁰⁹. Si ces retrouvailles sont agréables pour ceux qui les vivent, elles peuvent parfois être perçues plus négativement par les nouveaux venus dans le militantisme, qui constatent qu'eux n'ont personne à retrouver. L'observation montre cependant que ce côté était atténué par l'organisation en délégations : les délégués venant en groupe par origine géographique, il était très rare qu'un individu se retrouve totalement isolé.

De manière plus générale, les premiers mois du NPA ont été source de nombreux moments de convivialité, de satisfactions personnelles retirées de l'action militante. C'est là un trait commun aux organisations politiques de susciter ce type de rétributions. Ainsi Gaxie expliquait que

« La camaraderie, les plaisirs des 'collages', des 'ventes' et des 'porte à porte', la solidarité, la cohésion, la communauté de goûts et de sentiments, l'identification à un groupe, les joies de la victoire, les réconforts mutuels dans la défaite ou dans les malheurs individuels, [...] les controverses passionnées, les longues discussions poursuivies au café, l'affection, la complicité, l'amitié des militants procurent des joies que l'on peut juger prosaïques ou accessoires, mais qui constituent pourtant un puissant moyen d'attachement au parti. »¹¹⁰

L'observation confirme la validité de cette analyse sur notre propre terrain. Il faut y ajouter que le plaisir pris à partager des moments ensemble n'est pas simplement un bénéfice qui reviendrait, comme *de droit*, à quiconque passerait du temps à militer avec les autres. Comme toute relation amicale, c'est un processus d'élections réciproques, ou certains liens se font et d'autres ne se font pas. Si l'on observe que nombreux parmi ceux qui restent sont amis, il ne faut pas oublier que certains sont partis, ne se sont pas engagés. Parmi ceux là, on trouve souvent des personnes qui n'ont pas perçu dans les premiers moments passés dans le parti la perspective de passer de bons moments, voire de se faire des amis. Chez les Verts, Florence Faucher-King explique ainsi que « Les premiers mois

109Extrait de l'entretien n° 24 avec Kevin, le 22/06/2009 à son domicile La mère de l'enquêté est militante syndicale de longue date, il la décrit comme ayant été un exemple d'engagement pour lui.

110Gaxie (D.), 1977, *art. cit.*, p. 137

déterminent en grande partie le désir que le novice pourra avoir à rester. S'il se sent mal à l'aise lors des réunions, il y a peu de chances pour qu'il renouvelle sa cotisation »¹¹¹.

Gaxie n'ignore d'ailleurs pas cet aspect puisqu'il précise que
« Bien des inclinations idéologiques peuvent ainsi rester sans suite si, en l'absence de contacts sociaux, l'adhérent virtuel ne parvient pas à s'introduire dans l'univers des militants et bien des adhésions répondant à des 'mobiles idéologiques' restent fragiles si ces derniers ne sont pas relayés et soutenus par de nouvelles incitations matérielles ou symboliques. »¹¹²

Ce genre de processus d'élections réciproques, dans un parti comme ailleurs, est tout sauf socialement neutre : dans la reconnaissance d'affinités mutuelles, c'est bien souvent ses pairs que l'on reconnaît. La naissance et l'entretien de relations amicales entre les membres fournit donc une rétribution objective à l'engagement de ceux qui y accèdent, et dans le même temps un frein à l'engagement de ceux qui constatent plutôt leur manque d'affinités personnelles avec les autres. Ce double mécanisme constitue un filtre social qui contribue à l'homogénéité relative des milieux militants; Nous n'avons malheureusement pas de données statistiques qui seules permettraient de tester véritablement, sur notre terrain, l'hypothèse d'une homogénéisation sociale dans le passage du cercle des 'intéressés' à celui des 'adhérents' puis des 'militants'. Cependant les observations et les discussions informelles avec les 'intéressés' qui ne deviennent pas adhérents vont dans le sens de la validité de cette hypothèse.

Le développement des relations affectives dans les partis politiques concerne également les relations amoureuses. Daniel Gaxie présente d'ailleurs le parti comme « un micro-marché matrimonial pour de nombreux adhérents »¹¹³ A la LCR, Stéphanie Rizet, se basant sur son corpus d'entretiens avec quarante militants, constate que la grande majorité déclare être en couple avec une personne également militante à la LCR¹¹⁴. Dans les comités observés, ce cas de figure n'est pas aussi répandu (pas encore ?). Cependant l'endogamie militante existe également et permet de dire que la construction de relations affectives et matrimoniales est bien une rétribution de l'engagement. A ce titre, elle contribue comme les autres rétributions que nous avons étudiées à expliquer l'engagement d'une partie du

111 Faucher (F.), 1999 : *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 320 p., p. 115

112 *Ibid.*, p. 145

113 Gaxie (D.), 1977, *art. cit.*, p. 138

114 Rizet (S.), 2006, *art. cit.*, p. 351

cercle des 'intéressés' par le Nouveau Parti Anticapitaliste, devenant ainsi adhérents et militants.

Conclusion

L'analyse des coûts et des rétributions forgée par Daniel Gaxie reste donc un puissant facteur d'explication de l'engagement qui éclaire ici le processus de fondation du NPA. On a vu les possibilités, mais peut-être surtout les limites, des tentatives des primo-militants de jouer sur ces coûts et rétributions. **L'action volontariste des primo-militants permet de limiter les défections en baissant les coûts et de développer la loyauté en distribuant les rétributions de l'engagement mais elle se heurte à des constantes du militantisme qui placent une fois de plus la prise de parole comme principal enjeu sur lequel avoir prise pour assurer la réussite du processus.**

Chapitre 4.

Sous le régime de l'opinion

Pourquoi le processus a-t-il bel et bien donné lieu à la constitution d'une organisation descriptible comme nouvelle, nationale et unifiée, pluraliste et reconnaissant les droits de ses minorités, y compris par la plupart des acteurs critiques ? En trois chapitres, on a avancé sur plusieurs points de réponse à cette question. A partir des trois voies possibles des mécontentements analysées par Albert Hirschman, la prise de parole, la défection et la loyauté, on sait que l'enjeu pour l'organisation se situe d'avantage au niveau de la prise de parole. Présente dès le lancement, elle apparaît d'abord comme nécessaire mais non suffisante pour limiter la défection : la prise de parole critique peut être initialement fortement liée à l'absence de loyauté envers une organisation qui n'existe pas encore. Par l'importance d'un style socio-linguistique particulier et d'un certain habitus militant, la possibilité de prise de parole (critique, mais plus largement d'expression des opinions) constitue une sorte de palier d'entrée : elle contribue à marquer les limites de l'organisation par la défection des intéressés qui engagent des interactions trop éloignées de ce style socio-linguistique. Enfin face aux limites de l'action volontariste sur les coûts et rétributions de l'engagement, l'encadrement de la prise de parole apparaît comme la principale 'variable' susceptible de développer de la loyauté ou au contraire de susciter des défections.

Qu'en est-il, alors, de cet encadrement de la prise de parole ? **En quoi le dispositif des réunions et les règles auxquelles les acteurs se rappellent mutuellement jouent-ils sur l'engagement et l'expression de mécontentements ?**

Le cadre théorique le plus adapté ici est celui synthétisé par Dominique Cardon, Jean-Philippe Heurtin et Cyril Lemieux dans leur article *Parler en public*¹¹⁵, à la suite de nombreux travaux récents. Il se propose de mettre en œuvre une analyse des situations en terme de *publicité*, et plus précisément de *degrés de publicité*. En effet en partant d'une définition idéal-typique d'une situation privée et d'une situation publique, on peut analyser

115Cardon (D.), Heurtin (J.-P.) et Lemieux (C.), 1995 : « Parler en public », *Politix* (8-31), p. 5-19

dans chaque situation réelle *ce qui tend à rendre privé et ce qui tend à rendre public.*

L'idéal-type de la situation privée correspond à des

« situations où les acteurs se coordonnent sans faire référence à un Tiers. De tels régimes d'actions ont pour particularité d'être 'dyadiques', dans la mesure où ils n'ont besoin pour être activés que de la co-présence de deux acteurs ou de deux équipes d'acteurs. »¹¹⁶. L'idéal-type de la situation publique, au contraire, correspond à des « situations où les acteurs se coordonnent sous le regard ou en référence à un Tiers. De tels régimes d'actions peuvent être dits 'triadiques', puisqu'ils réclament la présence non seulement de deux acteurs ou deux équipes d'acteurs mais aussi d'un Tiers, irréductible à l'un des deux acteurs ou équipes d'acteurs en présence. »¹¹⁷

Il s'agit alors de s'attacher à comprendre, dans les situations étudiées, quel tiers est rendu présent par les acteurs, quelles contraintes le caractère public exerce sur la situation et comment les acteurs agissent avec ces contraintes. Pour ce faire, on va dans ce quatrième chapitre confronter les matériaux empiriques recueillis (à commencer par l'observation des réunions ordinaires mais sans s'y limiter) au modèle de Cardon, Heurtin et Lemieux. Ce modèle prend comme point de départ la co-présence de deux acteurs 'ou de deux équipes' d'acteurs pour pouvoir interroger la présence ou non d'un Tiers. Quels sont alors, dans les réunions que l'on étudie ici, les deux acteurs ?

Ils sont avant tout une construction théorique qui permet de tester la capacité du modèle à éclairer la question de l'expression des critiques et de la désagrégation du collectif. Cet objet théorique du 'couple d'acteurs' qu'on passe au crible de l'analyse s'incarne, dans la réalité observée, de différentes manières : les primo-militants et les intéressés, les militants de la LCR et les autres ou encore les partisans d'une position et les partisans d'une autre. On interrogera donc la présence du Tiers pour ce qu'elle a de commun dans la structuration des échanges entre ces différents couples d'acteurs.

I. « Déjà plus de 300 comités » : le reste du processus comme manifestation d'un Tiers à la réunion

Les réunions ordinaires dont nous nous attachons à comprendre les ressorts pour mieux expliquer l'engagement sont-elles alors des situations plutôt privées ou plutôt

¹¹⁶*Ibid.*, p. 6-7

¹¹⁷*Ibid.* p. 7 Pour autant les situations privées ont toujours un degré minimal de publicité, qui peut être rehaussé dès que les acteurs font peser la menace ou la promesse de porter en public ce qui s'y passe.

publiques ? Pour le comprendre nous allons voir en quoi le processus de fondation est une figure du Tiers mobilisée par les acteurs. Par processus de fondation, on entend ici l'ensemble des situations mettant en jeu des acteurs extérieurs que les participants à la réunion sont susceptibles de rendre présents pour se rappeler mutuellement qu'ils participent de quelque chose qui les dépasse. Plus précisément, on entend par processus de fondation **l'ensemble de manifestations antérieures de l'existence d'acteurs constituant l'objet NPA et d'anticipations des contraintes que ces acteurs vont être capables de faire peser sur le devenir futur de cet objet**. Cette figure est présente et rendue présente : nous verrons d'abord comment les acteurs se la rendent présente les uns aux autres durant les réunions, puis comment elle est présente pour chacun des acteurs indépendamment des expressions lors des réunions.

Un tiers convoqué pendant les réunions

Ainsi on a pu constater différentes actions mises en œuvre par les acteurs que l'on peut comprendre comme des manifestations du processus comme Tiers, parmi lesquelles on peut citer :

- Raconter la fête de quartier organisée par un autre comité NPA
- Évoquer l'existence de comités dans des endroits où la LCR n'existait pas lors des discussions en petits groupes précédant la réunion
- « Faire un point » sur l'état du processus dans les différentes régions et mettre en valeur la réussite spectaculaire du NPA dans les Bouches du Rhône
- Transmettre un courriel sur la liste électronique du comité venu d'un autre comité, à propos de leur structuration interne, d'un tract qu'ils ont rédigé ou d'une action qu'ils ont menée
- Préparer une échéance nationale telle que les journées des délégués, désigner des délégués pour s'y rendre, puis en faire le compte-rendu
- Évoquer des informations et des consignes tirées d'un courriel envoyé par le secrétariat du CAN à tous les comités
- Rendre disponible la presse du parti, les tracts et les affiches édités nationalement

On a vu que le tiers devait être irréductible à l'un des acteurs ou groupe d'acteurs en présence. Ainsi chacune des actions citées ci-dessus nécessite, pour constituer ce qui est rendu présent comme un tiers, de bien marquer la différence entre l'entité qui est mise en

scène et celles qui sont constitutives du couple d'acteurs. Ainsi dans un couple LCR / non-LCR, le Tiers doit être bien différencié de la LCR. En effet si la fête de quartier est considérée comme organisée par la LCR, ou si le tract reçu par courriel est ramené à une copie conforme d'un tract de la LCR, le tiers n'est plus extérieur à la situation : il n'est qu'une autre manifestation, plus lointaine, de l'objet LCR qui est déjà présent à travers ses membres locaux. C'est en reconnaissant mutuellement qu'il s'agit bien de quelque chose de nouveau qui prend le nom de 'NPA' ailleurs que les acteurs rendent la situation plus publique.

Une scène observée éclaire particulièrement bien le point que nous soulevons ici. Elle ne se déroule pas durant une réunion ordinaire mais pendant une réunion du CAN. Les références au processus y sont légion, les participants faisant régulièrement référence à la réalité qui est celle de leur comité local d'origine. Pourtant un des participants (qui combine un 'style' très différent dans sa manière de s'exprimer, une distance revendiquée avec l'héritage de la LCR et du militantisme partisan et une grande aisance dans les situations) exprime d'un ton provocateur son malaise face à cette situation qu'il juge impossible à connecter à son expérience locale :

Samedi 05 juillet 2008, vers 15 heures
Paris, local de la rue Taine, salle du bas
Comité National d'Animation

« *_Karim* : Ici c'est triste.[...] Moi quand je vais retourner chez moi je vais leur raconter quoi ? Moi je peux pas leur raconter là, si je mettais une caméra et que je filmais, si je rentre et que je montre la vidéo ils vont me dire 'ok c'est la LCR'. [...] Je peux pas, je pourrais pas filmer et leur montrer ça.

[...]

Par cette intervention Karim signifie sa difficulté à faire tenir ensemble son expérience de participant à un comité local et à la direction provisoire : mais la voie qu'il choisit pour dénoncer le déroulement de la réunion du CAN revient à établir son caractère privé. En effet en invoquant l'impossibilité de publiciser complètement la situation en la rendant transparente par une retransmission vidéo, il renverse la configuration installée. La situation, relativement publique du fait de la référence régulière aux comités, est brusquement ramenée à son caractère privé, l'extériorité 'comités locaux' devenant une source d'information mais pas un tiers susceptible de juger et d'influer sur la situation

présente. Si le tour de parole continue après cette intervention, elle ne restera pas sans réponse :

[...]

Olivier Besancenot : Je voulais répondre à Karim parce que Karim tu pourrais filmer, tu peux filmer. Au contraire c'est important qu'ils sachent, chez toi, comment ça se passe. Tu pourrais leur montrer [...] »

« Karim, tu pourrais filmer »

extraits du journal de terrain, interventions ré-écrites à partir de notes
manuscrites

Olivier Besancenot, lorsque vient son tour d'intervenir, rétablit la pleine publicité qu'il souhaite accorder à la situation. Il ne s'agit pas ici d'organiser effectivement une meilleure information sur le déroulement du CAN à destination des comités. L'intervention d'Olivier Besancenot a d'abord pour effet de rétablir, dans la situation présente, la validité du reste du processus comme tiers susceptible de juger et d'influer sur elle. Il ne répond d'ailleurs pas sur le fait de savoir si la réunion du CAN ressemble ou non à une réunion de la LCR et si les camarades de Karim auraient ou non des raisons d'être choqués, mais bien sur le fait que cette réunion de direction doit être considérée par les acteurs comme placée sous le regard d'autres acteurs.¹¹⁸

Un tiers présent au-delà de son expression explicite

Si le processus est convoqué comme Tiers par les acteurs, sa présence ne se limite pourtant pas aux moments où il est rendu présent par l'un des acteurs à tous les autres, ni même à un prolongement de l'effet induit par chacun de ces moments. En effet chaque acteur peut se rendre présent le processus à lui-même, sans que cela nécessite ni provoque une manifestation extérieure telle que celles que nous venons de décrire. Cette présence est

¹¹⁸En acceptant notre présence comme observateur, non seulement au CAN mais aussi dans des réunions du secrétariat du CAN, les acteurs rehaussaient également le degré de publicité de ses situations. Une fois le processus de fondation terminé les portes se sont d'ailleurs refermées, d'abord sur le secrétariat, puis également sur les réunions de Comité Politique National, re-privatisant un peu ces espaces en les soustrayant au regard de l'apprenti sociologue. Une autre étude sur la durée serait donc indispensable pour comprendre les mécanismes de publicisation à l'œuvre dans les espaces de direction. Il faut donc garder en tête que l'extrême publicisation que l'on analyse ici fut temporaire, et la mettre en lien avec l'importance primordiale de la prise de parole dans le développement d'une loyauté d'abord très faible (c.f. *supra*).

alors plus difficile à identifier pour l'observateur, mais non moins importante. Elle est attestée par l'observation de situations *moins* publiques, telles que les discussions informelles entre participants, où ils se livrent à des anticipations, des commentaires et à l'élaboration de stratégies. Ainsi des acteurs qui ne se prêtent jamais aux actions que nous avons décrites plus haut durant une réunion ordinaire, montrent à d'autres moments leur compétence à agir en tenant compte de l'existence du processus (en l'occurrence ici l'existence d'autres militants tenant diverses positions dans le processus, d'*amis* et d'*ennemis* politiques, et la nécessité d'anticiper en pensée les comportements des uns et des autres pour agir correctement). Cette compétence non seulement n'est pas montrée en tant que telle, ou plutôt n'est pas explicitée en tant que telle, mais elle ne dépend pas des interventions en réunion dont nous avons parlé plus haut. On peut distinguer trois types au moins de situations qui se déroulent en dehors des réunions, mais participent de la présence du processus dans les réunions *via* les acteurs qui participent successivement aux différentes situations.

La réunion de pairs est un moment où une partie des intéressés et des membres du NPA se retrouvent, de manière formelle ou informelle, avec une homogénéité supérieure à celle de la réunion ordinaire. Il peut notamment s'agir d'une réunion de bureau (**homogénéité de degré de participation**), d'une réunion de la LCR pendant les mois où elles ont encore lieu ou d'un autre groupe organisé¹¹⁹ (**homogénéité d'appartenance militante antérieure**), un échange dans un couloir ou dans une rencontre hors du cadre militant (**homogénéité réalisée par l'affinité personnelle et politique réciproque**). Ces moments d'échange de paroles soumis à d'autres contraintes que celui de la réunion ordinaire - à fortiori s'ils regroupent des membres de différents comités - inscrivent durablement chez les participants la présence du processus. Il peut même arriver que les participants à une telle réunion de pairs définissent une stratégie commune, que chacun devra alors appliquer lors des réunions ordinaires où il sera amené à être présent. Dans ce cas, il apparaît évident que la réunion ordinaire, pour chaque participant engagé dans un groupe de pairs, est tout sauf un moment privé : le tiers 'groupe de pairs'

¹¹⁹Le processus de fondation du NPA permet la double appartenance (ce qui ne veut pas dire que le NPA la permettra à terme). Ainsi de nombreux membres de la Fraction L'Étincelle de Lutte Ouvrière, de la Gauche Révolutionnaire et du groupe CRI participent à un comité et continuent de se réunir dans leurs organisations respectives. Les membres de la LCR peuvent aussi parfois se réunir en fonction de leur ancienne tendance.

est une référence qui contraint son action, ce qui n'empêche pas qu'il soit également contraint par les autres types de références.

La discussion privée est un moment qui met en jeu au moins deux participants qui ne se retrouvent pas sur un *commun* (comme dans la réunion entre pairs) mais sur un *différend*. Ils discutent alors du processus de fondation, là encore sous des contraintes différentes de celles de la réunion ordinaire. Un exemple issu de l'observation de terrain permet d'illustrer ce type de situation :

Jeudi 06 novembre 2008, 22 heures
Paris, Palais de la Mutualité
Meeting

« Debout dans les escaliers, je scrute un peu la salle à la recherche de gens que je connais. Tout le monde regarde et écoute assez attentivement l'intervenant. Je sors faire un petit tour dans l'espace entre l'entrée de la Mutualité et la salle en elle-même, les gens distraits doivent y être plus nombreux. De grandes tables sont installées en carré, recouvertes de livres : c'est la librairie La Brèche, de la LCR, qui s'installe, comme à chaque meeting. Je vois Pierre et Émilie en train de discuter devant une de ces tables. Pierre est un militant de la LCR très impliqué dans le comité B, Émilie est militante de la Gauche Révolutionnaire, impliquée également dans le comité B. Je m'approche un peu et écoute la conversation sans y prendre part activement. Pierre essaye de convaincre Émilie de modifier un peu son approche des réunions : elle y défendrait parfois certaines positions de manière maladroite, paraissant trop fermée à l'élaboration d'un consensus. Elle lui répond en justifiant le fond politique des positions qu'elle défend mais Pierre refuse manifestement de se placer sur ce terrain là. Ce sur quoi il insiste, c'est sur la spécificité du moment, de ce qui est en train de se créer. Réussir ce projet, lui dit-il en substance, ce n'est pas réussir à mettre tout le monde sur sa ligne, c'est trouver une ligne qui convienne à tout le monde. »

« Trouver une ligne qui convienne à tout le monde »
extraits du journal de terrain

Ce type de situation est lui aussi susceptible de rendre durablement présent le processus comme tiers à la situation chez chacun des acteurs, et donc durant les réunions ordinaires. Si l'observation ne permet pas de dénombrer réellement la quantité de ces situations, il est probable que de nombreux acteurs en aient vécu quelques unes, de différentes manières, lors des meetings mais aussi des fêtes ou des manifestations, autant de moments propices aux discussions informelles.

La relation médiatisée au processus est le troisième type de situation susceptible de rendre présent le processus comme tiers. Il s'agit tout simplement du fait que chaque militant est amené, de différentes façons, à se confronter au processus dans son ensemble par l'intermédiaire d'un média. Les affiches présentes sur les murs, la couverture du processus par les médias traditionnels (presse écrite gratuite et payante, télévisions et radios), la multiplicité de la presse militante traitant du processus, la diffusion massive de tracts durant les manifestations sont autant d'occasions pour n'importe quel « intéressé » d'inscrire durablement la continuité entre ce qui se donne à voir ici sous le nom de NPA et les réunions auxquelles il participe.

La spécificité d'un groupe qui existe déjà là et pas encore

La situation particulière du processus de fondation apparaît spécifiquement ici. On a affaire à un groupe qui, dans le même temps *existe déjà là* (existence manifestée notamment par la tenue de réunions, la diffusion de tracts, la participation à des collectifs militants), et dans le même temps *n'existe pas encore* (son existence est alors dépendante de la combinaison de ce qui existe ailleurs – les autres comités – et de ce qui va exister plus tard – le congrès de fondation -). On identifie ici une tension structurante de l'activité du comité, entre espace privé du déjà là et espace public du processus. Plus les acteurs mobilisent l'existence *déjà là* du comité NPA, plus la situation est privatisée : c'est dans l'interaction même que chaque personne doit puiser les ressources pour convaincre les autres ou pour se faire sa place. Plus les acteurs mobilisent l'existence du processus NPA, plus la situation est publicisée : l'interaction directe en face à face est relativisée par les contraintes (et les possibilités) amenées par la constitution ailleurs et plus tard de l'objet NPA.

Il est nécessaire pour clarifier notre propos de distinguer la configuration des situations que nous cherchons ici à expliquer (un parti en fondation) des configurations plus classiques d'autres groupes politiques. En effet dans le cas d'un groupe déjà institué, une tension similaire structure l'action. Ce qui est alors mobilisé hors de la situation immédiate d'interaction entre les membres, c'est l'existence de la structure qui les regroupe : le parti, l'association, le mouvement. Cette structure fournit généralement des appuis bien plus solides que l'évocation d'une fête organisée par d'autres militants à celui

qui veut la rendre présente dans l'interaction. Les statuts, le passé de l'organisation, la place hiérarchique ou les faits d'armes passés de certains militants, la somme de comptes-rendus accumulés au fil des ans sont autant d'appuis possibles pour convoquer un tiers dans l'interaction située de la réunion locale. C'est bien ce que décrit Janine Barbot lorsque « le nouveau » remet en question ce que les autres militants d'Act Up Paris considèrent comme un débat clos (en l'occurrence la position à adopter sur le dépistage obligatoire). Un membre de l'association explique la position déjà prise par Act Up, puis face à la contestation du nouveau « le facilitateur l'interrompt fermement : 'on a déjà pris cette position...si tu veux, tu peux aller au local pour lire les comptes-rendus qui disent pourquoi et puis c'est dans le livre... »¹²⁰. Face à une prise de parole qu'ils jugent déplacée, les acteurs que nous étudions dans la fondation ne disposent pas d'appuis aussi solides.¹²¹

La différence que nous pointons ici est bien une différence de *degré* et non une différence de *nature* : dans un cas comme dans l'autre, l'acteur qui convoque un tiers doit rendre suffisamment crédible aux yeux des autres la solidité du tiers, son caractère indépendant de la situation présente et du jugement de chacun. Les éléments susceptibles d'être rendus présents par les acteurs dans un groupe déjà constitué sont donc simplement beaucoup plus facilement objectivables, c'est à dire rendus indépendants du jugement de celui qui les invoque aux yeux des différents acteurs. Les statuts peuvent toujours être ramenés à l'interprétation que chacun en fait ou à l'imminente réforme qui va leur être apportée, le passé de l'organisation peut toujours être disqualifié au nom d'un contexte nouveau, etc. Cependant ces relativisations sont plus difficiles que dans le cas que nous étudions ici, où trois principales voies de relativisation menacent l'invocation du processus.

En effet lorsqu'un acteur invoque le processus et s'appuie donc sur un élément extérieur à l'interaction de la réunion elle-même, cette opération est toujours susceptible d'échouer, de rencontrer scepticisme ou moqueries. L'élément rendu présent peut (1) **être ramené à un statut illusoire** : « dans le 18ème ils parlent de leur fête mais il n'y avait personne ». Il peut (2) **être disqualifié dans son caractère nouveau**, indépendant de

120Barbot (J.), 1995 : « Entre soi et face aux autres. La réunion hebdomadaire d'Act-Up », *Politix* (8-31), p. 113-123, p. 118

121Et pourtant, les appuis que fournit l'institution *Act Up* avec ses quelques comptes-rendus ne font pas figure de solidité extrême par rapport à ceux qu'ont pu fournir les organisations politiques, historiquement, à leurs militants. Qu'on pense aux textes élaborés par les premiers congrès des différentes *Internationales* qui encadraient l'action des partis souhaitant en être pendant des dizaines d'années, ou plus simplement aux statuts des principaux grands partis et syndicats contemporains, accompagnés d'un appareillage de commissions des statuts visant à arbitrer leur application.

l'objet préexistant LCR : « les Bouches du Rhône paraissent un succès mais à Marseille ils avaient déjà un réseau prêt à entrer à la Ligue. Il peut enfin (3) **être sorti de l'objet NPA futur** : « les journées nationales seront pleines de délégués prêts à passer à la télé mais combien seront vraiment militants dans 2 ans ? ».

L'observation permet d'affirmer que les réunions ordinaires sont donc publiques en cela que le Tiers (le processus comme ensemble de manifestations antérieures de l'existence d'acteurs constituant l'objet NPA et d'anticipations des contraintes que ces acteurs vont être capables de faire peser sur le devenir futur de cet objet) y est à la fois présent dans les anticipations de certains acteurs, et rendu présent pour tous par une série de pratiques, à intervalles irréguliers et avec plus ou moins de succès. Les variations de publicisation et de privatisation qu'entraîne cette présence plus ou moins affirmée du tiers contribuent à expliquer l'engagement ou non des « intéressés » présents dans les dites réunions et donc les conditions de développement de la loyauté envers l'organisation. Mais avant d'aller plus loin dans cette explication, il nous faut comprendre en quoi l'observation des règles utilisées par les interactants permet de décrire la situation 'réunion ordinaire' comme une situation largement placée sous le régime de l'opinion.

II. Des situations largement placées sous le régime de l'opinion

Dominique Cardon, Jean-Philippe Heurtin et Cyril Lemieux proposent en effet d'analyser les différentes grammaires des actes de parole en public :



« Les contraintes d'action que les situations publiques imposent aux personnes peuvent être analysées à la manière des contraintes qu'impose la grammaire d'une langue donnée à ceux qui tentent d'employer cette langue. Dans cette perspective, il apparaît qu'une situation est reconnaissable et descriptible comme 'publique' (au sens fort) à partir du moment où certaines règles grammaticales spécifiques sont utilisées par les interactants. Il en va ainsi dès lors que les interlocutions en mode je-tu se trouvent systématiquement reconfigurées par le fait que les interactants se rendent mutuellement manifeste la présence d'un *il*.

La gamme des situations descriptibles comme 'publiques' [analysées dans le numéro 31 de *Politix* que l'article introduit] permet de repérer au moins trois modalités différentes dans la façon dont la présence d'un *il* peut être manifestée – trois modalités qui constituent autant de *grammaires* des actes de parole en public :

- Dans la première grammaire, le *il* se présente comme une instance simultanément extérieure à tous les interactants. Il se constitue en position de référence commune, arbitrale, voire en position de juge ou de tribunal. Par commodité [...] nous nommerons cette grammaire 'régime de la critique'
- Dans la seconde grammaire, le *il* peut être assimilé à *tout un chacun*. Il ne constitue donc plus une instance arbitrale utilisée comme référence commune, mais plutôt un médium permettant la circulation des places entre locuteur et destinataire, entre un *je* et un *tu*. Nous nommerons cette grammaire 'régime de l'opinion'
- Dans la troisième grammaire, le *il* n'est pas rendu manifeste dans l'énoncé, mais seulement dans l'énonciation. C'est, autrement dit, le fait qu'une interlocution menée en première personne soit présentée, à travers un dispositif approprié, à un nombre indéfini de *tu* qui produit le caractère public de la situation. Les *tu*, pour autant qu'ils sont doués de la faculté de s'émouvoir, sont alors appelés à se réapproprier et à partager la parole du *je*. C'est pourquoi nous nommerons cette grammaire 'régime du partage' »¹²²

« Cardon, Heurtin et Lemieux : les 3 grammaires des actes de parole en public »

extraits de 'Parler en public'



Un régime de la critique limité par le manque de figures arbitres suffisamment solides

Le régime de la critique domine très rarement dans les réunions observées. Il n'en est pas moins important de comprendre son fonctionnement et les conditions de sa mise en place, pour comprendre justement pourquoi les situations sont peu fréquemment descriptibles par ce biais là. Le régime de la critique est celui où s'énonce l'« indiscutable »¹²³, le vrai. Cette énonciation nécessite de la part des acteurs une « capacité à démodaliser le discours, c'est à dire gommer, dans les énoncés qu'ils produisent, les traces de leur présence en tant qu'énonciateur »¹²⁴. Or, comme on l'a vu, la

¹²²Cardon (D.), Heurtin (J.-P.), Lemieux (C.), 1995, *art. cit.*, p. 8-9

¹²³*Ibid.*, p. 10

¹²⁴*Ibid.*, p. 9

situation ici est particulière : on pourrait presque dire que l'indiscutable, c'est que rien n'est indiscutable. Une des premières contraintes que les participants aux réunions semblent respecter, c'est de ne jamais réclamer les uns des autres cette « reconnaissance péremptoire »¹²⁵ qu'appellent les propos tenus en régime de la critique. Même l'anticapitalisme et l'indépendance envers le Parti Socialiste, qui sont les deux frontières politiques dessinées par l'appel de la LCR ne sont pas invoquées avec cette autorité. Ce sont des opinions, justifiées comme telles, dans un discours modalisé. Ces opinions sont solidement adossées à l'appel de la LCR et à l'expression concordante de nombreux participants, de telle manière que ceux qui les contestent finissent par ne plus trouver leur place. Cependant elles restent du domaine de l'opinion, et sont défendues comme telles.

Faut-il en conclure que le régime de la critique est totalement absent des situations observées ? Que les acteurs ne font jamais appel à une autorité qui transcenderait la situation et qu'ils reconnaissent toujours leurs énoncés mutuels comme participants d'une bataille des opinions ? Le régime de la critique se repère, ici, avec l'emploi de formules telles que « Ce qui n'est pas possible ». Ainsi les acteurs se permettent parfois de poser un cadre, une limite à la discussion. Cette position peut être prise dans le cours de l'échange de paroles, lors d'une intervention de la personne qui prend les tours de parole, ou encore lors des moments de confusion où les interactants abandonnent temporairement la règle du tour de parole. Elle a une efficacité limitée mais bien existante : ce qui est énoncé comme « impossible » peut parfois être proposé tout de même dans la suite du tour de parole, mais cette proposition se retrouve alors fortement décrédibilisée et a peu de chances de succès. De plus il arrive souvent que l'ensemble des termes d'une discussion entre dans le cadre posé précédemment en régime de la critique, ce qui laisse supposer alors que l'énonciation a été efficace. Celui qui a énoncé les limites de la discussion a alors su anticiper correctement ce qui pouvait apparaître comme relevant du vrai cadre. A une autre échelle, à chaque fois qu'un participant à une réunion formule un énoncé démodalisé ('les syndicats sont à l'agonie' plutôt que 'je pense que les syndicats sont à l'agonie'), il met un pied dans le régime de la critique, sans prétendre à y être complètement, au contraire de celui qui pose explicitement un cadre par son énoncé. Si la fonction d'animation de la réunion est rarement convoquée dans les réunions ordinaires, elle est par contre pleinement existante dans d'autres situations, en l'occurrence lors des différentes scènes

¹²⁵*Ibid.*, p. 10

constitutives du congrès fondateur¹²⁶. Ces scènes sont alors parmi les rares où les interactants attendent de l'un ou plusieurs d'entre eux qu'il maintienne sa position durablement sous le régime de la critique.

Mais quel est ici le tiers, potentiellement reconnaissable par les acteurs comme instance arbitrale ? C'est toujours le processus, c'est à dire l'ensemble de manifestations passées de l'existence d'un objet NPA et d'anticipations des contraintes que les acteurs vont être capable de faire peser sur son devenir futur. Mais cette fois ce n'en est pas une version parmi d'autres. Le tiers est ici le processus, dans ce qu'il a d'acquis, d'irréversible. Pour les manifestations passées, il s'agit alors des décisions qui engagent la suite du processus : ainsi l'enjeu des premières journées nationales était-il de montrer une crédibilité suffisante, en tant que manifestation de l'objet NPA, pour qu'une direction qui s'en réclame puisse être saisie par les acteurs comme instance arbitrale. Ainsi, « ce qui n'est pas possible » peut être « contraire à ce que le CAN a déjà fixé ». Pour l'anticipation des contraintes que les acteurs vont être capables de faire peser sur le devenir de l'objet 'NPA', l'autorité est encore plus difficile à établir. En effet comment faire apparaître comme certain et détaché de l'influence du locuteur ce qui n'est qu'une prévision ? Ici il semble que l'efficacité de l'énonciation repose surtout sur les qualités reconnues au locuteur à partir de critères tels que son expérience, sa capacité à saisir le sens politique de la situation, sa connaissance de l'état du processus, la pertinence de ses anticipations précédentes. Ainsi ce sont les qualités reconnues à la personne qui lui permettent de prononcer efficacement un énoncé contenant une vérité complètement détachée de sa personne. Les acteurs, en réalisant cette opération de définir ce qui est certain, se livrent à ce que Pierre Bourdieu a décrit comme « une lutte pour le pouvoir proprement symbolique de faire voir et de faire croire, de prédire et de prescrire, de faire connaître et de faire reconnaître »¹²⁷.

L'identité du tiers arbitral (le processus) apparaît explicitement quand les acteurs sont sommés par d'autres de justifier leur tentative de poser un cadre, de définir le possible et l'impossible. Ils se justifient en effet par le recours à un récit démodalisé de ce qui existe déjà et des contraintes qui vont encadrer ce qui n'existe pas encore. Cependant lorsqu'ils sont sommés de se justifier, la situation, en tant qu'elle est descriptible sous le régime de la

126A l'analyse desquelles est consacrée une bonne part de la deuxième partie.

127Bourdieu (P.), [1981] 2001 : « La représentation politique » in Bourdieu (P.), [1975-2001] 2001 : *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 423 p., p. 224

critique, est déjà moins pure. En effet même en démodalisant l'énoncé au maximum, il conserve un côté personnel bien plus élevé que celui faisant référence à un texte de loi, ou, pour prendre des exemples plus proches de notre terrain, faisant référence aux statuts de l'organisation ou aux écrits du personnage communément reconnu comme référence théorique. On est alors entre deux régimes, et si le succès de l'explication peut maintenir l'énoncé sous le régime de la critique, son insuccès le fait basculer sous le régime de l'opinion.

Cette difficulté à établir solidement un énoncé sous le régime de la critique explique la multiplication des recours à la 'raison'. En effet les situations observées offrent de nombreux énoncés du type 'camarades, ce ne serait pas tellement raisonnable de poursuivre éternellement la discussion' ou 'il faut prendre une décision qui soit raisonnable'.

Un régime de l'opinion rendu omniprésent par l'importance de l'égalité des paroles

Le régime de l'opinion est celui qui permet le plus souvent de décrire efficacement les situations observées. Il est donc important d'en détailler le fonctionnement pour comprendre les règles que les acteurs respectent le plus souvent dans leurs interactions. La prédominance du régime de l'opinion est repérable par « un type d'engagement distancié [...] fortement modalisé [...] La modalisation des énoncés d'opinion manifeste la limite des prédications dont ces énoncés sont capables à propos du monde, en les montrant comme originées, 'ancrées' dans un point de perspective singulier. D'autre part, elle manifeste qu'à un locuteur en première personne, un *je*, correspond un interlocuteur en deuxième personne, un *tu*, à qui le premier s'adresse [...] L'espace public, dans des situations relevant du régime de l'opinion, ne se constitue donc pas, à l'inverse de l'espace public sous le régime de la critique, en référence à un commun déjà là, déjà donné. Il est au contraire un espace de reconnaissance des points de vue particuliers, espace de leur 'mise en considération', de leur mise en visibilité, où le commun demande toujours à être institué comme commun dans la parole». ¹²⁸ On a bien là une formulation de ce qui se donne à voir dans les réunions constitutives de ce qu'on appelle le processus de fondation du Nouveau Parti Anticapitaliste. En effet la circulation de la parole de chacun y est essentielle :

128Cardon (D.), Heurtin (J.P.), Lemieux (C.), 1995, *art. cit.*, p. 11

construire tous ensemble un nouveau parti, c'est d'abord donner à *chacun* l'occasion de dire à *tous* ce qu'il entend par un nouveau parti. En considérant les réunions observées comme des situations en régime de l'opinion, on parvient à identifier plus clairement le sens positif des règles que les interactants se rappellent régulièrement les uns les autres. **On identifie ici au moins 3 règles instituées par les acteurs : respecter l'égalité de traitement entre tous, admettre la nécessaire pluralité des opinions et s'exprimer dans des termes identifiables comme 'politiques'.**

Respecter l'égalité de traitement entre tous est la première règle observable sous le régime de l'opinion. Elle passe avant tout par l'organisation du tour de parole telle qu'elle a été décrite précisément au chapitre précédent. La définition normative que donnent les acteurs de la règle du tour de parole correspond à peu près, en termes descriptifs, à l'essentiel des échanges de parole. Le tour de parole semble considéré la plupart du temps par la plupart des acteurs comme une évidence : il est mis en place et respecté sans commentaires. Ceci dit, si un participant conteste le principe même du tour de parole, il peut arriver que les autres participants se livrent à l'explicitation de cette règle et de son fondement : c'est pour garantir l'égalité de traitement que ce fonctionnement est instauré. Il participe d'une critique de l'illusion de liberté instaurée par l'absence de règles formelles¹²⁹, qui laisse selon les participants le champ libre « aux grandes gueules », « à ceux qui ont le plus d'assurance ». C'est bien à un principe d'égalité de traitement que les acteurs se contraignent lorsqu'ils se rappellent mutuellement la règle du tour de parole : si *je* t'interromps alors que *tu* as pris la parole sans avoir été désigné pour, ce n'est pas pour marquer la primauté du *je* sur le *tu* mais bien pour laisser la place au *il* indéterminé (« des camarades se sont déjà inscrits, tu parleras après »).

Cette règle est valable pour le tour de parole mais elle vaut de manière générale : respecter l'égalité de traitement est un impératif que l'on retrouvera notamment dans l'organisation du processus d'écriture des textes fondateurs¹³⁰. C'est le même principe d'égalité de traitement qui justifie l'interdiction que les acteurs posent d'applaudir ou de

¹²⁹Qui reprend des idées formalisées par Jo Freeman [Freeman (J.), 1970 : « The tyranny of the structurelessness », Berkeley Journal of Sociology] dans un article qui fut beaucoup diffusé en français dans les milieux militants sous forme de brochure (<http://infokiosques.net/spip.php?article2> – consultée le 15/09/2009)

¹³⁰Auquel on consacre également un passage de la deuxième partie.

huer les interventions¹³¹, réactions qui sont accusées de « mettre la pression », d'« impressionner » le locuteur et ainsi d'induire une inégalité entre les participants¹³². Il en découle le fait que les interventions se succèdent sans qu'il soit aisé pour l'observateur d'identifier celles qui sont très appréciées ou dans lesquelles de nombreux participants se reconnaissent, puisqu'elles n'entraînent que peu de réactions. C'est alors la répétition d'une même position par différents locuteurs, la citation (« comme l'a bien dit Thierry, ... ») ou encore « Je suis d'accord avec tout ce qui a été dit, surtout Martine quand elle dit que... ») ou au contraire la démarcation (« alors là je suis pas du tout d'accord avec les camarades qui pensent que... ») qui permettent plus ou moins de saisir au fil des minutes ce que chacun pense des interventions précédentes.

Mais que dire des moments où l'on ne peut plus décrire la situation observée par le respect du tour de parole ? Doit-on les considérer comme 'l'exception qui confirme la règle' ? Comme des moments qui ne font pas vraiment partie de la réunion puisqu'ils sont plus rares et souvent vers la fin ? Ou encore comme des situations où il est vain de rechercher un sens positif aux actions des acteurs puisqu'ils enfreignent une règle qu'ils mettent eux-mêmes la plupart du temps en avant ? Au contraire, nous tenterons ici d'éclairer les

¹³¹quoique cette règle emprunte également au troisième principe qui rejette ce qui peut être qualifié d'émoitif au profit de ce qui peut être qualifié de politique

¹³²Nous ne voulons certainement pas dire ici que l'on observe aucune inégalité entre les participants dans les différentes situations étudiées, ni que les acteurs mettraient en œuvre un hypothétique 'tout ce qui est possible' pour les réduire. Si besoin est, la lecture de l'analyse que fait Florence Faucher-King du fonctionnement des Greens anglais permet de relativiser l'ampleur des dispositifs observés au NPA. Elle raconte en effet comment ils « entendent que l'égalité des chances de participation se traduise concrètement par une égalité pratique dans la participation effective du nombre maximal d'adhérents. OWOW [Other Way Of Working] a été formé au milieu des années quatre-vingt pour tenter d'améliorer les façons de travailler et de remédier à ces inégalités de fait. Pour rompre l'isolement des nouveaux venus, un bureau d'information sur le fonctionnement de la conférence a été créé. Quatre micros ont été disposés dans le parterre afin que les orateurs n'aient pas besoin de monter sur l'estrade. La disposition des sièges a également été transformée afin que les militants, s'adressant à la conférence, n'aient pas le sentiment d'affronter une salle entière : les rangées de sièges ont été remplacées par des tables de huit à dix places. Une telle disposition confère une atmosphère conviviale et rassurante pour les plus timides. Lorsque les débats sont houleux, elle permet d'interrompre brièvement la séance pour organiser des discussions par table. Des feuillets de conseil 'parler sans peine' sont distribués. Les auteurs expliquent comment préparer ses arguments, s'inscrire, être à l'heure et enfin parler clairement face au public. Les militants expérimentés organisent également, pendant les pauses thé, des ateliers pratiques de manipulations des micros et de préparation des interventions. » (Faucher (F.), 1999, *op. cit.*, p. 227-8). Les acteurs sont d'ailleurs pour une part tout à fait conscients des limites de leur démarche pour assurer l'égalité de traitement de tous. Ce que nous pointons ici, c'est donc simplement le fait que c'est la référence au principe d'égalité de traitement qui donne un sens positif au respect, notamment, de la règle du tour de parole. Cela n'empêche en rien la possibilité qu'à certains moments d'autres principes, et même d'autres grammairies, limitent la portée de l'application du principe d'égalité de traitement. Le principe théorique de la succession de différents régimes dans le cours de l'action est expliqué dans la note de lecture que fait Nicolas Dodier des publications de Luc Boltanski et Laurent Thévenot autour de la notion de justification [Dodier (N.), 1991 : « Agir dans plusieurs mondes », *Critique* (529-530) p. 428-458]

situations que nous avons décrites dans le chapitre précédent, où le tour de parole n'est pas fonctionnel, de la même manière que nous avons tenté d'éclairer les situations où il l'est. On distingue deux types de moments où le tour de parole n'est pas respecté : les échanges de parole directs (sans la médiation de la personne qui prend les tours de parole) et l'interruption d'une prise de parole (réalisée sans la justification du temps de parole écoulé).

L'interruption d'une prise de parole¹³³ peut être faite de brouhaha, d'un énoncé simultané ou exceptionnellement d'applaudissements. Si le brouhaha empêche l'énoncé interrompu de reprendre, il sera toujours accompagné d'un nouvel énoncé justifiant la séquence. Dans le cas du brouhaha comme de l'énoncé simultané, il s'agit d'un basculement dans le régime de la critique. En effet le locuteur interrompu se voit signifier ainsi qu'il n'a pas respecté les exigences minimales de l'énonciation, et que de ce fait il ne peut plus bénéficier, dans cette situation, de l'égalité de traitement. Ce 'jugement' est alors formulé depuis le régime de la critique. C'est le processus qui prend pour nom NPA, dans ce qu'il a de suffisamment solidifié, qui permet de légitimer l'interruption d'un locuteur, et donc l'atteinte au principe communément admis d'égalité de traitement. La présence d'applaudissements¹³⁴ est très rare : on a pu la constater, notamment, lors de l'allocution inaugurale du congrès fondateur prononcée par un militant palestinien. Il s'agit alors d'un basculement dans le régime du partage, où l'autorisation de marques d'affection va de pair avec la mise en avant des émotions dans le discours.

Admettre la nécessaire pluralité des opinions implique à la fois de formuler sa propre opinion avec une certaine distance et de montrer qu'on se satisfait de l'avoir formulée, sans exiger que l'autre abjure la sienne. De nombreuses interventions marquent positivement cette nécessité : en reprenant en partie la position de l'autre dans son argumentaire, en annonçant que « il est important d'avoir un débat sur cette question », que « le débat va continuer ». Sa plus flagrante expression se trouve à l'intersection des différentes séquences thématiques : lorsque la personne qui prend les tours de parole

¹³³On évoque ici que les interruptions 'victorieuses', c'est à dire celles qui constituent une séquence en elles-mêmes. Cela exclue donc une partie des interruptions décrites dans le chapitre précédent, qui entraînent simplement un rappel des règles suivi d'une reprise de l'intervention interrompue.

¹³⁴De la même manière, on se limite aux applaudissements 'victorieux', c'est à dire ceux qui interrompent ou ponctuent un énoncé sans provoquer de rappel à la règle. Cela exclue donc de la même façon une partie des situations où des personnes applaudissent, applaudissements interrompus ou immédiatement suivis d'un rappel à la règle.

annonce que « la liste est finie », quelle que soit la teneur de la dernière intervention et parfois même la virulence des propos échangés, l'ensemble des participants devient rapidement attentif au prochain locuteur, qui introduit un nouveau sujet. Ici les cas observés qui diffèrent de ce modèle, décrits au chapitre précédent, ne signalent pas un changement de régime : soit la règle du tour de parole est réaffirmée, soit une nouvelle liste est ouverte. Dans ce dernier cas, le ou les interactants qui estimaient n'avoir pas assez pu s'exprimer parviennent à convaincre suffisamment les autres pour qu'une liste soit ouverte à nouveau. Les raisons qui sont avancées tiennent généralement à deux critères. Le premier est la qualité attachée au locuteur qui souhaite reprendre la parole : soit il n'a pas trop l'habitude du tour de parole et n'a encore jamais parlé (il peut donc bénéficier d'une exception pour ne pas qu'il se sente floué), soit au contraire il montre habituellement une capacité à respecter le système et estime cette fois seulement qu'il doit reprendre la parole (il peut donc bénéficier d'une exception car elle restera exceptionnelle). Le second est une estimation du rapport entre l'importance du sujet, le temps qu'il reste dans la réunion, et la quantité de personnes qui souhaitent encore prendre la parole. Toujours est-il que la réouverture d'un tour de parole ne fait que décaler la clôture de la séquence, qui se termine toujours de la même façon. Nous n'avons jamais observé de réunions qui se terminent, par exemple, par le départ d'une moitié de l'assemblée excédée par les propos de l'autre moitié, ni par le départ un à un de participants pendant que deux d'entre eux s'échangeaient des propos virulents.

S'exprimer dans des termes identifiables comme 'politiques', troisième règle que nous identifions ici, implique notamment de mettre à distance ses émotions. Les participants, qu'ils soient issus de la LCR ou non, formulent la plupart de leurs énoncés de telle façon qu'ils soient identifiables comme tels. Les acteurs appliquent positivement cette règle lorsqu'ils en appellent aux « nécessaires réflexions stratégiques », à « voir l'état du rapport de force » ou encore à « prendre du recul pour trouver la position la plus juste et la plus utile ».

Cette règle entraîne moins de sanctions, lorsqu'elle n'est pas respectée, que celle que nous avons décrite précédemment. Du moins elle entraîne moins de sanctions jouant sur l'interaction immédiate. Un acteur qui montre régulièrement son incompetence à s'exprimer dans des termes identifiables comme 'politiques' va plutôt s'exposer à être

moins reconnu, à ce qu'on le sollicite moins pour des tâches telles que 'faire une intro', 'rédiger un article pour la feuille locale' ou 'participer à une rencontre avec tel ou tel autre parti'. Comme on l'a vu au chapitre 3, ce type de tâches donne l'accès à une rétribution symbolique. Identifier la compétence requise pour y accéder est donc essentiel pour comprendre les facteurs explicatifs de l'engagement.

Les situations où les interactants valorisent une prise de parole difficilement descriptible comme 'politique' sont très rares : elles marquent le basculement dans le régime du partage.

Un régime du partage éloigné par la primauté du 'politique'

Le régime du partage est, des trois décrits par Cardon, Heurtin et Lemieux, celui qui permet le moins souvent de décrire efficacement les situations observées. Ce qui rend important de se pencher tout de même dessus, c'est de comprendre les conditions de son émergence, pour comprendre justement pourquoi il est si peu présent. Le régime du partage est repérable lorsque l'on « a à faire à un engagement au moins aussi fortement modalisé que dans le régime de l'opinion, à cette différence près que ce que livre la prédication dans ce régime n'est plus, ou est moins souvent, une proposition sur le monde, que l'expression des états internes et des expériences vécues manifestées par un corps propre – en l'occurrence, le corps de celui qui témoigne et parle en première personne »¹³⁵. Or manifestement, pour la plupart des participants, « faire de la politique », c'est bel et bien faire des propositions sur le monde plutôt qu'exprimer son état interne. Il s'agit plus ici de ce qui se manifeste pratiquement que d'une volonté exprimée de manière univoque. Collectivement, les acteurs formulent le plus souvent des propositions sur le monde qui tendent à placer leurs états internes au second plan, et sanctionnent positivement les énoncés de ce type. Il est utile ici de faire un petit détour par les réunions hebdomadaires d'Act Up Paris, où Janine Barbot identifie les formes de recevabilité et d'irrecevabilité de la parole sur soi¹³⁶. Parmi les conditions de recevabilité, elle nomme le fait d'authentifier la nécessité du combat et de marquer l'engagement de la personne¹³⁷. Aucune des deux n'est efficiente dans les situations observées au NPA : en effet les sources d'authentification sont

¹³⁵Cardon (D.), Heurtin (J.P.), Lemieux (C.), 1995, *art. cit.*, p. 12

¹³⁶Barbot (J.), 1995, *art. cit.*, p. 114-118

¹³⁷La troisième, clore dans l'urgence, présente trop peu de points de comparaison possible avec notre terrain.

plutôt à trouver dans « l'état du monde » et « les ravages du capitalisme ». Leur traduction plus proche sont « les licenciements » et « la situation des sans-papiers et des sans-logements ». Il arrive très rarement que celui qui prend la parole exprime la souffrance de la situation en son nom propre. Quant à la parole sur soi qui viendrait valoriser l'engagement, elle se heurte directement au nouvel impératif d'accorder une validité aux différents rythmes d'engagement, de ne pas trop faire peser le poids de ceux qui font beaucoup sur ceux qui font peu¹³⁸. On trouve donc des formes de paroles sur soi relatant l'importance de l'engagement personnel, « les heures passées à différer le dimanche matin », mais elles sont rarement l'occasion d'une mise en valeur complètement affirmée. Par contre les formes d'irrecevabilité de la parole sur soi à Act Up s'observent également au NPA. Janine Barbot identifie le fait de s'appuyer sur son cas personnel pour chercher une grandeur hors de l'engagement : « je suis plus malade que toi et je trouve qu'Act Up devrait... »¹³⁹. Une telle tentative de se placer au-dessus se heurte sans succès au principe de l'égalité de traitement entre les membres. Elle évoque enfin la position de spectateur dans laquelle certains locuteurs se placent, se permettant de commenter la situation au cœur même de la situation. Cela arrive rarement au NPA, mais lorsque c'est le cas, le locuteur est généralement mal reçu : il lui est rappelé que ce dont il s'agit, c'est de « s'engager, de prendre parti, de construire ensemble » et certainement pas de se placer en extériorité.

Dans quelle situation peut-on alors tout de même parler de régime du partage ? Il ne s'agit jamais, en fait, de longues séquences placées principalement sous ce régime, mais toujours d'une cohabitation avec l'un des deux autres. En effet, pour que la parole mettant directement en jeu la personne qui s'exprime puisse être reçue, elle doit venir en complément d'une parole déjà bien identifiée comme 'politique'. C'est le cas lorsque, dans un meeting, un militant ouvrier du NPA évoque les suicides en entreprise.

La capacité à incarner la cause tout en donnant tous les gages de parler en termes reconnus comme politiques est donc très rarement déployée, mais elle peut alors être fortement valorisée. L'acteur reconnu comme capable de produire régulièrement ce type de discours va souvent se voir proposer des tâches de représentation.

138cf. *supra*, chapitre 3

139Barbot (J.), 1995, art. cit., p. 117

III. Agir dans plusieurs régimes, une compétence inégalement partagée

On a donc vu en quoi la situation de réunion ordinaire était plus ou moins rendue publique par la présence plus ou moins actualisée du processus comme tiers. Cette actualisation passe par des actions concrètes lors de la situation de réunion, mais aussi par les autres situations vécues par les acteurs. On a vu ensuite que les interactants se rappelaient un certain nombre de règles les uns aux autres, que l'inscription dans la situation de réunion nécessitait de montrer un certain nombre de compétences comme celle de se taire lorsqu'on a pas été désigné par la personne qui prend les tours de parole, de s'exprimer dans des termes identifiables comme politiques et engager une émotion fortement maîtrisée dans les échanges. Les personnes intéressées par le projet de nouveau parti qui se rendent à une réunion et agissent d'une manière qui répond à d'autres logiques que celles que l'on a décrites ici ne sont pas (ou très exceptionnellement) exclues formellement du groupe : mais elles voient leurs intentions d'agir contestées dans la pratique par les autres, et elles n'ont qu'un accès minimal aux rétributions symboliques que procure l'insertion fluide dans les règles décrites ci-dessus. Ainsi du fait de se voir adresser des regards intéressés, d'entendre 'comme mon voisin l'a très bien dit, ...' ou encore d'engager des discussions informelles à la fin de la réunion ; mais aussi, au fil des semaines, de se voir proposer de prendre en main des tâches militantes, de rédiger un article ou d'aller à une coordination nationale.

La période d'enquête a effectivement donné lieu à l'observation de scènes présentant des décalages importants entre un participant et la majorité des autres (primomilitants mais aussi la plupart des intéressés). Ainsi une personne, lors d'une réunion ordinaire du comité A, la première à laquelle il assistait, a montré la réticence et la difficulté qu'il avait à s'exprimer dans le cadre du tour de parole. Il coupait sans cesse la parole aux autres, et a répondu par des expressions physiques d'agacement aux réprimandes qui lui ont été faites. Cependant il n'a pas contesté le système dans des termes que les autres auraient reconnu comme politiques. Cette personne n'est venue qu'une fois. Nous avons pu observer un autre type de décalage, cette fois dans le comité B, quand une personne a entrepris de contester la nécessité, sur le principe, d'organiser des formations pour les militants du nouveau parti. Après que de nombreux autres participants aient pris

la parole et donné leur avis (divergents, mais toujours opposés au sien), après qu'elle ait elle-même pris plusieurs fois la parole, elle a montré là aussi des signes d'agacement face à la nécessité de stopper la conversation, alors qu'elle estimait visiblement n'avoir pas été convaincue. On peut traduire cet agacement en une difficulté à admettre la nécessaire pluralité des opinions, alors que la plupart des autres participants, après avoir exprimé leur position, semblaient prêts à continuer même s'ils avaient échoué à la convaincre. Cette personne là n'est venue qu'une fois également.

Mais le modèle que nous avons présenté permet également de comprendre des défections selon une démonstration un peu plus compliquée, et notamment la défection d'acteurs qui présentent pourtant une expérience militante et même partisane, comme c'est le cas avec l'exemple de David, jeune militant de l'Appel et la Pioche passé auparavant par les Alternatifs. David correspond parfaitement à un des profils de personnes susceptibles d'être intéressées que nous avons détaillés, engagé dans le champ partisan sans être affilié, et fortement méfiant envers la LCR donc doté d'une loyauté très faible au départ du processus. Or ce qu'il met en avant dans les réunions ordinaires auxquelles il participe, c'est le côté 'bande de potes', et l'ensemble de la description qu'il en fait montre que ses réunions sont bien plus privées que celles des comités A et B, en cela que les acteurs y mobilisent bien moins la présence d'un Tiers. Tout du moins David lui-même ne rattache-t-il que très peu ces réunions à une réalité plus large. Au moment de l'entretien, David explique qu'il 'n'est plus au NPA' mais qu' 'il continue à faire des trucs avec l'Appel et la Pioche' : il a développé une loyauté envers son comité mais détachée du caractère unifié et national du 'NPA', ce qui est un des risques que l'on a identifié dans l'introduction générale.

Conclusion

Le dispositif des réunions et les règles auxquelles les acteurs se rappellent mutuellement, en ancrant les situations sous le régime de l'opinion, jouent un rôle essentiel dans l'engagement des acteurs (donc le développement de leur loyauté envers l'organisation) et l'éloignement du risque porté par un certain type de critique. La critique adossée à une conception de la démocratie comme possibilité d'expression et de participation individuelle à la prise de décision se trouve en effet fortement

limitée par l'importance du régime de l'opinion. Cependant c'est avant tout le premier terme (expression de tous) dont on constate la mise en avant pratique : qu'en est-il alors du second (participation individuelle de tous à la prise de décision) ? Seule une étude spécifique du lien constaté entre les échanges de paroles et la mise en œuvre des actions pourra nous éclairer à ce sujet.

Conclusion

La large place accordée au fait de se réunir et à la confrontation des opinions au sein des réunions ; l'imposition du système du tour de paroles ; la réduction de la normalisation idéologique des prises de paroles ; le rappel de l'égalité de statuts de tout un chacun ; le peu de distinctions accordées aux militants exerçant des responsabilités et l'absence de référent doctrinaire surplombant les prises de positions des acteurs comptent parmi les éléments dont nous avons montré l'importance dans cette première partie. Concrétisant l'appel de la LCR à fonder un nouveau parti, ils ont permis la constitution d'un collectif nouveau composé des primo-militants et d'une partie des intéressés devenus militants ou adhérents. **Si les militants qui se sont engagés ont développé entre eux une loyauté minimale à même de stabiliser le collectif comme tel, c'est avant tout la possibilité de prendre la parole qui limite les défections.**

Les critiques adossées à la 'démocratie-forum', exprimées par des formulations telles que 'tout est déjà défini' ou 'la LCR verrouille tout à l'avance' ne trouvent que des appuis limités dans le déroulement des réunions ordinaires, du fait de l'effacement de la LCR comme référence, de l'affirmation de l'égalité des prises de paroles et de la possibilité de discuter largement, de 'tout mettre sur la table'.

Les critiques adossées à la 'démocratie-vote', exprimées par des formulations telles que 'on perd quelque chose', 'le NPA est trop flou', ou 'ça va être n'importe quoi' trouvent au contraire un certain appui dans les réunions et entraînent si ce n'est la défection, du moins la mise en retrait d'un certain nombre de militants de la LCR. Cependant la constitution réussie d'un collectif nouveau relativise ces critiques, en montrant que l'affaiblissement du collectif 'LCR' ne se fait pas sans perspectives.

Les critiques adossées à la 'démocratie-conflit', exprimées par des formulations telles que 'la direction impose ses points de vue', 'la dissolution/fondation est une façon d'épurer le parti' sont celles dont la première partie éclaire le moins les appuis et les limites qu'elles trouvent. En effet elles ont surtout été observées dans les instances nationales, plus que dans les réunions ordinaires dont l'analyse a constitué le cœur de cette première partie.

DEUXIÈME PARTIE :
LA PRISE DE DÉCISION

Les conditions de la prise de parole suffisent-elles à expliquer le fonctionnement du processus de fondation du NPA ? Épuisent-elle les raisons qui amènent une large partie des militants à poursuivre leur engagement malgré leurs mécontentements ? Cela serait oublier que le parti en fondation n'est pas qu'un lieu de discussion, mais aussi un regroupement qui agit collectivement. Or, le passage de l'expression des opinions à la mise en œuvre d'actions donne une place plus ambiguë à la prise de parole : levier de la constitution d'un nouveau collectif, on va voir qu'elle peut également nourrir des mécontentements, et que dans l'étude de la prise de décision se révèlent d'autres risques de défection. **La seconde partie montre alors comment les acteurs doivent ancrer la possibilité de prise de parole au développement de la loyauté pour limiter les frustrations qu'engendrent l'écart entre prise de parole et décision effective.**

Le chapitre cinq va ainsi proposer un modèle de description du lien observé entre l'échange de paroles durant les réunions et la mise en œuvre d'actes par le collectif, lien qui est bien réel mais ne passe que rarement par un arrêt de la décision. Les trois derniers chapitres vont ensuite étudier les différentes questions que pose le passage de l'expression des opinions à la mise en œuvre d'actions à travers la séquence du congrès fondateur, qui a l'avantage heuristique de présenter une condensation des différentes contraintes encadrant le processus dans son ensemble. Le sixième chapitre va donc interroger le dispositif d'allers-retours entre les différents échelons du processus préalables à l'adoption par le congrès des textes fondateurs du parti. Le chapitre sept s'attachera ensuite à comprendre comment les dirigeants du parti sont parvenus à faire adopter les textes fondateurs dans le temps limité du congrès, sans alimenter complètement les différentes critiques qui s'exprimaient dans le même temps. Enfin le huitième et dernier chapitre permettra d'explorer l'organisation collective intra-partisane comme un ressort important de l'influence sur les actions mises en œuvre.

Chapitre 5.

Discuter ou décider ?

Robert Michels ancrerait sa dénonciation de l'oligarchie sur une définition de la démocratie impliquant que tous participent effectivement à la décision au même niveau de responsabilité. Que dirait-il alors du processus de fondation dont, on l'a vu, une des caractéristiques est la primauté de la prise de parole ? A première vue, on serait bien en mal de répondre sérieusement. Face à l'abondance d'échanges de parole, l'observateur est d'abord pris entre deux perceptions radicalement contradictoires et également trompeuses. L'une serait de faire de la volonté de 'décider au consensus' affichée par les acteurs, toute normative, un concept capable de décrire ce qui se passe effectivement : on fait alors des discussions l'élaboration d'une décision, et de la mise en œuvre d'actions l'application de cette décision consensuelle. On verra qu'en termes descriptifs, cette définition est bien peu opératoire pour décrire le lien entre l'échange de paroles et la mise en œuvre d'activités. L'autre, à l'opposé, détache complètement l'échange de paroles de la mise en œuvre d'actions : les discussions deviennent alors au mieux un moment futile, au pire une mascarade masquant le vrai lieu du pouvoir, tandis que la mise en œuvre d'actions devient l'expression de l'arbitraire d'un ou de quelques-uns. On verra que là aussi, au-delà de la dénonciation des illusions sur le consensus qui régnerait, cette définition n'est pas opératoire pour comprendre la décision au NPA. Il faut donc, par l'observation des actions et le recueil de la perception des acteurs, bâtir un modèle qui permette, en l'absence de vote, d'expliquer efficacement le lien qui existe, durant le processus de fondation, entre l'échange de paroles et la mise en œuvre d'actions. Ce n'est qu'armé d'un tel modèle que l'on pourra avancer dans la compréhension des critiques portant sur le manque de démocratie du processus de fondation et du nouveau parti. On pourra alors se demander **en quoi le mode de prise de décision joue-t-il sur les frustrations des militants et la gestion de leurs critiques ?**

On va donc adopter un autre point de vue, complémentaire, sur la réalité qui nous préoccupait déjà dans les chapitres 2 et 4. Comme dans ces deux chapitres, la construction du modèle se base principalement sur l'observation des réunions ordinaires, sans s'y

limiter. On verra en effet que le modèle dominant de lien entre l'échange de paroles et la mise en œuvre d'actions reste prégnant dans les scènes nationales, même si l'usage plus important du vote qui y a cours modifie quelque peu les données. Le point de vue adopté ici est plus technique, il vise à comprendre dans quelle mesure on peut parler de 'prise de décision' au NPA. C'est par ce détour qu'on pourra comprendre plus finement la place de la prise de parole : on a vu qu'elle était centrale et facteur de développement de la loyauté, mais n'est-elle pas aussi source de frustrations ?

Mais avant de démarrer le déroulement de la modélisation de prise de décision (ou de son absence) dans les réunions du NPA, il nous faut distinguer clairement à quel point l'action des militants est routinisée ou pas. Si la reconduction d'une routine n'est jamais automatique et si elle mérite toujours d'être expliquée, les points où plusieurs possibles plausibles s'affrontent rendent tout de même plus saillants les traits caractéristiques du lien entre parole et action. Ces choix à faire collectivement concernent donc principalement :

- Renforcer ou non tel type d'intervention, éventuellement au détriment d'un autre (diff, collages, ventes, mais aussi porte à porte, par exemple) ?
- Impulser ou non un collectif unitaire sur un sujet donné (par exemple la campagne Boycott Désinvestissement Sanction contre l'État d'Israël ou les droits des femmes) : sur quelle base, avec quels partenaires, avec quelles perspectives ?
- Organiser ou non des événements publics : à quelle fréquence, sur quel format (concert, intervention d'un 'expert' pour un exposé, meeting avec des personnalités du parti, présentation de l'actualité par les militants du parti), dans quel type de lieu, annoncé de quelle façon ?
- Modifier ou non la structuration interne du comité : création de commissions spécifiques, divisions du comité en sous-comités, élection ou désignation de responsables d'une tâche particulière (journaux, trésorerie), élection ou non d'un bureau ?

Le cœur de ce qui est analysé ici ne concerne donc pas les décisions 'du NPA', et notamment les alliances électorales nationales. En effet celles-ci sont amenées à être bien plus encadrées par des mécanismes de vote (élection des congressistes par les militants, élection d'une direction par les congressistes, vote d'orientations stratégiques par la direction, ou éventuellement référendum militant) et donc porteuses de questions

différentes. L'évolution de la position dans les alliances électorales et les conditions de son élaboration expliquent également certains mécontentements, donc certaines défections et un risque pour l'organisation. Cependant les décisions plus quotidiennes, que l'on étudie donc ici, constituent la substance du parti, ce qui permet de donner plus ou moins de consistance à l'objet 'NPA' sur le terrain, et ce qui détermine l'activité quotidienne de milliers de militants. Leur analyse a donc toute sa place dans une étude de la gestion des critiques internes, et nécessite un outillage théorique spécifique. Étant entendu que les militants du NPA votent rarement, nous allons nous demander si le lien entre échanges de paroles et mise en œuvre d'actions passe par un arrêt de la décision au consensus apparent. Nous allons d'abord présenter la modélisation théorique de ce mode d'arrêt de la décision, avant de voir en quoi la réalité du NPA s'en rapproche plus ou moins.

I. La décision par consensus apparent

C'est Philippe Urfalino qui a permis d'isoler ce mode spécifique d'arrêt de la décision, en constatant que si ce qu'on désigne communément par consensus peut signifier en fait un arrêt de la décision par un vote à l'unanimité (qui nécessite l'expression de l'opinion de tous les participants, ne serait-ce que par un signe de tête), cela n'épuise pas les possibilités d'organisation mises en œuvre par les acteurs amenés à prendre des décisions. Il définit donc d'abord, avec les acquis de la littérature, ce qu'est une décision collective, avant d'isoler les caractéristiques de la décision par consensus apparent.



« la décision est collective pour trois raisons : **ses conséquences concernent la collectivité**, restreinte ou non aux participants à la décision ; **elle fait l'objet d'un travail collectif** des participants (ni tirage au sort, ni délégation à un 'dictateur' au sens de Arrow [Arrow (K.), [1951] 1974 : *Choix collectif et préférences individuelles*, Paris, Calmann-Lévy] ; **la décision collective lie les membres** du groupe considéré [...]

[La décision par consensus apparent apparaît donc lorsque] la discussion n'est pas suivie par un vote, mais par **l'émission d'une proposition ou d'une série de propositions censées correspondre à un consensus. Celui-ci n'est pas attesté par un dénombrement des opinions, mais par le constat d'une absence d'opposition à la dernière proposition émise. [...]**

Je propose de nommer décision par consensus apparent cette règle de décision spécifique, en référence à ses six caractéristiques constitutives :

- C'est une règle d'arrêt de la décision, au même titre que les procédures de vote ;
- C'est la constatation collective d'un consensus apparent qui tient lieu de règle d'arrêt ;
- Elle ménage une impression de continuité entre processus et arrêt de la décision ;
- Cette règle prévaut dans un contexte où, pour quelque raison, la recherche du consensus est indexée sur le souci de la qualité de la décision ;
- Le consensus apparent exige non pas l'unanimité mais, à côté de ceux qui approuvent, le consentement des réticents ;
- La contribution des participants à la décision est marquée par le contraste entre un droit égal à la participation et une inégalité légitime des influences. [...]

Ainsi avons-nous montré que la décision par consensus apparent n'était pas une forme dégradée ou informelle du vote à l'unanimité. [la distinction porte ici sur le mode d'arrêt de la décision] Il s'agit de la distinction entre, d'un côté, le dénombrement des avis préalablement exprimés par les participants et, de l'autre côté, une proposition de consensus qui n'est plus contestée [on a donc face au vote] une autre manière d'arrêter les décisions collectives : à la fois positive, faire une proposition, et négative, constater l'absence d'objections. »¹

« Philippe Urfalino : le consensus apparent »

extraits de 'La décision par consensus apparent. Nature et propriétés'



II. Quel lien entre les paroles échangées en réunion et les actions réalisées ?

On a vu dans la première partie les différentes caractéristiques de la prise de parole, notamment lors des réunions ordinaires. Mais jusqu'alors, on s'est peu intéressé au contenu des interventions en lui-même. Or c'est bien de là qu'il faut partir pour avoir une chance de comprendre, en l'absence de procédures régulières de vote, le lien entre l'échange de paroles et la mise en œuvre d'actions.

¹ Urfalino (P.) 2007 : « La décision par consensus apparent. Nature et propriétés », *Revue Européenne des Sciences Sociales* (XLV/136), Genève/Paris, Droz, pp. 47-70, p.37-56

Le contenu des prises de parole

Il se répartit en cinq grandes catégories. Les **analyses personnelles** sont les interventions les plus fréquentes. Elles sont des commentaires de l'actualité politique, de la vie du parti, des luttes en cours ; la formulation d'opinions politiques. Elles se font avec l'emploi des opérateurs 'je pense', 'c'est', 'il se passe'. Ainsi ces analyses peuvent être présentées comme très fortement modalisées (personnelles, dépendantes de la subjectivité du locuteur) ou au contraire fortement démodalisées (objectives, factuelles). En tout cas elles ne sont pas reliées directement à la perspective d'agir.

Viennent ensuite les **propositions d'actions**, entendues au sens large. Nous considérons en effet comme une proposition d'action aussi bien le rappel de la 'vente' hebdomadaire qui est prévue le dimanche suivante que l'intervention proposant un mode d'action encore jamais effectué. Elles se font avec l'emploi des opérateurs 'on pourrait' 'il faut', 'on doit'. Là encore sous le terme de propositions d'actions on regroupe des interventions construites par le locuteur comme l'évocation d'une idée personnelle dont la pertinence reste à discuter et des interventions construites comme le rappel d'une évidence ou comme une injonction.

Ces propositions d'actions sont accompagnées d'un type d'intervention différent, la **discussion des propositions**. Il s'agit alors de reprendre, de reformuler, de commenter, d'approuver ou de désapprouver la proposition émise précédemment. Elles se font avec l'emploi des opérateurs 'il est juste de', 'je suis pour', 'je suis pas d'accord avec'.

Les interventions peuvent également être des **promesses d'actions**. Elles se font avec l'emploi des opérateurs 'je vais', 'je le fais' et annoncent les actions que le locuteur prévoit d'entreprendre.

Enfin, même si elles ne constituent qu'une petite partie des interventions, les acteurs se livrent parfois à des **digressions**. En évoquant leur état personnel, comme la fatigue ou la colère, en faisant des blagues ou toute intervention qui ne rentre dans aucune des quatre premières catégories.

De cette première clarification théorique, on peut dégager les différentes opérations qui sont réalisées collectivement lors des réunions, toujours du point de vue de la perspective de mise en œuvre d'actions.

Élaborer et tester les propositions

Les séquences constitutives des réunions peuvent être classées selon leur influence sur l'activité des militants.

L'échange d'analyses est l'activité qui constitue l'essentiel des échanges de paroles. Il est relié à l'activité par un lien assez lâche, qui consiste dans la justification du bien-fondé de l'existence du parti : 'la situation est telle qu'il est indispensable de militer'. On peut donc le relier aux tâches routinisées que nous avons décrit au chapitre 2 (diff, collages, ventes).

L'élaboration et le test de propositions est le type de séquences dont nous allons essayer de montrer qu'il est le mode dominant de lien entre l'échange de paroles et la mise en œuvre d'actions. Par une alternance de propositions d'actions et de discussions de propositions, les acteurs évaluent la pertinence d'une proposition sur les plans de sa faisabilité, du message politique qu'elle porte, de l'articulation avec le reste du processus, et de l'enthousiasme, de la méfiance ou de l'opposition qu'elle suscite dans les rangs des participants à la réunion. Ce type de séquences se rapproche de ce que Philippe Urfalino appelle, grâce à sa lecture de l'étude de Catherine Alès, une 'assemblée permettant de constater les coalitions possibles' :

« Les observations de Catherine Alès sur les prémisses des raids collectifs contre des ennemis, chez les Yanomami, montrent que la succession de prises de paroles des chefs de foyer qui précède l'expédition ressemble mais ne s'apparente pas à la préparation d'une décision collective. Malgré l'interdépendance des membres d'un groupe de maisonnées voisines – et le fait que tout le monde, participants ou non au raid, risque de pâtir de ses conséquences – personne ne se sent lié par cette succession de prises de parole (Alès (C.), 2006 : *Entre cris et chuchotements. Organisation sociale et symbolique des Yanomami*, Paris, Editions Karthala). Celle-ci s'apparente à une consultation, permettant à chacun d'évaluer ce qu'il sera possible d'entreprendre. [...] une partie des usages de la règle d'unanimité mentionnés par les historiens et les ethnologues ne correspond sans doute pas à de véritables décisions collectives, mais à des assemblées permettant de constater les coalitions possibles »²

Les actions entreprises sont (presque) toujours soumises dans un premier temps à une séquence d'élaboration et de test. Lorsqu'elles ne le sont pas, elles sont susceptibles d'être dénoncées comme des fautes, et alors d'être soumises à discussion, après coup, lors d'une réunion. Cependant la faute peut parfois être employée à dessein par une partie des

2 Urfalino (P.) 2007, *art. cit.* p. 37

militants, afin de modifier une situation. Ainsi dans le comité A une militante a décidé d'inviter l'ensemble des forces politiques à une réunion unitaire sans en avoir discuté en réunion. En signant en son nom propre suivi de son appartenance au NPA (et non simplement en tant que NPA-Arcueil), elle prenait une précaution qui n'a pas suffi à la protéger d'un déluge de courriels lui reprochant vivement cette démarche. On peut donc caractériser son action comme une faute. Pourtant elle est ainsi parvenue à lancer le dit collectif unitaire sans tarder, et à placer la question au centre de la vie du comité. En respectant le déroulement habituel, elle n'aurait sans doute pas obtenu de tels effets. Comme pour la plupart des règles, il convient donc de savoir les respecter mais aussi de savoir les enfreindre.

En isolant ces deux types de séquences, on épuise déjà l'immense majorité des échanges de paroles, et une bonne partie des actions réalisées. Elles ont évidemment toutes les deux de nombreux impacts sur le collectif telles que la co-construction de l'idéologie commune, mais quel impact ont-elles sur la mise en œuvre des actions ?

L'arrêt de la décision n'est qu'une possibilité rarement mise en œuvre (même s'il arrive cependant parfois que les militants votent). Pourquoi alors ne peut-on pas considérer que la clôture des discussions correspond au constat d'un consensus apparent ? Parce que **l'expression des désaccords n'est pas suivie d'un questionnement du 'consentement des réticents'**. En effet, avec le système des tours de parole que nous avons décrit, la délibération cesse, non pas au moment de la formulation d'une proposition qui se verrait attribuer son statut de consensus par l'absence de réactions négatives, mais à un moment déterminé quelques minutes en avance comme la fin du temps accordé à tel ou tel sujet. Ainsi que le dernier intervenant tente de formuler une proposition consensuelle, qu'il exprime une position minoritaire ou réaffirme la position majoritaire n'a pas vraiment de signification indiquant si la proposition va entraîner une mise en action ou non.

Ce n'est que dans certains cas, et non avec régularité, que les acteurs arrêtent formellement une décision, par l'expression d'un consensus apparent ou par un vote. Et pourtant, les échanges de paroles influent sur la mise en œuvre des actions, même quand il n'y a pas d'arrêt de la décision. Mais de quelle manière ?

Après la discussion, faire advenir ou empêcher une proposition

Cette séquence d'élaboration et de tests permet aux acteurs de prendre conscience des forces en présence, de qui est 'pour' et de qui est 'contre'. C'est ensuite à chacun de s'organiser en fonction de sa position : ceux qui sont pour une proposition doivent faire en sorte qu'elle soit mise en œuvre, ceux qui sont contre veiller à ce qu'elle ne le soit pas. Un élément essentiel entre alors en jeu : **la mobilisation ou non des routines organisationnelles**. En effet de nombreuses propositions d'actions, après avoir été soumises à la séquence d'élaboration et de tests, sont mises en œuvre grâce à l'action coordonnée de différents membres, et notamment des plus expérimentés. Ainsi après avoir évoqué l'organisation d'une réunion publique avec un invité, quelques militants vont s'occuper de réserver une salle et de contacter l'invité. On ne veut pas dire ici qu'ils le font de manière cachée, puisqu'il arrive souvent qu'ils aient annoncé leur intention en réunion, mais souligner que cette mise en œuvre n'est pas descriptible comme la conséquence d'une prise de décision : en effet il arrive également que des actions soit évoquées en réunion, que quelqu'un se propose pour la mettre en œuvre, et que pourtant rien ne se passe. Si ce qui se présente comme une décision ne lie pas le groupe, alors ce n'est pas descriptible comme une prise de décision. C'est là une source importante de frustrations chez certains militants, qui constatent que certaines propositions en restent toujours au stade de propositions alors que rien ne les distingue formellement de celles qui sont mises en œuvre.

On connaît donc le cadre général du lien entre l'échange de paroles et la mise en œuvre d'actions : **une proposition est formulée, élaborée et testée lors d'une séquence de réunion qui se termine sans arrêt de la décision, puis les acteurs qui y sont favorables doivent faire en sorte qu'elle soit mise en œuvre, disposent ou non pour cela de la mobilisation des routines organisationnelles, et voient ou non les acteurs défavorables s'opposer à la mise en œuvre.**

Seule une présentation des différents scénarios qui se déroulent régulièrement au sein de ce cadre permet de le clarifier. On va s'appuyer sur une dualité de positions face à une proposition (favorable/défavorable) pour permettre de faire travailler le modèle, étant

entendu que les positions réellement exprimées se laissent rarement classer en deux cases si nettement séparées. On a donc trois scénarios typiques : (1) les 'favorables' mettent en œuvre la proposition ; (2) les 'favorables' ne mettent pas en œuvre la proposition ; (3) les 'favorables' commencent à mettre en œuvre la proposition et se heurtent à l'opposition des 'défavorables'.

Les favorables mettent en œuvre la proposition. C'est une situation très courante et qui amène les acteurs à décrire leur discussion comme la recherche d'un consensus, suivi de l'application de la décision prise au consensus. C'est ce qui s'est passé dans les comités observés lorsqu'une feuille d'informations a été élaborée, imprimée et diffusée, lorsqu'un militant de la commission antifasciste a été invité à venir à une réunion, et pour la plupart des actions mises en œuvre. On peut alors estimer que les favorables ont été renforcés dans leur volonté d'agir par la phase d'élaboration et de tests, que la proposition a été suffisamment précisée et acceptée pour être mise en œuvre. Les personnes qui avaient exprimé leur désaccord sont alors supposées consentir à cette mise en œuvre, avoir été convaincues ou se référer à un principe majoritaire et considérer qu'étant minoritaires elles n'ont pas à s'opposer à la mise en œuvre. D'ailleurs les discussions informelles montrent qu'elles sont très souvent dans ces postures. Mais il n'existe pas de procédure qui permette à l'ensemble des participants de savoir si les défavorables sont bel et bien dans l'une de ces trois postures, puisque le consensus supposé n'est pas testé. C'est là un levier important de mécontentement, puisque les défavorables peuvent également prendre appui sur ce fonctionnement pour dénoncer le fait que 'certains décident'.

Les favorables ne mettent pas en œuvre la proposition. C'est, là aussi, une situation très courante. C'est ce qui s'est passé dans les comités observés lorsque la volonté de continuer les porte-à-porte après la campagne des élections municipales a été formulée sans vraiment de conséquence, lorsque l'idée de répondre directement aux manifestations des catholiques intégristes a été mise de côté, lorsque le souhait de répondre aux sollicitations du P.O.I. pour une marche contre les licenciements a été évoqué ou encore lorsqu'a été énoncée l'ambition de mener une 'vraie campagne en amont' sur les futures expulsions à prévoir dans le cadre de la réhabilitation d'un quartier d'Arcueil plutôt que de se focaliser sur le soutien aux personnes déjà expulsées. On estime alors que les favorables

ont été découragés dans la phase d'élaboration et de test (ou insuffisamment incités à agir). Parfois, une seule personne a formulé la proposition, elle n'a été ni reprise ni condamnée, et rien ne se fait. Parfois, la proposition suscite des débats enflammés et un fort antagonisme, et les acteurs préfèrent ne rien faire tant que les positions n'ont pas évolué. Là aussi, l'absence de procédure permettant d'arrêter la décision peut faire place à des malentendus et des mécontentements, autour notamment de la non-mise en route des routines organisationnelles. En effet les favorables peuvent, s'ils considèrent leur position comme suffisamment consensuelle ou légitime, s'appuyer sur l'absence de mobilisation des routines organisationnelles pour dénoncer le fait que 'certains ne font pas ce qui a été décidé'.

Les favorables commencent à mettre en œuvre la proposition et se heurtent à l'opposition des défavorables. C'est le cas le plus rare, mais il arrive tout de même plus qu'exceptionnellement. C'est celui qui rend caduque la description de la construction systématique d'un consensus durant la réunion, qui montre que c'est la plupart du temps une fois que l'action est en train de se réaliser qu'on peut savoir s'il y avait consensus et non au moment même de la réunion. C'est donc l'existence de ce scénario qui impose la nécessité d'élaborer un modèle permettant de l'intégrer. C'est ce qui s'est passé dans les comités observés lorsqu'un militant a contesté la position adoptée par le NPA dans un collectif de soutien à une lutte locale, lorsqu'une affiche a été rediscutée en réunion et finalement modifiée avant d'être imprimée, lorsque la question de la campagne pour un référendum sur l'avenir de La Poste s'est posée. Dans ce cas là, on peut dire qu'une *épreuve*³ s'engage, qui peut être épreuve de force ou épreuve de légitimité. Les épreuves de force sont particulièrement peu accessibles à l'observateur, mais on a pu entendre, par exemple, la dénonciation par une militante de la fin de non-recevoir qui lui a été opposée par un responsable national lorsqu'elle a voulu imprimer des affiches dont elle avait pourtant parlé lors d'une réunion du CAN. Les épreuves de légitimité amènent généralement au scénario dont nous avons dit qu'il était rare mais existant d'un arrêt de la décision bien identifié. En effet face à la divergence de vues sur ce qu'il convient de faire, le sujet peut être remis en discussion lors d'une réunion. Si l'une des deux parties réclame une clarification des positions en présence (ce qui n'est pas toujours le cas), trois réactions peuvent arriver : soit une position s'affirme avec succès comme largement majoritaire, soit

3 Boltanski (L.), Thévenot (L.), 1991, *op. cit.*, p. 168-174

une formulation consensuelle est formulée, soit un vote est organisé. On a alors bien un arrêt de la décision, et les militants ne manquent pas de s'y référer par la suite.

III. Anticipations et inégalités

On dispose donc d'un modèle permettant de décrire le lien entre l'échange de paroles et la mise en œuvre d'actions comme une élaboration et un test des propositions préalables à leur mise en œuvre, ne laissant que rarement place à un arrêt de la décision. Mais on comprend encore mal pourquoi, suite à cette élaboration et ce test, certaines propositions deviennent actions et d'autres non.

On a vu que l'auto-désistement était plus fréquent que l'épreuve explicite. **Il faut alors, pour comprendre les désistements, tenter de connaître les anticipations que font les acteurs du résultat de l'épreuve qui s'engagerait s'ils ne se désistaient pas.** Malgré l'évidente difficulté méthodologique qui se présente lorsqu'on tente d'analyser les anticipations des acteurs, on distingue trois éléments qui ont toutes les chances d'entrer en considération dans le fait de mettre ou non en œuvre une proposition, et de s'opposer ou non à celles qui sont mises en œuvre : (1) l'ensemble de propositions mises ou non en œuvre dans le passé, (2) la teneur de la discussion durant la réunion, (3) les qualités attachées aux acteurs qui soutiennent telle ou telle position.

L'ensemble de propositions mises ou non en œuvre dans le passé est un premier élément susceptible d'être évalué par les acteurs. Ainsi une action totalement originale a moins de chance d'être mise en œuvre qu'une action totalement routinière. La connaissance de ce passé est alors un premier facteur d'inégalités entre les militants. Là où des militants chevronnés peuvent sans dommage voir s'élaborer un certain nombre de propositions qu'ils estiment infaisables, d'autres peuvent voir leur mécontentement alimenté par ce qu'ils jugent comme une stérilité de la prise de parole.

La teneur de la discussion durant la réunion joue un rôle important. Si les acteurs peuvent avoir tendance à le surestimer lorsqu'ils présentent leur fonctionnement comme étant l'élaboration d'un consensus, l'observateur doit se garder de le sous-estimer. En effet il est très fréquent que les actions mises en œuvre soient modifiées par la discussion, que des acteurs changent d'avis, que les alliances se modifient. Même les acteurs apparaissant

comme les plus dominants peuvent être amenés à revoir leur position du fait des prises de paroles, comme le reconnaissait d'ailleurs Robert Michels en expliquant que les chefs essayaient d'abord d'empêcher les évolutions, puis si elles apparaissaient inévitables se mettaient à leur tête⁴.

Les qualités attachées aux acteurs qui soutiennent telle ou telle position sont enfin un élément important susceptible d'influer sur les actions des militants. L'aisance, l'ancienneté, la reconnaissance, la capacité à se placer en régime de la critique sont alors autant d'atouts qui permettent à certains de voir plus souvent leurs propositions mises en œuvre que d'autres. C'est le lieu de ce que Pierre Bourdieu a identifié sous le terme de *pouvoir symbolique*⁵, et dont les acteurs sont inégalement dotés en fonctions de leur origine sociale, de l'accumulation d'expériences qu'ils ont réalisé et que les autres acteurs leur connaissent.

Conclusion

Les prises de décision sont donc effectuées la plupart du temps selon un mode se rapprochant d'une part, du consensus apparent, d'autre part, du vote à la majorité qualifiée, sans être complètement ni l'un ni l'autre. Si le consensus comme arrêt de la décision n'existe pas, le consensus apparent modélisé par Philippe Urfalino n'est appliqué que rarement, tout comme le vote. Dans des contextes différents, on observe le même type de fonctionnements dans les instances nationales.

Cela facilite l'ampleur de la prise de parole que l'on a décrit précédemment. En effet les militants, anticipant sur leur capacité à faire advenir la décision qui leur convient, peuvent plus facilement laisser s'exprimer des points de vue antagonistes. Mais cette façon de prendre les décisions crée aussi des frustrations, des mécontentements exprimés par des formulations de type 'depuis le temps qu'on en parle, rien ne bouge' ou 'on applique jamais les décisions qu'on prend'. Ces mécontentements ne sont pas toujours articulés à une critique du manque de démocratie : ils peuvent être l'expression d'une sorte d'auto-critique, d'un mécontentement vis-à-vis du fonctionnement interne qui ne désigne pas pour autant de lieu du pouvoir qui empêcherait certaines actions et en favoriserait

4 Michels (R.), [1911] 2009, *op. cit.*, p; 110-111

5 Bourdieu (P.), [1977] 2001 : « Sur le pouvoir symbolique », in *Langage et pouvoir symbolique*, *op. cit.*, p. 201-211

d'autres. Mais certains acteurs développent au contraire une critique du manquement à la démocratie que représente à leurs yeux le décalage entre la possibilité de prendre la parole et la possibilité de peser dans la mise en œuvre des actions. Ce décalage représente alors un appui pour une critique adossée à la démocratie conçue comme possibilité de participation de tous à la prise de décision ('ils nous laissent discuter, puis ils décident'), mais aussi pour une critique adossée à la démocratie conçue comme organisation du conflit et respect des minorités ('on discute mais on sait jamais exactement combien sont vraiment d'accord').

Le mode de prise de décision, en ne laissant que rarement place à un moment déterminé de l'arrêt de la décision, est une condition de possibilité de la liberté dans les prises de paroles, mais il est aussi un appui pour une critique du manque de démocratie.

Chapitre 6.

Équipements de l'égalité

Le chapitre cinq nous a montré que la rareté du passage par un temps dédié à l'arrêt de la décision est une caractéristique essentielle du lien entre l'échange de paroles et la mise en œuvre des actes, qui facilite le maintien d'une large place accordée à l'expression de l'opinion de chacun. Or la première partie avait auparavant souligné que l'importance accordée à la possibilité pour tous d'exprimer son opinion dans le cadre égalitaire des réunions ordinaires a joué un rôle essentiel dans la constitution d'un collectif nouveau. On voit donc que le décalage entre expression des opinions et mise en action de ces opinions est source de frustrations, de mécontentements pour lesquels la prise de parole ne parvient pas à enrayer le risque de défection (puisque ces mécontentements font déjà suite à une prise de parole). On touche donc une limite de la prise de parole et la question de la loyauté se pose alors pour continuer de comprendre comment aucune des critiques adressées au processus n'a porté jusqu'à désagréger l'organisation. Pour éclairer cette question de l'articulation entre prise de parole, prise de décision et loyauté, on va interroger une séquence qui, justement, implique un arrêt de la décision bien déterminé, visible et localisé. Les contraintes que les acteurs endossent étant alors plus aigües, l'éclairage des mécanismes qui leur permettent de faire tenir ces contraintes n'en sera que plus utile pour la compréhension du fonctionnement de l'ensemble du processus.

Il s'agit du congrès fondateur. Si un collectif nouveau s'est formé sous le nom de NPA, sa pérennité en tant qu'organisation nationale et unifiée est néanmoins soumise à l'adoption d'un certain nombre de cadres communs. La construction et la validation de ces cadres pose un problème aux dirigeants de la LCR. En effet, comme on l'a vu lors de l'introduction générale, en lançant le processus de fondation, ils ont assumé une contradiction : ils se proposaient d'organiser d'en haut la construction par le bas du nouveau parti, et notamment la rédaction des textes fondateurs. Ces textes sont au nombre de quatre : les principes fondateurs, les statuts provisoires, la résolution générale sur la situation politique et sociale et la résolution pour les élections européennes.

On va donc voir dans ce sixième chapitre comment les dirigeants de la LCR ont assumé la contradiction dans laquelle ils étaient engagés pour se demander **en quoi le dispositif mis en place pour l'écriture des textes joue-t-il dans le développement de la loyauté des militants ?** Quatre petites études vont permettre de répondre à cette question en se penchant successivement sur (1) l'épreuve constituée par la mise en place d'une direction propre au processus en lieu et place de la direction de la LCR ; (2) les dispositifs réellement constitutifs des équipements de l'égalité ; (3) la réception de ces dispositifs par les militants des comités observés et plus largement par la majorité des militants et (4) l'effet du dispositif sur les militants les moins impliqués et au contraire sur les entrepreneurs de mobilisation.

I. Constituer une direction provisoire légitime, première épreuve

Sur le plan de la construction du parti, l'appel adressé par la LCR annonçait :

A partir des premiers bilans, forums locaux et rencontres nationales permettront d'élaborer un mode de fonctionnement démocratique, respectant la diversité des opinions et des parcours, d'ouvrir les travaux préparatoires au congrès de fondation du nouveau parti.⁶

Durant l'année 2007 et les premiers mois de l'année 2008, les seules instances de coordination nationale des comités d'initiative pour un nouveau parti sont celles de la LCR, qui continuent à fonctionner. Les militants de la LCR l'assument d'ailleurs publiquement et l'immense majorité des personnes intéressées par le nouveau parti estiment cette situation de départ légitime, la LCR étant à l'origine du projet. Le Bureau Politique (BP) et la Direction Nationale (DN) de la LCR assument donc l'organisation des premières rencontres nationales :

A l'origine de la proposition, la LCR est la seule force politique nationale constituée dans le processus de construction du NPA. C'est donc à elle que revient la responsabilité de proposer le cadre d'organisation de la coordination nationale des comités pour un nouveau parti anticapitaliste des 28 et 29 juin. Le but est bien entendu de modifier cette réalité en donnant au processus sa pleine autonomie.⁷

6 Adresse de la LCR pour un Nouveau Parti Anticapitaliste (c.f. *supra*)

7 Proposition d'organisation de la coordination nationale des comités (Direction Nationale de la LCR), texte paru dans le bulletin 'contributions au débat' édité et distribué par la LCR avant ces journées nationales

Les premières rencontres nationales sont la première véritable épreuve où les dirigeants de la LCR vont se confronter à la diversité des critiques exprimées et à la nécessité de faire émerger une organisation qui s'agrège en ne donnant complètement raison à aucune des trois critiques. Cette épreuve s'incarne dans la réunion de la commission chargée de 'donner au processus sa pleine autonomie' en dessaisissant le SBP des tâches de coordination au profit d'un autre système.

Les prises de paroles adossées à une conception de démocratie-forum, admettent parfois la nécessité d'une structure de coordination et y réclament une proportion maximale de militants non-issus de la LCR. Parfois elles contestent le principe même d'une telle structure, 'prématurée', qui empêcherait le processus de déployer toute son envergure. Celles adossées à une conception de démocratie-vote, au contraire, font valoir la nécessité impérative de se doter d'une structure légitime de coordination, qui donne de la consistance à l'hypothèse d'une nouvelle organisation qui garde un caractère unifié et national. C'est également depuis cette conception que le fait d'intégrer l'ensemble du BP de la LCR à cette structure est défendue. La démocratie-conflit n'est que très peu mobilisée à ce moment-là du processus. On peut penser que les membres de la minorité UNIR de la LCR, présents au BP, se rangent derrière l'idée de l'intégration du BP à la future structure de coordination, et que l'ensemble des participants reconnaît la difficulté de cerner, après seulement quelques mois d'existence, les sensibilités dont il conviendrait de respecter la représentation pour respecter la démocratie-conflit.

Cette épreuve est globalement réussie par les dirigeants de la LCR, qui parviennent à contrer toutes les propositions n'incluant pas l'intégration complète du BP dans une structure de coordination-direction, sans pour autant s'aliéner la majorité des participants. Ainsi une bonne partie des participants, pourtant plutôt défavorables à cette solution, l'acceptent. Pourtant cette scène va tout de même susciter des mécontentements, des critiques virulentes appuyées sur la démocratie-forum. Quelques militants dénoncent la mainmise que les dirigeants de la LCR auraient eu sur la réunion, et le 'coup de force' que serait l'adoption de la structure de coordination. L'attitude des dirigeants semble alors essentielle à la compréhension de la gestion des critiques dans le nouveau parti : ils acceptent l'épreuve de légitimité et discutent longuement avec les contestataires à la suite de la réunion. Si ceux-ci ne sont pas convaincus, ils finissent par mettre un terme à la conversation. En n'entrant pas dans l'épreuve de force qu'aurait constitué le fait d'opposer

une fin de non-recevoir aux contestataires, ils permettent de limiter la prise donnée à la critique formulée, qui nécessite pour être transportée de pouvoir mobiliser l'image de dirigeants arbitraires, méprisants, qui se moquent de la prétendue nouveauté et ne pensent qu'à conserver leur pouvoir. Le Comité d'Animation National (CAN) est donc né. Ce premier arbitrage entre différentes conceptions de ce que pourrait bien être ce nouvel objet collectif 'contre le capitalisme' a suscité des mécontentements et probablement des défections. Il a commencé à limiter les possibles, mais aussi à donner plus de consistance à l'idée d'un collectif descriptible comme nouveau et inscrit dans un cadre national unifié.

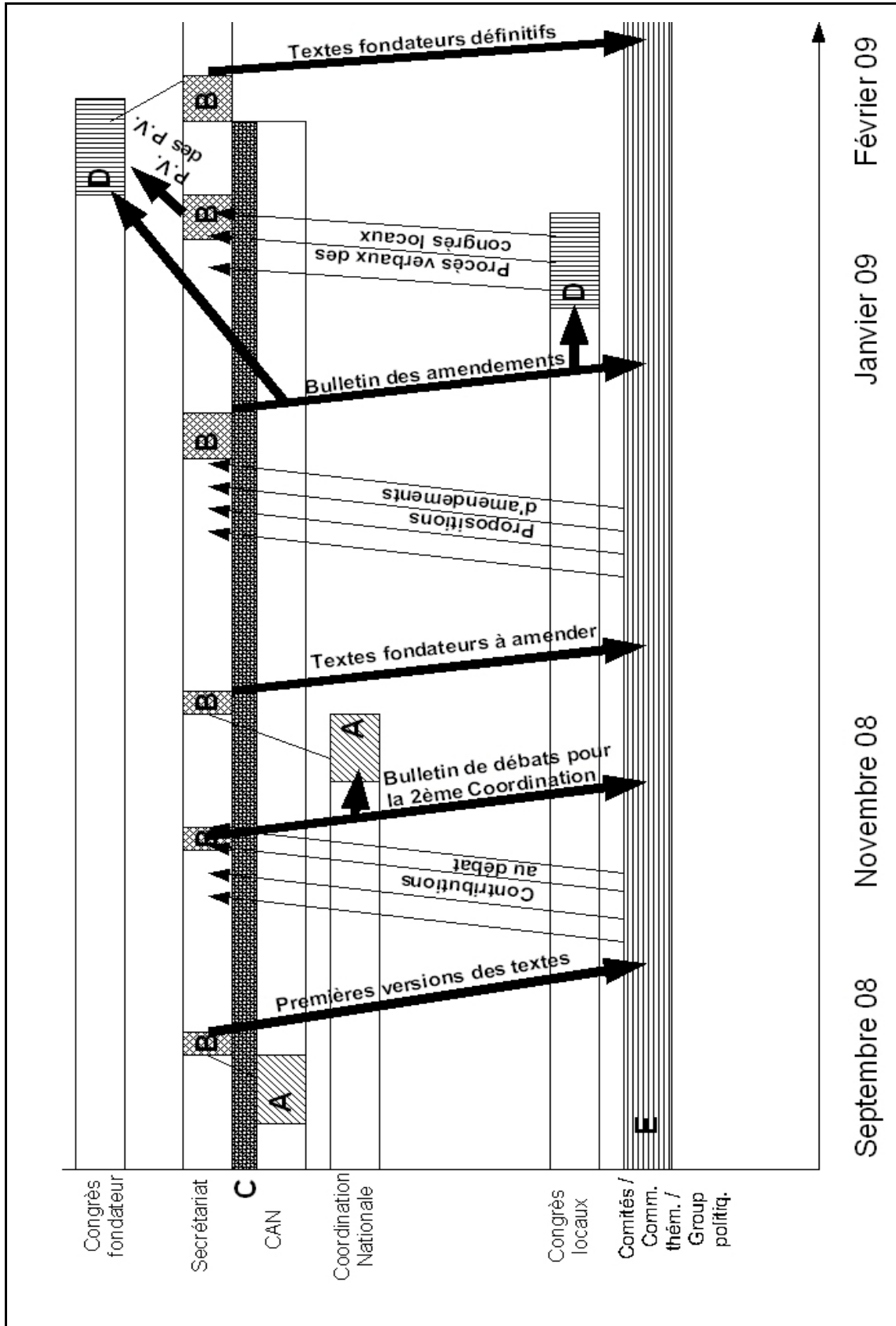
Le CAN donnera ensuite lieu à la naissance d'un secrétariat, réunissant une partie du BP et quelques militants non-issus de la LCR, qui se réunira de manière hebdomadaire jusqu'au congrès fondateur. Le CAN (se) fixe pour objectif d'arriver à faire voter par le congrès fondateur trois textes : Principes fondateurs / Statuts provisoires / Orientation politique (dont un quatrième texte 'Élections européennes' sera détaché au cours du processus). Le congrès aura également pour tâche de choisir un nom définitif au nouveau parti et de nommer une direction.

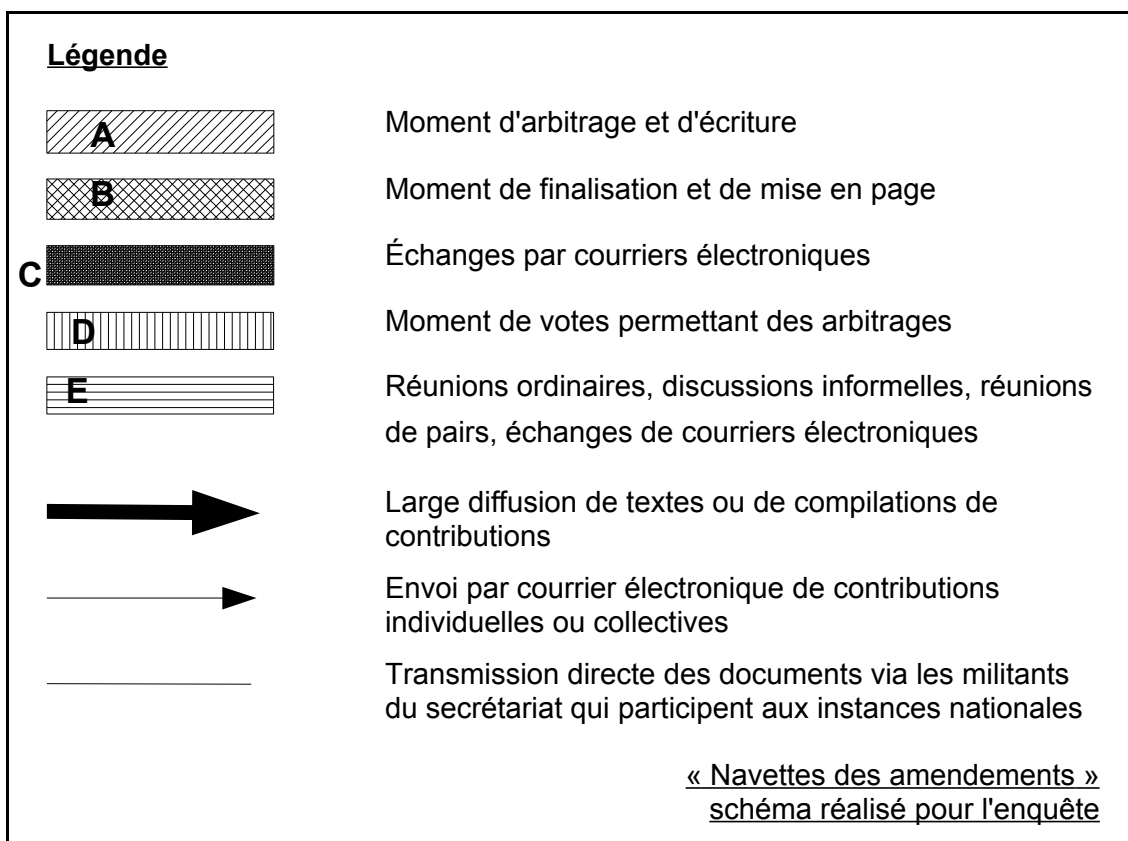
Ces objectifs sont l'occasion pour le secrétariat de mettre à l'épreuve leur volonté de construction 'par le bas'. Il n'est pas question de voter au congrès des textes peu diffusés à l'avance et dont on pourrait dire 'qu'ils ne viennent de nulle part', alimentant ainsi la critique appuyée sur la démocratie-forum. Le système de navettes qui est mis en place constitue ce qu'on appelle ici les équipements de l'égalité.

II. Un dispositif qui rend visible l'élaboration collective

Le système instauré est fait de 'navettes' entre le secrétariat du CAN et les comités d'initiative. Le CAN élabore une version des textes, puis le secrétariat la diffuse à l'ensemble des comités d'initiative qui ont alors la possibilité de réagir. Le secrétariat centralise les réactions et les diffuse également (tous les comités reçoivent ce que tous les autres comités ont souhaité communiquer). On va donc d'abord présenter le système des navettes par le biais d'un schéma qui déroule le cheminement des versions successives des textes et des commentaires qui en sont fait par les militants, avant de se pencher de plus près sur le mode d'écriture qui préside à la confection des documents envoyés par le secrétariat à l'ensemble des comités.

'Tout le monde peut participer'





Comme on peut le voir, le système de navettes est quelque peu complexe. Nous n'allons pas ici en faire une présentation de type juridique, ni faire l'analyse, au niveau des textes eux-mêmes, de l'effet de ce dispositif (quelle évolution de la première à la dernière version ? quelle différence avec les textes équivalents à la LCR ?). Nous allons ici nous contenter d'étudier l'effet spécifique de ce dispositif sur les mécontentements face au fonctionnement du processus : quel type de prise de parole ce dispositif encadre-t-il ? en quoi développe-t-il la loyauté à l'organisation ? porte-t-il le risque de défections ?

'Tout le monde est à égalité'

Le 14 septembre 2008, une réunion du CAN démarre la rédaction de premières ébauches de textes, qui seront envoyées quelques jours plus tard par le secrétariat du CAN sur une liste de discussion électronique censée toucher l'ensemble des militants. Le 08 février 2009, l'assemblée plénière du congrès adopte la version définitive des 4 textes fondateurs. Près de cinq mois se sont écoulés. Ce délai est considéré, en tant que tel, comme une preuve du type de parti qui se construit ici par de nombreux militants : nécessairement démocratique. Cela vient avant, ou avec une appréciation de ce qui s'est

passé pendant ces 5 mois, en tout cas pas après. Ainsi la comparaison est souvent faite par les militants avec la fondation du Parti de Gauche, qu'ils décrivent comme trop rapide, ce qui serait symptomatique du manque d'ambition démocratique du 'parti de Mélenchon'.

Le premier document envoyé par le secrétariat à l'ensemble des comités frappe par sa forme : il contient annotations, intentions d'écriture, points de cadrage.

[le document original est en couleur et elles ont leur importance. Nous signalons donc les changements de couleur au fil du document]

[ROUGE]

En bleu et en petit pour mémoire les extraits de la déclaration qui « cadrent » chaque paragraphe, même si l'ordre a été changé pour des choix de logique de plan et si des idées qui manquaient ont été rajoutées.

[ROUGE]

[NOIR]

Titre à définir

[NOIR]

[ROUGE]

Les débats sémantiques n'étant pas les plus simples, nous avons eu du mal à nous mettre d'accord sur un titre. Rien de grave, il faudra en trouver un qui fasse consensus (ou plusieurs à soumettre au vote) dans une étape ultérieure (les navettes de discussion feront apparaître une solution satisfaisante pour le plus grand nombre).

[ROUGE]

[NOIR]

Introduction de cadrage global à rédiger en prenant comme axe de départ, le tournant dans la mondialisation.

1/ Le capitalisme met l'humanité et la planète en danger

[NOIR]

[BLEU]

« On ne peut plus laisser faire un système capitaliste mondialisé qui conduit le monde dans le mur ! Entré dans une crise économique, financière, énergétique, alimentaire dont nul ne peut prédire les conséquences, ce système met plus que jamais la seule recherche du profit au centre de ses décisions au mépris de millions de vies. Les grands équilibres écologiques sont menacés. »

[BLEU]

[NOIR]

« Parce qu'il est à la source du problème, le capitalisme, comme tous les systèmes productivistes, est incapable d'y apporter une solution. »

[NOIR]

[BLEU]

« Dans un monde où les inégalités se creusent, les émeutes de la faim se généralisent, conséquence de la politique des grandes puissances impérialistes, des institutions à leur

service (FMI, OMC...) et de la spéculation honteuse sur les produits de première nécessité. La guerre « sans limites » décrétee par Bush et ses alliés dont la France, étend ses horreurs à travers le monde. »

|BLEU|

|NOIR|

Dans cette partie, nous proposons de développer en quoi le système capitaliste mondialisé mène le monde dans le mur, de partir de données sur la pauvreté dans le monde, sur les inégalités et montrer que le cours du capitalisme n'est pas de les réduire mais au contraire de les accroître.

Développer sur la guerre sans fin, l'impérialisme version 21e siècle, y compris celui qu'exercent les dirigeants de notre pays.

|NOIR|

« Plan programme version 19/09/08 »

extrait de la première version des textes fondateurs envoyée par le secrétariat à l'ensemble des comités par voie électronique

On peut voir dans l'envoi de ce type de document la volonté de montrer que le document est réellement en train d'être écrit, une 'transparence' exprimée par la communication de documents de travail. Ce type de démarche permet d'anticiper la critique du type 'on nous a balancé des textes tout prêts il y avait plus rien à faire'. Ainsi le fait de mettre en exergue l'absence de titre et les commentaires soulignant l'absence d'accords, cette absence étant presque bon signe ('rien de grave') montrent qu'au commencement du processus, rien n'est acquis, personne n'est censé savoir ce que seront les textes, puisqu'ils seront justement le résultat du travail collectif. L'emploi de la phrase 'les navettes feront apparaître une solution satisfaisante pour le plus grand nombre' explicite à nouveau le rôle dévolu à l'ensemble des destinataires du texte, à qui il revient de fournir les solutions que les expéditeurs ne possèdent pas encore. Tout ce qu'ils semblent réduits à faire, c'est 'proposer' de développer tel ou tel aspect.

Après la validation d'une version stabilisée des textes ('textes fondateurs à amender'), un 'bulletin des amendements' a été envoyé par le secrétariat aux comités. Ce bulletin mériterait lui aussi d'être offert à la vue du lecteur tant sa forme est frappante, mais on se contentera de l'évoquer pour ne pas rajouter à la longueur de notre exposé : le lecteur se trouve littéralement confronté à l'océan incompréhensible d'amendements remontés des comités locaux, aux prises avec un texte qui combine ratures (lorsqu'un amendement propose de supprimer du texte) et plusieurs polices selon le statut de chaque passage (texte original ou amendement), et ce sur plusieurs dizaines de pages.

Charge ensuite à chaque comité d'organiser, la plupart du temps avec deux ou trois comités proches géographiquement, un 'congrès local', aussi appelé 'AG électorale'. Ces congrès locaux sont ouverts à toutes les personnes qui ont pris une carte de membre fondateur (assortie d'une cotisation unique, variable selon le niveau de revenu). Ils sont l'occasion de voter un certain nombre d'amendements au texte, ainsi que l'approbation de ces textes. C'est aussi le lieu de l'élection des congressistes qui décideront effectivement des textes définitifs lors du congrès national. Le congrès local donne lieu à la rédaction d'un procès verbal (P.V.) qui indique les différents votes et est ensuite communiqué au secrétariat qui se charge de réaliser un 'P.V. des P.V.' avant le congrès national. Cette réunion qui rassemble largement les membres actifs dure au moins une grosse demi-journée, parfois une journée. Il est important de comprendre qu'elle n'a pas, ou très peu, de pouvoir décisionnel : les nombreux votes qui sont effectués permettent d'une part de contribuer au 'P.V. des P.V.' qui indique un état national des votes, d'autre part à ceux qui seront mandatés (en fin de réunion) de connaître l'opinion de leurs camarades. Mais les mandatés ne seront en aucun cas liés par le vote du congrès local qui leur délègue leur pouvoir et ils seront donc souverains pour décider au moment du congrès.

Ces réunions constituent cependant une affirmation de plus du caractère massivement participatif du processus d'écriture : ainsi chaque militant est potentiellement confronté à la complexité de trancher, à la multiplicité des amendements, à la diversité des positions. Il est mis pour ainsi dire à la place des congressistes, ce qui peut réduire les chances qu'il les critique depuis une position trop éloignée de leurs réalités.

III. La réception du dispositif : 'On n'y comprend rien' mais 'ils ont tout mis sur la table'

Dans les comités observés, plusieurs réunions ont été organisées pour discuter des textes fondateurs, et des amendements ont été rédigés au sein du comité B. A notre connaissance, aucune contribution écrite aux débats n'a été envoyée au noms des militants des comités observés (par contre certains ont pu y contribuer par le biais de leur participation à des commissions thématiques ou à des groupes politiques constitués). Mais quel bilan les acteurs tirent-ils de leur participation à cette grosse machine ? On va voir

pour répondre cette question ce qu'en disent deux militantes aux profils différents mais toutes deux armées d'une loyauté toute relative envers l'organisation au début du processus. Marion, étudiante dans un IEP (Institut d'Etudes Politiques), était militante à la LCR avant le processus de fondation du NPA et elle a défendu les candidatures unitaires en 2007. Sans y être formellement opposée elle doutait de la pertinence du projet de nouveau parti selon les contours qui étaient proposés. Leïla n'avait jamais milité dans un parti mais s'était investie dans des collectifs spécifiques, notamment par le biais de son travail (éducatrice spécialisée). Elle a par ailleurs expliqué plus tôt dans l'entretien qu'elle avait d'abord une réticence face à l'architecture que représente un parti pour elle, avec ses méandres de délégations dont on ne sait pas toujours qui a les clés, mais que des discussions informelles avec des militants plus expérimentés l'avaient convaincues d'être moins méfiante.

« [00.26.26] Marion _Du coup on a fait à deux reprises une soirée, une soirée où juste on parle de ça puis après on mange tous ensemble, voilà c'était aussi l'occasion de marquer un peu le coup. _*Donc dans ce cas-là c'était sur tous les textes ou sur un texte ?*

_ Non sur un texte. Donc à chaque fois on essayait que tout le monde le lise, y avait quelqu'un qui présentait, et puis **c'était super intéressant parce que le débat portait sur des choses qui étaient essentielles, que ce soit sur la société qu'on veut construire ou sur notre fonctionnement**, jme rappelle de débats sur les élections, le tirage au sort, la représentativité, Olivier Besancenot porte-parole, donc c'était très très enrichissant, et donc **à chaque fois on envoyait au national** les modifications qui avaient été faite, eux ils essayaient de faire un peu un mix [...]

[00.27.40]moi je trouve que ce processus **il était super intéressant parce que ça montrait la difficulté et en même temps que on pouvait être démocratique** et que chaque militant, chaque militant qui était au NPA à ce moment là à discuté et à pu donner son avis, je trouve ça vraiment chouette qu'on puisse arriver à faire participer tout le monde pour les textes fondateurs

_ *Et est-ce que tu saurais dire si il y a eu une évolution entre les premiers textes et ce qui a été finalement adopté ?*

_Euh..... non je saurais pas te dire. [00.28.40].....Non, je sais pas.

_ *Et est-ce que toi t'as participé à l'écriture d'amendements, ou les gens de ton comité ?*

_Nan on a pas fait d'amendements. Parce que on avait discuté mais

_ *Du coup vous aviez fait remonter quoi en fait au national ?*

_Ben nous notre comité on avait rien fait remonter, mais nous dans notre comité jeune on avait juste discutés. »

« [00.41.30] _Et du coup finalement maintenant t'as l'impression de mieux comprendre le CPN et tout ce bordel, ou finalement c'est peut-être pas si important que ça...? »

Leïla _ Ben...Je comprends un peu mieux mais je lis pas tout parce que y a vraiment beaucoup d'informations donc tu peux pas tout lire quoi c'est, c'est je reçois pas mal d'informations de toutes les commissions qui existent, il y en pteur une vingtaine [...] je comprends pas tout, je sais pas tout mais c'est pas grave, en fait. Puisque, il faut faire confiance quoi..... Oui c'est le,le fonctionnement [...]

_Et tu disais qu'au début tu te demandais pourquoi vous passiez tant de temps en réunion, et ça maintenant c'est un truc que tu penses encore ou...

_Euh....euh Non parce que....au départ y avait vraiment beaucoup beaucoup de réunions donc c'était la construction donc c'était important de poser ben notre politique justement et de façon générale tout le monde à participé à l'élaboration des textes donc ça prenait du temps parce que chacun voulait que soient exprimées ses idées, tout le monde a pu s'exprimer, donc c'était vraiment long, et du coup [inaudible] parce que c'est difficile d'écouter pendant deux jours des amendements des machins des trucs et en même temps du coup ça montre que les gens ont été sollicités pour l'écriture de ces textes et euh c'était important de le faire je pense.

_Pourquoi ?

_Hein ?

_ Pourquoi c'était important ?

_Ben que tout le monde participe. Que tout le monde soit à égalité quoi. 'Fin y a pas ceux qui sont sur le terrain et ceux qui écrivent les textes [...] Que ça soit débattu collectivement, c'est comme ça que tu crées un truc de masse, et c'est pas certaines personnes écrivent les textes et tout le reste doit accepter. [...]

_Et est-ce que tu as participé à écrire des amendements ?

_Non on avait pas fait ce travail sur Saint Denis on avait juste notés les aberrations qu'il pouvait y avoir à certains endroits, les choses essentielles à modifier. »

« Ça montrait la difficulté, et en même temps on pouvait être démocratique »
extraits de l'entretien n°19 avec Marion, le 16/06/2009 dans un parc et de
l'entretien n°26 avec Leïla, le 24/06/2009 à son domicile

Leurs paroles sont assez explicites et tout à fait exemplaires de l'ensemble des propos recueillis aussi bien en entretiens que durant les discussions informelles. Nous ne synthétiserons donc que brièvement les enseignements qu'il faut en tirer pour poursuivre le fil de notre réflexion sur les équipements de l'égalité et leur rôle dans la gestion de la contradiction démocratique.

Le dispositif s'est révélé tout à fait efficace pour mettre en place un espace de prise de parole et désamorcer les critiques du type 'tout est verrouillé d'avance' adossées sur la démocratie-forum. La possibilité de s'exprimer soi-même, et peut-être plus encore la conviction que tout le monde a pu s'exprimer, est un fort levier de développement de la loyauté envers l'organisation.

Les arbitrages effectivement réalisés durant l'écriture sont placés très en retrait dans le discours des acteurs, en opposition à la large expression qu'ils mettent en avant. Contrairement aux discours de lancement du processus qui insistaient sur l'importance de 'prendre le meilleur de toutes les traditions', les acteurs n'évoquent presque jamais, après coup, les détails du contenu politique finalement adopté dans ces fameux textes. L'accent est vraiment mis sur la discussion qui a eu lieu et les décisions qui ont été prises apparaissent presque comme accessoires.

Les acteurs maîtrisent mal les détails du dispositif et ne participent pas activement à l'élaboration⁸ effective des textes. Lorsqu'on sollicite les acteurs pour qu'ils racontent les différentes étapes de rédaction des textes, on obtient des récits qui comprennent tous la notion de navettes, de circulation entre différents échelons du parti, mais peu décrivent le détail de la procédure. Plus étonnant, (presque) aucun acteur ne s'est déclaré capable d'estimer quelle évolution politique avait pu avoir lieu au sein des textes durant le processus, alors que nombre d'entre eux affichent durant l'entretien un goût affirmé pour ce type d'analyses en des termes identifiables comme 'politiques'. Il est enfin intéressant de souligner que Marion commence par affirmer 'à chaque fois on envoyait les modifications au national', puis précise que ce 'on' ne concerne pas son comité⁹, qui lui n'a rien renvoyé.

8 Il est d'ailleurs intéressant de noter que les situations d'entretien étaient parfois délicates du fait de la relative méconnaissance des acteurs des détails de la procédure. Sachant qu'ils étaient face à un interlocuteur qui les connaissaient au contraire relativement bien, les enquêtés se sont souvent placés dans une position d'élève qui tente de se remémorer sa leçon, et interroge du regard après chaque réponse pour savoir s'il a bien répondu. Il était alors nécessaire de doser les réactions afin de maintenir une situation d'entretien sociologique.

9 Précisons d'ailleurs que si Marion appartient au comité B au moment de l'entretien, elle militait pendant la période évoquée dans un autre comité.

Pour résumer, si l'on étudie le dispositif d'écriture par rapport à la définition de la démocratie-forum (possibilité d'expression et de participation à la prise de décision de tous) et à celle de Robert Michels (participation effective de tous au même niveau de responsabilités) :

1. les acteurs s'emparent largement de la possibilité effective de s'exprimer
2. ils ne s'intéressent que peu à la possibilité de participer effectivement à la prise de décision
3. on est très loin d'une participation effective de tous au même niveau de responsabilités

IV. Quel effet sur les militants moins actifs et les entrepreneurs de mobilisation ?

Ces observations rappellent en partie celles que font Florence Faucher-King et Raphaël Wintrebert dans leurs études respectives des Verts français et anglais et de l'association ATTAC, et leurs observations permettent de souligner des traits saillants dont on gagne à interroger la pertinence pour notre propre objet.

Chez les Greens, une telle attention à la possibilité d'expression de tous est observable dans la vie régulière de l'organisation (tandis qu'au NPA, elle est plutôt présentée comme spécifique à la situation de fondation), si bien que toutes les procédures relatives à l'adoption ou à la modification de texte sont extrêmement longues. Florence Faucher-King présente, sans nier la loyauté que développe certainement ce fonctionnement, le côté 'repoussoir' qu'il représente pour les nouveaux et les moins actifs des militants :

« Les moins enclins à militer se plaignent de la surabondance de documents. Loin d'inciter les hésitants à s'engager dans le militantisme, la quantité de 'littérature' reçue par courrier contribue à les convaincre qu'ils n'ont ni le temps, ni le potentiel d'investissement suffisant pour suivre les débats complexes. »¹⁰

[Elle signale en outre que chez les Verts français] « Les débats des séances plénières sont souvent ennuyeux et compliqués. La majorité des participants est composée de militants venant

10 Faucher (F.), 1999, *op. cit.*, p. 120

pour la première fois, ignorant des procédures, perdus dans les méandres de dizaines d'amendements. »¹¹

Si nous n'avons pas directement recueilli de témoignage de personnes intéressées par le projet de nouveau parti qui ait renoncé du fait d'une lassitude, d'une incompréhension, d'un sentiment d'infériorité dans les débats engagés ou au contraire de futilité de ces mêmes débats face à l'urgence de l'action, il est très probable qu'il y en ait eu, à l'image de ce que décrit Florence Faucher-King.

Quant à l'étude de Raphaël Wintrebert, elle introduit une distinction, somme toute classique, entre les niveaux d'engagement des différents militants, mais formulée d'une manière qui s'intéresse particulièrement à la question de la critique interne et des risques qu'elle fait peser sur l'organisation. C'est à ce titre qu'elle nous intéresse ici.

« Le degré d'engagement des adhérents est lié à leurs motivations, lesquelles sont elles-mêmes liées au type et au degré de rétribution qu'ils peuvent attendre de leur implication. Cette grille d'analyse est précisément le socle explicatif utilisé par J. Deroin dans son étude sur les 'clercs' dans ATTAC [Deroin (J.), 2002 : « L'engagement des clercs face à l'investissement militant. L'intégration des comités locaux d'ATTAC », mémoire de fin d'études, IEP de Rennes]. Certains animateurs locaux tenteraient de faire reconnaître leur rôle, leur fonction et leur statut, à titre individuel et au titre de leurs comités locaux [...]Ce qui nous paraît tout à fait juste, c'est la mise en évidence du rôle primordial que peut jouer un nombre limité de militants et animateurs locaux dans la création, la formulation et l'avancée d'un certain nombre de revendications. Plutôt que de s'intéresser à l'ensemble des adhérents, ou même des militants, comme une masse indifférenciée, il paraît dès lors plus utile de comprendre la place, la fonction et l'action de ces militants extrêmement actifs (que l'on peut qualifier d' 'entrepreneurs de mouvements sociaux'), et la façon dont ils interagissent – en coopération et en conflit – avec les dirigeants nationaux. Il s'agit donc non seulement des militants les plus actifs au niveau local, mais en plus, parmi eux, de ceux qui sont, ou ont prétention à être actifs également au niveau national. »¹²

Constater qu'une large majorité de militants profite de la possibilité d'expression et développe une loyauté nouvelle vis-à-vis de l'organisation mais ne se penche pas vraiment sur la question de l'élaboration effective des textes ne suffit donc pas à expliquer l'influence du dispositif d'écriture sur la gestion de la contradiction démocratique.

11 *Ibid.*, p, 227

12 Wintrebert (R.), 2007, *op. cit.*, p. 88-89

D'ailleurs, alors que les militants des comités observés n'ont pas directement envoyé de contribution écrite, les bulletins de débats envoyés par le secrétariat sont riches de dizaines de contributions très diverses. L'analyse de Wintrebert permet de faire l'hypothèse que ces contributions proviennent en partie de militants au type d'engagement similaire à celui qu'il décrit dans ATTAC. Le fait de déployer un véritable équipement de l'égalité susceptible de montrer l'attention qui leur est portée est donc susceptible de fournir au moins une partie des rétributions dont parle Wintrebert¹³, et de désamorcer les critiques appuyées sur la démocratie-forum.

Conclusion

Les instances chargées de diriger le processus de fondation, à commencer par le secrétariat du CAN, dont les membres actifs étaient principalement des membres du SBP de la LCR, ont donc assumé la contradiction d'organiser par le haut l'écriture des textes par en bas. Le dispositif complexe d'allers-retours entre les différents échelons du parti a permis à de nombreux militants d'exprimer leurs propositions pour les textes fondateurs, mais la grande majorité n'a pas contribué directement aux débats. Les documents écrits jalonnant les allers-retours (versions initiales des textes, bulletins de débats) ont permis de rendre visible la multiplicité des contributions (du point de vue de leur teneur comme du poids symbolique de leurs auteurs) et de les placer sous une égalité de traitement : format, mode de diffusion. On peut donc dire que **l'équipement de l'égalité, en montrant à tous la participation de beaucoup, articule la prise de parole à la loyauté**. En effet cette visibilité accordée à la participation effective d'une grande variété de militants a permis de limiter fortement les appuis de la critique adossée à une conception de la démocratie comme possibilité d'expression de tous. En quelque sorte, le dispositif n'a pas engendré une participation effective de tous, ni même de la majorité des militants, mais a montré à tous les problèmes qu'une telle ambition posait. C'est grâce à cette exposition publique du problème de la rédaction des textes que les formulations telles que 'il faut bien trancher' ou 'une version du texte se dégage' ont pu résister aux critiques s'exprimant par des formulations telles que 'de toute façon c'est les chefs qui décident' ou 'tout est verrouillé'.

¹³ Au contraire, d'ailleurs, du mode de gestion qu'il décrit à ATTAC, où les militants locaux ont toutes les peines du monde à faire reconnaître l'intérêt de leurs contributions, ce qui alimente le processus de crise de l'organisation.

Cependant cette préparation ne désamorce pas totalement les risques qui pèsent sur la séquence du congrès fondateur elle-même, où de fortes contraintes antagonistes vont encadrer la situation. Le chapitre sept va permettre de comprendre comment les acteurs vont gérer le double impératif d'acter nettement des décisions sans rompre complètement avec les principes démocratiques en vigueur dans le reste du processus.

Chapitre 7.

La mise en scène de la minorité

Le problème de l'adoption de textes fondateurs a donc été en partie 'démunié' par le dispositif d'allers-retours entre les différents échelons du processus de fondation. Quelles sont alors les contraintes qui vont marquer la séquence du congrès ? La première contrainte est celle du temps : la durée du congrès fondateur est fixée à trois jours, et l'immense majorité des congressistes ne sauraient faire le choix de prolonger leur séjour à Paris, au vu du reste de leur vie personnelle. Si le congrès n'est pas considéré comme terminé le dimanche en début d'après-midi, cela serait alors nécessairement considéré comme un échec, dont la répercussion (notamment médiatique) serait à même de mettre en danger le nouveau parti. La seconde contrainte est évidemment de parvenir à adopter les quatre textes fondateurs, en l'occurrence par l'organisation d'un vote. La règle formelle est celle d'un vote à la majorité simple. Cependant les dirigeants du processus se fixent comme contrainte supplémentaire le fait de prendre le plus de décisions possibles à une large majorité, qui se rapproche de l'unanimité, pour pouvoir afficher la dynamique consensuelle qui caractérise pour eux la fondation d'une organisation. On peut ajouter, au sein de cette seconde contrainte, la nécessité de choisir un nom pour le nouveau parti. La troisième contrainte est celle de ne donner complètement prise à aucune des trois critiques que nous avons identifiées dans l'introduction générale. Ainsi la possibilité de prise de parole et de participation à la prise de décision de tous devra être au moins en partie sauvegardée. Le respect de la légitimité des structures élues impose de parvenir à élire une nouvelle direction dans des conditions jugées satisfaisantes par les congressistes. Enfin l'organisation du conflit et le respect des positions minoritaires implique de gérer au mieux la question des minorités organisées, qui contredit frontalement l'objectif des dirigeants de se rapprocher de l'unanimité pour un maximum de décisions.

Le congrès de fondation représente donc une séquence idéale pour l'analyse, en ce qu'elle maximise les contraintes qui pèsent sur les acteurs dans l'ensemble des situations, et pose donc de manière aiguë la question de l'articulation entre prise de parole, prise de décision et loyauté. C'est en décortiquant cette séquence qu'on va pouvoir se demander **en**

quoi la mise en scène de la minorité joue-t-elle sur l'expression des mécontentements ?

I. Animer une commission, entre impératif de résultat et impératif de méthode

L'ordre du jour préparé par le secrétariat du CAN prévoit de travailler en commission pendant les premières demi-journées puis de réunir l'ensemble des congressistes en séance plénière pour procéder à une longue série de votes qui permettront d'arbitrer un certain nombre de formulations concurrentes dans les textes, de les adopter comme textes fondateurs, de choisir un nom et de valider la direction du parti. Ainsi la séance plénière est logiquement le lieu de la démocratie-vote : une procédure d'arrêt de la décision bien déterminée, un collège de votants issus des congrès locaux, tous les ingrédients sont réunis pour donner au parti l'assise que le processus de fondation, par définition n'avait pas. Mais se pose une question aux acteurs qui fait le sel des analystes de la prise de décision : comment décider ce qu'on va décider, et comment on va le décider ? En effet au début du congrès, si le secrétariat du CAN a avancé sur de nombreuses questions, de nombreuses autres restent en suspens, ce qui désamorce de nombreuses critiques adossées à la démocratie-forum : tout n'est pas bouclé d'avance, chacun va devoir contribuer à la préparation de la plénière. Les membres du secrétariat du CAN, dont rappelons-le beaucoup sont membres du SBP de la LCR, vont largement composer le BC : le Bureau de Congrès. Ils sont alors chargés, respectant ainsi la démocratie-vote puisqu'ils bénéficient de la légitimité acquise lors de la constitution du CAN (cf supra) d'animer l'ensemble des commissions qui vont préparer la séance plénière. Ils portent, plus que les autres acteurs, la responsabilité d'anticiper le déroulement de la plénière et de prévenir tout ce qui pourrait la mettre en échec. Pour autant, ils doivent également, lors des réunions de commissions qui vont préparer la plénière, éviter de se montrer autoritaires, sous peine de s'exposer à des critiques appuyées sur la démocratie-forum ou sur la démocratie-conflit. Contrairement à la plénière, les commissions ne peuvent attribuer aux éventuels votes qu'elles abriteraient de valeur en vertu de la démocratie-vote, puisque les congressistes se répartissent librement entre les différentes commissions : la légitimité liée

à l'élection des congressistes par les militants n'est donc pas complètement transposable dans une commission où seule une partie aléatoire des congressistes est présente.

Le rôle des membres du Bureau de Congrès qui animent les commissions préparatoires peut alors être résumé ainsi : faire en sorte que la commission prennent des décisions qu'ils estiment ne pas compromettre le succès de la plénière donc du congrès sans trop s'exposer à la critique d'autoritarisme qui compromettrait déjà le succès du congrès. C'est un problème très classique, qui voit la personne disposant d'une position de pouvoir mais soumise à l'exigence de respecter les autres interactants tiraillée entre le respect de la délibération et la recherche de ce qu'il pense en son nom propre être la bonne décision. Robert Michels l'évoquait d'ailleurs déjà, à sa manière, en dénonçant les libertés que les députés prennent avec les consignes de leur parti au prétexte qu'elles seraient mauvaises :

« Voici, par exemple, ce qu'a dit, à ce sujet, dans un congrès ouvrier, tenu à Rome en 1908, un homme aussi intelligent et instruit que Filippo Turati, le chef le plus influent du parti socialiste italien : « Le groupe socialiste est toujours à la disposition du prolétariat, mais à la condition qu'on ne l'oblige pas à faire des choses 'grotesques' ». Et il va sans doute que ce sont les députés eux-mêmes qui ont à juger, dans chaque cas particulier, si les choses qu'on veut les obliger à faire sont ou non 'grotesques'. »¹⁴

Mais n'est-ce pas un peu naïf de sembler défendre ce député italien, et avec lui les membres du Bureau de Congrès, en considérant les arbitrages qu'ils doivent réaliser entre leurs différentes incitations à agir comme des tiraillements entre deux formes d'intérêt général (le bon déroulement de la plénière, le respect de la démocratie) et en laissant de côté la possibilité qu'ils défendent simplement leur intérêt individuel à partir de la position de pouvoir dans laquelle ils se trouvent ? Il nous semble au contraire qu'en attribuant le même statut à leurs argumentations qu'à celles des acteurs qui disposent de moins de ressources, on rend compte plus efficacement de la situation¹⁵. Sans ignorer la possibilité d'instrumentalisation de tel ou tel argument, la défense d'intérêts personnels, la mauvaise foi, on s'attachera donc d'abord à étudier ce qui se passe, et donc aussi bien les éléments de force mobilisés (couper la parole, fermer une porte, hausser la voix, promettre l'avènement

14 Michels (R.), [1911] 2009, *op. cit.*, p. 123

15 Sur le principe de symétrie, voir notamment De Blic (D.), Lemieux (C.), 2005 : « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix* (18-71), p. 9-38, p. 37-38

'de toute façon' de sa position) que les échanges argumentatifs, et donc en leur attribuant un sens positif. Il ne faut d'ailleurs jamais oublier, et peut-être particulièrement dans les situations que nous étudions ici, que les acteurs qui ne sont pas en position de force sont également susceptibles de mobiliser des stratégies et de faire usage de la mauvaise foi (ce qui, si cela n'annule en rien les relations de pouvoir dans lesquels ils sont pris, mérite tout de même d'être considéré au même titre que la mauvaise foi des dominants).

II. Conflit dans la commission

On va donc étudier une situation qui met cette double contrainte particulièrement à l'épreuve, au cours des travaux de la commission du nom. Jean-Pierre et Chantal sont chargés, au sein du Bureau de Congrès, d'animer cette commission. Après une première demi-journée de travail, la commission a évoqué un certain nombre de dispositions à prendre pour organiser en plénière le choix du nom, mais les autres membres du Bureau de Congrès estiment que la commission ne s'oriente pas vers les bons choix. La méthode de vote devant présider au choix du nom va cristalliser l'affrontement : à mains levées ou à bulletins secrets ?



Photothèque Rouge/Esteban (avec l'aimable autorisation de l'auteur)

Pour chaque vote, 4 questions sont posées successivement par la tribune aux congressistes : qui est pour / qui est contre / qui s'abstient / qui ne participe pas au vote (la non-participation se distingue de l'abstention mais sa signification

précise n'est pas entendue de la même manière par tous. Elle marque le plus souvent une contestation du vote lui-même, de la formulation du vote ou le fait que le votant s'estime incompetent pour cette question; l'abstention renvoie plutôt à une indécision ou une indifférence). Chaque congressiste dispose d'un petit carré de papier vert qui sert de carte électorale. Il doit le lever une fois et une fois seulement en signe de réponse à une des questions posées. A chaque fois des militants qui n'ont pas le droit de vote comptent les papiers verts levés dans chacun des six carrés de votants et annoncent le résultat à la tribune.

« Le vote à main levée »
photo du congrès de fondation par Esteban (photothèque Rouge)

Jean-Pierre et Chantal, lors de la deuxième demi-journée, vont tenter de modifier les orientations de la commission, mais ils vont se heurter à l'opposition de Mathilde et Timothé. Notons avant d'entrer dans la scène qu'ils sont tous les quatre membres de la LCR, habitués aux mécanismes partisans, que Jean-Pierre et Chantal sont plus âgés que Mathilde et Timothé, et que tous les quatre semblent se connaître.

Dimanche 08 février 2009, 10 heures
St Denis, Eurosites, salle Berlin
Congrès fondateur, commission du nom

Venant de la salle Copenhague où les discussions continuent sur la constitution du prochain CPN, j'arrive dans la salle Berlin. C'est la reprise des travaux de la commission du nom que j'ai laissé en cours de route hier au soir. Des 40 personnes alors présentes, il n'en reste plus qu'une dizaine, toujours assises sur des chaises installées en cercle. Un membre du bureau de congrès est également présent.

La commission a pour mission de décider de la procédure qu'adoptera, dimanche, la plénière, pour fixer le nom du nouveau parti. Dès le lancement du projet de nouveau parti, des propositions de nom (jusqu'à plusieurs centaines) ont été faites *via* un forum internet et sur différentes listes de discussion. Un groupe de travail du CAN s'est ensuite mis en place et a produit, par un va-et-vient avec les comités, une liste de 21 noms, classés en fonction du nombre de voix cumulées qu'ils ont obtenus dans l'ensemble des congrès locaux. La procédure fixée par le CAN indique que le classement n'est qu'indicatif, et qu'il reviendra au congrès de décider réellement du nom, reste à décider comment : sur quels noms voter, avec combien de tours, à mains levées ou à bulletins secrets, ... ?

Je m'installe un peu en retrait sur une chaise et allume mon dictaphone.

[...]

Une commission autonome ?

[...]

Je comprends que le membre du BC est venu pour remettre en cause une partie des conclusions à laquelle la commission était arrivée hier, en l'occurrence la liste des noms soumis au vote et le principe du vote par bulletins secrets. L'ambiance me paraît assez tendue, au vu surtout du ton des interventions, plus dur que d'habitude. La discussion est organisée sur le principe du tour de parole, mais il est moins respecté que lors de la plupart des scènes observées, parfois plusieurs personnes parlent en même temps et/ou sans l'assentiment de Jean-Pierre, qui anime les travaux de la commission. Les interventions portent sur trois niveaux différents : le fond de la décision à prendre / le fait même que le bureau de congrès soit intervenu dans les travaux de la commission / digressions sur l'objet de la commission et le nom du parti.

[...]

On est bien ici dans ce que le chapitre 5 a permis de décrire comme un des rares moments où une épreuve s'engage entre les favorables à une proposition et les défavorables : les personnes opposées à la proposition de voter à bulletin secret veillent à la non-application de cette proposition, en l'occurrence en provoquant une rediscussion. Nous n'avons pas eu accès au moment où les différents membres du bureau de congrès ont discuté, et où ils ont certainement pris la décision d'envoyer Michel pour intervenir à la réunion de la commission. En tout cas lors de la réunion observée, Jean-Pierre et Michel défendent les mêmes positions, depuis leurs différents statuts. Le statut de l'intervention est alors ambigu : s'agit-il d'une injonction du bureau de congrès à changer la décision, que la commission doit se contenter d'enregistrer ? Ou le bureau de congrès souhaite-t-il remettre le sujet en débat, tout en laissant à la commission le soin de trancher au vu des nouveaux arguments ?

L'enjeu de la discussion dépasse la question de la procédure de vote : si le bureau de congrès peut invalider purement et simplement les travaux d'une commission, le système des commissions conserve-t-il un sens ? Pourquoi le bureau de congrès ne déciderait-il pas alors tout tout seul, directement ? Tels sont les éléments mis en jeu par la discussion. Jean-Pierre va alors essayer de mettre en œuvre la solution laissant le pouvoir de décision dans les mains de la commission, le BC pouvant alors apparaître simplement comme un organe extérieur ayant contribué à la discussion.

[...]
[00.09.35] [brouhaha] Jean-Pierre _Alors, parce que – Alors, alors, j'ai 3 questions, est-ce que en gros, **le consensus auquel on arrive après discussion avec le bureau d'organisation, hein, euh agréé**, et donc on peut le / légitimer, bon. Deuxième question c'est [...] vous savez qu'on devait faire une intervention à la tribune etc, donc Chantal elle a rédigé un texte si j'ai bien compris tu t'es levée tôt, y'a encore ce petit travail à faire au niveau de la commission de voir si on est d'accord, et troisième chose [la liste des intervenants pour et contre chaque nom lors de la plénière] **[00.10.39]**
[...]

Cette tentative est un échec. Timothé va se charger de mener la contestation des propositions du BC. Il se concentre en fait sur un point, la modalité de vote, et rejette un par un les arguments avancés par Michel, le membre du bureau de congrès.

Le non-respect du tour de parole

La discussion va se polariser entre, d'une part, Timothé et Mathilde, et d'autre part, Jean-Pierre et Chantal. Les autres personnes présentes sont considérées ici comme des Tiers qui incarnent, comme on l'a vu au chapitre 4, l'ensemble de manifestations antérieures de l'existence d'acteurs constituant l'objet NPA et d'anticipations des contraintes que ces acteurs vont être capables de faire peser sur le devenir futur de cet objet. Tiers qui sera d'ailleurs également rendu présent dans les prises de paroles des protagonistes. A plusieurs reprises Jean-Pierre tente de clore la discussion en annonçant des tours de parole très brefs, mais Timothé ne les respecte pas, il prend la parole d'autorité.

[...]
[00.19.28] _Timothé et qu'il y ait 4 urnes, et qu'on dépouille et ça prenait 15 minutes [...], et [René s'apprête à le couper]
_Timothé J'termine avec ça mais c'est pour / réexpliquer [...]
[René fait toujours mine de commencer à parler, Jean-Pierre fait chuut à l'adresse de René]
_Timothé Oui mais, tu seras sûrement contre mais, on donnera notre avis la-dessus
_René (coupant finalement Timothé) Non moi c'est sur le temps de parole
_Timothé Mais le temps de parole sur euh- sérieusement
_René **Moi on m'a dit c'est clos, jsuis désolé mais j'ai pas pu m'inscrire et je constate que tu prends la parole 4 fois**
_Jean-Pierre chuut

_Mathilde [s'adressant à René] Mais il a presque fini
_Jean-Pierre chuut
_Timothé Je propose simplement qu'on ait une discussion là-dessus on en a pas eu, on à eu des questions-réponses. Donc je termine sur le fait que ça prendra une quinzaine de minutes [il continue à développer son argumentaire, répondant point par point aux arguments avancés par le Bureau de Congrès]

[00.20.13]

Finalement René ne participera presque pas à la discussion. Jean-Pierre réaffirme régulièrement que 'maintenant on arrête là' ou encore que 'Chantal répond et puis point barre', ne donnant presque jamais la parole à quelqu'un qui prend la peine de lui demander. On constate que les différentes personnes actives (Mathilde a aussi pris la parole à d'autres moments et était omniprésente lors des discussions de la veille) dans la réunion s'accordent pour dénier toute légitimité à l'intervention de René.

Voyons quels sont les critères remplis par la prise de parole de Timothé :

- Parler sans attendre qu'on l'y autorise, continuer pendant quelques secondes même si on parle en même temps que lui, reprendre rapidement si l'on est interrompu
- Prendre un ton calme mais déterminé
- En venir rapidement au sujet en lui-même
- Annoncer qu'on va faire court, plus généralement signifier que l'on n'ignore pas les contraintes de temps qui encadrent la prise de parole
- Justifier sa transgression (ici, le fait qu'il n'y ait pas eu de débat ouvert)

Le fait que la rupture du tour de parole réussisse est certainement lié au statut de la personne qui le réalise : en l'occurrence Timothé semble reconnu par Jean-Pierre et Chantal comme un contradicteur légitime. On remarque que cet aspect 'statutaire' est largement superposé aux compétences mises en œuvres dans la prise de parole : on peut alors se demander si c'est l'apprentissage de ces compétences qui permet l'accession à la légitimité, ou l'accession à la légitimité qui entraîne l'apprentissage des compétences.

Ce type de rupture, répétée et réussie, du tour de parole, est très peu fréquente dans nos observations. Notons qu'elle n'est pas sans coût : le respect de la parole des uns et des autres est un pilier structurant des interactions auquel les acteurs ont l'habitude de s'entre-rappeler, comme on l'a vu aux chapitres 2 et 4. On peut donc dire qu'**il arrive rarement que des acteurs suffisamment capables de parler de manière calme et déterminée en même temps que d'autres se retrouvent suffisamment**

confiants dans la justification de la transgression pour effectivement rompre le tour de parole.

Le refus de procéder à un vote

Revenons à la discorde entre Timothé et Jean-Pierre à propos de la procédure de vote, à bulletins secrets ou à main levée. Aux tentatives répétées de Jean-Pierre de clore la discussion par l'expression d'un consensus apparent tel qu'il a été décrit au chapitre 5, Timothé a répondu par divers arguments sans permettre à cette apparence d'exister. L'épreuve engagée pourrait alors passer par un vote pour se résoudre. On a vu au début du chapitre que les participants pouvaient difficilement se reconnaître une pleine légitimité à voter du fait du caractère aléatoire des effectifs dans chaque commission. Cependant, dans la commission du nom, de nombreux votes 'indicatifs' ont été organisés lors de la première demi-journée de travail, et les acteurs minoritaires lors de ces votes ont accepté de laisser continuer les discussions, ce qui peut sous-entendre qu'ils acceptent que la position majoritaire soit celle qui advienne dans les faits.

[00.20.13]

_Timothé donc voilà les arguments que je défendais hier, et que la commission a défendu hier, et je continue à les défendre. Et il me semble que **les arguments que donne le bureau de congrès**, sur ces deux éléments : 'grotesque', et puis 'c'est pas grave si on vote deux fois', **me semblent pas opérants**. Et c'est simplement pour le / re-dire, voilà

[brouhaha de quelques secondes]

_Mathilde Mais qui prend la décision ?

_[en même temps, une autre personne tente de prendre la parole. Plusieurs réactions négatives]

_Jean-Pierre Je vais redonner la parole à Chantal parce que c'est normal, et on arrête là

_Chantal Le bureau de congrès a estimé que, d'une part, [elle reprend les différents arguments en faveur du vote à main levée. Timothé n'est pas très attentif, Chantal l'interpelle : 'Tu as posé une question, tu écoutes la réponse' puis reprend le fil de son intervention] et voilà, donc soyons raisonnables, bon si il faut voter on va voter à nouveau, mais je pense que **ça n'est pas raisonnable, parce que...de toute façon on risque d'avoir un truc qui va être qu'il va y en avoir qui vont demander un vote du congrès**, est-ce que c'est à bulletin secret ou est-ce que c'est pas à bulletin secret, et commencez ce vote sur les noms par un vote 'est-ce qu'on vote à bulletin secret ou est-ce qu'on vote pas à bulletin secret' je pense que ça serait pas / raisonnable.

[00.22.18]

Outre l'utilisation de l'opposition raisonnable / déraisonnable, dont on a vu le rôle au chapitre 4, on note ici que Chantal indique clairement que les partisans du vote à main levée continueront, quoi qu'il arrive dans la commission, à veiller à la non-application du vote à bulletins secrets. Ils remettraient la décision en jeu dans une nouvelle instance, en l'occurrence la séance plénière du congrès. Elle invoque donc ici la plénière comme Tiers et partage dans le même temps le risque qu'elle identifie d'une mise en danger du caractère réussi du congrès par la mise en discussion d'une procédure de vote.

[00.22.18]

_Jean-Pierre Donc euh voilà est-ce que... tu veux poser une question ? Est-ce que les camarades qui ont posé la question euh.....insistent absolument pour qu'il y ait un vote dans la commission ou on peut en rester là ? Voilà

[Des mains se lèvent]

_Jean-Pierre Non non mais c'est pas, c'est pas un débat

_Mathilde Non mais c'est juste une question [début de brouhaha] Deux secondes, camarades, s'il vous plait, c'est juste une question qui est simple, on a voté sur pleins de trucs, c'est pas grave, c'est pas grave, non mais à un moment donné qui c'est qui prend les décisions, **c'est une vraie question** [haussant le ton et détachant bien les mots] **qui prend les décisions ?** _Jean-Pierre [la coupant] La je propose qu'on s'arrête là, sauf si y a des camarades qui veulent absolument pas arrêter, moi je dis, là, on a décidé, [...] avec toutes les remarques qui ont été faites, mais il y a une décision qui est prise.

_Maxime [dans un certain brouhaha] La décision c'est quoi ?

_Jean-Pierre [le silence revient] C'est à dire qu'on accepte la proposition des 5 premiers noms sur la liste, avec un vote à deux tours, un pour et un contre en arguments, pas en votes, voilà, c'est un vote uninominal, d'accord, et c'est un vote à main levée pour le premier comme pour le deuxième tour.....J'arrête là ? Mais c'est pas terminé après [la commission a d'autres sujets à traiter]

_Aristide Je voudrais juste ajouter quelque chose : ce que tu viens de dire, **ça revient à accepter texto, la proposition du bureau de congrès**, ce qui revient à dire que le bureau de congrès [plusieurs personnes font du bruit, recouvrant sa voix]

_Mathilde [intimant le silence] Camarades là !

_Jean-Pierre Non mais tu peux le répéter trois fois, moi je suis pas d'accord avec ton intervention [brouhaha]

_Chantal dans les congrès locaux, ça a été fait à main levé partout

_Jean-Pierre [la coupant] Ne donnez pas d'arguments ! Ne donnez pas d'arguments, sinon la aussi les ¾ d'heures qu'on vient de passer n'ont servi à rien, si on remet en cause à chaque fois, hein, **ce qui semble se dégager**. Je comprends qu'il y ait des camarades qui se disent 'bon c'est pas exactement mon idée qui est passée', bon voilà, mais / voilà.

[00.24.37]

Ici Jean-Pierre essaye à nouveau de clôturer la séquence par la production d'un consensus apparent : sans vote, il formule la proposition qu'il souhaite retenir, espérant des autres participants un choix entre silence et approbation, qui lui permettrait ensuite d'introduire le sujet suivant. Ses contradicteurs lui renvoient cette fois non pas des arguments sur le fond de la décision, mais un commentaire sur la procédure, qui rabat Jean-Pierre sur une position d'autorité (défendant le Bureau de Congrès) qu'il cherche à ne pas endosser (cherchant à trouver un consensus au sein de la commission). Jean-Pierre va jusqu'à interrompre Aristide qui s'apprête à interpréter la situation dans le sens d'une position d'autorité du BC, pour formuler son interprétation : une décision « semble se dégager ». Or à ce moment-là, il est très difficile pour l'observateur de constater que le vote à main levée 'semble se dégager' de façon majoritaire dans la commission.

La fin de l'épreuve

[00.24.37]

_Gilbert Non mais 1. on a bien travaillé, 2. on avait identifié les problèmes que c'est posé le bureau de congrès, 3. on avait la faiblesse de penser qu'on serait en capacité d'expliquer [...] et le bureau de congrès ils comprennent pas. Il y a une solution avec un aller et retour avec le bureau de congrès pour définir une synthèse avec cinq noms et deux tours, par un vote à main levée, [...] donc tout ça ça marche très bien, on sera en capacité d'expliquer sans qu'il y ait des débats à la con parce que c'est ça qu'il faut éviter, on est responsables quand même

[00.25.22]

Gilbert n'est pas membre de la direction de la LCR et ne semble pas reconnu par les autres intervenant comme un habitué de ce genre de controverses. Son intervention vient donner un poids supplémentaire à l'interprétation de la situation portée par Jean-Pierre et Chantal : il représente le Tiers, qui a changé d'avis du fait de l'intervention du Bureau de Congrès, et prend au sérieux la menace de Chantal : il souhaite éviter que la question soit posée à nouveau lors de la plénière.

[00.25.22]

_Chantal On pourrait profiter du congrès pour pas faire simplement que discuter sur 'on lève la main' ou [...], franchement, on a passé une heure là

[00.25.29]

Chantal profite ici de cette intervention pour délégitimer les positions opposées à la sienne, accusées de faire perdre un temps précieux (le congrès fondateur, un événement rare) à discuter de choses futiles (lever ou non la main). Pourtant elle attache manifestement une importance à cette question, puisqu'elle n'a pas choisi de céder, de laisser les positions contraires emporter la décision afin d'abrégier le débat. Elle place ainsi la pression sur les tenants du vote à bulletin secret, rendus principaux responsables du temps passé.

S'appuyant sur ces deux interventions, Jean-Pierre va tenter, une nouvelle fois, de faire accepter la décision comme un consensus de la commission. Il abaisse cependant un peu son niveau d'exigence, souhaitant simplement que ça ne fasse pas « scandale ».

[00.25.29]

_Jean-Pierre Bon est-ce qu'on peut passer aux points suivants, au pluriel, sans que ça fasse de scandale dans la commission...**D'accord ?**

_Timothé **D'accord euh.... [00.25.44]**

[situation confuse, plusieurs personnes parlent. Une phrase cynique de Timothé est mal reçue par plusieurs personnes, il relativise 'oh ça va on peut rigoler', puis la discussion reprend brièvement sur la question de la liste des noms]

[00.26.45]

C'est à nouveau un échec. Timothé refuse de laisser conclure sur l'apparence d'un consensus. Cependant il n'entraîne pas nettement les quelques personnes tierces présentes, sa 'blague' suscitant même des réactions négatives. Enfin la relance d'une autre personne remettant en discussion un autre point que celui sur lequel Mathilde et lui avaient concentré leurs efforts (la liste des noms) affaiblit leur position, en les plaçant à un 'camp des râleurs' au détriment de la position d'adversaires égaux qu'ils tentent de maintenir depuis le début.

[00.26.49]

_Jean-Pierre Écoutez, on ne peut pas jouer une commission à l'usure, voilà. Je redis aux camarades, il y a x interventions, on voit se dessiner une tendance, **il y a pas toujours besoin d'un vote dans une commission**, mais qu'il y ait vote ou pas, une fois que le débat a été clos, c'est à dire qu'il y a une liste d'inscriptions, et ben on ne remet pas en cause systématiquement la discussion qui vient d'avoir lieu, voilà

_Mathilde [le coupant] Oui mais sauf que c'est ce qui s'est passé Jean-Pierre, hier y a eu un vote, [Chantal tente de l'interrompre, Mathilde hausse le ton] hier y a eu un vote sur ces éléments la, y a pas eu de nouveaux éléments

_Chantal [en même temps] Mais ça suffit

_Mathilde [continuant] C'est pas de la démocratie, jsuis désolé, c'est quoi, c'est de la démocratie ça ?

[brouhaha]

_Chantal **Il y a un bureau de congrès qui a été désigné, issu d'une direction qui a été élue** [Timothé commente] Oui, qui a été élue, oh tu joues sur les mots

_Timothé Mais poursuivons justement [s'adressant à Jean-Pierre] la suite la, vas-y Jean-Pierre [deux personnes insistent : 'la suite']

_Chantal Alors la suite, il m'avait été demandé de préparer le rapport de la commission, [00.27.50] [elle continue par une introduction présentant le texte qu'elle compte dire devant la plénière pour rapporter les travaux de la commission]

J'observe la fin de la réunion. L'ambiance reste tendue mais les points évoqués jusque là ne reviennent pas sur le tapis. Une partie des participants prévoient de se revoir après déjeuner pour finaliser la préparation du texte de compte-rendu. Pour ma part je rejoins la salle Europe ou je retrouve Michaël qui me raconte la gestion des amendements dans sa commission.

« D'accord euh... - conflit dans la commission »

extrait du journal de terrain, avec extraits de l'enregistrement audio du congrès, 'commission nom'

Jean-Pierre et Chantal usent finalement d'arguments qu'on peut appeler « d'autorité » : en tant qu'animateur de la commission, Jean-Pierre décrète qu'elle ne nécessite pas de vote, malgré la persistance de l'expression des désaccords. Puis Chantal fait appel à l'autorité du Bureau de Congrès. Il ne s'agit plus d'insister sur le bien-fondé des arguments que le BC aurait avancé, mais d'en appeler à son statut différent : il serait désigné par une direction élue. C'est donc ici le principe hiérarchique qui l'emporte, et Chantal accepte symboliquement de considérer la commission quelque peu 'dessaisie' de sa capacité à prendre souverainement des décisions.

Face à ces nouvelles positions, et dans le contexte où les Tiers présents ne se sont pas ligués avec lui et Mathilde, Timothé se résigne : « la suite, vas-y Jean-Pierre ». S'il n'a jamais accepté de laisser dire qu'il y a consensus, il donne maintenant en quelque sorte le feu vert à la position 'des mains levées'. Mathilde ne continuera pas le combat toute seule.

Cette scène est, rappelons le, plutôt inhabituelle dans la virulence des propos échangés. Plus rares encore sont les moments où des degrés de violence plus élevés sont atteints : cris, départs précipités, violence physique. Néanmoins, comme dans le cas des

controverses pour lesquelles Cyril Lemieux propose un cadre d'analyse¹⁶, la violence est ici l'horizon du conflit. Violence, en l'occurrence, qui est moins celle de la force physique (quoi que si le processus de fondation n'a pas ou très peu donné lieu à son utilisation, il ne faut pas en déduire qu'elle soit impossible ou totalement exclue) que celle de l'autorité.

On a vu comment les acteurs tentaient de maintenir le déroulement de la commission dans une situation qui soit descriptible dans les termes d'un échange d'arguments rationnels, entre des individus égaux. Le basculement dans une situation qui pourrait être décrite dans les termes d'un rapport de force entre les participants volontaires d'une commission et les membres qualifiés du bureau de congrès, représentés par les animateurs désignés de la dite commission a été repoussé longtemps.

Dans la plupart des autres situations, une telle épreuve ne s'engage pas. Mais que se passe-t-il alors ?

III. L'élaboration des textes ou la gestion des entrepreneurs d'amendements

En effet si on comprend mieux les stratégies d'évitement des situations de référence à l'autorité hiérarchique et la possibilité de leurs échecs, cela n'épuise pas l'analyse de la situation aux multiples contraintes que nous avons dessinée en introduction de ce chapitre. D'autant que les 'entrepreneurs de mobilisation' identifiés par Raphaël Wintrebert, que nous avons en quelque sorte laissé au stade d'hypothèse à la fin du chapitre 6 sont ici bel et bien présents. En effet les commissions chargées de préparer l'adoption des textes fondateurs par la séance plénière réunissent chacune plusieurs dizaines de personnes, dont une bonne partie figurent sans doute parmi ceux des milliers de militants investis dans le processus qui connaissent le mieux les textes et sont les plus déterminés à faire advenir telle ou telle proposition. On parlera alors ici plutôt d'entrepreneurs d'amendements.

Rappelons le problème qui se pose aux membres du Bureau de Congrès. Le processus d'écriture n'a jusqu'aux congrès locaux donné lieu à aucun tri des amendements et c'est la règle d'exhaustivité qui a valu, désamorçant ainsi largement la critique que n'aurait pas manqué de susciter l'élimination préalable d'une partie des amendements.

16 Lemieux (C.), 2007 : « A quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* (25-1), p. 191-212

Avec les P.V. des congrès locaux, le secrétariat a établi une liste des amendements qui ont recueillis une majorité de votes positifs par au moins un congrès, à laquelle s'ajoute les amendements qui ont été votés dans de très nombreux congrès, même s'ils n'ont jamais été majoritaires (selon une habitude se référant à la démocratie-conflit qui permet de ne pas rendre invisible une position qui serait minoritaire dans chaque congrès mais tout de même très importante au niveau national). Cette liste est donc déjà plus restreinte, mais toujours beaucoup trop longue pour envisager de voter en séance plénière l'ensemble de ces amendements (plusieurs dizaines par texte, sachant qu'un seul vote lors de la séance plénière dure plusieurs minutes du fait du comptage des voix). **Les commissions de travail vont donc devoir aboutir à des textes pré-définitifs, susceptibles d'être votés à une large majorité par la plénière après le vote de seulement quelques amendements, sans donner lieu à des manquements à la démocratie qui alimentent la critique.** Le but du jeu pour les membres du Bureau de Congrès est donc d'intégrer ou d'éliminer un maximum d'amendements en un temps limité, et ce sans autoritarisme.

La situation est alors plus institutionnalisée que celle observée dans la commission du nom, ou plutôt plus équipée : les membres du secrétariat ont prévu d'équiper chaque commission d'un ordinateur portable et d'un écran géant, et ils sont plus nombreux à animer chaque commission. C'est alors une véritable *mise en scène*¹⁷ de la minorité des nombreux amendements proposés qui est organisée.

Les membres du Bureau de Congrès ont préparé la séance en triant les amendements reçus en plusieurs catégories : ceux qui semblent adoptables de manière consensuelle, ceux qui semblent rejetables de manière consensuelle, ceux qui semblent mériter une discussion lors de la commission préparatoire, ceux qui semblent mériter d'être tranchés par un vote lors de la séance plénière. Un membre du Bureau de Congrès fait alors défiler le texte sur l'écran géant.

A chaque amendement proposé, il annonce le sort que le Bureau de Congrès propose de lui réserver. C'est la première étape incitant les entrepreneurs d'amendements à abandonner leur ambition d'intégrer tel ou tel amendement, en faisant en quelque sorte confiance au classement opéré par le secrétariat. Ainsi Mickaël explique lors de l'entretien

¹⁷ Goffman (E.), 1973 : *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit

que nous avons eu avec lui (n°31, le 02/07/2009 dans un café) qu'il a préféré, face à la quantité d'amendements, ne pas signaler le sien qu'il avait pourtant discuté et élaboré durant les réunions organisées par son comité. On pourrait aussi dire qu'il n'a pas osé. Si personne ne réagit, le sort proposé est entériné et immédiatement appliqué sur l'ordinateur présent à la tribune, de manière visible sur l'écran géant. C'est alors ce que Philippe Urfalino a décrit comme une décision prise au consensus apparent. Il suffit qu'une personne se signale par une prise de parole ou un signe de la main pour interrompre le déroulé du texte. Ainsi les membres du congrès respectent ici scrupuleusement la démocratie-forum. Après avoir brièvement expliqué le sens de son interruption, le militant se voit attribuer quelques minutes pour défendre un amendement devant la commission. Que l'amendement figure ou non dans la liste élaborée par le secrétariat ne joue d'ailleurs pas sur ce fonctionnement : il suffit qu'un congressiste réclame la parole pour qu'il puisse présenter un amendement. Un autre militant se charge alors de faire un 'contre', expliquant pourquoi il faudrait au contraire rejeter cet amendement.

Après le 'pour' et le 'contre', un 'vote indicatif' est organisé à main levée, sans comptage des voix : il s'agit de montrer à tous l'état du rapport de forces au sein de la commission. Si les votes sont équilibrés, ce qui arrive très rarement, les membres du Bureau de Congrès proposent d'ajouter l'amendement à la liste de ceux qui seront votés en plénière. S'il recueille une large majorité, il est proposé de l'intégrer. S'il recueille une très faible minorité, ce qui arrive souvent, la personne qui anime la commission prononce une phrase du type 'Camarade, vous voulez maintenir votre amendement ?' Le camarade en question est alors censé répondre 'non', et l'amendement est alors enterré. Néanmoins s'il répond oui, l'animateur de la commission peut lui redemander en lui rappelant l'ensemble des contraintes qui pèsent sur la situation et le peu de chances que l'amendement a d'être adopté lors de la plénière alors qu'il est déjà très minoritaire dans la commission, mais si l'entrepreneur d'amendements persiste à le maintenir, l'animateur accepte, quitte à montrer ses regrets par des signes d'agacement, et la personne qui s'occupe de l'ordinateur inscrit le dit amendement à la liste des votes à faire en plénière. Ainsi un militant qui est parvenu à se faire désigner comme délégué au congrès peut-il, s'il n'est pas convaincu par la mise en scène de la minorité de sa position et qu'il ne saisit pas les incitations à

abandonner qui lui sont fournies par les autres congressistes et par le BC, peut soumettre un amendement à la séance plénière du congrès de fondation. Cette situation est effectivement arrivée, elle n'est donc pas une élaboration hypothétique et on peut dire que le fait de laisser cette possibilité ouverte, tout en organisant le congrès de façon à en limiter l'avènement réel, à eu des effets essentiels sur la gestion des mécontentements.

Conclusion

Le Bureau de Congrès, dont les membres sont largement issus du SBP de la LCR, a donc mis en place un dispositif faisant une large place à la mise en scène de la minorité et permettant d'amener les 'entrepreneurs d'amendements' à renoncer à soumettre un grand nombre d'amendements à la séance plénière. Ce dispositif a permis de répondre à l'ensemble des contraintes, a donné des points d'appuis à un certain nombre de critiques, mais a globalement permis d'articuler efficacement loyauté et prise de parole.

Chapitre 8.

S'organiser pour peser

Si l'expression de l'opinion de chacun est facilitée, qu'elle ne pèse pas pour autant nécessairement sur les actions mises en œuvre, mais que les échanges de parole sont quand même le lieu d'élaboration de ce qui va se faire, comment comprendre l'influence des militants sur la mise en œuvre de telle ou telle décision ? Ne dispose-t-on comme seule clé de lecture de l'étude du prestige comparé de chaque individu, comme levier de l'action collective ?

On se propose ici au contraire, sans nier les différences de poids symbolique entre la parole d'un dirigeant historique de la LCR et celle d'une jeune militante inconnue, d'explorer une autre piste d'explication du poids plus important de certaines paroles dans la mise en œuvre effective des propositions qu'elles portent. On pourra alors se demander **en quoi l'organisation collective intra-partisane joue-t-elle sur l'articulation de la prise de parole, entre loyauté et défection ?**

Vendredi 6 février 2009, 15h30
St Denis, Eurosites, salle Copenhague
Congrès fondateur, réunion de la commission 'CPN'

[La commission a pour but de trouver la méthode adaptée pour constituer une liste de militants pour composer la direction, puis de négocier cette liste avant de la soumettre de façon globale au vote de la plénière finale]

[OO.11.00]

_ *Jean, Tarn* Nous on soumet par exemple à la commission une candidature qui est collégiale. C'est à dire qu'on va pas mandater une personne mais notamment donc – pour l'instant nous sommes 5, si il faudra un nom on donnera un nom par pure forme administrative mais par contre on continuera à travailler au minimum à 5 mais bien sur ça reste ouvert, et tout membre du NPA de notre département pourra réclamer à monter au CPN ou alors à participer aux tâches. C'est la proposition que l'on fait.

[La discussion continue sur le principe des tours de parole, abordant plusieurs points, dont la suppléance]

[OO.13.19]

_ *Isabelle, Région Parisienne (RP), Bureau de Congrès (BC)* En fait y a deux questions la, y a la question qu'est posée par le camarade du 81, et la question qu'est posée sur [inaudible]. Ni l'un ni l'autre, à l'heure qu'il est, ne sont prévus

par les statuts. Si, au terme du travail de la commission des statuts, la proposition que défendent les camarades du 81, qui est posée hein dans les réunions nationales mais qui a été jusqu'ici fortement minoritaire, c'est à dire l'idée que finalement la direction serait juste un ensemble de délégués des comités.[...] Si les statuts sont refondus dans cette direction la, [inaudible]. Mais à l'heure qu'il est, ce qui n'est pas possible c'est de considérer que dans certains départements le mode de désignation, d'élection des membres de la direction serait différent.

[00.14.22]

[Isabelle aborde ensuite la suppléance puis la discussion continue sur différents points. Une personne reprend la proposition de candidatures collégiales]

[00.30.58]

_Séverine, Région Parisienne, CAN Ben faudrait que vous ayez des camarades pour aller défendre aussi enfin faudrait qu'il y ait des gens qui défendent aussi la même chose que vous qui le défendent dans la réunion des statuts sinon c'est clair que vous allez galérer quoi, même si je partage pas vos positions euh ouais c'était pour revenir sur euh...ouais Séverine jsuis de Créteil [00.31.13]

[Séverine argumente ensuite en faveur de candidatures uniques, puis la discussion continue. La direction ne comprendra finalement pas de candidatures collégiales.]

« La candidature collégiale »

extrait de l'enregistrement audio du congrès, 'commission CPN 1'

I. Impuissance individuelle

Cette séquence est originale parce que Séverine explicite ce qui est un point essentiel du fonctionnement normal du processus de fondation : les textes sont interconnectés, il est donc indispensable d'intervenir de manière coordonnée aux différents lieux de décision pour pouvoir infléchir une orientation. En l'occurrence ici Isabelle et Séverine invoquent les statuts en cours de rédaction pour sortir la proposition de Jean du cadre des discussions *possibles* dans cette commission (sans s'abstenir de présenter des arguments, sur le fond, contre sa proposition : ce double mécanisme est très fréquent). Cependant les réunions nationales (du CAN) évoquées par Isabelle, n'étaient pas ou très peu l'occasion de votes, il est donc délicat d'affirmer qu'une position y était 'très fortement minoritaire'. Quant aux statuts, ils ne sont pas spécialement explicites sur cette question.

⇒ Les comités, les autres structures locales ou régionales, les assemblées délibératives locales, les commissions peuvent proposer des candidatures pour les CPN. Ils tiendront compte des critères inscrits dans le projet de statuts (parité, réalité géographique, commissions nationales sensibilité politique) mais aussi d'autres équilibres travailleurs publics/privés/chômeurs/précaires, entre générations, engagement dans les luttes...

⇒ La commission des candidatures a pour fonction de recenser toutes les candidatures, d'alerter sur d'éventuels déséquilibres, de présenter un rapport à la commission des candidatures élue par le congrès, elle n'arrête pas une liste.

⇒ La **commission du congrès** présente une liste de 150 candidats respectant l'ensemble des critères. D'autres candidatures peuvent être maintenues et soumises au vote du congrès.

« Mode d'emploi du congrès, Sur l'élection du CPN »
extrait du bulletin de débats préalables au congrès, janvier 2009, tome 1, page 2

.....
ou autre type de regroupement. Il élit à la parité un conseil politique national (CPN) représentatif du parti, de sa réalité géographique comme de ses commissions nationales, et de ses sensibilités politiques. S'il existe des orientations politiques

« Le congrès et la représentation du NPA. Version issue de la réunion des 8 et 9 novembre »
extrait du bulletin de débats préalables au congrès, tome 1, page 24

Les textes n'évoquent pas la question des candidatures collégiales, ni pour l'approuver ni pour la rejeter. Ce qui différencie Jean du Tarn d'Isabelle et Séverine, toutes 2 de la région parisienne, respectivement membres du bureau de congrès et du CAN, n'est donc pas simplement la connaissance ou la déférence envers le texte provisoire des statuts. On pourrait plutôt parler, comme l'a constaté Florence Faucher dans son étude des Verts, de « minorité suffisamment confiante pour les invoquer systématiquement »¹⁸.

Isabelle et Séverine sont opposées au principe de candidatures collégiales au CPN. Le texte provisoire et la position majoritaire des précédentes réunions nationales servent donc d'appuis légitimes à la position exprimée par Isabelle. Elle affirme par ailleurs sa position dans une autorité ('ce qui n'est pas possible') tout en l'inscrivant dans un processus toujours modifiable ('si les statuts sont refondus dans cette direction').

¹⁸ Faucher (F.), 1999 : *op. cit.*, p. 212

II. Efficacité de l'organisation intra-partisane

Doit-on alors considérer que le conseil de Séverine est vain, que Jean pourrait bel et bien se contenter de convaincre la commission CPN pour faire aboutir sa proposition de candidatures collégiales, puisque les textes ne l'interdisent pas ?

Pour comprendre la justesse du conseil de Séverine, il faut replacer la proposition dans son contexte. En effet même s'il convainquait la commission, de nouveaux obstacles se dresseraient devant la proposition : le bureau de congrès, la prochaine séance de la commission, voire la plénière du congrès seraient l'occasion pour les nombreux tenants de la position 'adverse de faire rebrousser chemin. Et dans ces nouvelles arènes, nul doute que les textes des statuts, même flous, seraient invoqués pour rejeter la proposition de Jean.

On peut alors dessiner en creux les conditions à remplir pour tenter de faire changer une position. Il est nécessaire tout d'abord, comme le dit ici Séverine, de s'organiser afin de porter cette proposition dans toutes les arènes où elle a des conséquences. Il faut ensuite maîtriser les textes qui encadrent le sujet, afin de pouvoir jouer sur l'implicite et l'explicite, contester les interprétations proposées, affirmer la sienne. Enfin seulement il faut évidemment convaincre les différentes assemblées auxquelles on fait face du bien-fondé de sa position.

Mais on peut inclure les trois nécessités dans le principe d'organisation collective : en effet s'organiser collectivement pour tenter de faire advenir une certaine orientation implique et permet à la fois de sortir de la simple situation empirique pour prendre conscience de ce qu'il convient de faire dans ce but.

Samedi 07 février 2009, 14 heures 30
St Denis, Eurosites, Salle Europe
Congrès fondateur, avant le début de la plénière

La salle, avec une tribune au fond pouvant accueillir une dizaine de personnes, un écran géant, puis des centaines de chaises disposées en face pour accueillir les congressistes, est seulement remplie de plusieurs dizaines de personnes. Elles se répartissent en petits groupes, et discutent à voix basse, souvent de façon organisée (chacun son tour), parfois feuilles et stylos à l'appui. Je n'ai accès à aucun de ces groupes mais je peux en saisir des bribes. Il s'agit souvent de préparer les interventions pour la plénière toute proche. Ces micro-réunions rappellent celles qui se sont multipliées entre 12 et 13 heures, parfois annoncées par affiches, parfois non. J'ai alors pu discerner des réunions

rassemblant les membres de l'éducation nationale, des 'précaires', de la commission écologie, des 'jeunes',...

« Petits groupes à voix basse »
extrait du journal de terrain

Suite au travail des commissions, un certain nombre d'amendements restent à voter par la séance plénière du congrès, qui va donc décider de leur intégration réelle ou non dans le texte final. Avant chaque amendement, il est convenu qu'il y ait la plupart du temps deux interventions et seulement deux : l'une en faveur de l'amendement, l'autre en faveur du texte initial. Les personnes qui sont parvenues à mener un amendement jusqu'à la plénière peuvent donc s'organiser afin qu'une d'entre elles défende, dans le court temps qui leur sera imparti, le plus efficacement possible leur position. Parfois, elles écrivent même ensemble l'intervention. Habituelle pour les militants déjà organisés, cette préparation est un apprentissage pour certains 'nouveaux'. Ainsi on a pu voir les membres du bureau de congrès conseiller à différents membres défendant la même idée en commission de se rencontrer afin de pouvoir désigner à l'avance lequel d'entre eux viendra parler pendant la plénière.

Dimanche 08 février 2009, fin de matinée
St Denis, Eurosites, Salle Copenhague
Congrès fondateur, réunion de la commission 'CPN'

[La commission dispose alors d'une liste élaborée suite aux précédents échanges. La liste finale doit être présentée à la plénière quelques minutes après la fin de cette dernière réunion]

[00.29.41]

_Thomas, RP, Jeunes, CAN [...] [Sur les jeunes prévus pour l'instant] y à 5 NPA, 5 jeunes de la Ligue, 2 issus des JCR, sachant que c'est une organisation qui a participé au processus, qui s'est dissoute, qui était une organisation autonome et tout, et qui a joué un rôle malgré tout important, [...] et par rapport au camarade qui se retrouverait, par rapport à la proposition d'origine, ou il y avait / 3 personnes des JCR, issues des JCR, bon c'est un camarade qui joue un rôle central, Jérôme, camarade qui joue un rôle central, [...] donc voilà ça paraît pas très équilibré par rapport à la réalité des choses donc ça me paraît assez important, donc si jamais y a un souci par rapport [...] au ratio LCR – non LCR déjà Jérôme c'est pas quelqu'un stricto sensu LCR, si il doit être dans le CPN c'est au titre de son rôle central dans l'organisation du secteur jeune.

[La discussion continue sur le principe du tour de parole, les interventions se répondant assez peu les unes aux autres. Chacun amène ses revendications,

qui pour rajouter un camarade, qui pour en enlever un. Certains se contentent également de commentaires plus vagues]

[00.45.51]

_Stéphane, Jeunes Ouais très court hein mais moi j'pense qu'il y a deux-trois petits problèmes sur la question de la représentation des jeunes euh, dans le CPN, parce que il y avait une organisation qui s'appelle les JCR, qui a été dissoute, [il reprend les différents arguments], et sur la question de Jérôme, c'est pas un petit problème, et c'est pas [...] un très bon signe vis-à-vis des 300 jeunes des JCR et ça va créer des tensions [...] c'est pas une petite affaire, voilà [il argumente encore, notamment sur la place des jeunes dans les luttes] et le camarade Thierry de Clermont-Ferrand, il faut qu'il passe sur le quota de la sensibilité, voilà [...]

[1 ou 2 autres jeunes prennent la parole pendant la réunion à ce sujet, puis lorsque vient la fin de la réunion, dans une certaine confusion, Thomas interroge Isabelle (qui tient la liste définitive à jour) au sujet de leur requête : une place jeune a-t-elle bien été rajoutée ? Il formule plusieurs fois sa question avant d'être entendu, et d'obtenir une réponse claire, c'est oui.]

« Combien de jeunes au CPN ? »

extrait de l'enregistrement audio du congrès, 'commission CPN 2'

Ici l'organisation collective des 'jeunes' est flagrante : elle permet déjà au militant en question, qui joue sa place, de ne pas se défendre lui-même évitant ainsi de paraître trop concerné par son sort personnel. Elle permet de remplir un certain nombre de conditions nécessaires à l'aboutissement de leurs revendications :

- Allier une contestation de fond (la représentation des jeunes dans l'équilibre général de la direction) à une revendication précise (l'intégration de Jérôme)
- Appuyer leur proposition de nombreux arguments (place des jeunes dans la société, dans les luttes de ces dernières années, respect par les jeunes de la parité dans la délégation, dissolution des JCR, ...)
- Intégrer les contraintes qui pèsent sur leur interlocuteur (Isabelle et l'autre membre du bureau de congrès) en proposant une solution susceptible de respecter les équilibres (comptabiliser Thierry non comme jeune mais comme membre de la sensibilité)

Cependant le cadre de la réunion ne permet pas de connaître le résultat de la stratégie déployée de manière évidente : il n'y a pas de vote, ni de marquage clair du consensus, chacun parle à son tour et les membres du bureau de congrès semblent faire évoluer la liste sans que l'on puisse toujours savoir comment avec certitude. Pour être sûrs que leur stratégie à réussi à peser sur la liste réelle, il est donc nécessaire pour Thomas d'insister pour obtenir une réponse explicite d'Isabelle. Parmi les nombreuses tentatives de

modification de la liste pendant la réunion, peu sont parvenues à leurs fins. L'organisation collective des 'jeunes' et les différentes qualités de leur stratégie ont donc été efficaces.

Conclusion

On voit ainsi comment, dans la pratique, émerge la nécessité de se coordonner, de s'organiser pour peser sur le déroulement des événements. Plusieurs militants isolés adoptant les mêmes positions ont très peu de chances de les faire adopter.

L'organisation intra-partisane, est en quelque sorte à la participation effective à la décision ce que le style socio-linguistique est à l'expression des opinions : un filtre, un palier qui marque la différence entre un *dedans* et un *dehors*. Les militants qui ne veulent ou ne peuvent s'organiser collectivement pour, non seulement s'exprimer, mais faire entendre leur voix, vont alors avoir plus tendance à associer leur prise de parole critique à une défection. En effet si la possibilité de critiquer leur apparaît comme effective, la possibilité de faire de cette critique une force de changement leur semble inaccessible. Au contraire ceux qui maîtrisent, ou qui apprennent, les voies de l'organisation intra-partisane, ont toutes les chances de devenir également plus loyaux envers le parti. C'est effectivement cet apprentissage qui permet de comprendre quels sont les leviers permettant de modifier le cours du parti, et ainsi de se donner, si l'on est mécontent, cette perspective comme objectif. Une perspective tangible, même lointaine et difficile, de changement, est bien plus à même de développer la loyauté que la perspective d'avoir nombre de tribunes pour exprimer son mécontentement, mais aucune chance de voir la situation évoluer. On peut donc conclure que **l'organisation collective intra-partisane, en permettant d'articuler expression des opinions et influence sur le cours des événements, agit comme un filtre : elle oriente ceux qui ne s'y inscrivent pas vers la défection et développe la loyauté de ceux qui s'y inscrivent.**

Conclusion

La possibilité de prise de parole au sein des réunions constitutives du nouveau parti alimente de nombreuses séquences d'élaboration et de tests de propositions d'actions. Seule une partie de ces actions est mise en œuvre et la rareté du passage par un mode d'arrêt de la décision déterminé est source de frustrations et de mécontentements que la prise de parole n'épuise pas, puisqu'ils en sont précisément issus. La question de l'articulation de la prise de parole à la loyauté envers l'organisation, ou au contraire à la perspective de la défection se pose alors avec acuité pour comprendre la gestion des risques de désagrégation du collectif. Le dispositif d'écriture des textes fondateurs, érigé par les acteurs comme le test de leur volonté affichée de construire un parti par le bas, s'est justement avéré le lieu d'une forte articulation entre possibilité de s'exprimer et loyauté envers une organisation qui rend visible l'égalité de traitement de ses membres. La critique adossée à la démocratie-forum, d'abord très présente, perd en intensité avec le développement de la loyauté chez les acteurs qui ne sont plus des intéressés mais des militants. La question de la participation effective à l'élaboration de la décision, si elle se pose au niveau local autour de l'absence de mode d'arrêt de la décision, est presque évacuée au niveau des textes fondateurs : la majorité des acteurs placent la question de l'élaboration effective au second plan et une efficace mise en scène de la minorité des entrepreneurs d'amendements permet d'aboutir en temps et en heures à une version largement adoptée par le congrès. Les acteurs sont toutefois toujours susceptibles de s'engager dans des épreuves où la capacité des dirigeants à ne pas transgresser les règles démocratiques sera réévaluée.

La mise en place d'équipements de l'égalité rendant visible à tous la participation égalitaire de beaucoup et la mise en scène de la minorité amenant les plus déterminés à retirer d'eux-mêmes leurs amendements à permis d'articuler fortement la prise de parole au développement de la loyauté et ainsi de limiter les défections malgré les mécontentements que l'écart entre prise de parole et décision effective peut engendrer.

On commence alors à distinguer un ensemble de compétences que les acteurs déploient plus ou moins au cours du processus telles que

- Anticiper la plausibilité de la mise en œuvre de telle ou telle action proposée à travers l'évaluation de l'action elle-même, du contenu de la discussion qui l'a entouré et des qualités attachés aux acteurs qui la portent
- Provoquer l'arrêt d'une décision ou au contraire agir sans l'attendre
- Enfreindre la règle du tour de paroles efficacement
- Trouver des appuis et élaborer des stratégies collectives intra-partisane

CONCLUSION GÉNÉRALE :
La contradiction démocratique

Le 08 février 2009, l'idée validée vingt mois plus tôt par la Direction Nationale de la LCR de construire un nouveau parti anticapitaliste devient réalité, avec l'adoption des textes fondateurs du NPA et l'élection de son Conseil Politique National (CPN). Le nouveau parti affiche plus de 9 000 membres (soit 9 000 personnes qui ont pris leur carte de fondateur). Parmi elles, 6 000 ont participé, dans les semaines précédentes, aux congrès locaux préparatoires au congrès fondateur, des réunions se déroulant parfois durant toute une journée. C'est sur ces chiffres que les initiateurs du projet s'appuient pour afficher le résultat obtenu comme un succès. Ce même jour de février 2009, une seule séquence à vu la tribune réunissant les membres du Bureau de Congrès issus de la direction de la LCR affronter plusieurs invectives et y répondre de manière très différenciée : un groupe de militants réclame l'intégration d'une liste additionnelle de 26 noms à la direction du nouveau parti, et se voit proposer une négociation visant à en intégrer une quinzaine ; plusieurs membres du parti éparpillés crient à travers la salle pour dénoncer cette démarche, et se voient appelés à une nécessaire indulgence ; une militante monte sur la scène pour réclamer des places auxquelles elle affirme avoir droit, et se voit raccompagnée fermement hors de la tribune. La possibilité d'afficher un succès ne va donc pas de pair avec une disparition des critiques, qui sont ici manifestement contradictoires. Cette séquence, parmi les plus virulentes que l'on a pu observer, a été suivie d'un départ de plusieurs dizaines, voire centaines de militants du NPA vers une nouvelle formation, la Gauche Unitaire. Mais en constatant qu'ils sont partis, on constate aussi que de nombreux autres sont restés.

Les critiques adossées à la démocratie-forum s'est traduite par des défections chez les personnes intéressées qui n'ont pas accédé à la prise de parole qui leur était pourtant présentée comme centrale. Accès limité par l'importance d'un style sociolinguistique et d'un habitus militant particulier. Les personnes qui franchissent ce palier et deviennent militantes voient par contre leur loyauté envers l'organisation se développer par la constitution d'un collectif nouveau. Le dispositif d'écriture des textes augmente encore cette articulation entre prise de parole et loyauté pendant que la mise en scène du congrès permet d'écarter les nombreux amendements que ce dispositif a suscité sans recourir à des choix qui apparaissent comme arbitraires. Ainsi les risques portés par ce type de critiques

sont ceux qui ont le mieux été évités, et le questionnement de la 'LCR-bis' n'a d'ailleurs plus du tout cours au sein du parti.

Les critiques adossées à la démocratie-vote se sont traduites par des défections de militants de la LCR qui trouvaient que le processus était un risque de dissolution de plus que de la LCR. La mise en place de structures de direction qui marquent une grande continuité avec celles de la LCR a cependant grandement désamorcé cette critique. La quasi-intégralité de ce qu'était la LCR se retrouve dans le NPA et le risque d'un effondrement du collectif a donc été évité.

Les critiques adossées à la démocratie-conflit se sont traduites par la scission d'une partie des militants. Le focus placé sur l'évitement des critiques adossées à la démocratie-forum a certainement joué en défaveur de l'évitement de ce type de risques. Cependant le développement de la loyauté permis par les dispositifs d'écriture a là aussi joué un rôle. La capacité du nouveau parti, dans la configuration nouvelle de parti qui est complètement là, à rehausser le respect de la démocratie-conflit en organisant non seulement l'expression de tous, mais aussi le débat entre majorité et minorité, est certainement un des principaux enjeux des prochains mois et des prochaines années.

ANNEXES

Annexe 1.

Chronologie

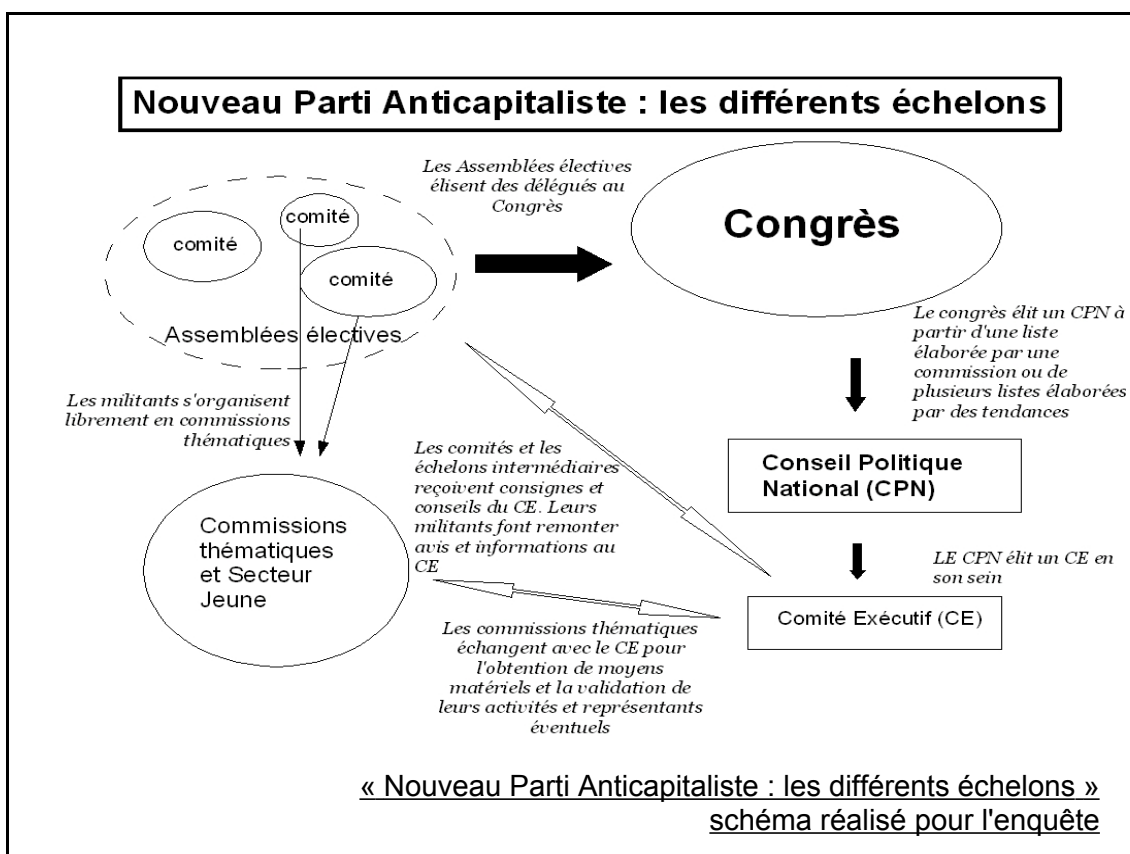
29 mai 2007	MEDIAS	Annnonce par Olivier Besancenot de l'idée d'un nouveau parti (France2)
Printemps Eté 2007	NATIONAL	Vote du premier appel par la DN
Août 2007	NATIONAL	Université d'Eté de la LCR. L'idée du nouveau parti est largement discutée
Septembre 2007	LOCAL	Premiers comités dans les Bouches du Rhône et dans le Vaucluse
24 au 27 janvier 2008	NATIONAL	17ème congrès de la LCR. Vote de l' « adresse pour un nouveau parti anticapitaliste »
09 mars 2008	ELECTIONS	1er tour des élections municipales (listes LCR 100 % à gauche et parfois listes unitaires)
16 mars 2008	ELECTIONS	2ème tour des élections municipales (listes LCR 100 % à gauche et parfois listes unitaires)
Mars 2008	COMITE A	Suite au refus du P.C. de faire une 'fusion technique' avec la liste LCR-100% à gauche, la LCR n'a plus de conseiller municipal
28 mars 2008	COMITE A	1ère réunion 'pour un nouveau parti anticapitaliste'
Avril 2008	MEDIAS	Christian Picquet, qui défendait la plateforme B, minoritaire lors du dernier congrès, n'est plus permanent politique du Bureau Politique de la LCR. Il dénonce une 'normalisation d'un autre âge'
Mai 2008	MEDIAS	Olivier Besancenot porte plainte contre x suite à la surveillance de sa vie personnelle par une agence privée, en lien avec le procès entrepris par TASER France contre lui.

28 et 29 juin 2008	NATIONAL	1ère Coordination Nationale des comités d'initiatives pour un Nouveau Parti Anticapitaliste. Création du Conseil d'Animation National (CAN)
05 et 06 juillet 2008	NATIONAL	1er Conseil d'Animation National (CAN)
23 et 24 août 2008	NATIONAL	Dernière Université d'Eté de la LCR. Une journée consacrée au NPA organisée par le CAN.
25 août 2008	NATIONAL	Réunion du CAN. Mise en place du secrétariat du CAN
14 septembre 2008	NATIONAL	Réunion du CAN
Octobre 2008	MEDIAS	Jean-Marc Rouillan, ex-militant d'Action Directe et membre du NPA, voit sa semi-liberté révoquée pour avoir évoqué son passé dans la presse. Olivier Besancenot explique la position de la LCR et du NPA face à la lutte armée.
11 et 12 octobre 2008	NATIONAL	Réunion du CAN
08 et 09 novembre 2008	NATIONAL	2ème Coordination Nationale des comités d'initiative pour un NPA. Adoption des textes à mandater en vue du congrès fondateur.
22 et 23 novembre 2008	NATIONAL	Dernière réunion de la Direction Nationale (DN) de la LCR
06 et 07 décembre 2008	NATIONAL	Réunion du CAN
Décembre 2008	NATIONAL	1ères Rencontres Nationales Ecologie
05 février 2009	NATIONAL	18ème et dernier congrès de la LCR. Dissolution de l'organisation.
06, 07, 08 février 2009	NATIONAL	Congrès fondateur du NPA. Adoption des textes fondateurs. Élection du Conseil Politique National (CPN)
Février 2009	GAUCHE	Création de Gauche Unitaire par des militants de l'ancienne minorité UNIR de la LCR
Mars 2009	MEDIAS	Christian Picquet, animateur de Gauche Unitaire et candidat du Front de Gauche aux

07 et 08 mars 2009	NATIONAL	Élections européennes, dénonce les 'procès de Moscou' qui chercheraient à l'exclure du NPA 1er Conseil Politique National. Élection du Comité Exécutif (CE)
07 juin 2009	ELECTIONS	Élections européennes (listes NPA). Le NPA n'a aucun élu.
20 et 21 juin 2009	NATIONAL	2ème CPN. Démission de 4 membres du CPN
Juillet 2009	MEDIAS	Pierre-François Grond affirme que la supposée défection des deux tiers des militants est 'folklorique'
23 au 26 août 2009	NATIONAL	1ère Université d'Eté du NPA

Annexe 2.

Structures comparées de la LCR, du processus de fondation et du NPA



**Ligue Communiste
Révolutionnaire
(2007)**

**Processus de
fondation du
nouveau parti**

**Nouveau Parti
Anticapitaliste
(2009)**

Sections

Statut des membres :

Les membres des sections sont les militants à jour de leurs cotisations

Comités d'initiative

Statut des membres :

Toute personne intéressée par l'idée du nouveau parti peut

Comités de base

Statut des membres :

« Est membre du parti celui ou celle qui partage l'essentiel des

Effectifs :

Une section compte généralement entre 5 et 30 militants.

Fréquence :

Les réunions de section se tiennent toutes les semaines ou toutes les deux semaines,

Rôle :

La section est l'unité de base du parti, le lieu de l'activité militante.

Commentaires :

La section est le plus souvent organisée sur une base géographique, mais parfois aussi sur la base d'un regroupement professionnel. Il existe également des sections jeunes, et plus rarement des sections correspondant à une ère géographique, comme la cellule Mariategui qui regroupe les militants latino-américains en région parisienne

participer aux réunions et aux activités du comité d'initiative. Il n'existe pas de comptabilisation précise de qui est membre ou non.

Effectifs :

Les comités d'initiatives sont parfois lancés par quelques personnes. Ils réunissent jusqu'à 50 voire 60 personnes.

Fréquence :

Les comités d'initiative se réunissent entre une et quatre fois par mois.

Rôle :

Le comité d'initiative prend plus ou moins progressivement le relais de la section LCR dans l'organisation de l'activité (diffusion de tracts, réunions publiques, soutien aux luttes...) et discute du projet de nouveau parti.

principes fondateurs et adhère à un comité, c'est-à-dire qui prend sa carte, participe aux activités et aux réunions du parti dans la mesure de ses disponibilités, et verse une cotisation. » (extrait des statuts¹)

Effectifs :

Les comités de base réunissent généralement entre 10 et 30 militants. Les comités d'initiative plus larges ont ainsi donné lieu à la création de plusieurs comités de base.

Fréquence :

Les comités de base se réunissent deux à quatre fois par mois.

Rôle :

Le comité est la structure de base du parti. Il « gère librement ses activités dans le cadre des orientations nationales et locales fixées par les congrès. » (extrait des statuts)

Commentaires :

Le comité est organisé « sur la base d'une intervention sur un territoire, une entreprise, lieu de travail ou secteur professionnel dont les précaires, ou dans la jeunesse. » (extrait des statuts)

Congrès locaux**Statut des membres :**

« Les membres à jour de cotisation participent aux congrès locaux, soit dans leur section, soit à une

Assemblées électives**Statut des membres :**

Les assemblées électives rassemblent les militants qui ont pris leur carte de membre

AG/Congrès**locaux/Plénières****Commentaires :**

Le NPA n'ayant pas encore tenu son 2ème congrès, on n'a pu observer la procédure préalable à

1 Présentés en intégralité dans l'annexe n°6

échelle plus large (regroupement fondateur au sein des différents de plusieurs villes ou comités concernés par l'AG. département) » (extrait des **Effectifs :** statuts²)

Fréquence :

Les congrès locaux se réunissent généralement entre 40 et 100 militants.

avant chaque congrès national. **Fréquence :**

Des congrès concernant Une fois avant le congrès strictement l'activité locale de la fondateur.

LCR peuvent également se tenir si les sections locales le décident.

Rôle :

Les congrès locaux débattent de l'activité de l'organisation depuis le dernier congrès, des orientations nationales pour la période à venir, et élisent les délégués pour le congrès, sur la base d'une représentation proportionnelle suite à un vote entre les différentes tendances qui se sont exprimées.

Une tendance peut être constituée nationalement ou localement, selon des critères définis par la Direction Nationale.

Une assemblée électorale regroupe généralement entre 40 et 100

militants.

Fréquence :

Une fois avant le congrès fondateur.

Rôle :

L'assemblée électorale discute et vote les textes fondateurs. Elle vote les amendements qu'elle souhaite à ces textes fondateurs. Elle élit des délégués pour le congrès fondateur en fonction du nombre de présents. Les votes sont reportés sur un procès-verbal communiqué au secrétariat, mais n'engagent pas les délégués élus.

un congrès 'ordinaire'. Cependant une structure inter-comités existe en certains endroits, sous différents noms.

Statut des membres :

Dans les comités observés, qui ont vu le comité d'initiative devenir 3 comités de base différents, une plénière regroupe les militants des 3 comités. Dans certaines villes, une AG de ville réunit tous les militants des comités de la ville.

Effectifs :

Très variable.

Fréquence :

Dans les comités observés, les réunions plénières se déroulent tous les 1 à 2 mois.

Rôle :

Dans les comités observés, les réunions plénières sont notamment le lieu privilégié des discussions concernant la vie du parti, à l'occasion par exemple du compte-rendu d'un Conseil Politique National.

Commissions Nationales

Statut des membres :

Les adhérents qui le souhaitent.

Effectifs :

très variable, de la réunion physique de quelques personnes à la présence de centaines de militants sur des listes électroniques dédiées, en passant par l'organisation de conférences nationales thématiques qui regroupent quelques dizaines à quelques centaines de membre.

Fréquence :

très variable également;

² Adoptés par le 15^{ème} congrès de la LCR en novembre 2003 (<http://www.lcr-rouge.org/spip.php?rubrique94> -consultée le 11/09/2009)

Rôle :

élaborer les orientations de la LCR puis du NPA, préparer ses interventions politiques, animer les campagnes

Commentaires :

Les commissions sont le plus souvent animées par un groupe de militant-e-s en région parisienne et des correspondants dans les régions. Certaines commissions sont plus étoffées que d'autres et jouent un rôle plus important, en particulier la Commission Nationale Ouvrière. Des militants peuvent proposer la création de nouvelles commissions thématiques, qui seront ensuite validées par les instances de l'organisation.

Jeunesses

Secteur Jeune

Communistes

Révolutionnaires

(JCR)

Statut des membres :

adhérents à jour de cotisation aux JCR

Commentaires :

Les JCR sont indépendantes et reçoit une subvention mensuelle de la LCR.

Statut des membres :adhérents du NPA se considérant comme 'jeunes'. Dans les faits il s'agit surtout de la 'jeunesse scolarisée'

Rôle :

Le secteur jeune rassemble les comités jeunes et les jeunes qui souhaitent coordonner leur intervention en direction de la jeunesse. Il élabore une orientation en direction de celle-ci.

Commentaires :

Le secteur jeune n'est pas autonome par rapport aux instances du NPA mais il est représenté dans ces instances et dispose d'une certaine marge de manœuvre. Une fois par an, une conférence nationale jeunes est organisée rassemblant des représentants de tous les comités jeunes, des commissions et des jeunes présents dans les comités locaux. Les jeunes du NPA sont représentés dans l'ensemble des instances de celui-ci (localement, CPN et exécutif)

Direction Fédérale

Coordinations ou Directions locales

(DF)

Statut des membres :

élus par les congrès départementaux ou régionaux.

Rôle :

organiser l'activité des différentes sections de la LCR dans un département ou une région.

La situation est très variable selon les régions. Des instances de communication horizontales (entre différentes instances de même niveau géographique) existent dans la plupart des endroits, et sont parfois sensées coordonner, parfois échanger des informations, parfois diriger l'activité des comités locaux.

En tout cas la structuration est, comme à la LCR, ascendante (les comités se choisissent des délégués ou des dirigeants locaux), et non

pas descendante (auquel cas les dirigeants nationaux désigneraient les responsables locaux).

Direction Nationale
(DN)

Coordinations
Nationales des
délégués

Conseil Politique
National (CPN)

Statut des membres :

membres depuis au moins deux ans de la LCR, à jour de cotisation.

Effectifs :

80 environ

Fréquence :

au moins quatre fois par an, à peu près tous les deux mois en réalité.

Rôle :

« La direction nationale est l'instance souveraine entre deux congrès nationaux. Elle élit, en son sein, un bureau politique (BP) qui dirige le travail de l'organisation entre deux sessions de la direction nationale. Elle publie, notamment après chacune de ses sessions, un bulletin intérieur national. » (extraits des statuts)

Commentaires :

Élue à la proportionnelle, la DN est le lieu de fixation des grandes orientations nationales pour deux mois, et le lieu de confrontation des différentes tendances.

Statut des membres :

Élus ou désignés par les comités locaux

Effectifs :

plusieurs centaines

Fréquence :

2 fois durant le processus (juin et novembre 2008)

Rôle :

La première coordination était l'acte de naissance du processus, la démonstration de son succès. Elle a eu pour principal rôle opérationnel de voir naître le CAN. La deuxième coordination se voulait plus opérationnelle et a permis de valider des versions stabilisées des textes fondateurs, à amender avant le congrès

Statut des membres :

membres du NPA à jour de cotisation. Comprend une très grande part de l'ancienne DN et un peu moins de la moitié des membres n'étaient pas à la LCR. Il sera ensuite élu à chaque congrès.

Effectifs :

environ 150

Fréquence :

quatre fois par an

Rôle :

Le CPN est chargé d'appliquer les mandats nationaux entre deux congrès. Il détermine les choix de campagnes nationales, il ratifie la composition des équipes responsables proposées par les commissions de travail. Il élit en son sein le comité exécutif dont il contrôle l'activité.

Commentaires :

Toute réunion du CPN doit être précédée d'un débat dans les comités locaux sur les points à l'ordre du jour.

Bureau Politique (BP)

Conseil d'Animation
National (CAN)

Comité Exécutif (CE)

Statut des membres :

membres de la direction nationale,

Statut des membres :

parties prenantes du processus. Désigné

Statut des membres :

membres du CPN

élus par la première session de celle-ci après chaque congrès national.

Effectifs :

variable d'un congrès à l'autre mais autour de 20-30

Fréquence :

quinzomadaire dans la dernière période, hebdomadaire précédemment.

Rôle :

organise l'activité de la LCR au quotidien et met en œuvre les décisions prises par la DN.

Commentaires :

Élu à la proportionnelle des tendances représentées aux congrès.

lors de la 1ère Coordination, le CAN comprend l'intégralité du BP de la LCR tout en laissant une majorité de places à des militants non-issus de la LCR. Cependant du fait d'un absentéisme assez important, les effectifs réels des réunions voient la LCR occuper une place assez importante.

Rôle :

Coordonner le processus de lancement du NPA et organiser le congrès national.

Effectifs :

entre 20 et 30

Fréquence :

Hebdomadaire

Rôle :

Le comité exécutif est responsable de l'activité nationale : représentation du NPA, animation nationale des campagnes, réaction à l'actualité politique et sociale française et internationale, collectif de porte-parole.

Secrétariat du Bureau

Politique (SBP)

Statut des membres :

membres du BP et/ou permanents.

Effectifs :

une dizaine

Fréquence :

Le SBP se réunit tous les lundis. Pendant le processus, il se réunit le mardi. Ses membres restent en contact toute la semaine, physique dans les locaux de Montreuil ou par courriels.

Rôle :

mise en œuvre pratique, gestion quotidienne de l'activité de la LCR.

Secrétariat du Conseil

d'Animation National

Statut des membres :

Le secrétariat réunit une partie du SBP, à laquelle s'ajoute quelques membres volontaires du CAN non-membres de la Ligue. Dans les réunions observées la majorité des participants étaient issus du SBP.

Effectifs :

Le secrétariat réunit une dizaine de personnes.

Fréquence :

Le secrétariat se réunit tous les lundis. La réunion dure toute la matinée, voire une partie de l'après-midi.

?

Nous n'avons pas connaissance pour l'instant d'une instance plus resserrée que le CE

<u>Congrès</u>	<u>Congrès de fondation</u>	<u>Congrès</u>
<u>Statut des membres :</u> membres à jour de cotisation, élus par les congrès locaux.	<u>Statut des membres :</u> Le premier congrès régulier du NPA devrait se tenir dans les mois à venir et notamment adopter des statuts définitifs.	
<u>Effectifs :</u> plusieurs centaines	<u>Fréquence :</u> un seul	
<u>Fréquence :</u> au moins une fois tous les deux ans, ce délai pouvant être prolongé au maximum une fois d'un an par la direction nationale à la condition que cette décision soit adoptée par 2/3 des membres de celle-ci.	<u>Rôle :</u> adopter les principes fondateurs, les statuts et l'orientation pour les mois à venir du NPA choisir un nom et une direction	
<u>Rôle :</u> Débat du bilan de l'activité depuis le dernier congrès, fixation des grandes orientations nationales, élection de la DN, de la commission de contrôle des statuts et de la commission de contrôle financier.		
<u>Commentaires :</u> Le temps de débat préparatoire à un congrès doit être au minimum de trois mois après publication des textes soumis aux votes des militants. Le congrès est préparé par une discussion organisée par la direction nationale qui publie à cet effet un bulletin de discussion, ouvert et diffusé à tous ses membres. La presse de l'organisation rend compte des différentes positions en présence.		

Annexe 3.

Observations

Sont mentionnés dans la liste suivante les principaux événements observés, qui ont fait l'objet d'une prise de notes. Les occasions de sociabilité amicale ne sont pas comprises, de même que l'ensemble des manifestations de défense du service public d'éducation, « de la maternelle à l'Université ».

Mercredi 27 février 2008	Comité A	Bourse du Travail (BT)	Réunion de campagne (élections municipales)
Mercredi 05 mars 2008	Comité A	BT	Réunion de campagne (élections municipales)
Vendredi 07 mars 2008	Comité A	Restaurant	Couscous de fin de campagne
Dimanche 09 mars 2008	Comité A	Mairie	Soirée électorale
Lundi 10 mars 2008	Comité A	BT	Réunion 'entre-deux tours'
Mercredi 12 mars 2008	Comité A	BT	Deuxième réunion 'entre-deux tours'
Vendredi 28 mars 2008	Comité A	BT	Première réunion 'pour un nouveau parti' (réunion ordinaire)
Samedi 05 avril 2008	Comité A	Arcueil puis Paris	Manifestation contre la xénophobie d'État
Jeudi 10 avril 2008	Comité A	Paris	Manifestation contre la réforme du lycée
Jeudi 10 avril 2008	Comité A	BT	Réunion ordinaire
Jeudi 15 mai 2008	Comité A	Local	Réunion de section LCR
Mardi 20 mai 2008	Comité A	BT	Réunion ordinaire
Lundi 26 mai 2008	Comité A	BT	Réunion ordinaire
Vendredi 30 mai 2008	Paris	Mutualité	Meeting Mai 68 – Mai 08
Jeudi 05 juin 2008	Comité B	Cinéma	Réunion publique

Vendredi 06 juin 2008	Comité A	BT	Réunion publique
Mercredi 11 juin 2008	Montreuil	Salle associative	Réunion suite à l'appel de Politis 'L'alternative à gauche, organisons la !'
Jeudi 12 juin 2008	Comité B	Café 1	Réunion ordinaire
Jeudi 12 juin 2008	Comité A	BT	Réunion ordinaire
Mardi 17 juin 2008	Comité B	Café 1	Réunion Comité d'Animation Local (CAL)
Mercredi 18 juin 2008	Comité A	BT	Réunion ordinaire
Jeudi 19 juin	Comité B	Café 1	Réunion ordinaire
Samedi 28 et dimanche 29 juin 2008	National	Eurosites (St Denis)	1ère Coordination Nationale des comités d'initiatives pour un Nouveau Parti Anticapitaliste.
Mercredi 02 juillet 2008	Comité A	BT	Réunion ordinaire
Jeudi 03 juillet 2008	Comité B	Café 1	Réunion ordinaire
Samedi 05 et dimanche 06 juillet 2008	National	Local rue Taine	1er Comité d'Animation National (CAN)
Mercredi 03 septembre 2008	Comité A	BT	Réunion ordinaire
Jeudi 04 septembre 2008	Comité B	Café	Réunion ordinaire
Mercredi 10 septembre 2008	Comité B	Café 1	Réunion CAL
Samedi 13 septembre 2008	Région Parisienne	Fête de l'Humanité	Débats autour du NPA et de l'appel Politis
Dimanche 14 septembre 2008	National	Local rue Taine	Comité d'Animation National
Jeudi 18 septembre 2008	Comité B	Café 1	Réunion ordinaire
Jeudi 18 septembre	Comité A	BT	Réunion publique
Mercredi 24 septembre 2008	Comité A	BT	Réunion ordinaire
Jeudi 02 octobre 2008	Comité B	Café 2	Réunion ordinaire
Lundi 06 octobre 2008	Comité B	Café	Fête de soutien aux travailleurs sans-papiers
Jeudi 09 octobre 2008	Comité B	Café 1	Réunion CAL
Samedi 11 octobre 2008	Comité B	Paris	Occupation d'un chantier en soutien aux travailleurs sans-papiers

Dimanche 12 octobre 2008	National	Local rue Taine	Comité d'Animation National
Mercredi 15 octobre 2008	Comité B	Café 2	Réunion ordinaire 'Est'
Jeudi 16 octobre 2008	Region Parisienne	Bobigny	Rassemblement contre le fichier 'Edvige'
Jeudi 16 octobre 2008	Comité A	BT	Réunion ordinaire
Mercredi 05 novembre 2008	Comité A	BT	Réunion ordinaire
Jeudi 06 novembre 2008	Région Parisienne	Palais de la Mutualité	Meeting
Samedi 08 et dimanche 09 novembre 2008	National	Eurosites (St Denis)	2ème Coordination Nationale des comités d'initiatives pour un Nouveau Parti Anticapitaliste
Jeudi 20 novembre 2008	Comité B	Cinéma	Réunion publique 'La crise'
Samedi 29 novembre 2008	Autre	Paris	Manifestation contre le changement climatique
Mardi 02 décembre 2008	Comité A	Arcueil	Manifestation de soutien aux étudiants sans-papiers
Samedi 06 décembre 2008	National	Local rue Taine	Comité d'Animation National
Jeudi 11 décembre 2008	Comité A	BT	Réunion ordinaire
Samedi 13 décembre 2008	Comité B	Domicile Militant	Réunion ordinaire
Jeudi 08 janvier 2009	Comité A	BT	Réunion ordinaire
Lundi 12 janvier 2009	Secrétariat du CAN	Local Montreuil	Secrétariat du Comité d'Animation National
Samedi 17 janvier 2009	Comité B	Local rue Taine	Assemblée électorale
Dimanche 18 janvier 2009	Comité A	BT	Assemblée électorale
Lundi 19 janvier 2009	Secrétariat du CAN	Local Montreuil	Secrétariat du Comité d'Animation National
Lundi 19 janvier 2009	Secrétariat du CAN	Paris	Rassemblement de soutien aux inculpés de l'ambassade de Grèce
Mercredi 28 janvier 2009	Comité A	BT	Réunion publique

Jeudi 29 janvier 2009	Comité A	Paris	Manifestation 'grève générale'
Lundi 02 février 2009	Secrétariat du CAN	Local Montreuil	Secrétariat du Comité d'Animation National
Jeudi 05 février 2009	National	Eurosites (St Denis)	18ème congrès de la LCR
Vendredi 06, samedi 07, dimanche 08 février 2009	National	Eurosites (St Denis)	Congrès fondateur du NPA
Jeudi 12 février 2009	Comité B	Café 3	Réunion ordinaire
Samedi 14 février 2009	Comité A	Arcueil	Action de réquisition d'un immeuble vide
Jeudi 19 février 2009	Comité B	Café 1	Réunion 'contacts'
Samedi 21 février 2009	Région Parisienne	Paris	Manifestation de soutien aux révoltes des Antilles
Jeudi 05 mars 2009	Comité B	Café 3	Réunion ordinaire
Jeudi 05 mars 2009	Comité A	BT	Réunion ordinaire
Samedi 07 et dimanche 08 mars 2009	National	Eurosites (St Denis)	Conseil Politique National
Mercredi 18 mars 2009	Comité A	BT	Réunion publique
Samedi 04 avril 2009	National	Strasbourg	Manifestation contre l'OTAN
Jeudi 09 avril 2009	Comité B1	Domicile Militant	Réunion ordinaire
Mercredi 15 avril 2009	Comité B	Café 1	Réunion CAL
Lundi 11 mai 2009	Lyon	Salle Joliot- Curie	Meeting Élections Européennes
Jeudi 14 mai 2009	Lyon	Domicile Militant	Réunion ordinaire
Mardi 26 mai 2009	Région Parisienne	Café	Présentation-débat autour de l'ouvrage de Philippe Pignarre
Jeudi 04 juin 2009	Région Parisienne	Espace Paris-Est	Meeting Élections Européennes
Mercredi 10 juin 2009	Comité B2	Café 3	Réunion ordinaire
Samedi 13 juin 2009	Comité A	Local	Réunion de bureau
Dimanche 14 juin 2009	Comité A	Restaurant	Couscous de fin de campagne

Annexe 4.

Entretiens

I. Tableau des entretiens réalisés

Ce tableau présente l'ensemble des entretiens réalisés durant l'enquête, classés par ordre chronologique. Il propose jusqu'à seize informations pour chaque entretien. Nous allons d'abord clarifier quels types de renseignement donne chaque colonne.

- **Prénom**

Il s'agit du prénom que nous choisissons de donner à l'enquêté. Seuls les enquêtés cités dans le cours du développement se sont vus attribuer un prénom.

- **C.** = comité

Les membres des comités étudiés sont désignés par la lettre **A** (Arcueil) ou **B** (Paris). Les membres venant d'un autre comité sont désignés par la lettre **C** s'ils appartiennent à un autre comité d'Île de France, **D**, s'ils appartiennent à un comité de province.

- **Type d'engag.** = type d'engagement

Les enquêtés sont désignés selon leur type d'appartenance au NPA : **sympat.** (sympathisant) s'ils ne sont pas membres du parti, **adhér.** (adhérent) s'ils sont membres mais qu'ils participent rarement aux réunions et aux activités, **milit.** (militant) s'ils sont membres et participent régulièrement aux réunions et aux activités.

Ses catégories regroupent des modalités d'appartenances, des positions occupées au sein du groupe et des investissements militants très différents. Faute de catégories indigènes mobilisables pour la description et d'outils d'objectivation permettant de construire une catégorie extérieure³, nous nous contentons néanmoins de celles-ci. Nous ajouterons cependant la participation de l'enquêté aux réunions hors – réunion ordinaire, ses éventuelles tâches stables dans le comité et ses responsabilités dans le parti. Si ces

³ La distinction entre adhérent et militant est déjà appuyée sur une estimation basée sur ce que dit l'enquêté de ses activités et sur nos propres observations. Si cette estimation est insatisfaisante du fait du manque d'appareillage objectivant, elle semble indispensable pour caractériser à *minima* le degré d'implication de l'enquêté.

indicateurs ne renvoient pas mécaniquement au taux de présence aux réunions, à l'attachement manifesté au parti, au prestige au sein du comité ni au poids effectif dans la prise de décision, ils sont quand même un indice fort, et de toute façon le meilleur dont nous disposons ici.

Enfin nous ajouterons le mot **exit** pour tous les enquêtés qui ont quitté le parti, ou qui ont été à une ou plusieurs réunions puis n'ont pas fait le choix de rejoindre le parti.

- **S.** = sexe
- **An. Nai.** = année de naissance

L'année de naissance complète est indiquée lorsqu'on en dispose. Sinon, on indique simplement la décennie pour donner une idée de la génération de l'enquêté.

- **Activ. Pro.** = activité professionnelle
- **Passé militant**
- **LCR**

Les enquêtés sont ici désignés selon ce qu'ils présentent de leur rapport avec la LCR. Si ils en étaient membres, l'année de leur entrée est indiquée. Si on ne connaît pas leur date d'entrée, il est simplement indiqué **OUI**. S'ils ont été à la LCR mais en étaient repartis avant le processus NPA, les dates d'entrée et de sortie sont indiquées. Si on ne dispose pas des dates précises, on indique **EXIT**. S'ils se disent proches sans avoir été membres, on indique **SYMPAT**. Sinon, que l'enquêté déclare explicitement sa distance, voire sa défiance envers la LCR, ou qu'il déclare simplement n'avoir pas été proche de la LCR, on indique **NON**.

- **Syndicat**
- **NPA**

On indique la date d'entrée, et éventuellement la date de sortie. Si on ne les connaît pas, on indique simplement **OUI** ou **EXIT**. Si l'enquêté a participé au processus dans la continuité de sa participation à la LCR ou s'il a été présent dès la première réunion du comité auquel il participe, on indique **DEBU**.

- **Tendance**

On indique seulement le cas où l'enquêté se situe explicitement, soit dans une tendance organisée, soit d'un 'côté' du parti ou du processus de fondation.

- **Lieu**

Si l'entretien s'est déroulé au domicile de l'enquêté, on indique **Dom.** S'il s'est déroulé à notre propre domicile, on indique **Hom.** On indique également s'il s'est déroulé dans un **Café** (ou restaurant) ou dans un **Parc** (ou autre lieu extérieur). Un entretien s'est déroulé au local de la LCR de Montreuil, un autre à celui de la rue Taine, il sont tous les deux indiqués **Roto.**

- **Date**
- **Durée**
- **Enr.** = enregistré

Si l'entretien a été enregistré, on l'indique par la lettre **E.** S'il a donné lieu à une prise de notes (sur le moment ou par la suite), on l'indique par la lettre **N.** S'il a été retranscrit intégralement, on l'indique par les lettres **R. I.** et s'il a été retranscrit seulement partiellement on l'indique par les lettres **R.P.**

- **Type d'entr.** = type d'entretien

On distingue différents types d'entretiens. Les entretiens informels (notés **Inform.**) sont des discussions non-négociées comme 'entretien' mais pour autant prolongées, structurées en questions-réponses, axées sur des thèmes relatifs au NPA et ayant donné lieu à une prise de notes. Les entretiens thématiques (notés **Them.**) sont des entretiens négociés comme tels, menés de manière plutôt libres mais axés sur un thème particulier. Les entretiens tests (notés **Test.**) sont des entretiens menés avec des militants au moment de l'élaboration de la grille d'entretien. Enfin les entretiens 'grille' (notés **Gril.**) sont des entretiens semi-directifs menés à l'aide de la grille d'entretien présentée ci-dessous.

N.	Prénom	C.	Type D'engag.	S. An. Nai.	Activ. Pro.	Passé Militant	LCR	Syndicat	NPA	Tendance	Lieu	Date	Durée	Enr	Type D'ent.
1A		A	Milit./Bureau	M -80-	Employé		OUI		DEBU	LCR : PF 4	Café	05/03/08		N.	Them.
1B					Informatique					Puis A	Home	16/12/08	02'30	E.	Them.
2		A	Milit./Bureau	F -80-	Employée	DI SPEB/ACG	OUI		DEBU	LCR : PF 4	Café	11/05/08	00'50	N.	Them.
										Puis A					
										Que Faire?					
3					Thésard (informatique)	CUAL	NON		EXIT	Antilibéral	Parc	11/05/08	00'40	N.	Inform.
4A		B	Milit./Bureau	M -70-	Chercheur		OUI	SNES	DEBU	LCR : PF 1	Café	25/06/08		N.	Them.
4B			Coord. Paris		Enseignant					Puis A	Café	17/12/08		N.	Them.
4C			Contretemps		Secondaire						Café			N.	Them.
5		C	Milit./Bureau CAN/EXIT	M -50-	Enseignant	Orga. Libertaire	NON	SUD	EXIT	Libertaire	Rote	05/07/08		N.	Inform.
6		D	Milit./Bureau CAN	M -70-	Employé Telecomm.			CGT		NON	Home			N.	Inform.
7		B	Milit./Bureau CAN/Congr/ CPN	M -70-	Chercheur (histoire)	Proche Alterna. Libert.	NON			Proche Sens. Euro. Libertaire	Café	18/12/08	02'06	E.	Them.

N.	Prénom	C.	Type D'engag.	S. An. Nai.	Activ. Pro.	Passé Militant	LCR	Syndicat	NPA	Tendance	Lieu	Date	Durée Enr.	Type D'ent.
8	Guillaume	C	Milit./BP LCR CAN/BC/CPN CE/Tresorier	M 1969	Enseignant Secondaire	UNEF	1986	SNES	DEBU	LCR : PF 1 Puis A	Roto	08/01/09	E./ R.I.	Them.
9		D	Milit./Bureau	M -80-			OUI		DEBU	NON	Hom	07/02/09	N.	Them.
10		A	Milit.	M -80-	Etudiant		NON			NON	Hom	12/02/09	N.	Inform.
10					Sociologie						Hom		N.	Inform.
11		C	Milit. LCR / EXIT	F -80-	Étudiante Médecine		OUI		EXIT		Café	19/02/09	N.	Inform.
12		D	Milit./EXIT	F 1957	Retraîtée Principal Collège		NON		EXIT		Parc	09/05/09	N.	Them.
13		D	Milit.	M -70-	Journaliste		NON			Eco.lo.	Dom	14/05/09	E./ R.P.	Test.
14		D	Milit.	M -70-	Demandeur D'emploi		OUI				Café	14/05/09	E.	Test.
15		D	Milit./Bureau EXIT	F -80-			OUI	SUD	EXIT	TUNIR	Café	19/05/09	N.	Them.

N. Prénom	C.	Type D'engag.	S. An. Nai.	Activ. Pro.	Passé Militant	LCR	Syndica	NPA	Tendance	Lieu	Date	Durée	Enr	Type D'entr
16 David	C	Milit./Bureau EXIT	M 1986	Etudiant Scienc. Po. Service Civil	Alternatifs, Jeudi Noir/ ATTAC	NON	UNEF	05/88 02/09	Appel et Plocc	Dom	28/05/09	00'34	E./ R.I.	Test.
17 Olivier	C	Milit./ Com. Ecologie/ Contretemps	M 1976	Documental Collège	SUD Etud., Vamos!/ JCR	05/96	SNES	DEBU	UNIR Puis Sen. Euro.	Parc			N.	Them.
18 Paul	C	Milit./EXIT	M 1975	Technicien Informatique	SCALP	NON	CGT	09/08 01/09	Libertaire	Café	15/06/09	01'36	E./ R.I.	Them.
19 Marion	B	Milit./Bureau Com. Inter.	F -80	Étudiante IEP		OUI				Parc	16/06/09	00'57	E./ R.P.	Gril.
20	B	Milit.	M -60	Sociologue		Sympat				Café	17/06/09	01'30	E.	Gril.
21	B	Milit./CPN/ Com. Agricul.	F -80	Chercheuse (Sociologie)		Sympat				Café	17/06/09	01'10	E.	Gril.
22 Alexis	A	Milit./Bureau	M -70	Architecte	Solidarité Roms	Sympat			NON	Café	20/06/09	01'22	E./ R.P.	Gril.
23	A	Adhér.	F -40	Retraîtée		EXIT			NON	Dom	20/06/09		N.	Gril.
24 Kevin	A	Milit./Bureau	M 1978	Enseignant Secondaire	UEC/AGET FSE	Sympat	C.G.T.	DEBU	Marxiste- Léniniste	Dom	22/06/09	03'05	E. R.I.	Gril.

N.	Prénom	C.	Type D'engag.	S. An. Nai.	Activ. Pro.	Passé Militant	LCR	Syndicat	NPA	Tendance	Lieu	Date	Durée	Enr	Type D'entr
25		B	Adhér.	M-70-	Fonctionnaire		OUI			UNIR	Dom.	22/06/09		E.	Gril.
26	Leïla	A	Milit./Bureau	F 1979	Éducatrice Spécialisée	Logement Trav. Social	NON	NON	05/08	NON	Dom.	24/06/09	01'20	E./	Gril.
27		B	Milit./Bureau/ Contretemps	M-70-	Chercheur (mathématis.)	SPEB	OUI			LCR : P.F. 4 Puis A	Café	24/06/09	01'50	E.	Gril.
28		B	Adhér.	F-60-	Enseignante Classes prépa	ATTAC	Sympat.			Proche L.O.	Parc	26/06/09	00'42	E.	Gril.
29	Cynthia	B	Sympat./EXIT	F-70-	Metteur en Scène	Par le Théâtre	Sympat.		EXIT	NON	Café	29/06/09	00'20	E.	Them.
30	Louis	A	Milit./ Com. Inter.	M 1950	Retraité P.T.T.	Beaucoup	1970	C.G.T. Puis Solidaires (permanent)	DEBU	LCR : P.F. 1 Puis A	Dom.	02/07/09	01'15	E.	Gril.
31	Mickaël	B	Milit./Bureau/ Congrès/EXIT	M 1976	Rédacteur en Chef adjoint	ESS/ Autog.	Sympat.	NON	02/08 05/09	Proche Sens. Europ	Café	02/07/09	01'30	E.	Them.
32		C	Milit./BP LCR/ CAN/BC/ CPN/CE/Presse	F-70-			OUI	SNES	DEBU	LCR : P.F. 1 Puis A	Café	02/07/09	01'00	E.	Them.
33	Jeanne	A	Sympat./EXIT	F 1983	Éducatrice Spécialisée		NON	NON	EXIT	NON	Dom.	04/07/09	00'15	N.	Them.
														R.P.	

II. Grille d'entretien

INTRODUCTION

But de l'entretien, questions/réponses assez courtes

Confidentialité, anonymat

Dictaphone

TON PARCOURS

Parti politique, orga de jeunesse (y compris LCR) ? De quand à quand ?

Syndicat ? De quand à quand ? Aujourd'hui ?

'Mouvements' ? Lesquels ? Responsabilités ?

Associations, comités, collectifs, y compris que tu ne considères pas comme politique ? De quand à quand ? Aujourd'hui ? Responsabilités ?

Lien avec le parcours scolaire et professionnel

Habitudes de vote ?

TON ORIENTATION POLITIQUE

Toi, personnellement, comment te définirais-tu politiquement ?

As-tu le sentiment d'appartenir à une classe sociale ? Laquelle ?

LE NPA, LES DEBUTS :

La première fois que tu as entendu parler du parti ou du projet de parti

Souvenir des discussions à l'époque ? Avec qui ?

Qu'est-ce qui t'as décidé à rejoindre le NPA ?

Souvenir de la première réu ?

Souvenir de gens qui venaient à ce moment là et que tu ne vois plus ? Pourquoi selon toi ?

TOI ET LE PROCESSUS

Comment s'est passé le processus de fondation ?

Décrire brièvement l'écriture des textes, en general et dans ton comité en particulier

Et toi ? Participation aux réunions sur ça, lecture des bulletins, écritures d'amendements, préparation du congrès, y compris les couloirs

Tu as été au congrès local ? Au congrès ?

Souvenir du questionnaire du congrès ?

Compte-rendu éventuel du congrès, en réu et en discussions informelles

Est-ce que tu saurais dire une évolution des textes ? Dans quel sens ?

ACTIVITES MILITANTES AU QUOTIDIEN

Qu'est-ce que, concrètement, ton militantisme ?diffs ? Collages ? Réus ? Commissions ?
Manifs ? Bureau ? National ? Autre choses ?Combien de temps consacres-tu, en moyenne,
au militantisme par semaine (tout compris) ? Comment ça se répartit entre NPA et autre ?

Différences entre la campagne et avant ?

Est-ce que tu as déjà fait une intro ?

Déjà pris les tours de parole ?

Article dans journal ?

Est-ce que c'est aussi des façons d'être, des compétences particulières ?

L'ORGANISATION DU COMITE

Décrire brièvement le fonctionnement du/des comités (bureau/CAL ? Quels rôles respectifs?)

Description d'une décision

Qu'est-ce que tu en penses ?

Rôle des instances de coordination / direction ?

Comment se décide l' 'agenda' ?

RACONTER UNE ANECDOTE

As-tu souvenir d'un moment où le fonctionnement a posé un problème ? Quelque chose qui t'as choqué ou bien un moment où le fonctionnement a été mis en cause par une autre personne ?

RETOUR SUR LE CONGRES ET AUTRES

Tu m'as dit que ... à propos du congrès. Plus précisément t'as entendu parler de l'histoire avec Picquet ?

Raconte l'histoire, qu'est-ce t'en penses ?

l'Appel et la Pioche

le CRI

le choix des délégués au congrès local

les têtes de listes aux européennes

COMPARAISON

Dans les autres endroits où tu milites, comment ça se passe par rapport à ?

Décrire précisément.

LES MEDIAS

Tele ? Radio ? Journaux ? Net ? (nommer)

Presse du NPA ?

Site du NPA, forums internes ? (quantifier)

Livres du ou sur le NPA ? (nommer)

Livres 'classiques' ?

INFORMATIONS 'ADMINISTRATIVES'

Sur tes parents :

leur nationalité

leur lieu de naissance

leur profession (pere/mere)

engagements partis / syndicats / associations dans le passé / aujourd'hui ?

Âge / date de naissance

Nationalité / lieu de naissance

Boulot (ou pas) : essayer de préciser, par exemple la catégorie de fonctionnaire A, B ou C

Public ou privé ?

Situation professionnelle actuelle : ((CDI / CDD / Stage /))

Quelle catégorie socio professionnelle : (Professions indépendantes / Enseignan-e-s / Employées /...)

Niveau d'étude :

Niveau de revenu (a peu près, mais tout compris)

As-tu des enfants, combien ?

Est-ce que tu as un.e conjoint.e ? quelle est sa profession ?

Quels sont ses engagements politiques ?

Quelque chose à rajouter ?

Merci. Merci. Merci.

Annexe 5.

Documents consultés

I. Documents internes au processus

Listes électroniques

- **Informations Arcueil** (comité A), à partir du 28/02/2008 : 27 courriels
- **NPA.Arcueil** (comité A), à partir du 03/07/2008, puis **NPA adhérents Arcueil**, à partir du 19/05/2009 : 1130 courriels
- **comite-npa-paris** (comité B), à partir du 13/06/2008 : 988 courriels
- **comité NPA 1** (comité B1), à partir du 29/03/2009 : 213 courriels
- **NPA 2** (comité B2), à partir du 10/04/2009 : 105 courriels
- **NPA 3** (comité B3), à partir du 16/04/2009 : 128 courriels

Tribunes

1. Avant la première Coordination Nationale

- « Le nouveau parti ne sera pas celui d'Olivier Besancenot » (entretien d'Olivier Besancenot par Aurore Merchin, *France Soir*, 28.01.2008)
- Construisons un nouveau parti de lutte contre Sarkozy et le capitalisme ! (brochure de la Gauche Révolutionnaire, février 2008, diffusé physiquement lors de divers événements)
- Anticapitalisme : les deux méthodes (Thierry Renard (AL), Guillaume Davranche (AL), *Alternative Libertaire*, janvier 2008)
- Réponse à Alternative Libertaire (Sandra Demarcq (SBP LCR), Olivier Besancenot (SBP LCR), Basile Pot (SBP LCR), *Alternative Libertaire*, février 2008)
- Réflexions autour du Nouveau Parti Anticapitaliste (Daniel (Nîmes), François (Rennes), Guy (Paris), Pierre (Strasbourg), membres de la Fédération Anarchiste, *Le Monde Libertaire*, 28.02.2008)
- Lettre de Raoul-Marc Jennar à Daniel Bensaïd, 07.04.2008, diffusé par courriels
- Réponse de Daniel Bensaïd à Raoul-Marc Jennar, 14.04.2008, diffusé par courriels

- L'alternative à gauche, organisons là ! (dit 'Appel de Politis', *Politis*, 15.05.2008)
- « Pourquoi nous ne signons pas », réponse de la LCR aux initiateurs d'un appel publié dans 'Politis'... (Anne Leclerc, Pierre-François Grond, *Politis*, 22.05.2008,)
- Un parti, quel parti ? (Samuel Johsua, *Rouge*, 05.06.2008)
- Unité et cohérence (Raoul-Marc Jennar, 10.06.2008, diffusé par courriels)
- « Un autre parti est-il possible ? » (Clémentine Autain, *mouvements.info*, 22.06.2008, <http://www.mouvements.info/Un-autre-parti-est-il-possible.html> – consultée le 04/09/2009⁴)
- « Ou allez vous ? » (Jean-Christophe Cambadélis (PS), *mouvements.info*, 22.06.2008, <http://www.mouvements.info/Ou-allez-vous.html> – consultée le 05/09/2009)
- « Ne pas se tromper d'ambition » (Olivier Dartigolles (PCF), *mouvements.info*, 22.06.2008, <http://www.mouvements.info/Ne-pas-se-tromper-d-ambition.html> – consultée le 04/09/2009)

2. Coordinations Nationales des 28 et 29 juin 2008

A. « Contributions au débat » [brochure diffusée par voie électronique, imprimée par le Secrétariat et distribuée aux participants à la Coordination Nationale]

- Proposition d'organisation de la coordination nationale des comités (direction nationale de la LCR)
- Pour un anticapitalisme et un socialisme du XXIème siècle (Direction nationale de la LCR)
- Projet de déclaration : le nouveau parti anticapitaliste est en marche (NPA Vaucluse)
- Projet de déclaration pour la rencontre nationale (NPA Bouches-du -Rhône)
- Un nouveau parti pour un nouveau projet (Michel Lasserre, NPA 18)
- Propositions pour la rencontre nationale de juin (CINPAs 71 – Saône-et-Loire)
- Pour un nouveau parti anticapitaliste – Projet de déclaration (CINPAs 71 – Saône et Loire)
- Contributions (Groupe du Haut-Jura)
- Pour un parti anticapitaliste révolutionnaire, prolétarien et indépendant (Fraction L'Étincelle de Lutte Ouvrière)
- Questions aux militants de la LCR...(Raoul Marc Jennar)

4 Tous les documents issus de sites internet, stockés numériquement au fur et à mesure, ont été visités à nouveau en ligne lors de la rédaction aux fins d'un recensement des adresses html.

- Elements de réponse à Raoul Marc Jennar... (Pierre-François Grond, Christine Poupin)
- Adresse aux initiateurs du NPA (Clémentine Autain, Luc Boltanski, Elisabeth Claverie, Frédéric Lebaron, Michel Onfray, Arnaud Viviant)
- Gauche radicale, chiche ! (Philippe Corcuff, Pierre-François Grond, Anne Leclerc)
- Pour un travail théorique collectif (François Chesnais)
- Oui, il faut du neuf (Coordination nationale des CUAL)
- Avec ou sans le PS, il faut choisir (Léonce Aguirre, Guillaume Liégard)
- Appel pour une écologie anticapitaliste : un nouveau parti pour une écologie anticapitaliste
- NPA et démocratie (Comité NPA Bigouden)
- Eléments pour une contribution du groupe 'PROGRAMME' (comité NPA Dijon)
- Pour un nouveau parti anticapitaliste et féministe (commission 31 pour une NPA féministe)
- Pour un NPA pluraliste (comité pour un NPA du Gers)
- Le transport public : un enjeu pour l'avenir (Belfort)
- NPA et écologie (Belfort)
- Contribution 'Afriques' (groupe de travail 'Afriques' de la LCR)
- L'organisation et le fonctionnement du futur NPA (Comité NPA Sarthe)
- Le NPA à la lumière du processus bolivarien (Julien Terrié)
- Le NPA et les luttes LGBTI (Commission nationale des homosexualités de la LCR)
- NPA, faisons un premier pas ensemble (UNIR)
- Contribution (JCR)

B. « Contributions au débat (Arrivées après la sortie du Bulletin de discussion) » [brochure imprimée par le Secrétariat et disponible pour les participants à la Coordination Nationale]

- Nouvelle formulation déclaration Vaucluse
- Evreux : projet de déclaration
- Evreux : projet de déclaration
- Evreux : Commission environnement
- Evreux : à propos du nom
- Evreux : Intervention dans les quartiers
- Evreux : Entreprises

- Marne La Vallée
- Contribution pour le NPA : Et la révolution culturelle ? (jean-marie NPA Agen)
- Anglet
- Propositions du secrétariat jeunes concernant la réunion des 28 et 29 juin
- Proposition d'appel jeunes pour un nouveau parti
- Contribution individuelle Jean-Marc (Marseille)
- Contribution de la Gauche Révolutionnaire
- Pour la mise en place dans le NPA d'une commission prison répression (contribution individuelle)
- La LCR et le baron de Munchausen. Suite d'une discussion sur 'front', 'parti', force ou autre machin anticapitaliste (Manuel, Rezo-antiK)

C. Tribunes diffusées directement par leurs rédacteurs

- Contribution au débat pour la réunion nationale des comités pour un nouveau parti anticapitaliste. *Pour un parti clairement révolutionnaire et intervenant directement dans les luttes* (groupe CRI, 28/05/2008, diffusé physiquement lors d'événements publics)
- Des militants du groupe CRI ont été exclus de comités NPA pour délit d'opinion et de 'style' ! Le cadre même du NPA est mis en cause : comment construire un parti anticapitaliste et démocratique en commençant par exclure des révolutionnaires ? Il faut que la réunion nationale exige leur réintégration ! (tract du groupe CRI distribué à l'entrée des Journées Nationales des 28 et 29 juin 2008)

3. Entre juin et novembre 2008

- De la LCR...au NPA (Patrick Mignard, *L'EnDehors.org* – *quotidien anarchiste* <http://endehors.org/news/de-la-lcr-au-npa-1> ET <http://endehors.org/news/de-la-lcr-au-npa-2> – consultées le 04/09/2009)

4. Coordination Nationale des 08 et 09 novembre 2008

A. « Bulletin de débats » [brochure diffusée par voie électronique, imprimée par le Secrétariat et distribuée aux participants à la Coordination Nationale]

- Propositions de transformations (Agathe, Clément, Eddy, Maxime et Philippe – membres du comité NPA de Nîmes)
- Quelle place des jeunes dans le NPA ?
- Compte-rendu de l'atelier 'organisation-statut' (Jean-Luc Romero)
- Compte-rendu de la commission 'Organisation et statuts' (Avignon)
- Amendements sur les statuts (Comité NPA Education 93)
- Sur la rotation de mandats
- Statuts provisoires du Nouveau Parti Anticapitaliste version 2 (amendements Paris 14)
- Amendements (comité d'initiative départemental 37)
- Compte-rendu AG NPA 81
- Compte-rendu de la réunion NPA Bobigny
- Le Comité NPA de Colmar s'est réuni pour débattre du texte concernant les statuts du Nouveau Parti Anticapitaliste
- NPA : Statuts et futur nom (Raoul Marc Jennar et Jean-Robert Velveth)
- Amendements du comité NPA d'Issoire-Puy de Dôme
- Contribution du comité de Marne-La-Vallée sur le texte 'statuts'
- Partie 'presse et site' des statuts provisoires
- Le Comité NPA d'Aubervilliers, 93

B. Tribunes diffusées directement par leurs rédacteurs

- Pour un NPA qui soit un parti organisant les travailleurs et les jeunes pour lutter contre le capitalisme et la politique de Sarkozy (contribution de la Gauche révolutionnaire aux Journées Nationales des 8 et 9 novembre 2008, diffusée sur place)

5. Assemblées électorales

A. Bulletin de débats (3 tomes)

6. Congrès fondateur

A. Bulletin de congrès

B. Tribunes diffusées directement par leurs rédacteurs

- Pour une tendance dans le NPA défendant la révolution, le communisme et l'auto-organisation (brochure rassemblant les propositions alternatives de textes et les propositions d'amendements aux textes fondateurs de la tendance CLAIRE) (février 2009, diffusé par courriels)
- Lettre de la Gauche Révolutionnaire (sur la place de la Fraction L'Étincelle et de la GR, diffusé par courriels)
- La révolution oui, mais par les urnes (François Delapierre, *Le Monde*, 07.02.09)
- Attention au prisme de l'ouvriérisme (Jérôme Vidal, *Le Monde*, 07.02.09)

7. Après le congrès fondateur

- Congrès du NPA : logique de repli et coup de force (Christian Picquet, Francis Sitel, Alain Fardji, diffusé par courriels)
- Pour un front de gauche aux élections européennes, nous persistons (Alain Faradji, Catherine Jouanneau, Christian Picquet, diffusé par courriels)
- Poursuivre le combat unitaire dans le NPA (Bernard Allain, Corrine, Bernard Couturier, Marion Greib, Dominique Mezzi, Olivier Mollaz, Alain Montaufray, Danielle Obono, Stéphanie Treillet, Fred Yerma, Karel Yon, diffusé par courriels)
- Un objecteur de croissance tête de liste (Paul Ariès, Vincent Cheynet, *Politis*, 12.02.2009)
- Un communiqué signé de Archie Velveth et de Marc-Raoul Jennar met "Christian Picquet" de "lui-même" hors du NPA (Gérard Filoche, 19.03.09, Démocratie et Socialisme.org, <http://www.filoche.net/2009/03/page/3/> consultée le 04/09/2009)
- Pourquoi je quitte le Parti Socialiste (entretien de Philippe Marlière pour le site contretemps.eu, <http://contretemps.eu/interventions/philippe-marliere-pourquoi-je-quitte-parti-socialiste> – consultée le 04/09/2009)
- Bernard Poignant invite à lire 'Besancenot dans le texte' (<http://www.liberennes.fr/libe/2009/03/bernard-poignan.html> – consultée le 04/09/2009)
- « Cela rappelle le temps des procès de Moscou » (entretien de Christian Picquet par Matthieu Ecoiffier, *Liberation*, 27.03.2009)
- Appel à une réunion nationale pour constituer un courant 'unitaire' dans le NPA (Anthony (CPN, NPA Chalons), Danièle (CPN et CE, NPA Aubervilliers), France (CPN,

- NPA Paris 19e), Jean-Claude (CPN, NPA Marseille 7e), Karel (CPN, NPA Lille), Maël (CPN, NPA Paris centre), Morand (CPN, NPA Nancy), Olivier (CPN, NPA Clermont-Ferrand), Stéphanie (CPN, NPA Créteil), Yann (CPN et CE, NPA Clamart), diffusé par courriels)
- Déclaration de constitution du courant 'Convergences et Alternative' du NPA (le courant 'convergences et alternative', 17.05.2009, diffusé par courriels)
 - « Le NPA doit beaucoup inventer pour réussir » (Entretien avec Philippe Pignarre par Olivier Doubre, *Politis*, 21.05.2009)
 - Lettre à un électeur du NPA (Christian Picquet, *Politis*, 04.06.2009)
 - Le mégaphone comme idéal platonicien (Michel Onfray, *Le Monde*, 06.06.09)
 - Commission Nationale Écologie : bilan des élections européennes (CNE, diffusé par courriels)
 - Bulletin de discussion pour le Conseil Politique National, 47 pages (diffusé par courriels)

Comptes-rendus

- Récapitulatif des votes du congrès, février 2009, 4 pages (diffusé par courriels)
- Compte-Rendu du CPN des 07 et 08 mars 2009, 28 pages (diffusé par courriels)
- Compte-Rendu du 2ème CPN, Juin 2009, 23 pages (diffusé par courriels)

II. Documents publics des acteurs

Presse

- **Antidote – Lyon voit rouge**, n° 83
Bulletin d'information de la LCR Lyon
- **Au CLAIR de la lutte**, n°1
Bulletin de la Tendence CLAIRE du NPA
- **Contretemps** (nouvelle série), n° 1, 2, 3
Revue de critique communiste
- **Convergences Révolutionnaires**, n° 57
Revue de la Fraction L'Étincelle de Lutte ouvrière

- **Critique Communiste**, n° 187, 189
Revue trimestrielle de la LCR
- **Inprecor**, n° 538
Revue de la IVème Internationale
- **L'Egalité**, n° 131
Hebdomadaire de la Gauche Révolutionnaire
- **L'étincelle anticapitaliste**, mai 09
Bulletin du secteur jeune du NPA
- **Le Bolchevik**, n° 182, 183, 185
Journal de la Ligue Trotskyste de France
- **Le CRI des travailleurs**, n° 34
Journal du groupe Communiste Révolutionnaire Internationaliste
- **La lettre de Carré rouge**, n° 4
Journal édité par des militants du NPA (comment les caractériser ?)
- **Que Faire ?**, n° 8
Journal édité par des militants du NPA (notamment venus de SPEB)
- **Red**, n° 92
Journal des Jeunesses Communistes Révolutionnaires
- **Red lycées**, n° 2
Numéro spécial lycée de Red
- **Rouge**, n° 2250, 2251, 2252, 2254, 2255, 2256
Hebdomadaire de la LCR
- **Tout est à nous**, n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20
Hebdomadaire du NPA
- **Tout est à nous, la revue**, n° 1, 2
Revue du NPA

Tracts

- 'Le tract hebdo' [nom donné par les militants aux tract écrit chaque semaine par un ou plusieurs membres du Secrétariat, diffusé par voie électronique, largement imprimé et diffusé par les militants des comités locaux. Il donne la vision de l'actualité que porte politiquement le NPA] (hebdomadaire)

- Arcueil Anticapitaliste, feuille d'information éditée par les militants du comité A (mensuel)
- Courrier Rouge, bulletin des activités postales des militant-e-s LCR (mensuel)
- Afriques en Lutte, bulletin d'information du groupe de travail 'Afrique' de la LCR (mensuel)
- L'Encre Rouge, bulletin édité par les militants de la LCR et du Nouveau Parti Anticapitaliste qui travaillent dans les industries graphiques (mensuel)

III. Documents journalistiques

Cette liste comprend les articles lus, à l'exception des articles basés principalement sur les dépêches de l'Agence France Presse. Les entretiens entre un militant et un journaliste sont considérés comme des tribunes.

- « L'enjeu n'est pas de faire une LCR bis », Françoise Verna, *La Marseillaise*, 31.01.2008
- « Génération Besancenot », Jean-Baptiste Quiot, *Politis*, 31.01.2008
- « Élections municipales du 16 mars », numéro spécial, *Journal de Saint Denis*, 12.03.2008
- « Un parti en gestation », Jean-Baptiste Quiot, *Politis*, 12.06.2008
- « Une autre gauche est-elle possible ? L'espace électoral du NPA », Vincent Tiberj (CEVIPOF), *mouvements.info*, 22.06.2008 (<http://www.mouvements.info/Une-autre-gauche-est-elle-possible.html> – consultée le 04/09/2009)
- « Premiers pas du NPA », Jean-Baptiste Quiot, *Politis*, 03.07.2008
- « Nouveau parti anticapitaliste, LCR : du passé faire table rase ? », Rémi Douat, *Regards* (53), été 2008
- « Olivier Besancenot chahute la gauche », A la Une, *Le Monde*, 28.06.2008
- « Au risque de l'isolement », Jean-Baptiste Quiot, *Politis*, 13.11.2008
- « Décollage imminent », Jean-Baptiste Quiot, *Politis*, 27.11.2008
- « Gauche libertaire contre gauche étatique », François Noudelmann, *24heuresphilo*, 04.01.2009 (<http://philosophie.blogs.liberation.fr/noudelmann/2009/01/gauche-libertai.html> – consultée le 04/09/2009)
- « Les rouges passent au vert », Michel Soudais, *Politis*, 22.01.2009

- « Le NPA a vraiment tout oublié du trotskisme », Philippe Cohen, *Marianne2.fr*, 09.02.2009 (http://www.marianne2.fr/Le-NPA-a-vraiment-tout-oublie-du-trotskyisme_a174965.html?com#comments – consultée le 04/09/2009)
- « Du passé, la LCR fait table rase », Michel Soudais, *Politis*, 05.02.2009
- « Besancenot, plus gauchiste que trotskiste », Jean-Baptiste Quiot, *Politis*, 05.02.2009
- « Le NPA en a déjà ras le front de gauche », Jean-Baptiste Quiot, *Politis*, 12.02.2009
- « Le Nouveau Parti Anticapitaliste tient son congrès fondateur », Alex Lantier, *WorldSocialistWebSite.org*, 17.02.2009 (<http://www.wsws.org/francais/News/2009/fev09/cnpa-f17.shtml> – consultée le 04/09/2009)
- « Des militants du parti de M. Besancenot dénoncent un 'bug démocratique' », Sylvia Zappi, *Le Monde*, 26.03.2009
- « Militants politiques et activistes à l'assaut des syndicats », Chloé Leprince et Julien Martin, *Rue 89.com*, 26.03.2009 (<http://www.rue89.com/2009/03/26/militants-politiques-et-activistes-a-lassaut-des-syndicats> – consultée le 04/09/2009)
- « L'extrême gauche surfe sur les conflits sociaux », Luc Peillon, *Libération*, 05.05.2009
- « Trois combats emblématiques », Sonya Faure, François Carrel, Haydée Saberan, *Libération*, 05.05.2009
- « Tactique », Laurent Joffrin, *Libération*, 05.05.2009
- « NPA : trop de courants, et c'est la panne », Gérald Andrieu, *Marianne2.fr*, 15.05.2009 (http://www.marianne2.fr/NPA-trop-de-courants,-et-c-est-la-panne_a179634.html?com#comments – consultée le 04/09/2009)
- « Pendant les européennes, les travaux continuent au NPA », Stéphane Alliès, *Mediapart.fr*, 01.06.2009 (<http://www.mediapart.fr/journal/france/010609/pendant-les-europeennes-les-travaux-continuent-au-npa> – consultée le 04/09/2009)
- « Des cadres du NPA démissionnent au lendemain d'un scrutin européen qui n'a pas répondu à leurs espoirs », Sylvia Zappi, *Le Monde*, 28/06/2009
- « Folklorique de dire qu'il y a une désertion des militants du NPA », Julien Martin, *Rue 89.com*, 08.07.2009 (<http://www.rue89.com/2009/07/08/folklorique-de-dire-quil-y-a-une-desertion-des-militants-du-npa> – consultée le 04/09/2009)

Annexe 6.

Textes adoptés par le congrès fondateur

I. Principes fondateurs

Principes fondateurs du Nouveau Parti Anticapitaliste

Ce document définit les éléments essentiels qui constituent la base sur laquelle nous nous regroupons pour fonder notre parti. Il est le résultat, avec ses forces et ses faiblesses, ses imperfections de forme, d'un large travail d'élaboration collective à partir des centaines d'amendements proposés à l'issue des discussions au sein des comités, ébauche de la démocratie vivante qui nourrit le processus dans lequel, tous ensemble, nous nous engageons. Ce n'est pas un programme complet, détaillé, un "manifeste", mais il résume les références qui sont les nôtres : la critique radicale de la société actuelle, avec laquelle nous voulons rompre, critique qui pose les principes de la société que nous voulons et la stratégie pour y parvenir. Ces principes constituent notre carte d'identité politique : la seule réponse à la crise globalisée du capitalisme, le combat dont dépend l'avenir de l'humanité, c'est le combat pour un socialisme du 21^e siècle, démocratique, écologique et féministe.

1 - Le capitalisme met l'humanité et la planète en danger

Le système capitaliste génère des crises qui se conjuguent : crises alimentaires, économiques, écologiques, énergétiques, financières, sanitaires, sociales, tensions internationales et guerres, dont les conséquences sont toujours dramatiques. La mondialisation marquée par une offensive des classes dominantes contre les travailleurs et les peuples pour augmenter les profits aboutit à une crise profonde et structurelle du mode de production capitaliste lui-même.

Depuis les années 1980, elle aggrave l'exploitation, la concurrence entre les travailleurs dans le cadre d'une plus grande division internationale du travail, creuse les inégalités de toutes sortes, perpétue le pillage des peuples dans le cadre des rapports impérialistes, épuise les ressources et détruit la planète.

Les ravages de la domination du capital donne toute son actualité à l'alternative "socialisme ou barbarie". Au nom du profit, les capitalistes organisent la surproduction de marchandises inutiles et/ou nocives, alors que plus de trois milliards d'habitants de la planète, soit près de la moitié de l'humanité, vivent avec moins d'un euro par jour. Un milliard de personnes vivent dans des bidonvilles et 970 millions souffrent de malnutrition. Selon le directeur de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), il suffirait de 20 milliards d'euros par an pendant 15 ans pour en finir avec l'insécurité alimentaire alors que des milliers de milliards de dollars sont engloutis pour renflouer les spéculateurs.

La concentration de gaz à effet de serre a déjà conduit à un réchauffement climatique dont la tendance est toujours à la hausse, au point que les prévisions s'emballent, que des points de non-retour peuvent être rapidement atteints avec des dérèglements impossibles à contrôler mais dont les conséquences sont déjà là et vont s'aggraver : inondations pour les uns, sécheresses pour les autres, tempêtes dévastatrices, bouleversements et disparition d'un nombre croissant d'espèces vivantes, destruction de la biodiversité, crises agricoles. Le productivisme capitaliste entraîne, par la pollution de l'air, de l'eau, des produits alimentaires, une dégradation de la santé de la population.

Ce sont des millions de personnes dont l'existence même est directement menacée, en premier lieu les populations les plus pauvres qui sont pourtant les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre pouvant entraîner des migrations massives de population.

Le nucléaire civil, imposé comme alternative énergétique, et le nucléaire militaire constituent des menaces d'ampleur pour l'environnement, la santé et la sécurité des travailleurs, des populations et des générations futures.

Ces constats suffisent à eux seuls à illustrer l'ampleur de la facture sociale et écologique de l'organisation capitaliste du monde, où même la spéculation sur les droits à polluer est légalisée. Ils suffisent aussi pour invalider le discours des partisans du système qui consiste à considérer que le progrès, par petites touches successives, génère une amélioration générale des conditions de vie et une réduction des inégalités. Au contraire, même en période de croissance, les inégalités explosent.

En France, les 10 % les plus riches possèdent 46 % de la fortune nationale alors que, selon l'INSEE, près de 7,9 millions de personnes vivaient en 2006 en dessous du seuil de pauvreté, soit avec moins de 880 euros par mois. Au cours des 20 dernières années, les inégalités et le nombre de pauvres ont augmenté dans les deux tiers des pays de l'OCDE. La logique du profit est indissociable d'une marchandisation toujours plus importante de toutes les activités humaines (notamment dans les services publics à travers l'AGCS). Elle s'accompagne d'une mise en concurrence des territoires, des institutions, des individus, concurrence destructrice des liens sociaux et des solidarités, qui exclut, brise la vie des travailleurs.

Les conditions de vie se dégradent. Les patrons licencient à tour de bras, accroissent la concurrence à l'échelle mondiale entre travailleurs en vue d'obtenir les salaires les plus bas possible, démantèlent le droit du travail. La précarité explose. Les sous-contrats précaires se multiplient, éparpillent les travailleurs dans de nouvelles cases sociales et éclatent le monde du travail : CDD, stagiaires, chômeurs, emplois aidés, temps partiels imposés, intérimaires, RSA, etc. La flexibilité et l'intensification des rythmes génèrent une dégradation des conditions de travail (souffrance, accidents, maladies professionnelles, suicides).

Les services publics sont démantelés ; leurs secteurs les plus rentables sont privatisés. La recherche constante de nouveaux marchés a imposé un modèle insidieux et manipulateur basé sur la consommation. L'individu est ainsi soumis à la création d'incessantes nouvelles sollicitations qui génèrent à la fois frustration et dépendance au système.

La protection sociale recule. Le droit à la retraite est remis en cause. L'environnement se dégrade au point que la catastrophe écologique menace.

C'est la recherche effrénée de profits par une infime minorité de la population qui est à la racine de cette crise.

La banqueroute actuelle est la conséquence logique d'un système en faillite. Elle est le produit de la contradiction entre le développement sans limites du crédit, l'économie d'endettement, et le marché d'autant plus limité que les classes dominantes, à la recherche de la rentabilité maximum, entretiennent le chômage de masse, la précarité, bloquent les salaires...

Cette logique est celle de la lutte menée avec cynisme par la bourgeoisie de la finance, des affaires, des multinationales, des banques, les spéculateurs, leurs alliés politiques, les gouvernements, les institutions internationales à leur service (FMI, OMC, UE, BCE, Banque Mondiale) autant d'adversaires qu'il faut combattre à l'échelle nationale, européenne, internationale.

À l'évolution du capitalisme et l'extension de la sphère marchande à l'ensemble de la planète, correspond une crise écologique sans précédent. Si des sociétés humaines ont déjà eu à faire face à des crises environnementales du fait d'une utilisation non rationnelle de leurs ressources, c'est la première fois qu'une crise prend une telle ampleur, qu'elle concerne désormais tous les habitants de la planète et qu'elle amplifie d'autant les inégalités sociales.

Dans ce cadre de la mondialisation capitaliste, loin d'aller vers la paix, on assiste aussi au surarmement, à l'exacerbation des tensions et des conflits internationaux. De l'Irak à la Géorgie en passant par l'Afghanistan, l'Afrique et la Palestine, les puissances impérialistes dont la France imposent leur domination aux peuples, le contrôle des sources d'approvisionnement, des matières premières, du pétrole... au grand bénéfice des multinationales dont celles de l'armement. Cette politique d'agression a pour effet de favoriser une montée du nationalisme, des intégrismes religieux et des logiques communautaires, instrumentalisés pour diviser les peuples.

Ainsi, les anticapitalistes d'un pays impérialiste doivent avant tout lutter contre leurs capitalistes nationaux, leur propre État impérialiste et son armée. C'est dans ce sens que nous soutenons l'expropriation, par les travailleurs et le peuple du pays concerné, des entreprises françaises qui exploitent les travailleurs et les ressources des pays opprimés. Et que partout où l'armée française (ou d'autres pays impérialistes) est présente, nous soutenons les résistances populaires et la défaite militaire des armées impérialistes.

La paix est incompatible avec ce système : " le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage " (Jean Jaurès).

Cette politique est celle que dictent les classes capitalistes à tous les partis et gouvernements, de gauche comme de droite, qui s'adaptent et se plient à l'économie de marché, ou la prônent, comme aux exigences du maintien du système d'exploitation. Elle s'accompagne d'une volonté d'étouffer la démocratie. La population ne peut exercer aucun contrôle sur les politiques qui sont menées et les élus qui les mettent en œuvre avec la complicité des médias et de la presse détenus par quelques grands groupes au service de l'idéologie dominante.

Nous utilisons, défendons et faisons vivre les droits démocratiques pour mener le combat politique. Il n'est pas possible de mettre l'État et les institutions actuelles au service d'une transformation politique et sociale. Ces organismes, rodés à la défense des intérêts de la bourgeoisie, doivent être renversés pour fonder de nouvelles institutions au service et sous le contrôle des travailleurs et de la population. La violence du capitalisme, c'est aussi la justice de classe, la violence policière. De la révolte des banlieues à la répression des manifestations de jeunes ou de travailleurs, en passant par la criminalisation des enfants de

sans-papiers et de tous ceux qui luttent contre le système, partout police et justice défendent cette société d'oppression.

La logique du système invalide les prétentions de le moraliser, de le réguler ou de le réformer, de l'humaniser, qu'elles soient sincères ou hypocrites. La logique du système contribue par là même à créer les conditions de son renversement, d'une transformation révolutionnaire de la société, en démontrant quotidiennement à quel point il est vrai que le bien-être, la démocratie, la paix sont incompatibles avec la propriété privée des grands moyens de production.

2 - Un autre monde est possible : le socialisme du 21^e siècle

La grande majorité de la population est constituée de travailleurs, manuels ou intellectuels : celles et ceux qui n'ont que leur force de travail à mettre en oeuvre, le plus souvent contre un salaire, qu'ils/elles aient un emploi ou en soient privés, qu'ils/elles soient actifs ou en retraite. L'écrasante majorité des jeunes en formation est destinée à rejoindre cette classe des travailleurs.

Pour les salariés et l'ensemble de la population exploitée, il n'y a pas d'autre solution que de s'attaquer à la racine même de ce système entré en faillite. Il n'y a pas un " bon " capitalisme productif, qui s'opposerait au capitalisme financier qui l'aurait perverti. Capital industriel et capital de placement financier sont depuis très longtemps interpénétrés. La mondialisation capitaliste a été la réponse des bourgeoisies des pays développés à la chute des taux de profit qui s'est produite lorsque le boom d'après-guerre a pris fin.

Au cours des trois dernières décennies, le monde du travail a subi une diminution croissante de ses revenus au bénéfice des actionnaires (en 1982, les dividendes aux actionnaires représentaient 4,4% de la masse salariale ; aujourd'hui, 12,4%). De ce fait, il est de plus en plus difficile aux capitalistes de trouver pour leurs produits des marchés solvables. Cette situation les a poussés à tourner toujours plus de capitaux vers la spéculation, ce qui a aggravé la tendance naturelle du capitalisme à la financiarisation.

Se donner pour perspective le retour hypothétique à un capitalisme plus " humain " serait donc tout sauf réaliste. La période des " Trente Glorieuses " reste dans les mémoires comme celle où les prétentions du patronat avaient été limitées et encadrées, mais cette situation résultait avant tout d'un rapport de forces, construit à travers de grandes luttes de classe et des révolutions. Sans compter que pour en arriver là, il avait fallu en passer par les souffrances de la grande dépression des années 1930 et par les horreurs du fascisme et de la guerre.

En finir avec les crises implique d'en finir avec l'exploitation, donc avec la propriété privée des principaux moyens de production, d'échange et de communication, qui en constitue la base. Le système financier, les services essentiels à la vie, les grandes entreprises devront passer sous le contrôle des salariés et de la population, qui en assumeront la propriété et en assureront la gestion dans le cadre d'une planification démocratique. Libérées de la propriété et de l'appropriation capitalistes, la production et la répartition des richesses pourront bénéficier à la société tout entière. Se nourrir, se chauffer, se loger, se soigner, s'éduquer, se cultiver, se déplacer sont des besoins essentiels qui doivent être garantis pour toutes et tous. Le socialisme, l'écosocialisme, c'est le pouvoir des travailleurs et travailleuses dans tous les domaines et à tous les

échelons de la vie politique, économique et sociale. C'est la démocratie des producteurs/trices associé-e-s décidant librement et souverainement quoi produire, comment et à quelles fins. Une telle réorganisation de l'économie et de la société suppose un premier niveau d'émancipation du travail, indispensable afin que les collectifs de travailleurs/euses et de citoyen-ne-s puissent prendre réellement en charge la marche des entreprises et la gestion des affaires publiques. Une réduction massive du temps de travail, rendue possible par les progrès technologiques, auxquels s'ajouteront la suppression du chômage et la répartition entre toutes et tous du travail nécessaire, pourvoira à ce besoin.

Sans avoir l'illusion qu'une société libérée de l'exploitation et de l'oppression peut éviter toute maladie, infirmité ou problème de santé, le droit à la santé pour lequel nous combattons consiste d'abord à prévenir les causes d'un mauvais état de santé liées à une société fondée sur la recherche du profit maximum : accidents de travail, stress dû au travail, expositions aux produits toxiques, à une alimentation de mauvaise qualité, à la pollution...

Comme les autres productions humaines, les productions culturelles et artistiques ne sont pas autonomes. Elles sont traversées de tensions idéologiques et politiques. Une critique radicale du système capitaliste, sérieuse et cohérente, ne peut se faire sans critique radicale de la culture, de l'art et des médias puisqu'ils sont les verrous de l'idéologie dominante et, par conséquent, un obstacle important à l'émancipation de toutes et tous. La société libérée du capitalisme garantira l'accès de tous les individus à ces productions et mettra fin à leur marchandisation. La réappropriation démocratique de la culture, de l'art, des médias est un enjeu de premier ordre.

Le socialisme n'a évidemment rien à voir avec les politiques capitalistes des formations social-libérales telles que, en France, le parti dit " socialiste ". De même, il s'oppose radicalement aux dictatures bureaucratiques qui, de l'ex-URSS à la Chine, en ont usurpé le nom, alors même qu'elles reproduisaient des mécanismes d'exploitation et d'oppression qu'elles prétendaient combattre et favorisaient les pires travers productivistes. Nous voulons avancer vers l'auto-organisation et l'autogestion démocratiques de la société, et cela implique les plus larges libertés d'organisation et d'expression politiques, syndicales et associatives. Les libertés démocratiques qui ont pu être conquises sous le régime capitaliste seront consolidées et développées. Le socialisme, c'est bien le règne de la démocratie la plus réelle et la plus étendue.

Pas plus qu'il n'y a de bon capitalisme productif, il ne peut y avoir de bon " capitalisme vert ". Parce qu'elle seule rendra possible des choix économiques démocratiques et rationnels, pris dans l'intérêt du plus grand nombre, la rupture avec le capitalisme est une condition nécessaire afin de stopper la crise écologique dont les effets catastrophiques commencent à se multiplier. Dans le cadre d'une nouvelle organisation de la société, dont la finalité sera l'utilité sociale et non plus le profit, les producteurs et les citoyens, autonomes et responsables, décideront de développer les activités économiques qui bénéficient à la collectivité, et écarteront celles qui mettent en danger les populations et leur environnement. Le socialisme que nous voulons ne propose nullement un développement illimité de la production, mais se fonde au contraire sur la satisfaction écologique des besoins sociaux : c'est un écosocialisme. Seule une société délivrée de la dictature du capital sera en mesure de réconcilier l'être humain et la nature.

Nous voulons construire un système d'organisation collective qui favorise et encourage l'épanouissement individuel de toutes les personnes, " une

association où le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous ” (*Le Manifeste communiste* de Marx et Engels de 1848), où l'être humain soit considéré comme une fin et non plus un moyen. Le système capitaliste s'appuie sur un ensemble de normes de domination et sur la hiérarchisation des populations ; les minorités sont ainsi confrontées aux pressions morales, à la stigmatisation, au rejet ainsi qu'aux violences verbales, morales et physiques lorsqu'elles refusent d'obéir à ces normes et de se conformer à l'ordre établi. Le socialisme implique la fin de toutes les oppressions, de tout racisme et de toute discrimination ; le respect des cultures, des langues, des orientations sexuelles, des opinions philosophiques, religieuses, de la laïcité des administrations et pouvoirs publics.

En particulier, il implique la fin de l'oppression spécifique des femmes, antérieure au capitalisme mais que ce dernier a intégrée et instrumentalisée à ses propres fins. On retrouve cette oppression dans toutes les sphères de la société et elle traverse toutes les classes sociales, sous des formes diversifiées. L'oppression des femmes s'imbrique aux autres types de domination : l'exploitation de classe, le racisme, ou la violence contre les individus qui ne correspondent pas aux normes hétérosexistes. Aucun être humain ne sera libre si la moitié de l'humanité reste dans une position subordonnée, victime de la division sexuée du travail, des discriminations dans l'entreprise ou dans la vie politique, de la double journée de travail, de la famille patriarcale, des violences dans le cadre domestique, au travail, dans la rue, etc. La lutte des femmes contre leur oppression est un aspect essentiel de la lutte contre la domination capitaliste. Il n'y aura pas de socialisme sans libération complète des femmes. Et la libération des femmes, notamment des milieux populaires, nécessite la fin du règne de la loi du profit et l'existence d'une nouvelle société fondée sur la satisfaction des besoins sociaux.

Le socialisme est nécessairement internationaliste. Il implique la fin des rapports d'exploitation et de subordination impérialistes, tels que la France néocoloniale les maintient en Afrique, en Outre-mer et ailleurs. Il reconnaît le droit à l'autodétermination des peuples, comme à la souveraineté alimentaire, à l'accès à l'eau, c'est-à-dire le droit de chaque peuple de décider lui-même de son avenir, et soutient les luttes de libération nationale des peuples opprimés, à commencer par ceux des dernières colonies françaises. Nous savons aussi qu'il ne pourra pas être construit en restant à l'intérieur des frontières hexagonales. Toute victoire anticapitaliste en France ou dans un pays voisin aurait immédiatement vocation à s'étendre en Europe et plus largement dans le monde.

3 - Nos vies, pas leurs profits

Par les objectifs que nous proposons dans les luttes d'aujourd'hui, nous voulons répondre aux urgences sociales, démocratiques et écologiques.

Ce n'est pas un programme minimum au rabais, mais une série d'objectifs de mobilisation, des mesures qui remettent en cause le système et préparent le socialisme que nous voulons.

Nous défendons un programme d'urgence qui, pour répondre aux besoins immédiats, met en question la propriété capitaliste des moyens de production, attaque le capital et ses profits pour augmenter les salaires, les pensions de retraite, les minima sociaux et pour satisfaire les besoins de la population.

Ce programme insiste sur l'appropriation sociale du produit du travail par l'expropriation sans indemnisation des grands groupes capitalistes à commencer par ceux du CAC 40, des services et branches essentiels sous le contrôle des salarié-e-s et de la population.

Certains domaines doivent être considérés comme des biens publics communs et mondiaux : santé, éducation, eau, énergies, transports, télécommunications, poste, enfance et quatrième âge. Ils doivent être des services publics, gérés et contrôlés par les salarié-e-s et les usager-e-s dans l'unique objectif de satisfaire l'ensemble des besoins sociaux de toutes et de tous, à égalité d'accès et de prestations.

Le travail n'est pas une marchandise, les salarié-e-s ne sont pas des variables d'ajustement, les licenciements doivent être interdits sous peine de réquisition sans indemnités des entreprises qui licencient. Le salaire doit être maintenu en période de maladie, comme en période de chômage, à la retraite ou en formation, grâce à une protection sociale intégrale.

Pour nous la démocratie ne s'arrête pas à la porte des entreprises, c'est aux salarié-e-s de décider de leurs conditions et de leur organisation de travail. Le travail tel qu'il est organisé aujourd'hui use et porte atteinte à la santé des salariés. Le chômage de masse ne profite qu'aux patrons : réduction et partage du temps de travail jusqu'à abolition du chômage.

L'écologie, le féminisme, les luttes LGBTI, l'antiracisme, l'antifascisme, l'internationalisme, la lutte contre toutes les formes de discrimination et d'oppression, d'exclusion des personnes handicapées, des malades, la solidarité entre les générations ne sont pas des postures de seconde importance, mais sont au cœur de notre projet.

L'urgence écologique implique de rejeter l'idée d'une expansion illimitée et dévastatrice de la domination de l'humanité sur la nature et par conséquent de toute forme de productivisme. Sur les questions climatiques, énergétiques et alimentaires, inverser la logique de destruction de la planète exige une planification démocratique. En opposition aux modes de production et de consommation actuels, nous proposons la relocalisation de l'économie, la redistribution des richesses, la décroissance de la consommation des ressources non renouvelables et la remise en cause de secteurs d'activité énergétivores, inutiles, polluants ou dangereux, en particulier le nucléaire.

L'eau, l'air, la terre et le vivant sont des biens communs non privatisables.

La maîtrise de leurs usages doit être au cœur de nos préoccupations. Pour cela, les transports, l'eau, l'énergie, doivent être gérés par des services publics contrôlés par les salarié-e-s et les usagers, pour satisfaire les besoins sociaux, économiser les ressources et préserver l'environnement.

Nous luttons pour une sortie rapide de l'utilisation de l'énergie nucléaire. L'agriculture n'a pas échappé aux effets dévastateurs du capitalisme en sacrifiant les paysans partout dans le monde au profit de l'agro-business et des spéculateurs de l'agriculture. Il est urgent de mettre en place la souveraineté alimentaire, de redonner au territoire agricole sa vocation de production de biens alimentaires sains et de qualité, d'aménagement dans le respect de la terre et de l'espace rural.

Le maintien de paysan-ne-s, nombreux et vivant de leur travail dans une campagne vivante, favorisera la reconstruction du tissu social en milieu rural.

Le NPA s'oppose à toute production d'OGM.

L'oppression capitaliste est particulièrement présente dans les quartiers populaires où sont concentré-e-s des habitant-e-s défavorisé-e-s souvent en

partie d'origine immigrée, discriminé-e-s, stigmatisé-e-s, victimes de violences policières, et pas seulement les jeunes. La lutte intransigeante contre toutes les formes de sexisme, d'inégalités et de violences faites aux femmes, pour le droit des femmes à disposer de leur corps (avortement et contraception libres et gratuits), pour le développement de services publics de qualité, pour une organisation de la société qui combatte l'oppression des femmes et la division traditionnelle des tâches, sont parties intégrantes de notre programme. Seule l'auto-organisation des femmes pour leurs droits, en convergence plus ou moins conflictuelle avec les différents mouvements sociaux, peut préparer et favoriser l'émergence d'une société débarrassée de la domination masculine. Néanmoins, on peut supposer que la lutte des femmes pour leur émancipation qui a franchi plusieurs siècles a encore de beaux jours devant elle, y compris dans le cadre d'une société socialiste.

Dans toutes les instances du parti, les femmes ont toujours l'option de se réunir de façon non mixte, si elles le jugent utile. Ce type de réunions ponctuelles ou régulières peut être un outil important pour le développement d'une culture anti-sexiste dans le parti.

Nous luttons sans concession contre les oppressions, contre les discriminations et violences et oppressions vécues par les personnes lesbiennes, gays, bis, trans et intersexes. Nous revendiquons la pleine et entière égalité des droits pour les personnes LGBTI.

Ces oppressions expriment la haine des sexualités et des identités qui ne correspondent pas aux normes hétérosexuelles et de genre. Nous luttons contre les discriminations qui touchent les handicapés dans la vie sociale. Ils doivent avoir accès au travail, à l'école, à la formation, au logement, aux transports publics, aux soins, à la culture.

Nous affirmons notre attachement au principe de la laïcité, en particulier la séparation rigoureuse entre les Églises et l'État.

Nous défendons l'accès au savoir, à la formation, à l'éducation laïque gratuite pour tous les jeunes. Mais nous dénonçons un système scolaire et éducatif inadapté qui vise à formater idéologiquement et à assurer la reproduction des classes sociales.

L'accès de tous à l'éducation comme facteur d'émancipation ne se limite pas à augmenter les moyens, ni ne se décrète par des droits abstraits. Pour être effectif, il doit aussi s'accompagner de la possibilité pour chacun-e, quel que soit son âge, de mener des études, dans tout domaine vers lequel portent ses intérêts, et d'être débarrassé des contraintes financières ou de revenus qui entravent la liberté de chacun à poursuivre ou reprendre des études.

Nous reconnaissons les langues dites minoritaires et la mise en place d'une politique visant à leur sauvegarde et à leur développement.

Nous combattons l'oppression de la jeunesse, dans le cadre de la famille, dans le monde du travail. Les jeunes travailleurs subissent de plein fouet la hausse phénoménale de l'emploi précaire (CDD, intérim, stages non payés, temps partiel imposé, chômage). Cette situation est une réelle aubaine pour les entreprises qui trouvent à leur disposition une main-d'oeuvre prête à accepter n'importe quelles conditions de travail et de rémunération, conséquence du rapport de forces favorable aux patrons. Nous dénonçons les stigmatisations et discriminations dont sont victimes les jeunes issus des quartiers populaires et/ou enfants d'immigrés, désignés comme responsables de tous les maux.

Se débarrasser du racisme suppose que les mobilisations et les mesures radicales contre toutes les formes de racisme, de xénophobie et les

discriminations qui en découlent soient à la hauteur du poison distillé au sein de la société. Égalité des droits entre français et immigrés, dont le droit de vote, liberté de circulation et d'installation et régularisation de tous les sans-papiers. Le mode de vie des populations nomades doit être reconnu et accepté, le titre de circulation supprimé et le droit de vote leur être acquis.

Le NPA soutient les formes d'auto-organisation d'opprimé-e-s, qui se réunissent au nom d'une oppression qu'elles/ils ont en commun pour la combattre jusqu'à sa disparition. Que cette oppression soit raciste, sexiste, homophobe ou xénophobe.

L'antiracisme c'est aussi la transmission de l'histoire des peuples colonisés et de leur résistance.

Outre les autres formes d'oppression et d'exploitation, le NPA est radicalement opposé au colonialisme, à commencer par le colonialisme français, qui continue de sévir dans ses dernières colonies directes, que le pouvoir appelle officiellement " DOM-TOM ". Le NPA soutient le droit inconditionnel à l'autodétermination des peuples de ces colonies. Il soutiendra sans réserve les luttes de libération nationale des peuples concernés. Il développera des liens étroits de solidarité, dans le respect et l'égalité, notamment avec les camarades partageant l'essentiel de ses valeurs pour l'émancipation de l'humanité de toute exploitation et/ou oppression.

Notre programme comporte aussi des exigences démocratiques radicales pour s'opposer aux excès et dérives des institutions répressives (police, justice, prisons, armée...), aux politiques sécuritaires et pénitentiaires qui criminalisent la pauvreté et le mouvement social, et pour lutter contre la logique croissante de surveillance, de contrôle et d'encadrement public.

Nous voulons en finir avec les institutions antidémocratiques de la Ve République (révocabilité des élus, représentation proportionnelle dans les assemblées,...) .

Bien évidemment, les mesures que prendrait un gouvernement portant un programme de rupture s'inscrivent dans les mobilisations pour une autre Europe, une Europe en rupture complète avec les institutions de l'Union européenne, une Europe qui aurait pour objectif de satisfaire les besoins sociaux de la population et pour ambition de changer radicalement les rapports nord/sud.

Développer des mobilisations et des luttes à l'échelle internationale est d'autant plus nécessaire que les capitalistes, eux, sont organisés à l'échelle internationale dans toute une série d'institutions qui jouent en rôle croissant contre les intérêts des salariés et des peuples : Banque centrale européenne, Organisation de coopération et de développement économique, Fonds monétaire international, Banque Mondiale, Organisation mondiale du commerce, OTAN....

Nous voulons en finir avec ces institutions internationales. Pour changer le cours de l'histoire, il faut que la majorité de la population, le prolétariat et les secteurs populaires dans leur diversité prennent conscience de leur force, en s'organisant sur le lieu de travail ou le quartier, dans un syndicat ou une association, comme au niveau politique, pour faire valoir ses droits démocratiques. Dans toutes ces structures, les militants du NPA se battent pour que soient promus l'unité dans la lutte et le combat anticapitaliste.

Ceci en respectant scrupuleusement l'indépendance de ces structures. C'est dans le mouvement social que progresse la prise de conscience, que l'idée d'un nouveau monde s'élabore, que la satisfaction des exigences populaires pose la question de qui dirige la société. La convergence de ces exigences pose la

question du contrôle des travailleurs et de la population sur la marche des entreprises et de la société. Nous sommes en faveur de mobilisations les plus unitaires possibles, associant tous les courants politiques, syndicaux, associatifs du mouvement social.

Dans celles-ci, nous défendons le principe de l'auto-organisation : il est essentiel que ce soient celles et ceux qui agissent, qui décident de l'orientation, des formes de leurs luttes et de leur direction.

C'est par le développement et la généralisation des luttes, des grèves généralisées et prolongées que l'on peut bloquer les attaques, imposer des revendications. C'est le rapport de forces issu de la mobilisation qui peut permettre la mise en place d'un gouvernement qui imposera des mesures radicales en rupture avec le système et engage une transformation révolutionnaire de la société.

En finir avec le système capitaliste, suppose à la fois un bras de fer de longue durée, la force du nombre et une rupture avec l'État et les institutions dont il s'est doté, avec les institutions européennes et mondiales au service des classes dominantes.

4 – S'organiser, agir, faire de la politique, un parti pour l'émancipation

Le parti est un cadre collectif d'élaboration et d'action qui rassemble celles et ceux qui ont librement décidé de s'associer pour défendre un projet commun de société. Si nous décidons de nous constituer en parti, c'est parce que nous voulons agir de façon utile, structurée et cohérente. Sans nous substituer aux luttes sociales, nous devons les impulser, y participer pleinement, y proposer nos idées et y faire nos propositions d'action car nous savons que c'est par la mobilisation la plus large possible que l'on peut stopper l'offensive capitaliste, imposer des avancées sur le terrain social, démocratique et écologique, ouvrir la voie au socialisme.

Les partis de la gauche institutionnelle (PS, PC) et leurs alliés Verts ont abandonné depuis longtemps cette perspective. Le PS et le PCF n'ont plus de socialiste ou de communiste que le nom. Les Verts ont bradé leurs ambitions écologistes.

Au pouvoir, la gauche institutionnelle, dominée par le PS, tourne le dos aux aspirations populaires.

Dans l'opposition, elle n'organise pas la riposte contre les attaques de la droite et du patronat. S'enfonçant dans la crise et perdant sans cesse du terrain électoral et militant, le PCF se laisse de plus en plus satelliser par le PS. Cependant il existe encore dans ce parti une force militante que nous retrouvons à nos côtés dans certaines de nos luttes.

Face à la crise exceptionnelle du capitalisme, refusant de rompre avec le système les réponses politiques de cette gauche ne peuvent être à la hauteur de l'enjeu.

Ces courants n'offrent plus ni projet émancipateur ni espoir, c'est pour cela qu'ils reculent. La crise actuelle met ce phénomène en lumière mais il n'est pas conjoncturel, il renvoie à des raisons bien plus profondes : parce qu'il s'est adapté au néolibéralisme jusqu'à en épouser les thèses, parce que ses dirigeants ne se distinguent plus de la classe dominante, le PS a même renoncé à une politique de réformes progressistes dans le cadre du système.

Les contradictions inhérentes au système capitaliste et la crise actuelle rendent l'alternative évidente : se soumettre à la minorité des privilégiés ou rompre avec elle.

Dans et autour de ces partis de la gauche institutionnelle, nombreux sont celles et ceux qui n'ont pas renoncé à changer radicalement la société.

Avec eux, comme avec l'ensemble des travailleurs/euses, nous voulons construire sur d'autres bases, en rupture avec les capitulations et les reniements de cette gauche pour créer une nouvelle représentation politique des exploité-e-s, un nouveau parti anticapitaliste, un parti qui se bat jusqu'au bout contre le système, un parti pour la transformation révolutionnaire de la société.

Un parti n'est pas un but en soi. C'est un outil pour se rassembler, pour gagner en efficacité dans le combat collectif.

Deux tâches complémentaires se combinent : développer les luttes sociales, par la construction coordonnée d'un syndicalisme de classe et de masse, s'opposant ainsi à la collaboration des directions syndicales actuelles qui engendrent la désertion, par la participation aux formes d'organisation du mouvement social ; construire un parti politique pour défendre un programme global d'émancipation.

Nous voulons que le NPA soit pleinement démocratique, à l'image de la société que nous voulons. Cela suppose que chacune et chacun y trouve sa place, quel que soit le niveau de son engagement. Cela suppose que nous soyons à égalité pour décider, que les instances dirigeantes soient clairement mandatées, dûment contrôlées et révocables, qu'une formation politique soit organisée, que la pluralité des points de vue soit garantie au même titre que le droit de la majorité à agir pour le compte de toutes et de tous.

Cela suppose aussi que notre parti soit un lieu d'éducation permanente de tous les militant-e-s, un lieu d'éducation populaire qui préfigure la société que nous voulons construire. Cela suppose enfin que notre parti soit un lieu de solidarité.

Tirant les leçons du passé, nous lutterons contre les processus de bureaucratisation qui sont la plaie des mouvements d'émancipation. Et notre vigilance commencera par s'exercer à l'intérieur du NPA.

Nous voulons que le NPA soit efficace, utile tout de suite, présent sur tout le territoire dans les quartiers populaires, utile pour résister et lutter dans les entreprises, à la pointe du combat auprès de la jeunesse dont le dynamisme des luttes s'avère souvent précieux pour entraîner celle des travailleurs.

Nous participons aux luttes pour des réformes immédiates et nos réponses politiques partent des réalités du terrain, de tout ce que chacun-e vit au quotidien. Elles tracent en même temps les contours de la société que nous voulons, basée sur la satisfaction des besoins sociaux.

Elles supposent donc la rupture avec le capitalisme et le " tout marchandise ". Nous participons aux élections pour défendre nos idées, pour rassembler très largement la population autour de notre programme. Nous défendons la proportionnelle intégrale et réclamons d'avoir un nombre d'élus conforme au poids que nous avons dans la société.

De la municipalité au parlement, nous soutiendrons toutes les mesures qui amélioreraient la situation des travailleurs, les droits démocratiques et le respect de l'environnement. Nous contribuerons à leur mise en œuvre si les électeurs nous en donnent la responsabilité. Mais nous resterons fidèles à ce pourquoi nous luttons et ne participerons à aucune coalition contradictoire avec ce combat.

Nos élu-e-s refusent de cogérer le système. Ils s'opposent avec ténacité aux mesures antisociales et défendent bec et ongles, en toute indépendance des majorités de droite ou social-libérales, les intérêts des travailleurs et de la population.

À l'échelle nationale, l'application d'un tel programme impliquerait la confrontation avec les classes dominantes, et exigerait une formidable mobilisation populaire, susceptible de faire émerger de nouvelles formes de pouvoir qui donneraient à un gouvernement anticapitaliste les moyens de sa politique.

Une domination de classe ne peut pas être éliminé par voie de réformes. Les luttes peuvent permettre de la contenir, de lui arracher des mesures progressistes pour les classes populaires, pas la supprimer. En 1789, la domination de la classe privilégiée de l'Ancien Régime n'a pas été abolie par des réformes. Il a fallu une révolution pour l'éliminer. Il faudra une révolution sociale pour abattre le capitalisme.

Elle implique donc nécessairement un changement des rapports de propriété, social et institutionnel, qui rejaillit sur tous les aspects de la vie en société. Notre choix pour y parvenir mise exclusivement sur l'expression et la mobilisation majoritaire. Tout en annonçant clairement à l'avance que nous chercherons à organiser l'auto-défense des travailleurs, pour que le coup d'État militaire et la répression massive qui ont eu lieu au Chili en 1973 ne puissent pas se reproduire. " L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes " (Marx dans Le Manifeste communiste) reste notre boussole. D'une manière générale, ce sont les forces de la réaction qui imposent la violence. Notre choix est celui du nombre, des formes de lutte qui rendent les revendications légitimes et populaires, sans hésiter à sortir du cadre étiqué de la légalité pour obtenir satisfaction, en tenant fermement les piquets de grève, en réquisitionnant les logements vides, en cachant les sans-papiers pourchassés, en désobéissant face à l'intolérable...

L'objectif de notre parti n'est pas de prendre le pouvoir par et pour lui-même. Nous combattons dès maintenant et partout pour l'auto-organisation des luttes afin de préparer le renversement de la société capitaliste et l'autogestion par les travailleurs et la population.

Nous voulons que le NPA fasse vivre le meilleur de l'héritage de celles et ceux qui ont affronté le système depuis deux siècles, celui de la lutte des classes, des traditions socialistes, communistes, libertaires, révolutionnaires.

Un parti qui hérite des luttes démocratiques et antifascistes. Un parti qui garde la mémoire des combats contre les dérives autoritaires et bureaucratiques qui ont terni les espoirs émancipateurs. Un parti qui se nourrit du féminisme, de l'anticolonialisme, de l'antiracisme comme des luttes contres toutes les discriminations. Un parti qui donne une tonalité clairement anticapitaliste à l'écologie politique radicale et une tonalité clairement écologiste à l'anticapitalisme. Un parti soucieux des aspirations individuelles à la reconnaissance et à la créativité face à l'uniformisation marchande de la vie quotidienne.

Ce parti anticapitaliste que nous construisons s'inscrit dans la continuité de celles et ceux qui ont cherché, avec ou sans succès, à renverser l'ordre établi ou à résister à l'oppression.

Ce parti porte l'espoir d'une société débarrassée de l'exploitation et des oppressions. Quand l'histoire s'accélère, que les gouvernants perdent leur légitimité, que de larges secteurs populaires perdent patience, comme en juin 36

ou en mai 68, nous voulons construire le parti qui renforce les chances de gagner. Pas un parti qui se substitue mais un parti qui porte la volonté de millions d'individus, un parti qui propose des initiatives susceptibles de favoriser la rupture.

L'exploitation, l'oppression, les discriminations, la destruction de l'environnement, sont des phénomènes mondiaux, le résultat de politiques qui s'imbriquent les unes dans les autres. Nos adversaires, les capitalistes, se moquent des frontières. Ils parlent les langues du monde entier.

Ils sont très bien organisés et pour les combattre, il faut nous organiser avec autant d'efficacité. Notre parti cherche à se lier à toutes les forces qui, dans le monde entier, luttent avec le même objectif. C'est pourquoi le NPA engagera le dialogue et des collaborations politiques avec les autres forces anticapitalistes et révolutionnaires dans le monde dans la perspective de la constitution d'une nouvelle internationale.

[Vote des délégués au congrès, le 7 février 2009 :
540 pour | 1 contre | 49 abstentions | 5 NPPV]

« Principe fondateurs du Nouveau Parti Anticapitaliste »,
extrait de la brochure 'Textes fondateurs'

II. Statuts

Statuts provisoires du Nouveau Parti Anticapitaliste

Préambule

Le NPA est un parti qui se bat pour les principes définis dans le document programmatique adopté au congrès de fondation. Notre parti vise à favoriser la prise de conscience politique et l'organisation des salariés et de tous les opprimés. Il est un outil au service de la lutte contre l'exploitation et l'oppression du système capitaliste pour un socialisme démocratique et écologique.

Notre projet commun est de construire une nouvelle société qui rejette toute forme d'exploitation, d'oppression et d'aliénation, qu'elles soient économiques, sociales, écologiques, idéologiques ou culturelles. Cela nécessite le renversement du système capitaliste. L'organisation qui porte un tel projet doit donc, dans ses pratiques mêmes, au quotidien, combattre les effets de l'idéologie dominante.

Nous voulons construire une organisation où chacun, chacune puisse trouver sa place à l'égal de tous les autres. Une formation où chacun-e est acteur ou actrice et qui permette la participation de tous et de toutes aux initiatives décidées en commun, à la critique, à l'élaboration de la stratégie, du projet et des programmes, tel est en effet l'enjeu.

Les formes d'organisation et le fonctionnement ne sont pas neutres. Il n'y a pas de doute que la forme rejoint le fond, et il faut donc que l'organisation interne qui sera la nôtre donne à voir la sincérité de nos convictions et de notre projet d'émancipation. Le bilan que nous pouvons faire du XXe siècle, en particulier le

stalinisme et toutes les expériences de bureaucratisation du mouvement ouvrier, nous impose d'en tirer toutes les leçons pour construire une organisation vivante, démocratique. Nous voulons un parti qui rompe avec la tradition des structures hiérarchisées qui filtrent et étouffent la voix des militants. Nous voulons un parti qui innove dans la manière d'organiser l'action militante, où le débat n'est confisqué ni par les minorités agissantes, ni par un appareil caporalisé. Nous voulons un parti qui brise toutes les formes de professionnalisation de l'engagement politique.

Nous construisons un parti démocratique et pluraliste, intervenant dans tous les domaines de l'activité économique, politique et sociale. Il n'est pas une somme de comités atomisés mais un collectif de militantes et militants qui par leurs discussions et leurs décisions entendent faire évoluer les rapports de forces sociaux au profit de l'immense majorité de la population. Faire des expériences ensemble, tirer des bilans n'est possible qu'à partir d'activités menées ensemble. Les discussions et les décisions que nous prenons engagent l'ensemble du parti, c'est un gage de démocratie.

Ce qui rend nécessaire une centralisation des activités du parti, c'est que le capitalisme dispose d'un cadre centralisé d'où s'organise sa domination : l'État, les puissances économiques et financières. L'enjeu est bien un changement de pouvoir et une rupture révolutionnaire avec l'ordre établi.

1/ adhésion – comité

Est membre du parti celui ou celle qui partage l'essentiel des principes fondateurs et adhère à un comité, c'est-à-dire qui prend sa carte, participe aux activités et aux réunions du parti dans la mesure de ses disponibilités, et verse une cotisation.

Les militant-e-s sont membres d'un comité qui est la structure de base du parti. C'est lui qui recueille les nouvelles adhésions, accueille et accompagne les nouveaux venus. Un comité est un regroupement de militant-e-s organisés sur la base d'une intervention sur un territoire, une entreprise, lieu de travail ou secteur professionnel dont les précaires, ou dans la jeunesse. Chaque fois que c'est possible, la création d'un comité NPA d'entreprise doit être envisagée.

Le comité gère librement ses activités dans le cadre des orientations nationales et locales fixées par les congrès. Il dispose d'une autonomie d'adaptation de ces orientations aux réalités locales.

Le comité est le lieu de débat politique, où se discutent et se déterminent les initiatives, et un lieu de formation.

Chaque comité désigne un trésorier.

Le comité peut procéder à une éventuelle radiation du parti, dans des cas exceptionnels à définir et à encadrer (violence, sexisme, racisme, LGBTI phobie...). La procédure de radiation doit être encadrée afin de préserver les droits de la défense : information du militant des faits qui lui sont reprochés par écrit un mois avant la réunion où doit être votée la radiation ; possibilité de se faire assister par un autre membre du NPA ; vote de la radiation à une majorité des deux tiers des présent-e-s. Chaque militant-e dispose du recours à une procédure d'appel nationale.

Lorsqu'un autre courant politique local demande à adhérer à notre parti, un processus de discussion est engagé localement ; un éventuel accord est ratifié par une assemblée générale des membres du parti.

Lorsqu'il s'agit d'un courant national, la même démarche politique est engagée, sous mandat, par le comité exécutif et soumise au conseil politique national ou au congrès.

2/ congrès - représentation du NPA

Le congrès est souverain en matière de programme, de fonctionnement et d'orientation nationale. Il établit les relations internationales durables du NPA, adhésion à une internationale ou autre type de regroupement.

Il élit à la parité un conseil politique national (CPN) représentatif du parti, de sa réalité géographique comme de ses commissions nationales, et de ses sensibilités politiques. S'il existe des orientations politiques contradictoires soumises au vote du congrès, le CPN est élu à la proportionnelle. Pour permettre de représenter correctement l'ensemble de la réalité du NPA, sa taille devrait donc avoisiner les 150 membres ce qui nécessite une réflexion sur son fonctionnement. Le congrès a lieu au moins tous les deux ans, il est convoqué et préparé par le CPN. Les militants du NPA disposent du droit de convoquer un congrès extraordinaire, selon des modalités à fixer ultérieurement.

Le CPN est chargé d'appliquer les mandats nationaux entre deux congrès. Il peut consulter les militants sur toute question qu'il juge suffisamment importante ou inédite et qui nécessite l'avis de tous. Le CPN se réunit au moins quatre fois par an, détermine les choix de campagnes nationales, il ratifie la composition des équipes responsables proposées par les commissions de travail. Il élit en son sein le comité exécutif dont il contrôle l'activité. Toute réunion du CPN doit être précédée et suivie d'un débat dans les comités sur les points à l'ordre du jour. Pour cela l'ordre du jour doit parvenir aux comités le plus rapidement possible.

Les élus au CPN doivent rendre compte aux militant-e-s des débats internes, des orientations politiques nationales.

Le CPN, ainsi que le comité exécutif, doivent pouvoir être saisis par n'importe quelle instance (nationale ou locale).

Le comité exécutif est responsable de l'activité nationale : représentation du NPA, animation nationale des campagnes, réaction à l'actualité politique et sociale française et internationale, collectif de porte-parole... Il peut se doter d'un secrétariat et de permanents. Ce qui implique de mettre en place des règles de rotation des permanents, avec des permanentats limités dans le temps, de préparer des solutions de reclassement, de privilégier les temps partiels, et d'établir une grille salariale afin que le passage d'un militant à un temps partiel n'entraîne pas pour lui de perte de revenus. Quand les postes de permanents sont politiques, ils doivent être attribués à la proportionnelle et être révocables.

Le principe de rotation de l'ensemble des directions, soit en nombre de mandats successifs (2, 3 ou 4) soit en nombre d'années, est discuté pour être adopté dans les statuts définitifs. Deux soucis apparaissent : qu'une véritable rotation soit mise en place, et en même temps prendre le temps de faire émerger et mûrir de véritables directions.

Une commission de médiation est mise en place au congrès. Elle vise en l'absence de statuts définitifs à tenter de régler les problèmes par la discussion. Elle sert aussi d'instance d'appel.

Les instances nationales respectent le principe de parité hommes/femmes dans leur désignation. La parité ne suffit pas, il faut l'accompagner d'une réflexion collective et d'autres mesures destinées à favoriser la présence de

femmes à tous les niveaux de responsabilité, à renforcer leur confiance en elles et éviter leur démission prématurée.

Chaque instance produit des comptes rendus accessibles à l'ensemble des militants.

Le NPA respecte donc les principes d'élection, de rotation et de révocabilité qui permettent à tous les membres de contrôler leurs représentants.

3/ structuration : intervention nationale et autonomie locale

Cela suppose :

- Un principe démocratique : des directions élues, représentatives, et qui rendent compte de leur mandat à la base et expliquent leurs décisions.
- Un principe d'efficacité : centraliser l'activité à l'échelle la plus adéquate.

L'échelon de regroupement des comités le plus efficace est choisi localement. Dans chacun de ces regroupements, les comités décident soit de tenir un congrès local qui élit un exécutif, soit de mettre en place une coordination. Ceux-ci fixent les objectifs d'implantation, coordonnent l'activité et élisent ou désignent, selon les modalités de leur choix, une équipe d'animation dont les tâches sont : représenter le NPA, impulser et coordonner son travail militant, éditer une presse, gérer un site, mettre en place un système de formation, coordonner l'activité des commissions, faire circuler l'information, s'occuper de la trésorerie...

Un principe de rotation s'applique à ces équipes. Elles sont mises en place à la parité hommes/femmes. Elles peuvent être révoquées si une majorité de membres le réclame.

Un parti à l'image de notre projet émancipateur implique une démarche volontariste d'implantation dans les entreprises, cœur de l'exploitation capitaliste. La création de comités NPA d'entreprises, de secteurs, de branches, est un objectif central de l'organisation. Ces comités sont essentiels à la cohérence de notre politique dans la lutte de classes, dans les interventions syndicales, et de fait un des pivots du NPA. Partout où les comités locaux sont en place, il faut rechercher les possibilités de créer ces structures.

Des coordinations régionales se mettent en place pour s'occuper de la coordination du travail à cette échelle : campagnes régionales, formation et autres...

Une consultation des comités est nécessaire sur toute question jugée importante par l'équipe de coordination ou sur demande des comités concernés.

4/ commissions nationales et locales - secteur jeune

Des commissions thématiques sont mises en place. Elles participent à l'élaboration d'orientations et formulent des propositions d'actions. Elles sont ouvertes à toutes et tous.

Elles sont coordonnées régionalement et nationalement. En outre, elles peuvent avec l'accord du CPN mandater un de leurs membres pour servir de porte-parole du NPA sur les questions techniques qui ne pourraient être traités par les porte-parole nationaux.

Le NPA favorise également les réunions de secteurs professionnels, de secteurs d'activité ; tout ce qui permet d'agir ensemble avec plus d'efficacité.

De par la place qu'elle occupe dans la société et l'oppression qu'elle subit, la jeunesse joue un rôle spécifique dans la lutte des classes. Elle a des modes de mobilisation différents, elle est prompte à se révolter contre le système et vient à la politique par des biais spécifiques.

Ce qui rend nécessaire une autonomie d'intervention des jeunes du parti leur permettant de faire leurs propres expériences.

Le secteur jeune rassemble les comités jeunes et les jeunes qui souhaitent coordonner leur intervention en direction de la jeunesse. Il élabore une orientation en direction de celle-ci (campagnes, matériel, journal...). Une fois par an, une conférence nationale jeunes est organisée rassemblant des représentants de tous les comités jeunes, des commissions et des jeunes présents dans les comités locaux. Les jeunes du NPA sont représentés dans l'ensemble des instances de celui-ci (localement, CPN et exécutif).

Un secrétariat jeunes est ratifié par le CPN sur proposition de la conférence jeune.

5/ formation – débats

Un haut niveau d'information, d'accès aux débats, à une formation politique approfondie est une nécessité démocratique, la condition sine qua non d'égalité entre les militants. La force que nous voulons construire doit se vivre comme une intelligence collective du monde que nous voulons révolutionner. Nous devons être nos propres « experts ». Cette formation est indispensable pour permettre la rotation des mandats et le respect de la parité. Elle nécessite un investissement militant de longue durée et une politique volontariste. C'est dans une conception pluraliste de l'accès aux savoirs critiques et aux outils de compréhension du monde que nous nous situons. L'objectif essentiel de notre formation est de transmettre de manière non dogmatique les acquis du mouvement ouvrier. Dans l'ordre du jour des comités, lors de stages décentralisés (régionaux), à l'université d'été du NPA ; autant de lieux d'une formation qui doit constamment se situer dans une perspective militante.

C'est avant tout dans les débats politiques autour d'échéances concrètes que se construisent une conscience politique et une capacité d'intervention politique. En ce sens, la qualité des débats du parti et leur accessibilité, au moment des congrès comme entre ceux-ci, sont déterminantes. Cela implique du matériel, des publications, des conférences sur le site, un institut de formation et des équipes de militants chargés de la formation. Une commission formation est élue par le CPN.

6/ système de presse – communication

Le NPA est doté d'un système de presse et de communication.

La commission communication est élue par le CPN.

Le système de presse et de communication, en dehors de défendre l'orientation du NPA, ce sont autant de lieux d'échanges, de débats, de connaissances et de contre-expertises au service de notre projet.

Il est animé par une équipe sous la responsabilité du comité exécutif. Il s'articule autour de 3 supports essentiels et complémentaires qui fonctionnent en synergie :

- Un site, qui constitue, à l'heure de la révolution internet, un aspect central du dispositif. Il ne s'agit pas seulement du portail de l'organisation mais d'une publication en tant que telle. Le site est notamment chargé au quotidien de la réactivité à l'actualité, il héberge des vidéos, du matériel, des communiqués, des articles, des débats : c'est un site vivant et organisé, qui met à profit l'absence des contraintes liées à la diffusion papier.

Une lettre électronique sera proposée aux sympathisants.

- Un journal sous forme papier diffusé essentiellement par le biais des abonnements et de la vente militante, accessible, structurant et nourrissant l'intervention politique des militant-e-s, capable, en plus de l'actualité, de relayer les campagnes du NPA.

Le site et le journal sont fortement connectés du point de vue du contenu.

- Une revue mensuelle en direction des militant-e-s et du milieu proche, de manière à pouvoir approfondir les sujets, nourrir la réflexion.

Ces trois éléments sont gérés et animés par des instances élues dans le cadre de mandats nationaux pour les outils nationaux, locaux pour les outils régionaux ou départementaux. Ils travaillent en lien avec les directions du parti correspondant à leur diffusion. Les comités de rédaction de l'hebdo, des revues organiques et périphériques, ainsi que les équipes des sites nationaux et locaux sont des formes de représentation publique du parti et doivent être constitués vers la parité de genre au même titre que les instances politiques.

Le droit d'expression des tendances et des fractions existe dans le système de presse du NPA.

7/ un parti démocratique à l'image de notre projet

La démocratie est une exigence et un atout pour notre parti. La démocratie est au cœur de notre projet. Elle implique la transparence, la circulation des informations, la mise à niveau systématique des éléments d'un débat, la connaissance de la pluralité des choix, elle reconnaît la possibilité de s'organiser pour faire changer l'orientation du parti, c'est-à-dire le droit de tendance et le droit de fraction.

Notre objectif est de permettre à chaque militant de trouver sa place et de pouvoir exercer pleinement sa souveraineté au sein du parti. Les débats à l'intérieur du parti doivent être simples, accessibles mais pas simplistes : un parti des travailleurs, de tous les travailleurs, des travailleuses, manuels ou intellectuels.

Nous construisons un parti militant. Pour autant nous voulons rompre avec les logiques de parti élitiste au rythme impossible à suivre, où ce sont celles et ceux qui militent le plus qui fixent à la fois le rythme et l'orientation politique. Il s'agit ainsi de veiller à la durée des prises de parole, au respect de la parole de chacun, à l'alternance de celle-ci, à la place de chacun, à la durée et au rythme des réunions, à la longueur des textes et donc des bulletins de débat.

Par leurs cotisations, les militants participent à l'indépendance et à la vie du parti. Le congrès décide la grille indicative de cotisations au prorata des revenus prenant en compte le quotient familial, et la répartition de celles-ci entre l'échelon national et l'échelon local. Les activités financières sont exercées à chaque niveau par des trésoriers ou des co-trésoriers élus qui rendent compte de leur mandat.

L'égalité homme/femme, la parité dans les directions et dans la représentation publique, la prise en charge de la garde des enfants pour permettre la participation des parents aux réunions sont des préoccupations constantes. De même il s'agit de veiller à la représentation au sein du parti des populations qui subissent des discriminations particulières dans la société, mais également des couches sociales les plus exploitées. Dans le même sens, la place des jeunes est une préoccupation constante du parti.

La sécurité du parti est l'affaire de tous ses membres. Le service d'ordre est composé de membres élus par les comités.

Les membres du NPA élus sur des listes NPA ou sur des listes plus larges, défendront les idées et propositions émanant de la politique nationale et locale du NPA. La section locale du NPA discute régulièrement de l'intervention et l'activité des élus qui en sont membres, pour assurer collectivement l'accompagnement politique de l'élu et garantir la formation de l'ensemble des militants sur cette question.

Les instances de base et le conseil politique national devront se prononcer au préalable sur la participation à un exécutif pour les communes importantes, les départements, régions. Les élus membres du NPA ou élus sur des listes NPA qui reçoivent des indemnités, défraiements... en informent annuellement leurs instances de base, ainsi que le CPN (le collectif responsable du suivi des élus). Les fonctions électives ne devant pas être source d'enrichissement, ces sommes et d'éventuels avantages fiscaux sont reversés au parti au niveau national. Les fonctions électives ne devant pas être cause d'appauvrissement, les conseillers municipaux qui reçoivent (et donc reversent) une indemnité, recevront une compensation pour leurs frais de fonctionnement et hausse éventuelle de leurs impôts. Pour les mandats électifs nécessitant un travail à plein temps ou temps partiel, la rémunération de l'élu-e sera déterminée de la même façon que pour les salariés du NPA et tiendra compte de la situation de l'élu-e avant et après le mandat.

L'utilisation du sigle NPA dans les élections suppose que le candidat s'engage à respecter les exigences ci-dessus. Les candidatures seront validées par les instances de base de la circonscription concernée. En cas de désaccord, le CPN tranche souverainement.

Le non-cumul des mandats est un principe absolu.

Le NPA a comme règle que les élu-e-s ne fassent pas plus de 2 mandats consécutifs. Toute exception suppose un accord du CPN.

En cas de démission du NPA, l'élu-e abandonnera son mandat, les instances locales auront à en discuter.

Quand un élu-e d'une commune importante et notamment lorsqu'il/elle est membre de l'exécutif, département, région, un-e député-e, demande son adhésion au NPA, celle-ci se fera après l'accord des instances locales et nationales.

Les élus doivent coordonner leur action, leur intervention dans les institutions doit être maîtrisée à tous les échelons adéquats par les instances du parti. Leur activité, les indemnités éventuelles doivent être contrôlées également dans les mêmes conditions.

Un groupe de travail sera mis en place après le congrès pour évaluer l'application de ces statuts provisoires ; il sera amené à proposer en lien avec l'ensemble des structures du NPA les modifications à apporter à ce document au prochain congrès.

Un prochain congrès sera convoqué dans un délai de un an à dix-huit mois maximum.

Il adoptera les statuts définitifs à la majorité simple.

« Statuts provisoires du Nouveau Parti Anticapitaliste »
extrait de la brochure 'Textes fondateurs'

III. Résolution générale

Résolution générale sur la situation politique et sociale

I. Un monde en crise

I.1. Faire payer la crise à ceux qui en sont responsables

A. Une crise dont les causes sont au cœur du capitalisme

Contrairement à tous ceux qui dénoncent aujourd'hui le mauvais capitalisme bancaire pour mieux célébrer le capitalisme entrepreneurial, nous ne les séparons pas. Le capitalisme moderne c'est la fusion de ces deux formes qui a étendu sa domination à toute la planète avec la mondialisation. Il n'y a pas un bon et un mauvais capitalisme. Le seul but de l'économie capitaliste quelle que soit sa forme est depuis toujours la production de profit maximum, abandonnant ainsi toute production pouvant répondre à des besoins réels, mais ne trouvant pas une demande solvable et « suffisamment » rémunératrice pour les actionnaires. Cela pose directement la nécessité du contrôle des choix et des méthodes de production et donc du contrôle des moyens de production.

Le secteur de la production, stimulé par une spéculation basée sur l'anticipation des profits, se heurte à la restriction de la consommation. Restriction entraînée par l'offensive des multinationales et des États pour faire remonter le taux de profit en baissant le coût du travail par le chômage massif, l'intensification du travail, la précarisation, l'augmentation de travailleurs pauvres et l'érosion du niveau de vie. Tant qu'il y a des perspectives de profit, la spéculation s'emballe, le crédit se gonfle, entraînant la production au-delà des limites du marché solvable. Aux premiers signes de ralentissement, la méfiance s'installe, les milliers de milliards de crédits à l'immobilier, la consommation, le commerce et leurs dérivés spéculatifs n'apparaissent plus que comme des châteaux de cartes qui ne reposent sur aucune création réelle de richesse. La crainte s'installe, le crédit se raréfie puis manque, et la machine entière se grippe.

L'intérêt de l'infime minorité (gros actionnaires, dirigeants des grandes entreprises) qui a la mainmise sur l'économie mondiale est fondamentalement opposé, contradictoire avec l'intérêt de ceux qui ne peuvent vivre que de leur travail ou de leurs allocations, c'est-à-dire de la grande majorité de la population. Enfin le capitalisme met en péril chaque jour un peu plus les équilibres écologiques, de manière irréversible.

B. L'intervention des États : au service du capital

L'intervention des États dans la crise se fait contre les salariés, il s'agit de voler au secours du capital. Elle signe la faillite et l'irresponsabilité de tous ceux qui vantaient le libéralisme. Les États font payer la crise à la population. Par l'intermédiaire des banques centrales, ils cautionnent sans contreparties et sans contrôle ceux qui en sont à l'origine.

Ils déversent des sommes colossales pour renflouer ceux-là mêmes dont l'avidité a conduit à la crise actuelle. Cyniquement, ils favorisent la concentration des banques, subventionnent comme aux États-Unis les industries de l'automobile, et accentuent leur offensive contre les travailleurs. Sarkozy, Fillon et leurs ministres n'ont de cesse de répéter qu'il faut accélérer leurs réformes.

Il était pourtant impossible de trouver les quelques milliards qui manquent pour le prétendu trou de la Sécu, pour les caisses de retraite, pour augmenter les salaires, les allocations sociales et pour embaucher dans les services publics. Mais l'État français trouve 3 milliards d'euros pour Dexia, des milliards pour les PME, et qui seront étendus aux entreprises de 500 salariés, 360 milliards pour aider les banques en difficulté, même quand elles ont engrangé des milliards de bénéfices...

En rachetant les actifs "pourris" des banques et sociétés financières, en lançant des emprunts bien rémunérés auprès de ceux-là mêmes à qui ils viennent de donner l'argent public, les États creusent ainsi leur propre dette, alors que les capitalistes nous assènent que la dette publique doit être minimale, et qu'ils se préparent à faire payer celle-ci aux populations par l'aggravation des restrictions budgétaires (éducation, santé, recherche, prestations, subventions aux associations), la diminution des effectifs de fonctionnaires et le démantèlement des services publics.

L'urgence avec laquelle agissent les gouvernements pour sauver les banques illustre le refus du système à organiser et planifier des investissements et une production qui réponde réellement aux besoins de la population. Or, c'est bien à une telle planification qu'il faut avoir recours pour renverser les priorités, réparer les catastrophes environnementales provoquées par la production capitaliste et envisager un autre développement.

1.2. Face à la crise capitaliste, l'urgence sociale, démocratique et écologique

Face à la crise capitaliste, l'urgence sociale exige une riposte à la hauteur des enjeux. Pour imposer des mesures d'urgence en faveur du monde du travail, des précaires et des chômeur-se-s, des couches populaires, des femmes, des personnes âgées, handicapées, discriminées et des jeunes, un mouvement d'ensemble est nécessaire, seul capable de mettre un coup d'arrêt aux politiques menées par les gouvernements en place et dont l'objectif affiché est de faire payer la crise à ceux qui la subissent déjà. Si les luttes existent, elles restent dispersées et trop souvent isolées. Nous avons besoin d'une réponse à un niveau supérieur. Nous devons tout faire pour aider à unifier et à coordonner ces luttes de résistance en indiquant qu'il s'agit de construire un « tous ensemble ».

Face aux faillites et licenciements massifs qui menacent, au chômage de masse qui s'ensuivra et aux millions de vies qui risquent d'être détruites, nous présentons un plan d'urgence sociale pour faire supporter le coût de la crise aux capitalistes qui en portent la responsabilité, empêcher l'augmentation de la paupérisation de la population, protéger la population des dégradations

massives qui se préparent. Nous devons tout faire pour que puissent se rassembler, autour de ce programme d'urgence, le monde du travail tout entier ainsi que ses organisations, les autres forces de gauche anticapitalistes, les associations et les citoyens.

A. Urgence sociale

Interdiction des licenciements, sous peine de réquisition publique, et partage du travail entre tou-te-s sans diminution de salaires ; poursuite de la production sous contrôle des salarié-e-s. Pour les entreprises qui se révèlent réellement en difficulté, le financement sera assuré par un service public bancaire, et assis sur une cotisation spéciale acquittée par l'ensemble des actionnaires. Maintien du salaire en cas de chômage technique financé par le même fonds.

Augmentation des salaires, retraites et des minima sociaux : 300 euros de plus par mois, pas de salaire ni de revenu inférieurs à 1500 euros nets, indexation des salaires sur les prix. Transformation systématique des emplois précaires en emplois stables (dans le privé) ou à statut (dans la fonction publique).

Le salaire, c'est aussi le salaire socialisé financé par les cotisations de sécurité sociale. Nous exigeons la suppression des exonérations de cotisations sociales pour les patrons, et paiement de la dette de l'État à la sécurité sociale.

Dans le cadre d'une sécurité sociale solidaire :

- l'assurance maladie doit prendre en charge à 100 %, sans avance de frais, l'ensemble des soins et compenser intégralement les pertes de salaire pour maladie ;
- les retraites par répartition doivent permettre à chacun-e de bénéficier après une durée maximum de cotisation de 37,5 annuités, à 60 ans maximum (55 ans pour les travaux pénibles), d'une retraite complète correspondant à 75 % du meilleur salaire, et dans tous les cas égale au SMIC. Autogestion par les assurés sociaux de la sécurité sociale, sans intervention de l'État ni du patronat.
- contrat de travail et requalification systématique des contrats précaires et des temps partiels imposés.
- Réduction massive et progressive du temps de travail hebdomadaire à 35 heures, et vers les 32 heures.
- Mise en place d'une allocation pour les jeunes pour étudier et être autonomes.
- Suppression de la TVA sur les produits de première nécessité. Mise en place d'un impôt fortement progressif sur les revenus.
- Logement : arrêt des expulsions; arrêt des démolitions dans le cadre de l'ANRU, arrêt des coupures d'eau, de gaz et d'électricité ; réquisition des immeubles et logements vides ; construction massive de logements sociaux à hauteur des besoins ; gel des loyers ; désenclavement des quartiers par le développement des transports publics.

Sauvegarde et développement des services publics et arrêt immédiat de la privatisation de la poste et de la santé. Défense du service public d'éducation. Nationalisation de l'industrie pharmaceutique. Fonds publics à l'école publique.

Crédit gratuit, annulation de leurs dettes pour les travailleurs qui exploitent seuls leurs propres moyens de production, les petits commerçants, artisans, paysans qui sont dans le besoin.

Annulation des dettes des salariés et chômeurs, en premier lieu victimes du surendettement. Garantie des dépôts et livrets d'épargne des catégories populaires.

Réquisition des profits et dividendes des actionnaires.

Annulation de la dette de l'État

Nationalisation (dans le sens de socialisation) sans rachat ni indemnité de tous les organismes bancaires, expropriation de leurs actionnaires, unification en un seul service public bancaire (si possible européen) sous le contrôle des travailleurs et de la population qui doivent pouvoir ainsi orienter les investissements en direction de la satisfaction de leurs besoins.

Pour que ce contrôle s'exerce, il faut l'ouverture des livres de comptes, des grandes entreprises du privé comme de l'État, l'abolition du secret bancaire. Cela suppose aussi l'interdiction des paradis fiscaux et de sanctionner ceux qui les utilisent pour maximiser leurs profits (évasion fiscale, etc.), et la suppression du système boursier.

Urgence pour l'égalité entre femmes et hommes et pour les droits des femmes

Droit des femmes à disposer de leur corps :

- des campagnes régulières d'information sur la contraception et l'avortement, notamment à l'école ;
- avortement et contraception libres et gratuits pour toutes les femmes, dans le cadre de services publics et associatifs (loi 1901) d'éducation et de santé.

Pour une réelle égalité professionnelle :

- rattrapage immédiat des salaires ;
- interdiction des horaires flexibles ;
- réduction du travail de nuit pour les femmes comme pour les hommes aux stricts besoins sociaux ; sa pénibilité doit être compensée par une durée du travail très inférieure et un départ anticipé à la retraite ;
- suppression du travail à temps partiel imposé : en garantissant le passage au temps plein automatique sur simple demande de la salariée, reconnaissance par le code du travail que le temps partiel est une forme de précarité et non un temps choisi, obligation pour les employeurs de payer les mêmes cotisations sociales que les temps pleins ;
- mixité dans les différentes branches de métiers.

Combattre la double journée des femmes :

- Développement d'équipements sociaux pour faciliter la vie quotidienne des femmes et de l'ensemble de la population :

- un grand service public gratuit d'accueil de la petite enfance doté d'un personnel mixte avec la création de maisons de l'enfance intégrant crèches, haltes-garderies et écoles maternelles. Défense des écoles maternelles dès deux ans ;
- des services publics (intégrant l'aide à domicile) plus nombreux et de qualité pour les personnes dépendantes ;
- congés maternité et paternité, après la naissance, de même durée pour les deux parents et indemnisés au niveau du salaire.

Combattre les violences faites aux femmes :

- pour par une loi-cadre contre les violences faites aux femmes (élaborée par le CNDF)
- par un service public d'accueil, d'hébergement et de soutien pour les femmes victimes de violence
- par le développement du droit au logement, à l'emploi et à une protection sociale, pour permettre aux femmes d'échapper aux violences conjugales, à la prostitution et aux mariages forcés.

Mise en place d'une éducation non sexiste à l'école et dans les médias

Droit autonome au séjour pour les femmes immigrées

Au-delà des mesures d'urgence, il est temps de mettre fin à un système qui laisse à la classe dominante la mainmise sur les principaux moyens de production et d'échange. Cela implique donc forcément l'incursion dans la propriété capitaliste, la remise en question du droit absolu du patronat sur l'économie et la remise en question tout simplement de la propriété privée des grands moyens de production. La logique des besoins sociaux doit se substituer à celle du profit, il faut avancer vers la propriété sociale des secteurs de l'économie. Il s'agit de faire vivre l'actualité et la légitimité de la perspective socialiste et révolutionnaire.

B. Urgence démocratique

La démocratie est bafouée tous les jours. L'immense majorité de la population n'a aucun pouvoir de décision dans tout ce qui concerne sa vie quotidienne, les grands choix économiques et sociaux. La démocratie implique la remise en cause de la détention des leviers de commande par une minorité, minorité à laquelle se soumettent les gouvernements et les grandes institutions. Nous pouvons nous battre dès aujourd'hui contre les institutions antidémocratiques de la V^e république en exigeant notamment :

- la proportionnelle intégrale pour les élections,
- la parité, le non-cumul et la limitation du nombre de mandats ainsi que la révocabilité des élu-e-s,
- la suppression du Sénat et des prérogatives quasi monarchiques du président de la république.

Nous devons exiger également l'égalité des droits : avec notamment le droit de vote et d'éligibilité à toutes les élections pour tous les habitants de ce pays, la régularisation de tous les sans-papiers, la fermeture des centres de rétention, l'abandon de condition de nationalité notamment pour exercer les emplois de la fonction publique, et un droit de séjour fondé sur la liberté de circulation et d'installation, l'abolition des accords de Schengen.

Nous mettons dès à présent en débat la nécessité de mettre un terme à la V^e république par un processus constituant pour une république sociale anticapitaliste, processus qui sera nécessairement soutenu par d'immenses luttes sociales coordonnées et par des assemblées partout réunies.

L'urgence démocratique c'est aussi lutter contre l'Etat pénal.

Depuis des décennies, la politique sécuritaire gagne du terrain. Sa logique : pénaliser celles et ceux qui revendiquent et les classes dites « dangereuses », les jeunes, les plus pauvres et les immigrés, les gens du voyage, les personnes souffrant de troubles psychiques. Cela se traduit en France par la création de délits (délit d'outrage...) stigmatisant les plus pauvres, par la criminalisation du mouvement social et syndical (faucheurs d'OGM, lycéens, syndicalistes poursuivis, militants du Dal couverts d'amendes, sans-papiers et leurs soutiens pourchassés, journalistes indépendants inquiétés...), par le renforcement d'un arsenal juridique et législatif pour réprimer, par le fichage de la population (fichier Edvige et autres), par la création du ministère de l'immigration, de l'intégration et de l'identité nationale dont nous exigeons la suppression. Par la volonté d'instrumentaliser le travail social et la psychiatrie publique en outils de délation de contrôle et de maintien de l'ordre. Il nous faut donc défendre une psychiatrie

publique ouverte sur la cité et le retrait de toute mesure discriminatoire et répressive concernant les personnes souffrant de troubles psychiques.

Concernant la justice et la police qui constituent le bras armé de l'État pénal, nous devons imposer :

- l'abrogation des lois sécuritaires Vaillant, Perben, Sarkozy ;
- la suppression des fichiers STIC (service de traitement des infractions constatées), qui permet un fichage de masse, et EDVIGE (exploitation documentaire et valorisation de l'information générale) fichier liberticide qui aggrave considérablement l'atteinte aux libertés, et du fichage ADN... Démantèlement de tous les systèmes de surveillance vidéo existants ;
- la suppression des BAC (brigades anti-criminalité) et des forces de répression (CRS, gendarmes mobiles...);
- l'interdiction du Taser, désarmement des policiers en contact avec la population ;
- exiger des moyens efficaces de contrôle de la police par la population et des sanctions contre les atteintes à la dignité des personnes perpétrées par les forces de l'ordre.

C. Urgence écologique

La crise écologique se combine avec la crise sociale, nous proposons des mesures d'urgence écologiques :

Quotas gratuits par personne pour la consommation privée de litres d'eau, et de kilowattheures d'électricité, de fioul ou de gaz pour le chauffage. Ces quotas doivent être fixés au niveau de la consommation moyenne d'un salarié. Au-delà de cette consommation, paiement de l'eau, de l'électricité et du gaz selon un barème progressif avec des surcotes pour les usages polluants ou de luxe.

Nationalisation des grands groupes énergétiques et émergence d'un service public unifié de l'énergie qui réoriente la production actuelle de ces groupes, afin de préparer la sortie du nucléaire et l'ère très proche de la fin des énergies fossiles et la fin de la mainmise de ces énergies, pour y substituer sobriété énergétique et développement des énergies renouvelables.

Démantèlement du marché des droits à polluer qui n'ont servi qu'à générer des profits pour les grands pollueurs.

Plan de développement de l'emploi en priorité pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux par le développement et la création de services publics, notamment dans les domaines de l'énergie, des transports publics, de l'habitat...

Réappropriation collective et réorientation de l'outil industriel vers les transports propres (véhicules non polluants) et développement massif des transports collectifs gratuits ainsi que du fret pour les marchandises, gratuité pour les déplacements de proximité. Diminuer les transports de marchandises en incitant à la relocalisation de l'économie.

Contrôle de la population sur les productions polluantes ou dangereuses : organisation des plans de sortie qui doivent prendre sur les profits pour les dépollutions et le reclassement du personnel (en lien avec l'interdiction des licenciements).

Plan de sortie démocratiquement maîtrisé, des énergies non renouvelables (pétrole, nucléaire, charbon) ; participer au réseau « Sortir du nucléaire » ; recherche orientée sur les énergies renouvelables. Création d'un service public unifié de l'eau.

Une politique offensive d'équipement et de constructions de logements sociaux économes en eau, en énergie, en utilisant des matériaux non polluants.

Sauvegarder la biodiversité et donc interdire la culture des OGM en plein champ. Les études scientifiques sur les OGM doivent être menées exclusivement par la recherche publique en milieu confiné.

Soutien massif à l'agriculture paysanne et pêcheurs artisanaux qui permettrait :

- aux travailleurs de vivre décemment de leur travail dans le respect de l'environnement ;
- aux populations d'accéder à des produits de qualité, sans pesticides, sans OGM et non irradiés qui satisferont leurs besoins alimentaires et leur santé. Droit à une alimentation de qualité. Favoriser la production et la consommation locales.

Interdiction du brevetage du vivant.

Souveraineté alimentaire.

Éducation de la population, à laquelle il faut donner les moyens culturels et matériels de contribuer individuellement à la lutte contre le gaspillage d'énergie et la pollution (développement du tri sélectif et du recyclage qui doivent être accessibles et efficaces, boycott des emballages inutiles et des sacs plastiques, campagnes permettant la prise de conscience sans culpabilisation..).

1.3. Lutter contre la guerre et l'oppression des peuples : favoriser la solidarité internationale

Malgré les leçons terribles du siècle passé, l'entrée dans le XXI^e siècle est marquée par une nouvelle intensification des guerres. La responsabilité principale en revient aux puissances dominantes du monde (et aux classes dirigeantes des pays du sud où elles se déroulent), adossées à leurs industries d'armement, et non aux pays pauvres où elles se déroulent. Ces guerres ont souvent pour origine les effets destructeurs des dominations coloniales ou néo-coloniales et la concurrence pour l'accaparement des richesses naturelles par les grands groupes capitalistes, même si les conflits locaux révèlent des spécificités. Les conflits meurtriers redeviennent permanents dans le monde.

Dans sa volonté de maintenir son hégémonie, l'impérialisme étatsunien s'est réaffirmé comme le principal criminel de guerre de ces dernières années, envahissant l'Afghanistan et l'Irak, provoquant directement plus d'un million de morts dans ce seul pays, détruisant sa société et justifiant l'arbitraire et la torture à grande échelle. Les idéologies de "guerre de civilisations" et de "guerre contre le terrorisme", et plus profondément l'arsenal matériel et administratif mis en œuvre dans ce cadre constituent un facteur majeur d'emballement policier et guerrier. Le "monde islamique" est aujourd'hui diabolisé, en attendant les effets d'une concurrence exacerbée entre les blocs impérialistes installés (USA, Europe, Japon), et ceux qui tentent d'émerger dans la mondialisation capitaliste (Chine, Russie, Inde). L'impérialisme états-unien, s'il n'intervient plus directement comme par le passé en Amérique latine, considère toujours cette partie du monde comme sa chasse gardée. Il cherche à déstabiliser et mettre en échec les expériences alternatives anti-libérales qui se développent dans des pays de plus en plus nombreux (Bolivie, Équateur, Venezuela). En s'appuyant sur ses alliés dans la région, il mène une bataille internationale médiatique et

financière et conspire pour éliminer les gouvernements, élus et appuyés par le peuple, qui impulsent une politique contraire à ses intérêts économiques.

En Palestine, 60 ans après la naqba, l'armée sioniste continue d'assassiner et instaure un vrai apartheid en toute impunité, avec la complicité de l'impérialisme.

En France, les classes dominantes agissent pour relancer un impérialisme en perte de vitesse, cherchant à asseoir la puissance de ses multinationales, à perpétuer des liens de sujétion avec ses anciennes colonies, en particulier en Afrique, et à sauvegarder ses dernières possessions d'outre-mer. Depuis son élection, Sarkozy s'est à la fois enrôlé dans "la guerre contre le mal, contre la barbarie..." de Bush, a accéléré l'offensive pour que l'Union européenne soit un outil utile avant tout pour le capitalisme français, et s'est montré un "voyageur de commerce" à l'étranger encore plus cynique que Chirac.

Cette concurrence exacerbée dans la surexploitation des hommes et de la nature et dans les guerres sur une arène mondiale, justifie que notre combat ne peut se limiter au cadre national. Nous avons d'autant plus de responsabilités que c'est en notre nom que l'impérialisme français déploie ses méfaits. Nous devons affirmer plus que la solidarité : une véritable communauté d'intérêts des opprimés à travers le monde.

La première urgence internationale, c'est de lutter contre toute solution militaire aux conflits. La deuxième, c'est de soutenir un développement du tiers-monde dans le sens de la paix, de la justice sociale et de la protection de l'environnement :

Arrêt de la guerre et retrait de toutes les troupes françaises d'Afghanistan ; retrait de la France de l'alliance militaire impérialiste qu'est l'OTAN ; démantèlement de l'industrie militaire française et européenne, à reconverter dans les industries protégeant l'environnement ; arrêt des ventes d'armes françaises à l'étranger. Désarmement nucléaire total et unilatéral, et appel à une interdiction mondiale de l'arme nucléaire. Interdiction et suppression des armes nucléaires, biologiques et chimiques.

Non à l'ingérence néo-coloniale et à la présence des troupes françaises en Afrique, en finir avec les pratiques de type colonial dans les départements et territoires français d'outre-mer et mise en œuvre de projets de développement international des zones insulaires fragiles : Caraïbes, Océan indien, Pacifique.

Annulation de la dette du tiers-monde, rapatriement pour leurs peuples des capitaux volés par les dictateurs à la solde de l'impérialisme et les puissances coloniales. L'aide financière au développement est non seulement juste à titre de réparation des dégâts du colonialisme et de solidarité internationale, elle est nécessaire pour l'équilibre du monde. Pour la réorienter, soutien aux formes de coopération civile avec le tiers-monde permettant le développement des services publics d'éducation, de santé, d'administration, d'énergie, de communication, de financement, sans imposer notre modèle culturel techniciste comme valeur universelle.

Soutien aux luttes des peuples opprimés pour le droit à décider de leur destin, quels que soient les pays concernés, c'est-à-dire le droit à l'autodétermination (à l'intérieur comme à l'extérieur de l'hexagone), en particulier pour le peuple palestinien écrasé ; soutien à toutes les luttes dans le monde pour la liberté politique et les droits sociaux.

II. Contre une droite de combat et face à une gauche inexistante ou complice, préparer la contre-offensive

II.1. Une politique de régression sociale planifiée

Un an et demi après son élection et malgré une impopularité grandissante, Sarkozy et l'UMP, au service de la classe dominante, les patrons et les actionnaires, continuent coûte que coûte leur politique réactionnaire, en accélérant et amplifiant l'offensive menée depuis plus de 30 ans par les gouvernements aussi bien de droite que de gauche.

C'est dans un contexte de crise profonde sans précédent que le gouvernement décide de continuer ses attaques contre l'ensemble des droits et acquis sociaux et démocratiques, touchant l'ensemble de la population et en particulier les classes populaires et la jeunesse :

- Suppressions massives d'emplois dans la fonction publique, privatisation des derniers services publics (Poste, santé...)
- Contre-réformes dans l'éducation nationale avec la volonté d'exclure du droit à l'instruction les jeunes issus des couches sociales les plus défavorisées, paupérisation des étudiants.
- Précarisation accrue du travail (développement des contrats aidés, du contrat à durée déterminé, remise en cause du droit et du code du travail, mise en place du travail forcé avec le RSA, travail du dimanche...)
- Chasse aux chômeurs auxquels est faite l'obligation d'accepter des emplois sous-payés et ou ne correspondant pas à leur domaine professionnel (projet personnalisé d'accès à l'emploi).
- Aggravation du partage inégal des richesses créées par un transfert accru de celles-ci vers les détenteurs du capital : c'est près de 10% du PIB qui est passé de la poche des salariés au capital, soit plus de 170 milliards d'euros par an.
- Destruction de la protection sociale notamment via la baisse des cotisations patronales (Sécu, retraites, indemnisation des chômeurs).
- Aggravation de la politique sécuritaire, des mesures anti-immigrés, des mesures stigmatisant les populations des quartiers populaires et des jeunes en particulier.
- Restriction du droit d'asile et du droit des étrangers.
- Retour de l'ordre moral : le « travailler plus », le travail au mérite, la remise en honneur du colonialisme, de la religion (discours de Latran, accueil du Pape, etc.)...

Bref, toujours plus d'attaques contre les salariés, l'ensemble de la population. Développant ainsi toujours plus la précarité, l'insécurité sociale, rendant ainsi toujours plus corvéable l'ensemble du monde du travail.

Et dans le même temps, toujours plus de cadeaux sont faits aux plus riches : bouclier fiscal, exonérations de cotisations sociales, nouvelles niches fiscales, suppression de la taxe professionnelle... Dans ce contexte, de plus en plus de salariés comprennent qu'une véritable politique de classe régit la société. D'un côté, l'argent est là pour renflouer quelques banques privées et de l'autre les caisses sont vides pour les retraites, la santé, la poste, l'éducation, la culture ou les salaires.

II.2. Face à cette politique, il nous faut une gauche politique et syndicale de combat

A. La gauche institutionnelle

Le PS, qui a renoncé depuis longtemps à toute rupture avec le capitalisme, est acquis au libéralisme et à la gestion de l'ordre établi. Il se garde bien aujourd'hui de prendre quelque engagement que ce soit pour revenir sur les mesures de destruction des acquis sociaux prises par la droite (retraite, casse des services publics, droit du travail, santé et protection sociale...) et satisfaire les revendications du monde du travail. Au contraire, il s'inscrit dans l'économie de marché, entérinant la rupture avec ses lointaines origines de parti ouvrier et socialiste. Le congrès de Reims fait éclater les ambitions personnelles sur fond d'unanimité social-libérale. Le départ du courant de Mélenchon confirme bien que le glissement social-libéral du PS est considéré comme irréversible par une partie de ses militants qui ne peuvent plus supporter cette transformation ni se reconnaître dans ce parti.

Quant au PC, il est incapable d'affirmer une politique indépendante du PS. Prisonnier de ses accords électoraux, il ne veut pas défendre, hors des grandes déclarations, un programme de rupture avec le capitalisme, et s'aligne toujours plus comme l'a montré la dernière fête de l'Humanité sur l'objectif électoral de 2012. Écartelé entre une auto-affirmation l'empêchant de faire des propositions unitaires (sa manifestation du 20 septembre pour le pouvoir d'achat) et sa recherche d'une majorité à gauche avec le PS, le PC se montre incapable de dégager une perspective pour les militants du mouvement social en lutte contre le gouvernement.

Les Verts, eux, sont divisés, entre l'attraction vers la droite et celle vers le PS.

Il s'opère aujourd'hui un glissement à droite des état-majors des partis institutionnels, n'imaginant d'autre politique possible pour des partis aspirant au pouvoir que dans le cadre du système d'une politique libérale.

Avec le NPA une perspective s'ouvre aux militants ou sympathisants de ces partis qui n'ont pas renoncé à leurs aspirations et à leurs idées, en offrant une perspective d'opposition radicale au système et un projet de transformation révolutionnaire où les richesses seraient réparties selon les besoins.

B. L'heure des choix dans la gauche radicale

Après avoir fait le choix de l'alliance avec le PS au premier tour des municipales, Lutte ouvrière persiste dans son refus de s'associer à la construction d'un nouveau parti anticapitaliste au nom de désaccords stratégiques. Cette organisation a fait le choix de poursuivre une politique d'auto-construction.

Si pour l'heure, Alternative libertaire n'est pas partie prenante d'un nouveau parti au nom d'un « Front anticapitaliste » qu'elle souhaite construire, elle est une organisation de la gauche radicale avec laquelle des cadres communs de débat et d'action existent (réseaux locaux, collectifs unitaires, équipes syndicales...).

Le mouvement des collectifs unitaires antilibéraux et certains courants ou organisations (Alternatifs, communistes unitaires) souhaitent se fédérer en une nouvelle force alternative et être présents dans les échéances électorales des mois à venir.

Le NPA est disponible pour débattre et agir avec tous ces courants ou organisations politiques. Dans les semaines suivant son congrès de fondation, il

aura la préoccupation de s'adresser aux militants et responsables de ces courants et organisations et prendra l'initiative de rencontres avec ceux-ci.

C. Syndicalisme, mouvements sociaux : se battre pour la convergence des luttes

Le contexte actuel n'est pas seulement celui de la crise économique et sociale mais aussi celui des résistances et des luttes, certes éparpillées mais nombreuses. Dans beaucoup de secteurs, des résistances et des initiatives émergent—pour faire face à l'urgence sociale à partir d'un authentique syndicalisme de lutte. Ce sont autant de points d'appui pour redéfinir une stratégie face à l'ampleur sans précédent des attaques multiples et multiformes que subissent les travailleurs et qui démolissent tout modèle social. Ces résistances esquissent de nouveaux rapports de forces et remettent à l'ordre du jour la perspective de la grève générale interprofessionnelle.

Tous les terrains sociaux sont animés de résistances contre l'aggravation des politiques menées par Sarkozy et son gouvernement. Le NPA les soutient activement, en respectant leurs spécificités et leur autonomie. Sans en faire une liste complète, on peut citer les luttes menées pour la défense du droit des femmes (en particulier contre les violences qui leur sont faites), pour les droits des chômeurs, pour la défense et l'extension du service public (éducation, santé, poste, eau...), pour la sortie du nucléaire et la défense de l'environnement, pour le droit au logement, pour celui des précaires, contre la vie chère. Ou encore la lutte contre les discriminations qu'elles soient sexuelles ou racistes. Et depuis quelques semaines, les myriades de luttes pour l'emploi, contre les licenciements, en particulier dans l'automobile.

Dans la défense du droit de séjour des immigrés, RESF a prolongé de nouvelles formes de lutte déjà apparues avec un mouvement comme Act Up, par exemple.

À noter aussi la mise en cause des modes de consommation, avec en particulier la contestation de la publicité à la fois dans son extension et son contenu.

Enfin, l'alter mondialisme est toujours actif à travers notamment les forums sociaux européens et mondiaux même si un second souffle doit être trouvé.

Tous ces mouvements sont toujours très vivants, même si leur capacité de mobilisation fluctue. Mais toujours, ils rencontrent une profonde sympathie dans l'opinion, preuve que le refus de la situation imposée par la société capitaliste est profond. Il leur manque le débouché dans un mouvement d'ensemble et trop souvent la volonté de la part de certaines directions d'en fournir l'occasion ou d'en construire les conditions.

Le développement du chômage de masse depuis des années, de la précarité, taux de syndicalisation au plus bas, mesures réactionnaires tous azimuts : le mouvement syndical est en crise et est marqué par des reculs majeurs pour le mouvement social.

Une crise dont nous devons bien prendre la mesure car elle hypothèque toute possibilité de mouvement d'ensemble, et contribue à la démoralisation, alors que les travailleurs ont plus que jamais besoin d'un outil pour recréer une solidarité de classe et dans l'unité favorisant leur capacité à peser sur les enjeux stratégiques. Nous ne pouvons nous satisfaire de l'extrême faiblesse actuelle des syndicats. Le mouvement ouvrier est à reconstruire, non seulement sur le plan politique, mais, en même temps, sur le plan social et syndical.

Notre orientation doit contribuer à apporter des réponses. Le chemin que nous soutenons est celui des résistances et des luttes offensives pour la plupart éparpillées et souvent ignorées, et d'autres enfin qui n'ont pas pris les chemins traditionnels comme celles des précaires, des chômeurs, des sans-papiers, des sans-droits, des mal-logés, de l'hôpital de Carhaix... C'est le chemin inverse qui est pris quand des dirigeants confédéraux prennent la voie de l'institutionnalisation, de l'adaptation aux orientations libérales à l'échelle nationale comme européenne, à la politique de soi-disant « dialogue social » et des « diagnostics partagés » du gouvernement et du Medef. Un sentiment d'exaspération sociale est en train de grandir. En aidant à développer un syndicalisme de lutte de classes, appuyé sur les équipes qui souhaitent une unité de combat, nous nous adressons à l'ensemble des salariés pour :

- contribuer au combat idéologique, rompre avec la politique de cogestion et d'accompagnement, défendre un syndicalisme dont le double objectif doit être la défense des revendications immédiates et quotidiennes mais aussi la lutte pour une transformation d'ensemble de la société en toute indépendance des partis et de l'État ;

- La démocratie dans les syndicats et dans les luttes, l'auto-organisation. Nous défendons les assemblées générales souveraines, la création de comités de grève, de coordinations pour une représentation démocratique des salariés en lutte, avec des représentants élus et révocables. C'est nécessaire pour que les grévistes et ceux et celles qui luttent, décident, contrôlent réellement leur mouvement et ne soient pas dépendants des directions syndicales. Ces expériences sont indispensables aux opprimés pour prendre en main leur sort et diriger un jour la société.

Il est temps de ne plus gaspiller les potentialités de lutte et l'exaspération en se prêtant au jeu de dupes du dialogue social avec le gouvernement, par la division, les journées de grève saucissonnées, secteur après secteur. Ici et maintenant, nous pouvons réagir ! Prendre appui sur les résistances qui existent dans tous les secteurs, mais dispersées, en favoriser la convergence. Un Tous ensemble, déterminé, unitaire, la généralisation des luttes et des grèves, voilà ce qu'il faut pour battre ce gouvernement et ses contre-réformes !

Le nouveau parti peut être un élément pour la sortie de cette crise.

Parmi les militants qui nous rejoignent, beaucoup sont des salariés du privé et du public. Certains sont déjà engagés syndicalement, d'autres n'ont pas trouvé jusqu'à présent de raisons valables de militer dans les organisations syndicales telles qu'elles sont, ou ne le peuvent pas vu leur entreprise et leur contrat de travail.

Face à cette situation, nous pensons que les militants du NPA (quand ils le peuvent) doivent s'investir pour renforcer le mouvement syndical dans les entreprises, les branches professionnelles ou les structures interprofessionnelles. En y développant l'unité entre les salariés malgré les différents statuts, pour y faire vivre la démocratie et un syndicalisme de lutte de classe ainsi que l'unité entre les syndicats.

Dans le respect de la démocratie et de l'indépendance du mouvement syndical, les militants du NPA défendent ces idées à tous les niveaux de leur syndicat, à la base, dans toutes les réunions d'instance et dans les congrès, lorsque cela s'avère possible.

III. Quelles campagnes pour les mois qui viennent ?

III.1 : Un parti qui agit par lui-même

Le parti que nous construisons est un parti pour les luttes. Dans ce contexte politique et social, nous avons une responsabilité particulière et devons montrer que face à la crise, il y a une gauche qui résiste, une gauche qui fait des propositions. C'est pour cela que, outre une politique unitaire vis-à-vis de l'ensemble de la gauche sociale et politique—le NPA mènera dans les mois qui viennent ses propres campagnes comme par exemple :

- pour l'emploi, notamment par l'interdiction des licenciements (retour du CDI comme règle unique du contrat de travail) et le développement des services publics ;
- pour une autre répartition des richesses, par l'augmentation des salaires, des allocations sociales, des pensions, pour une hausse du niveau de la vie ;
- pour répondre à la crise économique et écologique, par l'appropriation des grands groupes de l'énergie et des transports ;
- et pour populariser la nécessité d'un débouché politique pour la réalisation d'un plan d'urgence social, écologique et démocratique.

Ces campagnes qui serviront de support à notre agitation anticapitaliste doivent se décliner sur plusieurs mois :

- par du matériel adéquat : des tracts thématiques, pouvant être développés sur 4 pages, des argumentaires destinés aux militant-e-s, des campagnes d'affichage donnant une visibilité d'ensemble ;
- par l'organisation de réunions locales autour de la campagne avec la présence d'intervenants nationaux si les comités le souhaitent ;
- par des dossiers spécifiques dans la presse du parti ;
- et si cela est possible par des interventions sur des lieux publics : actions et manifestations dont le NPA peut être à l'initiative, seuls ou en liaison avec d'autres organisations ou secteurs en lutte.

L'objectif de ces campagnes est triple pour le NPA :

- Construction du nouveau parti en regroupant plus largement dans le cadre de ces campagnes.
- Populariser notre programme, nos propositions, créer le débat à gauche et dans le mouvement social.
- Être actifs dans les luttes et les mobilisations locales ou nationales, Participer, organiser, initier les luttes afin de changer le rapport de forces entre les classes.

III.2 : Une orientation unitaire pour construire les convergences et gagner !

Face à l'offensive de la droite et du patronat, dans ce contexte de crise sociale majeure, il est indispensable pour le NPA d'être à l'initiative ou de participer à des campagnes unitaires permettant de rassembler toutes celles et tous ceux ainsi que les organisations d'accord pour se mobiliser sur telle ou telle question, tout en défendant publiquement nos positions. D'ores et déjà, nous devons agir pour remobiliser les militants autour de revendications unifiantes (pas de revenus inférieurs à 1500 euros nets, 300 euros pour tous, tout de suite, arrêt des licenciements et des suppressions de postes dans les services publics...) afin d'ouvrir une perspective pour un mouvement d'ensemble.

Services publics, éducation nationale

Le Comité national unitaire contre la privatisation de la poste, qui rassemble 50 organisations, a lancé un appel à la création de comités locaux dans tout le pays. Dans de nombreuses régions, des luttes existent en défense des services publics (contre la fermeture d'hôpitaux, par exemple).

Dans les mois à venir, les comités du NPA doivent être partie prenante de la construction d'un mouvement unitaire de masse pour la défense des services publics (par le biais des comités de défense de la poste, et par les collectifs de défense des services publics...).

Dans l'Education Nationale, les attaques sont multiples : suppressions massives de postes, menaces sur la maternelle, destruction des RASED, stigmatisation des enfants en difficulté, renforcement de la hiérarchie et du flicage... Face à la mobilisation lycéenne du mois de décembre Sarkozy et Darcos ont reculé, suspendant la réforme des lycées. Pour autant les résistances n'ont pas cessé dans l'Education, dans le premier degré notamment. Une des nécessités de l'heure c'est bien de construire un mouvement de masse pour défendre le service public d'Education rassemblant enseignants, parents, lycéens et étudiants...

Emploi

Dans le contexte de crise, les licenciements sont nombreux et les vagues de licenciements vont se poursuivre dans les mois à venir. Là aussi, des luttes se développent (dans l'automobile entre autres). Aussi se pose la question de la convergence et de la coordination des entreprises en lutte, avec comme perspective une manifestation nationale pour l'interdiction des licenciements. Les mobilisations pour lutter contre les licenciements doivent s'articuler aussi à celles des chômeurs pour la hausse des minimas sociaux et des indemnités. C'est à cela que les militant-e-s du NPA œuvreront dans les semaines et les mois à venir.

Sans-papiers

Les collectifs de soutien aux travailleurs sans papiers se sont développés l'année passée. Ils exigeaient des papiers pour ceux, sans droits, à la merci de leurs patrons. Il est primordial pour les militant-es du NPA, d'aider à renforcer et à construire ces collectifs unitaires de soutien aux travailleurs sans papiers en lutte, comme de poursuivre notre participation aux Réseaux d'Education Sans frontières, et d'exiger la régularisation de tous les sans papiers.

Mobilisations contre la guerre et l'impérialisme

Le sommet de l'OTAN début avril à Strasbourg doit être l'occasion d'une manifestation européenne massive contre la guerre et pour le retrait des troupes étrangères d'Irak et d'Afghanistan, pour la rupture avec l'OTAN.

Alors que la remise en cause de la politique française en Afrique reste très largement insuffisante, nous devons participer au mouvement pour l'abolition de la dette et démasquer sans relâche le rôle des troupes françaises sur ce continent, mais aussi contribuer aux actions contre les multinationales françaises, comme la campagne « Areva ne fera pas sa loi » au Niger.

Nous réaffirmons notre soutien aux droits et à la résistance des peuples en lutte pour leur émancipation : soutien à la résistance du peuple palestinien en lutte depuis 60 ans contre l'occupation et l'oppression que lui fait subir l'État

israélien. Partageant la légitime colère qui a saisi une part importante de la population en France, le NPA dénonce l'hypocrisie des partis de la droite et de la direction du PS qui refusent de condamner l'agression israélienne, comme d'en tirer les conséquences. Au premier rang de celle-ci, il y a la dénonciation de la complicité de l'Union européenne et la demande d'une rupture des accords d'association avec Israël.

Soutien au peuple tchéchène conquis par les Russes au milieu du XIX^e siècle, déporté sous Staline, massacré pendant les deux dernières guerres de Tchétchénie alors que leur proclamation d'indépendance avait été entérinée par des élections libres.

Soutien au peuple tibétain opprimé par la Chine.

Soutien aux Kurdes dont les droits sont bafoués dans tous les pays où ils sont dispersés...

Face à l'Union des oppresseurs de la Méditerranée promue par Sarkozy, nous devons développer le soutien aux luttes sociales et aux prisonniers politiques au Maghreb (emprisonnés de Redeyef/Gafsa, de Sidi Ifni...)

L'Amérique latine est, du point de vue de la résistance au néolibéralisme et de la recherche d'alternatives politiques et économiques, un espace en pleine effervescence. Nous nous associons aux mouvements de solidarité avec tous les peuples latino-américains et nous observons avec une attention particulière et beaucoup d'espoir les processus en cours en Bolivie, Équateur et Venezuela.

Nous sommes partie prenante des contre-sommets et forums altermondialistes, comme le Forum social mondial de Belém fin janvier 2009 ou le Forum social européen d'Istanbul à l'automne 2010.

Climat

Nous participons à la campagne pour imposer d'autres politiques climatiques en vue du sommet de l'ONU qui se tiendra à Copenhague fin 2009. Nous avançons la nécessité de réponses socialement justes, ambitieuses et porteuses d'un projet internationaliste basé sur la solidarité du Nord et du Sud.

Nous participons en ce sens au collectif « Urgence climatique justice sociale » ou tout autre cadre unitaire local.

Initiatives LGBTI

Nous participons activement aux initiatives suivantes : Journée contre l'homophobie le 17 mai, marches des fiertés en juin et juillet, Existrans (marche des trans) en octobre, journée mondiale de lutte contre le VIH/sida le 1er décembre.

Quartiers populaires

Le NPA s'engage dans les quartiers populaires, en poussant à l'auto-organisation, en s'adaptant aux problématiques sociales et politiques de ces quartiers. Le NPA doit inventer un nouveau vocabulaire, différent de celui des médias et des partis politiques institutionnels, et de nouvelles formes de lutte qui permettent aux militants des quartiers populaires de s'inviter sur la scène politique. Le NPA propose des campagnes autour de l'héritage du colonialisme, de l'exploitation des pays du Sud par les pays du Nord, des discriminations, des violences, de l'injustice et des inégalités de traitement des institutions juridiques et policières.

Campagne « jeunes »

Ces dernières années, la jeunesse fait preuve d'une combativité particulière. Presque chaque année, nous assistons à des mobilisations importantes (Contre Le Pen, Guerre en Irak, LMD, Loi Fillon, CPE, LRU, Réforme Darcos...). Au cours de ces mobilisations, une nouvelle génération militante a commencé à émerger. C'est pourquoi, nous devons chercher à organiser massivement des jeunes dans le Nouveau Parti. Pour cela, nous devons proposer des réunions ouvertes du NPA en direction de la jeunesse, mais aussi faire la démonstration au quotidien de l'utilité de l'organisation collective.

Le NPA doit également chercher à élaborer des campagnes en direction de la jeunesse :

Contre la déqualification et la casse de nos diplômes. L'objectif de la classe dirigeante de faire baisser le coût du travail pour augmenter leurs profits, touche de manière encore plus violente les jeunes. Contrats précaires, CDD, Intérim, salaire au SMIC, sont la règle pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Mais c'est aussi dès l'école et l'université qu'on cherche à former des salariés moins qualifiés, plus précaires et sans garanties collectives. LMD, Loi Fillon, LRU, réforme des IUFM, réforme du lycée de Darcos ont un objectif commun : réduire le niveau de qualification, soumettre le contenu des diplômes aux besoins immédiats du marché et individualiser les diplômes pour briser les garanties collectives des futurs salariés. La question de notre avenir et de nos futures conditions de travail préoccupe la jeunesse. C'est sur ces questions que nous essayons de déclencher des mobilisations en informant le plus largement possible sur le contenu des réformes, en essayant de rassembler l'ensemble des forces pour appeler à des AG sur les facs et les lycées et à des manifestations. En direction des jeunes travailleurs, nous menons du travail sur la question de la précarité et des salaires. Pour que les mobilisations aillent le plus loin possible et gagnent, les jeunes du nouveau parti défendent l'auto organisation en poussant à la construction de coordinations nationales, d'élection de comités de grève... Dans l'objectif de construire un mouvement d'ensemble, nous défendons que les mouvements de jeunes doivent se lier au reste des secteurs salariés pour pouvoir gagner.

Contre la guerre et le sommet de l'OTAN. Cette question a un écho particulier dans la jeunesse où le sentiment anti-guerre est important (Irak, Palestine) et peut entraîner plus largement dans la mobilisation. C'est pourquoi, sur cette question, le NPA doit mener des campagnes particulières en direction de la jeunesse, notamment dans le but d'emmener largement des jeunes à la manifestation et au contre sommet de l'OTAN.

« Résolution générale sur la situation politique et sociale »
extrait de la brochure 'Textes fondateurs'

IV. Élections européennes

Résolution pour les élections européennes 2009

Ce texte a été adopté par 481 pour, 69 contre, 43 abstentions et 10 refus de vote. La première partie (jusqu'à 'Le congrès fondateur du NPA...') a été votée

séparément par 561 pour, 6 contre, 44 abstentions et 13 refus de vote. Auparavant, un vote a eu lieu entre 2 versions de 'fin' de la résolution (à partir donc de 'Le congrès fondateur du NPA...'). La version 1 a obtenue 467 pour, 94 contre, 52 abstentions et 3 refus de vote. C'est donc celle qui est intégrée à ce texte. La version 2 a obtenu 101 pour, 484 contre, 36 abstentions et 3 refus de vote.

La crise systémique qui frappe aujourd'hui le cœur même de l'économie capitaliste n'a bien sûr pas épargné l'Union Européenne. Du Traité de Rome de 1957 jusqu'au mini-traité européen de 2007 en passant par le Traité de Maastricht, tous les choix politiques ont favorisé la libre circulation des marchandises, des biens, des services et des capitaux. Ils ont été imposés aux peuples par des institutions pour la plupart non élues, la seule soumise au suffrage universel, le Parlement européen, n'ayant quasiment pas de pouvoir de décision.

Ces choix ont contribué à creuser toujours plus, au sein même de l'UE, le fossé des inégalités entre l'immense majorité des salariés et de privés d'emploi toujours plus pauvres d'un côté et d'une poignée d'actionnaires toujours plus riches de l'autre. Toutes les décisions européennes ont construit une forteresse contre les peuples du Sud et organisé la chasse aux immigrés et aux gens du voyage.

Au moment de la crise, et malgré toute l'agitation frénétique de Sarkozy, l'Union Européenne n'a pu parler d'une seule et même voix, car chaque Etat, chaque gouvernement défend les intérêts et privilèges de ses propres banques, de sa propre bourgeoisie. C'est ce qui explique aussi leur incapacité à se défaire des frontières et des Etats nationaux alors même que, poussés par la concurrence des Etats-Unis et des pays d'Asie, ils se sont résolus à abandonner leur monnaie nationale pour l'euro.

Les réponses de chacun des États européens convergent cependant : socialisation des pertes et privatisation des profits ; injection de fonds publics pour sauver la finance ; restrictions des moyens pour les services publics ; pression accrue sur les chômeurs et les salariés ; licenciements massifs pour sauvegarder les profits.

L'Union Européenne développe par ailleurs une politique climatique qui ne répond pas aux enjeux de l'heure. Le plan climat-énergie adopté récemment fixe des objectifs de réduction de gaz à effet de serre inférieurs aux préconisations des scientifiques du GIEC et envisage de délocaliser deux tiers des ses réductions d'émissions dans les pays du Sud.

Nous devons lui opposer une alternative pour la justice sociale... Leur Europe n'est pas la nôtre ! Elle est au service des trusts et de la finance. C'est cette Europe qu'ont rejetée les populations des Pays-Bas et de la France, en 2005, puis de l'Irlande en 2008 en votant majoritairement NON au projet de traité constitutionnel.

1. L'Europe que nous voulons : Une Europe démocratique des travailleurs et des peuples !

Nous proposons « un plan d'urgence pour l'Europe » que nous défendrons dans les luttes et lors des élections de 2009. Nous devons exiger l'abrogation de tous les traités et accords de l'Europe libérale (Lisbonne, Barcelone, accords Schengen).

Une véritable Europe sociale ne pourra voir le jour que par une contre-offensive des travailleurs des deux sexes qui annule toutes les lois et mesures de régression sociale qu'ont imposées, dans tous les pays européens, les patronats et leurs gouvernements. Il s'agit d'imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous, la diminution du temps de travail hebdomadaire, vers les 30 heures, la retraite à 60 ans au plus, une augmentation générale des salaires. Nous voulons un salaire minimum européen qui soit l'équivalent, en terme de pouvoir d'achat des 1500 euros nets que nous revendiquons en France. Il faut une existence de couvertures maladies obligatoires, financées par des crédits publics et non par des assurances privées. Elles permettront à tous l'accès, sans délais à des soins gratuits, de qualité et de proximité. Nous exigeons l'harmonisation vers le haut de droits du travail reconquis, des services publics européens à chaque fois que l'échelle européenne est pertinente : les transports aériens, les chemins de fer, les transports fluviaux, l'énergie, l'eau, les télécommunications, les trusts pharmaceutiques...

Pour réaliser tout cela, il faut prendre sur les profits et que les salariés, la population contrôlent les comptes des entreprises et les mouvements de capitaux, imposent la fermeture des paradis fiscaux et l'instauration de taxes sur le mouvement des capitaux investis dans des opérations financières. L'urgence économique impose que les populations contrôlent également les banques centrales, et en particulier la banque centrale européenne, afin que l'épargne serve à financer des travaux d'utilité sociale (logements, transports collectifs...). Une harmonisation des fiscalités fondées sur des impôts progressifs taxant très fortement les plus riches et sur la suppression des taxes indirectes permettrait à la fois d'arrêter le dumping social et fiscal et d'enclencher une nouvelle logique sociale en rupture avec celle des capitalistes.

Une véritable Europe des peuples signifie pour chaque peuple le droit à sa langue, à sa culture, le droit de choisir ses institutions ; c'est-à-dire, de façon générale, le droit de décider de son destin. Il s'agit aussi de s'opposer au mandat d'arrêt européen, instrument de répression politique aux mains des États.

Une véritable Europe écologique, une Europe unie, une Europe des travailleurs permettrait de planifier démocratiquement la production et les échanges avec le souci permanent de préserver la nature et l'environnement. Il faut en finir avec l'agro industrie et la PAC, décider de produire selon les besoins et là où sont ceux des populations afin de réduire les flux de transports de marchandises. Lorsque ceux-ci sont nécessaires, ils doivent privilégier ceux qui sont les moins polluants (les voies ferrées, fluviales et maritimes).

Les agriculteurs doivent pouvoir vivre de leur travail et pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement sans OGM. Il faut permettre à chacun d'avoir une alimentation saine, tout en protégeant la biodiversité. Il faut exiger de la Commission européenne la publication des « substances à hauts risques » identifiées et demander leur interdiction immédiate. Nous devons encourager la pêche artisanale, moins consommatrice et produisant moins de déchets.

L'eau, bien commun et précieux, doit être gérée publiquement et dans la transparence et accessible à tous.

Il faut sortir du nucléaire et des autres énergies polluantes et pour cela donner des moyens à la recherche d'énergies alternatives à l'échelle de l'Europe.

Une véritable Europe de l'égalité. L'Europe que nous voulons doit affirmer l'égalité absolue entre les hommes et les femmes. Elle doit garantir l'égalité des droits économiques, politiques et civils des femmes et des hommes : en particulier, l'égalité des salaires, le droit à l'avortement et à la contraception. Il faut s'opposer notamment à toute marchandisation du corps des femmes en luttant pour l'abolition de la prostitution.

Cela passe aussi par l'égalité des droits des étrangers et le premier entre tous : le droit du sol ! Nous continuerons à nous battre contre l'Europe forteresse pour la régularisation et le droit d'installation de tous les sans papiers, l'égalité des droits sociaux et politiques. La lutte contre les discriminations, notamment en raison du sexisme, du racisme et de l'homophobie doit devenir une priorité.

Une véritable Europe solidaire. L'Union européenne participe à la domination des pays du Sud de la planète, celles d'une poignée de pays riches contre une majorité de pays pauvres. Nous voulons une politique de désarmement, l'annulation de la dette, une politique de collaboration fraternelle et solidaire avec les peuples des pays du Sud.

Une Europe de la paix exige le retrait de toutes les troupes européennes des guerres menées contre les peuples en Irak ou en Afghanistan, l'arrêt du soutien aux dictatures en Afrique et la rupture avec l'OTAN.

Nous voulons une Europe qui soutienne les droits fondamentaux du peuple palestinien : droit à un état indépendant ayant comme capitale Jérusalem-Est, et le droit au retour des réfugiés. Une Europe qui exige d'Israël le retrait des forces d'occupation des territoires occupés y compris Jérusalem-Est, le démantèlement immédiat de toutes les colonies et du mur et fasse cesser le blocus de Gaza. Une Europe qui applique des sanctions économiques, politiques, culturelles, sportives et suspende l'accord d'association tant qu'Israël se refuse à respecter le droit international. Une Europe qui interdise immédiatement à ses entreprises de travailler pour Israël dans les territoires occupés.

Il faut une Europe qui exige le retrait des troupes au Liban et en Afrique.

Une véritable Europe démocratique. L'intérêt commun ne peut être incarné par des institutions non élues, des exécutifs non mandatés et des experts non contrôlés. Les peuples d'Europe doivent pouvoir décider eux-mêmes, par la mise en place d'une assemblée constituante par laquelle ils établiront leur coopération. Nous y défendrons pour notre part le projet d'une Union socialiste des peuples d'Europe.

2. Pour un regroupement des anticapitalistes à l'échelle européenne

Ces ruptures ne se feront pas sans l'intervention massive des salariés et des peuples. Des luttes coordonnées à l'échelle de l'Europe ont parfois eu lieu, il faut développer des convergences entre nos luttes, tisser ou consolider des liens durables entre les mouvements sociaux, établir des cadres permanents de discussion et d'action avec toutes les forces, dans les autres pays, qui se situent sur le terrain de l'anticapitalisme.

Nous proposerons également à toutes les forces anticapitalistes en Europe, une discussion qui étudie la possibilité d'une apparition commune lors de ces élections.

3. Notre participation aux élections européennes

C'est ce « plan d'urgence pour l'Europe », de rupture avec le capitalisme, que nous voulons défendre, un projet anticapitaliste alternatif aux choix européens réalisés jusqu'à ce jour. Dans ces élections, nous combattons la politique des patronats et des gouvernements de droite, sociaux-libéraux, ou de coalition gauche-droite qui visent à défendre toujours plus les profits quels qu'en soient les coûts humains et écologiques.

Nous défendons un programme d'urgence européenne qui vise à construire une Europe sociale c'est-à-dire au service du plus grand nombre.

Nous réaffirmerons notre indépendance par rapport aux partis « sociaux-démocrates » et à leurs alliés parce qu'ils accompagnent ou mettent en œuvre les orientations du patronat : nous n'oublions pas qu'ils ont, aux Sommets de Lisbonne et de Barcelone, décidé d'accentuer les libéralisations des services publics (transports aériens, poste, chemins de fer, installations portuaires...) et d'interdire toute restriction à la libre circulation des capitaux. Nous n'oublions pas que la plupart de leurs directions ont soutenu le projet de traité constitutionnel (TCE) au mépris de l'intérêt des peuples.

Le congrès fondateur du NPA est favorable à un accord durable de toutes les forces qui se réclament de l'anticapitalisme, un accord qui pourrait donner un élan supplémentaire aux mobilisations et aux luttes pour faire payer leur crise au patronat, aux banques et aux gouvernements tant à l'échelle nationale qu'européenne. Tout en encourageant la lutte contre la politique de la droite sarkozyste malgré les démissions de la direction du PS, un tel accord porterait avec plus de force le projet d'une Europe des travailleurs et des peuples. Le NPA entend agir comme force d'unité et est prêt, de façon publique, à en explorer immédiatement et sans exclusive les voies, y compris pour les élections européennes, en particulier avec les forces avec lesquelles nous avons mené campagne aux dernières élections municipales.

Cette unité, nous la souhaitons féconde et utile à une montée des luttes tant sociales, écologiques que politiques. C'est dans cette perspective qu'il convient d'en définir le cadre :

1- Une unité sur un contenu réel qui développe les raisons pour lesquelles nous avons combattu le TCE, qui couvre à la fois les questions sociales et écologiques, tout comme les questions démocratiques. La crise est venue souligner la pertinence de notre combat. L'unité doit porter un projet anticapitaliste au contenu précis en rupture avec le système qui répond aux besoins de la population.

2- Une unité qui doit se retrouver sur le terrain, dans les luttes sociales et écologiques, contre la casse sociale, contre le démantèlement du droit du travail et des services publics, contre le productivisme, la marchandisation du vivant, pour la sortie du nucléaire. La crise du capitalisme exploiteur et productiviste est une crise de civilisation que la démarche électorale seule ne pourra résoudre.

3- Une unité qui ne soit pas un cartel électoral sans lendemain mais un instrument pour les luttes des travailleurs, et qui ne se limite pas aux élections européennes, mais s'étende aux élections régionales qui suivent de quelques mois à peine, toujours dans l'indépendance vis-à-vis du PS, parti qui, par son programme et sa pratique, s'inscrit dans la gestion du capitalisme et a renoncé à toute transformation sociale.

Version 2 (à la place de "Le congrès fondateur du NPA est favorable..." :

La politique antisociale du gouvernement a provoqué un réveil social dans le pays. La profondeur et l'ampleur du mouvement de grève unitaire et de manifestations le 29 janvier 2009, les mobilisations dans la santé, l'éducation nationale et les universités, pour la défense des libertés ou contre les licenciements exigent d'autres mobilisations. Elles appellent des interventions communes de la gauche anticapitaliste et antilibérale en leur faveur, et posent la question du débouché politique nécessaire et permettant de les renforcer et de battre Sarkozy. La déclaration « ce n'est pas aux salariés de payer leur crise », signées par 10 organisations, témoigne que les convergences sont possibles sur des bases en rupture avec le système.

A cette situation nous répondons d'abord par la construction du nouveau Parti comme un outil d'intervention dans les luttes et d'encouragement à celles-ci. Mais dans le même temps nous voulons aussi oeuvrer à changer les rapports de force politiques dans la gauche en faisant émerger une alternative portée par les forces anticapitalistes et antilibérales face au PS.

Pour agir en ce sens et dessiner une perspective politique, les élections européennes représentent une opportunité à saisir. Pour infliger un camouflet à la droite, nous proposons donc de travailler à la constitution de listes de large rassemblement, pluraliste, indépendantes du Parti socialiste et appuyées sur des collectifs unitaires dans les quartiers et les entreprises. Elles défendront un plan d'urgence et un programme opposé au capitalisme, pour une Europe sociale, démocratique, écologiste, solidaire et de paix. Dans la continuité du rejet du Traité constitutionnel européen, elles dénonceront le traité de Lisbonne, remettront en cause l'indépendance de la Banque centrale européenne et la soumission à l'OTAN.

Pour constituer de telles listes, qui créeraient un élan favorable aux luttes, et qui tisseraient des liens avec d'autres organisations à l'échelle européenne, nous nous adressons au Parti de Gauche, au Parti Communiste Français, aux Alternatifs, à la Fédération et à ses diverses composantes, à Lutte ouvrière...

Sans en faire un préalable à un accord sur les élections européennes, nous sommes également disponibles à engager des discussions concernant les élections ultérieures et sur le caractère durable de notre unité.

« Résolution pour les élections européennes 2009 »
extrait de la brochure 'Textes fondateurs'

Principaux sigles utilisés

A.C.!	Agir ensemble contre le Chômage !
A.C.G.	Agir Contre la Guerre
A.G.E.T.	Association Générale des Étudiant-e-s de Toulouse
A.J.S.	Alliance des Jeunes pour le Socialisme
A.L.	Alternative Libertaire
A.T.T.A.C.	Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens
B.C.	Bureau de Congrès (de fondation du NPA)
B.I.	Bulletin Intérieur (de débats, à la LCR comme au NPA)
B.P.	Bureau Politique (de la LCR)
C.A.L.	Comité d'Animation Local (du comité B)
C.A.N.	Comité d'Animation National (du processus de fondation pour un NPA)
C.E.	Comité Exécutif (du NPA)
C.G.T.	Confédération Générale du Travail
C.N.E.	Commission Nationale Écologie (du NPA)
C.P.N.	Conseil Politique National (du NPA)
C.U.A.L.	Collectifs Unitaires Antilibéraux Locaux ou Collectifs Unitaires pour une Alternative au Libéralisme (regroupés dans la CNCU : Coordination Nationale des Collectifs Unitaires)
D.A.L.	Droit Au Logement
D.D.E.	Direction Départementale de l'Équipement
E.S.S.	Économie Sociale et Solidaire
E.S.U.	Étudiants Socialistes Unifiés
F.A.	Fédération Anarchiste
F.C.R.	Front Communiste Révolutionnaire
F.G.A.	Fédération de la Gauche Autogestionnaire
F.S.E.	Fédération Syndicale Étudiante ou Forum Social Européen
G.J.M.	Global Justice Movement
I.E.P.	Institut d'Études Politiques
J.C.R.	Jeunesse Communiste Révolutionnaire (1966-1969) ou Jeunesses Communistes Révolutionnaires (1979-2008)

L.C.	Ligue Communiste
L.C.R.	Ligue Communiste Révolutionnaire
L.O.	Lutte Ouvrière
O.C.I.	Organisation Communiste Internationaliste
O.M.C.	Organisation Mondiale du Commerce
O.T.A.N.	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
P.C.I.	Parti Communiste Internationaliste
P.C.F.	Parti Communiste Français
P. G.	Parti de Gauche
P.O.I.	Parti Ouvrier Indépendant
P.S.	Parti Socialiste
P.T.	Parti des Travailleurs
P.V.	Procès Verbal (d'un congrès local)
S.B.P.	Secrétariat du Bureau Politique (de la LCR)
S.C.A.L.P.	Section Carrément Anti Le Pen
S.F.Q.I.	Section Française de la Quatrième Internationale
S.N.E.S.	Syndicat National des Enseignements de Second degré
S.P.E.B.	Socialisme Par En Bas
S.U.D.	Solidaires Unitaires Démocratiques
T.C.E.	Traité établissant une Constitution pour l'Europe
U.C.I.	Union Communiste Internationaliste
U.D.F.	Union pour la Démocratie Française
U.E.C.	Union des Étudiants Communistes
U.N.E.F	Union Nationale des Étudiants de France

Index des auteurs

- Abdelnour, 60
 Alès, 166
 Arrow, 14, 163
 Aucante, 91
 Barbot, 62, 142, 152, 153
 Barthe, 58
 Bénatouïl, 61
 Benhabib, 48
 Beuvain, 29, 30
 Blondiaux, 48
 Boltanski, 61, 149, 170
 Bourdieu, 59, 61, 82, 89, 113, 114, 146, 172
 Cardon, 63, 134, 135, 143, 144, 147, 152
 De Blic, 192
 della Porta, 21, 22,
 Deroin, 187,
 Dézé, 91
 Dodier, 149
 Doïdy, 22, 23, 62
 Donegani, 10, 20
 Duval, 83
 Dulong, 60,
 Duverger, 79, 106
 Elster, 14
 Faucher(-King), 19, 20, 23, 128, 131, 132, 149, 186, 187, 209
 Fillieule, 66
 Franguiadakis, 121, 123
 Freeman, 148
 Frétel, 59, 60
 Gaxie, 12, 117, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133
 Geay, 89
 Giddens, 115
 Goffman, 104, 106, 118, 204
 Habermas, 48
 Hacquemand, 34, 86
 Heurtin, 63, 134, 135, 143, 144, 147, 152
 Hirschman, 4, 58, 62, 63, 65, 134
 Ion, 121, 123
 Johsua, 29, 36, 37, 38, 39, 40, 84, 85, 86, 90, 91, 92, 93, 118,
 Katz, 91
 Kitschelt, 21
 Klaeger, 104, 106, 107, 108, 112
 Krivine, 31, 32, 33, 34, 35, 39
 Lahire, 58, 62, 114,
 Le Bon, 11
 Lemieux, 58, 61, 62, 63, 134, 135, 143, 144, 147, 152, 192, 203
 Lénine, 31, 114
 Mair, 91
 Manin, 12, 50
 Mathieu, 89
 Matonti, 38, 59, 60
 Michels, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 27, 45, 47, 65, 119, 161, 172, 186, 192
 Mouchard, 22, 23
 Offe, 21
 Offerlé, 94, 119
 Olson, 116, 117
 Ostrogorski, 19, 119

- Pereira, 62
- Pingaud, 27, 84, 86
- Pignarre, 85, 86
- Polletta, 21
- Poupeau, 38, 59
- Pouthier, 10
- Pudal, 97
- Quijoux, 22, 23
- Rawls, 48
- Rizet, 29, 32, 35, 36, 85, 93,
123, 124, 132
- Rougier, 123
- Sadoun, 10, 20
- Salles, 29, 30, 31, 33, 35, 40,
123, 124
- Scaff, 9
- Sommier, 32, 85, 89
- Szczepanski, 22, 23
- Tilly, 98
- Urfalino, 163, 164, 166, 172,
205
- Viot, 121, 123
- Willemez, 89
- Wintrebert, 23, 85, 186, 187,
188, 203
- Yon, 114, 115, 128

Bibliographie

- Abdelnour (S.) (et. al.), 2009 : « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes ? », *Sociétés contemporaines* (74), p. 73-95
- Alès (C.), 2006 : *Entre cris et chuchotements. Organisation sociale et symbolique des Yanomami*, Paris, Editions Karthala
- Arrow (K.), [1951] 1974 : *Choix collectif et préférences individuelles*, Paris, Calmann-Lévy
- Aucante (Y.), Dézé (A.), 2008 : *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de Sciences Po
- Barbot (J.), 1995 : « Entre soi et face aux autres. La réunion hebdomadaire d'Act-Up », *Politix* (8-31), p. 113-123
- Barthe (Y.) et Lemieux (C.), 2002 : « Quelle critique après Bourdieu ? », *Mouvements* (24), p. 33-38
- Bénatouïl (T.), 1999 : « Critique et pragmatique en sociologie. Quelques principes de lecture », *Annales HSS* (54-2), mars avril 1999, pp. 281-317
- Benhabib (S.), 1996 : « Towards a Deliberative Model of Democratic Legitimacy », in S. Benhabib (éd.), *Democracy and Difference. Contesting the Boundaries of the Political*, Princeton, Princeton University Press
- Beuvain (C.) (et. al.), 2009 : « Bibliographie : les trotskysmes en France », http://www.dissidences.net/documents/complement_vol6_biblio.pdf (consultée le 22/08/2009)
- Beuvain (C.) et Salles (J.P.), 2009 : *Trotskysmes en France : chronologie (1928-2009)*, http://www.dissidences.net/documents/complement_vol6_chrono.pdf (consultée le 22.08.2009)
- Blondiaux (L.), 2008 : *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil-La République des Idées
- Boltanski (L.) et Thévenot (L.), 1991 : *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 485 p
- Bourdieu, [1977] 1998 : « Le paradoxe du sociologue » in *Questions de Sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 277 p

- _____, [1977] 2001 : « Sur le pouvoir symbolique », in *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 423 p., p. 201-211
- _____, 1979 : *La distinction*, Paris, Éditions de Minuit, 672 p.
- _____, 1980 : *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit
- _____, [1981] 2001 : « La représentation politique » in *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 423 p., p. 213-258
- _____, [1999] 2000 : *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon
- Cardon (D.), Heurtin (J.-P.) et Lemieux (C.), 1995 : « Parler en public », *Politix* (8-31), p. 5-19.
- Critique Communiste, 2008 : « Éclairages et débats sur le NPA », *Critique Communiste* (187), p. 5
- De Blic (D.), Lemieux (C.), 2005 : « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix* (18-71), p. 9-38
- della Porta (D.), 2007 : « Global Activists: Conceptions and Practices of Democracy in the European Social Forums », document de travail, European Consortium for Political Research, Helsinki, 7-12 mai 2007
- Deroin (J.), 2002 : « L'engagement des clercs face à l'investissement militant. L'intégration des comités locaux d'ATTAC », mémoire de fin d'études, IEP de Rennes
- Dissidences, 2009 : « Présentation », *Dissidences* (6), p. 11-16
- Dodier (N.), 1991 : « Agir dans plusieurs mondes », *Critique* (529-530) p. 428-458
- Doïdy (E.), 2004 : « Prévenir la violence dans l'activité militante. Trois études de cas », *Revue Française de Sociologie* (45-3), p. 499-527
- _____, 2007 : « Le logement décent et l'épreuve de la réquisition. A propos de la 'précarité' des mobilisations de précaires » in M. Boumaza et P. Hamman (dir.), *Sociologie des mouvements de précaires. Espaces mobilisés et répertoires d'actions*, Paris, L'Harmattan, p. 79-104
- Donegani (J.-M.), Sadoun (M.), 1994 : *La démocratie imparfaite. Essai sur le parti politique*, Paris, Gallimard, 270 p
- Duval (F.), 2008 : « La ligue, le parti, un vieux débat », *Critique Communiste* (187), p. 152-161
- Dulong (D.) et Matonti (F.), 2007 : « Comment devenir un(e) professionnel(le) de la politique ? L'apprentissage des rôles au Conseil Régional d'Île de France », *Sociétés et Représentations* (24), p. 251-267

- Duverger (M.), [1951] 1976 : *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 565 p.
- Elster (J.), [1995] 2005 : « L'usage stratégique des arguments », trad. de l'anglais [« Strategic Uses of Argument » in K. Arrow et al (eds), *Barriers to the Negotiated Resolution of Conflict*, New York, Norton, p. 236-257] par C. Dubois, *Négociations* (2005/2), p. 59-82
- Faucher (F.), 1999 : *Les habits verts de la politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 320 p.
- _____-King (F.), 2007 : « Les verts et la démocratie interne », in F. Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 452 p., p. 103-142
- Fillieule (O.) (dir.), 2005 : *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 319 p.
- Freeman (J.), 1970 : « The tyranny of the structurelessness », *Berkeley Journal of Sociology*
- Frétel (J.), 2004 : « Quand les catholiques vont au parti. De la constitution d'une illusion paradoxale et du passage à l'acte chez les 'militants' de l'UDF », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* (155), p. 76-89
- Gaxie (D.), 1977 : « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue Française de Science Politique* (27 – 1), p. 123-154
- _____, [1978] 1993 : *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 268 p.
- Geay (B.) et Willemez (L.) (ed.), 2008 : *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 316 p.
- Giddens (A.), [1984] 1987 : *La constitution de la société*, Paris, PUF
- Goffman (E.), [1967] 1991 : *Les rites d'interaction*, trad. de l'américain [*Interaction Ritual - Essays on Face-to-Face Behavior*], Paris, Éditions de Minuit
- _____, 1973 : *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Éditions de Minuit
- _____, [1976 -1981] 1987 : *Façons de parler*, trad. de l'américain [*Forms of talk*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press] par A. Kihm, Paris, Éditions de Minuit, 277 p.
- Habermas (J.), [1992] 1997 : *Droit et Démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard
- Hacquemand (E.), 2008 : *Olivier Besancenot, l'irrésistible ascension de l'enfant de la gauche extrême*, Monaco, Editions du rocher, 297 p.

- Hirschman (A. O.), [1970] 1995 : *Défection et prise de parole : théorie et applications*, trad. de l'anglais par C. Besseyrias, Paris, Fayard, 212 p
- _____, 1995 : « Vertus et limites de la prise de parole en public. Entretien avec Albert Hirschman », entretien recueilli par D. Cardon, J.-P. Heurtin, C. Lemieux, *Politix* (8-31), p. 20-29
- Ion (J.), 1997 : *La fin des militants ?*, Paris, Édition de l'Atelier
- Ion (J.), Franguiadakis (S.) et Viot (P.), 2005 : *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement/CEVIPOF
- Johsua (F.), 2004 : « La dynamique militante à l'extrême gauche : le cas de la Ligue Communiste Révolutionnaire », *Cahiers du Cevipof* (37)
- _____, 2007 : « Les conditions de (re)production de la LCR : l'approche par les trajectoires militantes », in F. Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 452 p., p. 25-67
- _____, 2008 : « Le parti doit changer de bases : la LCR et le "Nouveau Parti", transformations militantes et (re)définitions partisanses » in B. Geay et L. Willemez (éd.), 2008 : *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 316 p., p. 277-292
- Katz (R. S.) et Mair (P.), 1995 : « Changing models of party organization and party democracy : the emergence of the cartel party », *Party Politics* (1-1), p. 5-28
- Kitschelt (H.), 1988 : « Left Libertarian Parties : Explaining Innovation in Competitive Party System », *World Politics* (40), p. 194-234
- Klaeger (S.), 2007 : *La lutine, Portrait sociostylistique d'un groupe de squatteurs à Lyon*, Paris, L'Harmattan, 297 p.
- Krivine (A.), 1969 : *La farce électorale*, Paris, Seuil
- _____, 2006 : *Ça te passera avec l'âge*, Paris, Flammarion
- Lahire (B.), 1998 : *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan
- _____, (dir.) [2002] 2004 : *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, 193 p.
- Le Bon (G.), [1895] 1963 : « Sentiments et moralité des foules » in *Psychologie des foules*, Paris, Presses Universitaires de France
- Lemieux (C.), [1999] 2001 : « Une critique sans raison ? L'approche bourdieusienne des médias et ses limites. » in B. Lahire (dir.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Paris, La Découverte, p. 205-229

- _____, 2000 : *Mauvaise Presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié
- _____, 2007 : « A quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* (25-1), p. 191-212
- Lénine (V.I.), [1900-1904] 2004 : *Que Faire ?*, Paris, Science Marxiste, 336 p
- _____, [1920] 1962 : *La maladie infantile du communisme*, Paris, 10/18, 187 p.
- Manin (B.), [1995] 1996 : *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 316 p.
- Mathieu (L.), 2008 : Trouble dans le genre militant : l'échec de la candidature unitaire au regard des décalages entre champ politique et espace des mouvements sociaux », in B. Geay et L. Willemez (éd.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, p. 57-73, p. 93-112
- Matonti (F.) et Poupeau (F.), 2004 : « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* (155), p. 4-11
- Michels (R.), [1911] 2009 : *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, trad. de l'allemand [*Zur Soziologie des parteiwesens in der modernen demokratie (Untersuchungen über die oligarchischen tendenzen des Gruppenlebens)*], Alfred Kröner Verlag, Stuttgart] par S. Jankelevitch, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 271 p.
- Mouchard (D.), 2002 : « 'Politique délibérative' et logiques de mobilisation. Le cas d'Agir ensemble contre le chômage », *Politix* (15-57), p. 125-145
- Offe, (C.), 1985 : « New social movements: challenging the boundaries of institutional politics », *Social Research* (52-4), p. 817-868
- Offerlé (M.), [1987] 2008 : *Les partis politiques*, Presses Universitaires de France, 127 p.
- Olson (M.), [1965] 1978 : *Logique de l'action collective*, trad. de l'américain [*The logic of collective action. Public goods and the theory of groups*, Cambridge, Harvard University Press, 186 p.], Paris, Presses Universitaires de France
- Ostrogorski (M.) [1902] 1979 : *La Démocratie et les partis politiques* (textes choisis et présentés par P. Rosanvallon), Paris, Le Seuil, 306 p.
- Pereira (I.), 2007 : « Individualité et rapports à l'engagement militant », *Interrogations* (5), p. 85-101
- Pingaud (D.), 2008 : *L'effet Besancenot*, Paris, Seuil, 152 p.

- Pignarre (P.), 2009 : *Être anticapitaliste aujourd'hui. Les défis du NPA* , Paris, La Découverte, 182 p.
- Polletta (F.), 2002 : *Freedom is an Endless Meeting. Democracy in American Social Movements*, Chicago, The University of Chicago Press
- Pouthier (J.L.), 1986 : « Roberto Michels et les syndicalistes révolutionnaires français », *Cahiers Georges Sorel* (4), p. 39-60
- Pudal (B.), 1989 : *Prendre parti, pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 320 p.
- Quijoux (M.), 2005 : *Destins féminins, genre et autogestion dans une entreprise récupérée d'Argentine : la coopérative du 18 décembre ex-Bruckman*, mémoire de DEA, Paris, IHEAL
- Rawls (J.), [1993] 1995 : *Libéralisme politique*, Paris, PUF
- Rizet (S.), 2006 : *La distinction militante. Transformations et invariances du militantisme à la Ligue communiste révolutionnaire* , thèse de doctorat en Sociologie, sous la direction de Vincent de Gaulejac, Université Paris VII-Denis Diderot, 486 p.
- _____, 2007 : « Qu'est-ce qui fait courir les militants de la Ligue communiste révolutionnaire ? », *Sociologies Pratiques* (15), p. 69-81
- Rougier (C.), 2005 : *La vie personnelle dans le militantisme d'extrême gauche. Les relations d'interdépendance entre sphère publique et sphère privée*, mémoire de M1 en Sociologie, sous la direction de M. Jamet et L. Bucaille, Bordeaux II, 80 p
- Salles (J.-P.), 2005 : *La ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Presses universitaires de Rennes, 424 p
- Scaff (L.A.), 1981 : « Max Weber and Roberto Michels », *American Journal of Sociology* (86-6), p. 1269-1286
- Sommier (I.), 2003 : *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion
- _____, 2008 : « La gauche mouvementiste et l'aspiration à un 'politique autrement' », in B. Geay et L. Willemez (éd.), *Pour une gauche de gauche*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, p. 57-73
- Szczepanski (M.), 2003 : « Du militantisme à la militance : une étude microsociologique des modalités de participation des militants « antimondialisation » à travers

- l'exemple d'un comité local de l'Association pour la taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens (A.T.T.A.C.) », *Regards sociologiques* (24)
- Tilly (C.), 1986 : *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard
- Urfalino (P.) 2007 : « La décision par consensus apparent. Nature et propriétés », *Revue Européenne des Sciences Sociales* (XLV/136), Genève/Paris, Droz, pp. 47-70
- Wintrebert (R.), 2007 : *Attac, la politique autrement ? Enquête sur l'histoire et la crise d'une organisation militante*, Paris, La Découverte, 310 p.
- Yon (K.), 2003 : « L'incorporation de l'autorité sociale chez les militants du Bureau national de l'Unef-ID. Production et reproduction d'une "élite militante" », *Cahiers du GERME* (4), p. 89-107
- _____, 2005 : « Modes de sociabilité et entretien de l'*habitus* militant. Militer en bandes à l'AJS-OCI dans les années 1970 », *Politix* (18-70) p. 137-167

Tables des encadrés

Encadrés théoriques

« Florence Johsua : Profil social et politique de la LCR contemporaine »	
extraits de 'Le Parti doit changer de base'.....	38
« Méthodes d'écriture »	
conventions adoptées pour la retranscription des matériaux empiriques	
.....	70
« Florence Johsua : la LCR, une organisation en métamorphose »	
extraits de 'La dynamique militante' et 'Les conditions de (re)production de la LCR'.....	93
« Cardon, Heurtin et Lemieux : les 3 grammaires des actes de parole en public »	
extraits de 'Parler en public'.....	144
« Philippe Urfalino : le consensus apparent »	
extraits de 'La décision par consensus apparent. Nature et propriétés'..	164

Encadrés empiriques

« Besancenot : Pourquoi pas un nouveau parti »	
extrait de l'enregistrement vidéo de l'émission Télé Matin du 29/05/2007, http://www.radio-rouge.org/index.php/2007/05/31/318-olivier-aux-4-verites-du-29-mai-2007 (consultée le 22/08/2009).....	26
« JCR, LC, LCR, NPA : estimations de l'évolution des effectifs 1966 - 2009 »	
tableau réalisé pour l'enquête à partir de données publiées.....	36
« Adresse de la LCR pour un nouveau parti anticapitaliste »	
tract national, premier semestre 2008.....	42
« Réunion ordinaire du comité A – septembre 2008 »	
extrait du journal de terrain.....	76
« Olivier Besancenot chahute la gauche »	
dessin de Plantu en 'Une' du Monde - 28/06/2008.....	88
« 2 exemples de 'tracts hebdos' »	
tracts nationaux, septembre 2008 et juillet 2009.....	98

« Des pochoirs sauvages ou un meeting unitaire ? »	
extrait du journal de terrain.....	100
« Il fallait se marier au NPA »	
extrait de l'entretien n°33 avec Jeanne, le 04/07/2009 à son domicile..	121
« La carte, un truc symbolique »	
extrait de l'entretien n°18 avec Paul, le 15/06/2009 dans un café.....	122
« Un dernier effort avant les vacances, sans culpabiliser »	
extraits de la liste de discussion électronique du comité B, surligné par nous.....	126
« Karim, tu pourrais filmer »	
extraits du journal de terrain, interventions ré-écrites à partir de notes manuscrites.....	138
« Trouver une ligne qui convienne à tout le monde »	
extraits du journal de terrain.....	140
« Navettes des amendements »	
schéma réalisé pour l'enquête.....	179
« Plan programme version 19/09/08 »	
extrait de la première version des textes fondateurs envoyée par le secrétariat à l'ensemble des comité par voie électronique.....	181
« Ça montrait la difficulté, et en même temps on pouvait être démocratique »	
extraits de l'entretien n°19 avec Marion, le 16/06/2009 dans un parc et de l'entretien n°26 avec Leïla, le 24/06/2009 à son domicile.....	184
« Le vote à main levée »	
photo du congrès de fondation par Esteban (photothèque Rouge).....	194
« D'accord euh... - conflit dans la commission »	
extrait du journal de terrain, avec extraits de l'enregistrement audio du congrès, 'commission nom'.....	202
« La candidature collégiale »	
extrait de l'enregistrement audio du congrès, 'commission CPN 1'.....	208
« Mode d'emploi du congrès, Sur l'élection du CPN »	
extrait du bulletin de débats préalables au congrès, janvier 2009, tome 1, page 2.....	209

« Le congrès et la représentation du NPA. Version issue de la réunion des 8 et 9 novembre »	
extrait du bulletin de débats préalables au congrès, tome 1, page 24.....	209
« Petits groupes à voix basse »	
extrait du journal de terrain.....	211
« Combien de jeunes au CPN ? »	
extrait de l'enregistrement audio du congrès, 'commission CPN 2'.....	212
« Nouveau Parti Anticapitaliste : les différents échelons »	
schéma réalisé pour l'enquête.....	225
« Principe fondateurs du Nouveau Parti Anticapitaliste »,	
extrait de la brochure 'Textes fondateurs'.....	268
« Statuts provisoires du Nouveau Parti Anticapitaliste »	
extrait de la brochure 'Textes fondateurs'.....	275
« Résolution générale sur la situation politique et sociale »	
extrait de la brochure 'Textes fondateurs'.....	290
« Résolution pour les élections européennes 2009 »	
extrait de la brochure 'Textes fondateurs'.....	295

Table des matières

Résumé.....	4
Remerciements.....	5
Sommaire.....	6
PRÉAMBULE :	
La loi d'airain de l'oligarchie condamne-t-elle toute tentative de démocratisation ?.....	8
L'impossibilité de la démocratie : sentence élitiste ou incitation à tendre vers mieux ?.....	10
De la psychologie des foules à l'analyse des compétences inégalement distribuées	11
Une lecture attentive aux pratiques des acteurs.....	14
À parti démocratique, société démocratique ?.....	19
L'étude du fonctionnement des organisations se réclamant de la démocratie dans les sciences sociales contemporaines.....	21
De l'évaluation normative à l'éclairage des fouilles.....	23
INTRODUCTION GÉNÉRALE :	
Le cas du processus de fondation du Nouveau Parti Anticapitaliste.....	25
1968-2009 : l'héritage d'une organisation en mouvement.....	28
Le 'trotsko-guévarisme' et l'expérience minoritaire.....	30
Rapport aux 'institutions bourgeoises' et croissance de l'organisation.....	33
La participation des militants aux organisations du 'mouvements social'.....	39
Un processus marqué d'emblée par l'ambition 'démocratique'.....	41
La démocratie en cascade : le parti, les luttes, la société.....	43
Décider par en haut de construire un parti par en bas.....	44
La 'démocratie' au cœur des critiques adressées au processus de fondation.....	45
Typifier les critiques en fonction de la définition de la démocratie mobilisée.....	46
La 'démocratie-forum' comme possibilité d'expression et de participation individuelle à la prise de décision.....	47
La 'démocratie-vote' comme respect de la légitimité des structures élues.....	50
La 'démocratie-conflit' comme organisation du conflit et respect des positions minoritaires.....	52

Problématique de recherche.....	55
Cadre théorique.....	58
La 'sociologie pragmatique' comme cadre général.....	59
Le modèle d'Albert Hirschman (Exit/Voice/Loyalty) comme fil rouge.....	62
Les sciences sociales dans leur diversité comme boîte à outils.....	64
Méthodologie.....	65
Plan du développement.....	71
PREMIÈRE PARTIE :	
LE RECRUTEMENT.....	74
Chapitre 1.	
Un cercle d' « intéressés ».....	78
I. 5 cercles : électeurs, sympathisants, intéressés, adhérents, militants.....	79
Décrire le projet, c'est déjà l'orienter.....	81
II. Sept pistes d'explications à un premier succès.....	82
Trouver la forme organisationnelle la plus adaptée, éternel débat du « mouvement ouvrier ».....	83
Un nouveau cycle de contestations sociales.....	85
La popularité d'Olivier Besancenot.....	86
La construction du NPA comme 'événement'.....	88
La LCR dans le champ politique français.....	89
Une organisation en métamorphose.....	91
L'impossibilité de devenir adhérent sans passer par la case 'intéressé'.....	93
Conclusion.....	95
Chapitre 2.	
Prendre parti.....	97
I. Differ, coller, signer : contours de l'activité militante.....	98
II. La réunion ordinaire et son style d'interactions.....	102
Caractéristiques externes.....	105
Caractéristiques internes.....	107
Un style socio-linguistique, un habitus militant.....	114
Conclusion.....	115
Chapitre 3.	
Coûts et rétributions.....	116

I. Placer les coûts relativement bas.....	117
Limiter la normalisation idéologique des prises de parole.....	118
La carte : coûts symboliques et financiers.....	119
Difficile déconstruction du modèle du militant à plein temps.....	123
II. Distribuer les rétributions.....	127
L'honneur de participer à un moment historique.....	128
Un grand marché affectif et matrimonial.....	130
Conclusion.....	133
Chapitre 4.	
Sous le régime de l'opinion.....	134
I. « Déjà plus de 300 comités » : le reste du processus comme manifestation d'un Tiers à la réunion.....	135
Un tiers convoqué pendant les réunions.....	136
Un tiers présent au-delà de son expression explicite.....	138
La spécificité d'un groupe qui existe déjà là et pas encore.....	141
II. Des situations largement placées sous le régime de l'opinion.....	143
Un régime de la critique limité par le manque de figures arbitres suffisamment solides.....	144
Un régime de l'opinion rendu omniprésent par l'importance de l'égalité des paroles.....	147
Un régime du partage éloigné par la primauté du 'politique'.....	152
III. Agir dans plusieurs régimes, une compétence inégalement partagée.....	154
Conclusion.....	155
Conclusion.....	157
DEUXIÈME PARTIE :	
LA PRISE DE DÉCISION.....	159
Chapitre 5.	
Discuter ou décider ?.....	161
I. La décision par consensus apparent.....	163
II. Quel lien entre les paroles échangées en réunion et les actions réalisées ?.....	164
Le contenu des prises de parole.....	165
Élaborer et tester les propositions.....	166
Après la discussion, faire advenir ou empêcher une proposition.....	168

III. Anticipations et inégalités.....	171
Conclusion.....	172
Chapitre 6.	
Équipements de l'égalité.....	174
I. Constituer une direction provisoire légitime, première épreuve.....	175
II. Un dispositif qui rend visible l'élaboration collective.....	177
'Tout le monde peut participer'.....	178
'Tout le monde est à égalité'.....	179
III. La réception du dispositif : 'On n'y comprend rien' mais 'ils ont tout mis sur la table'.....	182
IV. Quel effet sur les militants moins actifs et les entrepreneurs de mobilisation ?..	186
Conclusion.....	188
Chapitre 7.	
La mise en scène de la minorité.....	190
I. Animer une commission, entre impératif de résultat et impératif de méthode.....	191
II. Conflit dans la commission.....	193
Une commission autonome ?.....	195
Le non-respect du tour de parole.....	196
Le refus de procéder à un vote.....	198
La fin de l'épreuve.....	200
III. L'élaboration des textes ou la gestion des entrepreneurs d'amendements.....	203
Conclusion.....	206
Chapitre 8.	
S'organiser pour peser.....	207
I. Impuissance individuelle.....	208
II. Efficacité de l'organisation intra-partisane.....	210
Conclusion.....	213
Conclusion.....	214
CONCLUSION GÉNÉRALE :	
La contradiction démocratique.....	217
ANNEXES.....	221
Annexe 1.	
Chronologie.....	222

Annexe 2.	
Structures comparées de la LCR, du processus de fondation et du NPA...	225
Annexe 3.	
Observations.....	232
Annexe 4.	
Entretiens.....	236
I. Tableau des entretiens réalisés.....	236
II. Grille d'entretien.....	243
Annexe 5.	
Documents consultés.....	246
I. Documents internes au processus.....	246
Listes électroniques.....	246
Tribunes.....	246
Comptes-rendus.....	252
II. Documents publics des acteurs.....	252
Presse.....	252
Tracts.....	253
III. Documents journalistiques.....	254
Annexe 6.	
Textes adoptés par le congrès fondateur.....	256
I. Principes fondateurs.....	256
II. Statuts.....	268
III. Résolution générale.....	275
IV. Élections européennes.....	290
Principaux sigles utilisés.....	297
Index des auteurs.....	299
Bibliographie.....	301
Tables des encadrés.....	308
Encadrés théoriques.....	308
Encadrés empiriques.....	308
Table des matières.....	311

